



Plan d'Action de la Commune de Casablanca 2023-2028

Les Hautes Orientations Royales mettent en avant les compétences propres de la commune par rapport à la gestion des services de base de la ville

“

« ...c'est aux Conseils communaux qu'il revient d'assurer la gestion des services de base dont le citoyen a besoin chaque jour. Le gouvernement, quant à lui, se charge d'élaborer les politiques publiques et les plans sectoriels, et de veiller à leur mise en œuvre.

Le ministre n'est pas responsable de l'approvisionnement en eau et en électricité. Ce n'est pas à lui d'assurer le transport public, ni de la propreté de la commune, du quartier ou de la ville, pas plus que d'y garantir la qualité des routes et des chaussées. Ce sont plutôt les élus communaux qui sont responsables de ces services publics, au sein de leurs circonscriptions respectives et devant les électeurs qui ont voté pour eux.

Ces élus sont également chargés de lancer et de mettre en œuvre les chantiers et les projets de développement dans les circonscriptions de leur ressort, afin de créer des emplois et de créer pour les citoyens les conditions d'accès à un revenu stable.

C'est dire la noblesse et la portée de leur mission. Elle exige loyauté et intégrité, ainsi qu'un sens élevé des responsabilités, et la capacité de rester proche du citoyen, en interaction permanente avec lui, à l'écoute de ses préoccupations pressantes, et prompt à répondre à ses sollicitations administratives et sociales. »

Agadir le 11 /10/2013

Extrait du message de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'assiste, à l'occasion de l'ouverture de la première session de la troisième année législative de la 9ème législature

”





Sommaire

I	Préambule	5
II	Introduction	7
III	Synthèse du diagnostic par composante	17
IV	Vision et axes stratégiques du PAC 2023 - 2028	75
V	Programmes et projets par axe stratégique	84
VI	Programmation et budget mobilisable pour le PAC 2023 – 2028	98
VII	Dispositif de pilotage du PAC	101
VIII	Annexes	106



I Préambule



Nabila Rmili – Présidente du conseil communal

Il ne fait aucun doute que le Programme d'Action Communale (PAC) de Casablanca 2023–2028, dont le déploiement est en cours, ouvre des perspectives prometteuses et répond aux défis auxquels est confrontée la métropole de Casablanca. Celle-ci ambitionne un véritable essor urbain, fondé sur l'exploitation de tous les leviers de développement dans leurs dimensions sociales, économiques et culturelles, selon une vision d'avenir ambitieuse. Cette vision vise à améliorer la gestion des affaires locales et à préserver les acquis, afin de faire de la ville un espace réel garantissant à ses habitants la dignité et le droit à une vie décente. Ce programme ambitieux, qui a nécessité un temps considérable pour son élaboration et sa formulation, repose sur six axes stratégiques, comprenant 24 programmes et 99 projets, dont le premier vise à faire de Casablanca une ville intelligente et durable, à travers l'amélioration de l'environnement, la création de nouveaux espaces verts, l'optimisation des ressources en eau et en énergie, la transition progressive des services publics vers une économie verte, la mise en œuvre de solutions écologiques et l'ancrage du développement durable dans la conscience collective. Le deuxième axe vise à faire de Casablanca une ville vivante et riche culturellement, à travers la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel marocain, l'offre de services culturels et sportifs diversifiés et de qualité pour les citoyens et les touristes, et le renforcement du pluralisme culturel ainsi que le partage de valeurs communes. Le troisième axe a pour objectif de faire de Casablanca une ville inclusive, favorisant le vivre-ensemble pour tous ses citoyens, en contribuant à renforcer la cohésion sociale, en améliorant le modèle de gestion des infrastructures sociales et en diversifiant les partenaires de la commune pour renforcer ses mécanismes d'action. Le quatrième axe concerne le rayonnement international de la ville, en renforçant son attractivité et son ouverture sur le monde, à travers des partenariats avec les grandes capitales économiques mondiales et en développant les capacités de la commune dans le domaine du marketing territorial. Le cinquième axe est axé sur la mise à niveau des infrastructures au service du développement territorial, en modernisant les équipements de base de la ville pour lui permettre d'atteindre ses objectifs de développement. Il inclut le développement d'une infrastructure de mobilité répondant aux besoins des citoyens, notamment en ce qui concerne la circulation, les parkings et l'amélioration de l'offre de transport public, adaptée au statut de Casablanca en tant que grande métropole internationale. Enfin, le sixième axe porte sur la valorisation des ressources humaines, par la promotion de la coordination et des relations horizontales entre les services, l'instauration de la décentralisation, le rapprochement de l'administration du citoyen et l'encouragement à la performance individuelle et collective des fonctionnaires de la commune. L'ensemble de ces projets et initiatives vise à faire de Casablanca une ville capable de relever les défis du développement économique et social, tout en préservant sa continuité en tant que pôle économique attractif. Il est à noter que ce programme a été élaboré selon une approche participative, à travers plus de 300 réunions organisées avec les présidents d'arrondissements, les walis, les membres de la commission d'égalité des chances et d'approche genre, qui ont partagé leurs observations et priorités, intégrées dans le programme. La commune a également lancé une plateforme numérique pour recueillir les opinions et propositions des citoyens casablancais dans le cadre d'une consultation élargie. Plus de 3 000 contributions ont été recueillies, ce qui a permis de mieux comprendre les besoins des habitants et de définir des projets concrets. A travers les objectifs définis dans ce programme, nous souhaitons faire de Casablanca une ville pionnière, engagée à répondre aux attentes de sa population et à réaliser ses projets dans un avenir proche, malgré de nombreuses contraintes, notamment financières. Nous faisons face aujourd'hui à d'importants défis et à une grande responsabilité en tant qu'élus et gestionnaires locaux depuis septembre 2021. Nous devons être à la hauteur de la confiance que nous a accordée la population de Casablanca, pour contribuer au développement de la ville, améliorer ses services, renforcer son attractivité et sa compétitivité parmi les capitales internationales. C'est une responsabilité partagée entre tous les acteurs de la ville : les acteurs économiques, les institutions, le secteur privé et la société civile, tous unis pour servir Casablanca et ses habitants, et l'élever au rang des grandes villes mondiales, conformément aux orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI – que Dieu l'assiste – et dans l'esprit des discours royaux soulignant l'importance du développement local, du rôle des élus et du travail participatif et solidaire à l'échelle territoriale.



Le cadre juridique régissant la préparation du PAC repose sur la loi organique n° 113.14 relative aux communes

Constitution du Royaume du Maroc de 2011

- ▶ Article 139 : Des mécanismes participatifs de dialogue et de concertation sont mis en place par les
- ▶ Conseils régionaux et les Conseils des autres collectivités territoriales pour favoriser l'implication des
- ▶ citoyennes et des citoyens, et des associations dans l'élaboration et le suivi des programmes de développement.

Loi organique n° 113.14 relative aux communes promulguée par le dahir n° 1- 15-85 du 20 ramadan 1436 (7 juillet 2015)

- ▶ Article 78 : La commune met en place, sous la supervision du président de son conseil, un plan d'action
- ▶ Article 79 : La commune œuvre à l'exécution de son plan d'action selon la programmation pluriannuelle prévue à l'article 183 de la présente loi organique.
- ▶ Article 80 : Le plan d'action de la commune peut être actualisé à partir de la troisième année de son entrée en vigueur.
- ▶ Article 81 : Est fixée par voie réglementaire la procédure d'élaboration du plan d'action de la commune, de son suivi, de son actualisation, de son évaluation et des mécanismes de dialogue et de concertation pour son élaboration.
- ▶ Article 82 : Afin d'élaborer le plan d'action de la commune, l'administration, les autres collectivités territoriales, les établissements et entreprises publics communiquent à la commune les documents disponibles relatifs aux projets d'équipement prévus pour être réalisés sur le territoire de la commune.

Décret n° 2-16-301 du 23 ramadan 1437 (29 juin 2016)

- ▶ *Décret n° 2-16-301 du 23 ramadan 1437 (29 juin 2016) fixant la procédure d'élaboration du plan d'action de la commune, de son suivi, de son actualisation, de son évaluation et des mécanismes de dialogue et de concertation pour son élaboration*



II Introduction

Le Plan d'Action de la Commune vise à définir les axes de développement et les projets prioritaires de la ville sur la base de la loi 113-14

Objectifs du PAC « 2023 – 2028 »

1

Définir les besoins et les priorités de la commune en termes d'équipement publics et de services de proximité relatifs aux domaines de compétence de la commune dans les composantes suivantes : Social & Culturel, Environnement, Equipements, Métropolisation, Coopération internationale, etc.

2

Identifier les potentialités à saisir par la commune et les arrondissements dans le domaine de leurs compétences

3

Définir les orientations stratégiques de la commune pour les six prochaines années

4

Identifier et programmer les projets et les activités prioritaires de la commune



Précisions

- ▶ Le PAC est régi par la **loi organique 113-14** qui définit précisément les différentes compétences qui relèvent de la responsabilité de la commune.
- ▶ Le PAC n'a donc pas vocation à traiter des aspects relevant des compétences des autres acteurs en charge du territoire tels que la sécurité, le développement industriel, etc.
- ▶ Le Diagnostic de la commune résulte d'une analyse constructive de la documentation collectée et des échanges tenus avec les différentes parties prenantes.

L'élaboration du plan d'action est basée sur une analyse sectorielle des compétences de la commune, complétée par des volets transverses structurants tels que la digitalisation ou l'approche genre...

Composantes	Compétences propres à la Commune	Compétences Partagées
Sociale, culturelle, éducative et sportive	▶ Camping et centres d'estivage	▶ Crèches et garderies ▶ Foyers féminins, maison de jeunes, maison de bienfaisance, maisons de retraite, centres sociaux d'accueil ▶ Centres de loisirs ▶ Complexes culturels ▶ Bibliothèques communales ▶ Musées, théâtres et conservatoires ▶ Piscines, vélodromes, hippodromes et camélodromes ▶ Gestion du littoral ▶ Monuments historiques, du patrimoine culturel et la préservation des sites naturels
Economique	▶ Gares routières de transport des voyageurs ▶ Aires de repos	▶ Patrimoine culturel local et son développement
Equipement	▶ Transport public urbain ▶ Transport des malades/morts ▶ Voies publiques et stationnement des véhicules	▶ Routes nationales traversant le centre de la commune et son périmètre urbain
Environnement	▶ Hygiène et salubrité ▶ Voies et places publiques, ordures ménagères, déchets assimilés, leur transport à la décharge, leur traitement et leur valorisation ▶ Pacs naturels	
Métropolisation	▶ Coopération et relations internationales	
Digitalisation	▶ Déploiement de projets digitaux pour le pilotage du PAC et la mise à disposition de services digitaux aux citoyens et entreprises de la Commune	
Développement Durable	▶ Tous les projets qui seront proposés devront prendre en considération la dimension du développement durable pour être en adéquation avec les orientations de l'Etat désormais intégrés dans l'ADN du Maroc	
Approche genre ⁽¹⁾	▶ La prise en compte de l'approche genre lors de la fixation des objectifs, en lien avec les stratégies sectorielles en la matière	

(1) Au vu des données recueillies, l'analyse de l'approche genre a traité la comparaison des accès à des prestations aux hommes et aux femmes

L'élaboration du PAC 2023-2028 s'appuie donc sur une double approche : participative à travers l'intégration des diverses parties prenantes, et analytique en exploitant les documents de référence du territoire



Entretiens et ateliers avec les arrondissements, préfectures, SDL, délégataires et IEECAG

45 ateliers et focus groups avec plus de **200 acteurs rencontrés**



Analyses et retours d'expérience des experts mobilisés

Mobilisation de **15 experts spécialisés** dans les domaines de compétence de la commune



Ateliers thématiques

8 ateliers thématiques avec plus de **300 acteurs rencontrés**



Analyse documentaire

+ de **220 documents** collectés et analysés : PDGC, PAC 2016-2021, textes réglementaires, stratégies sectorielles, données statistiques, rapports territoriaux, etc.



Plateforme e-concertation

Consultation des citoyens autour de leurs besoins et priorités avec plus de **3300 répondants**



Benchmark national et international

Analyse des pratiques territoriales des **grandes villes marocaines** et des **métropoles internationales** similaires à Casablanca

Acteurs rencontrés

- ▶ Wilaya
- ▶ Gouverneurs et responsables des préfectures
- ▶ Présidents, élus et services administratifs des arrondissements
- ▶ Directeurs / Représentants SDL
- ▶ Directeurs / représentants des Délégataires de service
- ▶ Présidente du conseil de la ville
- ▶ Président du conseil préfectoral
- ▶ Instance Equité, Egalité des chances et Approche genre
- ▶ Présidents / représentants de la société civile
- ▶ Directeurs au niveau de la commune.
- ▶ Etc.

Documents collectés et analysés

- ▶ Loi 113.14 / Décret 1.15.85
- ▶ Guide méthodologique PAC
- ▶ PAC existant et évaluations
- ▶ Nouveau Modèle de Développement (NMD)
- ▶ Stratégies sectorielles
- ▶ Documents collectés auprès des préfectures, arrondissements, SDL et délégataires
- ▶ Schéma directeur de l'aménagement urbain
- ▶ Cahiers de charges émis par les ministères
- ▶ Référentiel de programmation des équipements publics et privés d'intérêt général
- ▶ Normes internationales (ONU, grille de Pinseau etc.)
- ▶ Enquêtes nationales et locales.
- ▶ Etc.

L'élaboration du PAC 2023-2028 s'appuie donc sur une double approche : participative à travers l'intégration des diverses parties prenantes, et analytique en exploitant les documents de référence du territoire



**Ateliers
thématiques**



**Entretiens et
ateliers avec les
arrondissements,
préfectures, SDL,
délégués et
IEECAG**



L'élaboration du PAC 2023-2028 s'appuie donc sur une double approche : participative à travers l'intégration des diverses parties prenantes, et analytique en exploitant les documents de référence du territoire



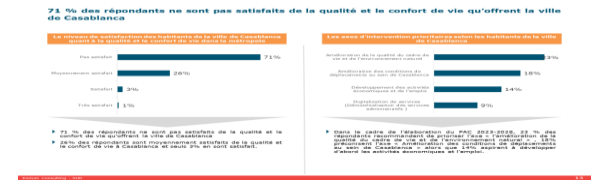
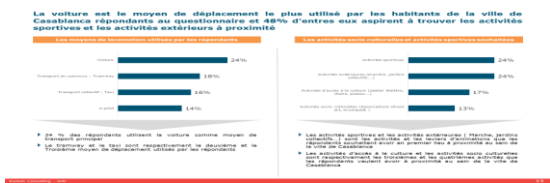
Ateliers avec l'instance de l'équité, de l'égalité des chances et de l'approche genre



Autorité pour la parité et la lutte contre toutes les formes de discrimination



Plateforme e-concertation



L'élaboration du PAC 2023-2028 s'appuie donc sur une double approche : participative à travers l'intégration des diverses parties prenantes, et analytique en exploitant les documents de référence du territoire



Ateliers avec les commissions permanentes

Organisation de 8 commissions permanentes par thématique



8 enseignements et principes structurants sont ainsi retenus pour l'élaboration du PAC afin d'assurer l'adhésion des différentes parties prenantes et sécuriser la mise en œuvre des projets à terme [1/2]

1

Démarche participative

La construction du PAC s'appuie sur une démarche participative incluant toutes les parties prenantes : élus, citoyens, wilaya, responsables communaux, arrondissements, SDL, Délégués, partenaires institutionnels et privés, IEECAG, société civile, etc.

2

Principe d'équité territoriale

Le PAC a pour objectif de réduire les disparités territoriales fortes relevées au niveau des arrondissements, du point de vue des équipements culturels, sportifs, sociaux, de la voirie, etc. afin d'assurer un développement équilibré de l'armature territoriale

3

Principe de réalisme

Depuis la réflexion stratégique jusqu'à la mise en œuvre, les projets du PAC doivent tenir compte des moyens financiers, humains et techniques (y compris le foncier mobilisable) dont dispose la commune et celles qu'elle pourrait mobiliser à terme ou à travers les partenariats

4

Principe de continuité avec le PDGC et le PAC 2016-2021

Le PAC 2023-2028 tient compte et intègre au besoin les projets issus des stratégies de développement locales précédentes de Casablanca afin d'assurer une continuité dans les investissements entrepris

8 enseignements et principes structurants sont ainsi retenus pour l'élaboration du PAC afin d'assurer l'adhésion des différentes parties prenantes et sécuriser la mise en œuvre des projets à terme [2/2]

5

Intégration systématique des piliers transverses : développement durable, approche genre et digitalisation

Les projets retenus dans le PAC intègrent, *de facto*, des approches de réflexion et/ou de mise en œuvre liées aux piliers transverses :

- ▶ Développement durable : orientations de la Stratégie Nationale du Développement Durable et de la Charte
- ▶ Approche genre: orientations des stratégies nationales ICRAM et ICRAM 2 et des recommandations de l'IEECAG
- ▶ Digitalisation : mise en œuvre des meilleures pratiques digitales pour le pilotage et la mise en œuvre des projets

6

Principe de priorisation

Le déploiement des projets est planifié selon une logique de priorisation à 5 niveaux :

- ▶ Compétence communale (compétences propres ou partagées)
- ▶ Niveau d'impact
- ▶ Disponibilité du foncier
- ▶ Possibilité de financement
- ▶ Capacité technique, en termes de mise en œuvre et d'exploitation

7

Principe de convergence des politiques publiques

Le PAC doit s'inscrire dans la stricte application des dispositions de la loi n°113.14 et dans une logique de convergence de toutes les politiques publiques et stratégies locales et nationales : Hautes Orientations Royales, politique gouvernementale, Nouveau Modèle de Développement, recommandations du CESE, stratégies sectorielles, SRAT, PDR, SDAU, etc.

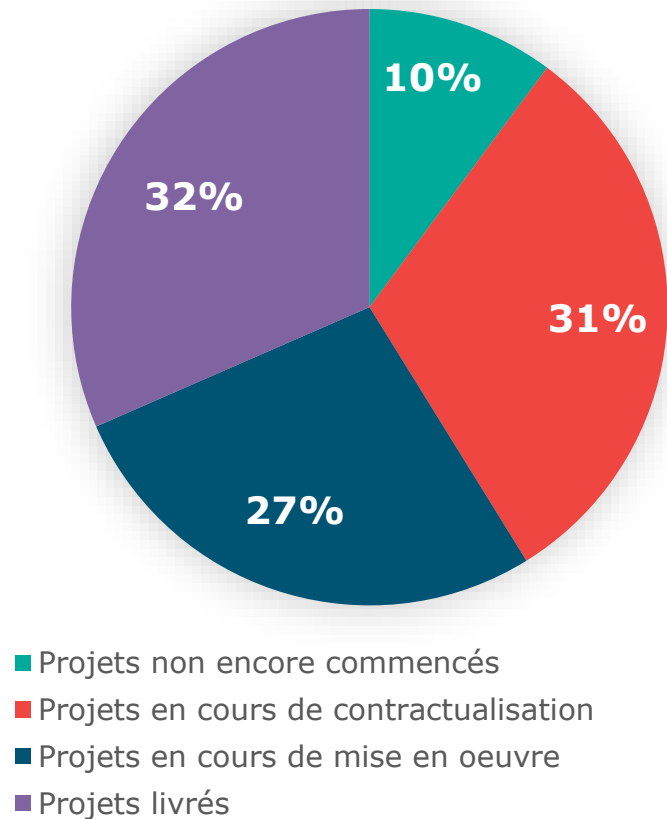
8

Principe de responsabilité

Les rôles et responsabilités des acteurs en charge de la mise en œuvre et l'accompagnement technique et financier du PAC doivent être clarifiés en amont pour assurer une parfaite synchronisation entre les parties prenantes (cf. dispositif de pilotage)

Le PAC 2016 – 2022 prévoyait un budget de 50,7 milliards de dirhams pour la réalisation des 187 projets identifiés. Selon la dernière évaluation, 32 % des projets planifiés ont été livrés et 27 % sont en cours de mise en œuvre

Niveau d'exécution des projets du PAC 2016 - 2022



- ▶ Le PAC 2016 – 2022 prévoyait la mise en place de **187** projets
- ▶ Selon la dernière évaluation datant de mai 2022, le bilan était le suivant :
 - > **59** projets ont été livrés
 - > **51** sont en cours de mise en œuvre
 - > **58** sont en cours de contractualisation
 - > **19** n'ont pas encore démarré
- ▶ L'axe **développement humain et qualité de vie** est celui qui a connu le **meilleur taux de réalisation** des projets suivi de l'axe **infrastructure et équité territoriale** avec respectivement **40 % et 35 %** de projets livrés
- ▶ L'axe **développement économique et social** est celui qui a accusé le **plus grand retard** avec **uniquement 3% de projets livrés**
- ▶ **7 des 19** projets **n'ayant pas encore démarré** relèvent de l'axe **développement économique et social**



III Synthèse du diagnostic par composante

Casablanca figure parmi les 9 provinces et préfectures de la Région de Casablanca-Settat



Données démographiques

- Population : **3,5 Millions**
- **65%** des habitants moins de 30 ans



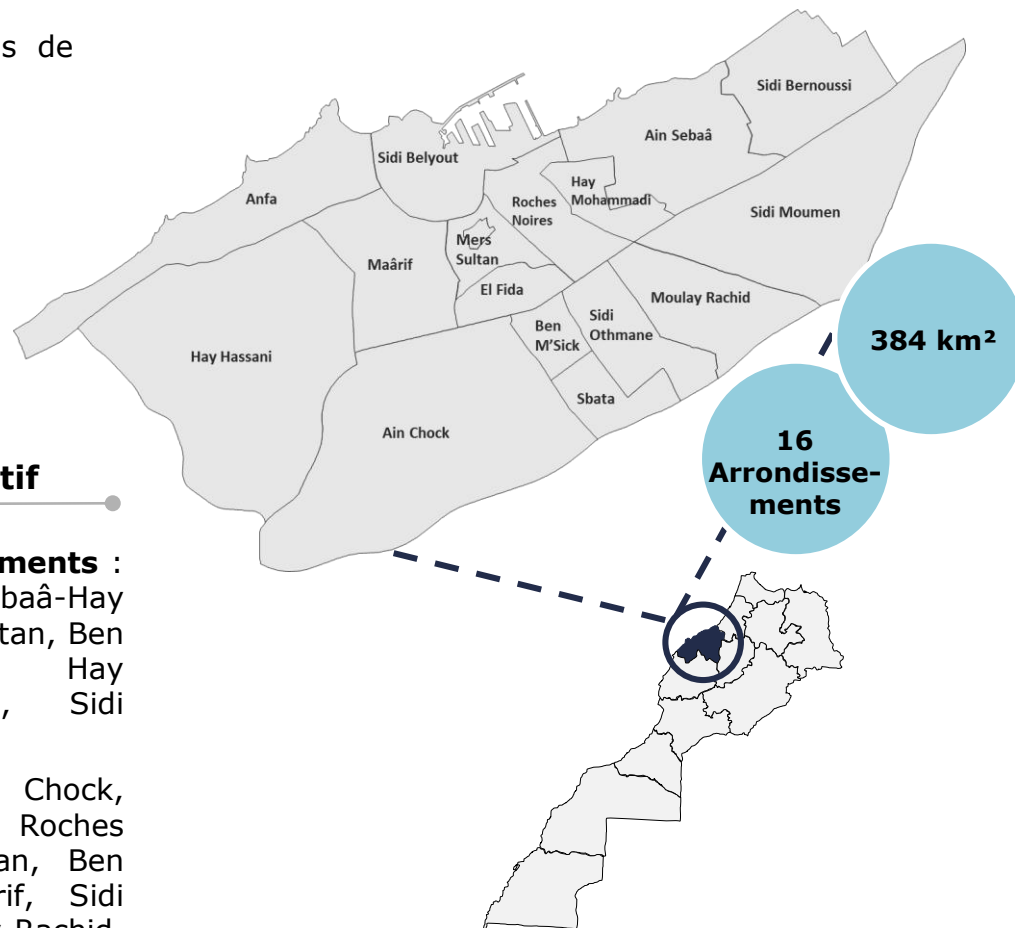
Superficie

Superficie : 384 km²
Soit **~2%** du territoire de la Région Casablanca-Settat



Découpage administratif

- **8 Préfectures d'arrondissements** : Aïn Chock, Aïn Sebaâ-Hay Mohammadi, Al Fida-Mers Sultan, Ben M'sick, Casablanca-Anfa, Hay Hassani, Moulay Rachid, Sidi Bernoussi
- **16 Arrondissements** : Aïn Chock, Aïn Sebaâ, Hay Mohammadi, Roches noires, Al Fida, Mers Sultan, Ben M'sick, Sbata, Anfa, Mâarif, Sidi Belyout, Hay Hassani, Moulay Rachid, Sidi Othmane, Sidi Bernoussi, Sidi Moumen



Infrastructure/transport

- **4 gares** ferroviaires permettant le transport de **13M d'habitants**
- **2 lignes de tramway**
 - > 40 KM desservies
 - > 70 stations
- **1 port maritime**
 - > 35% du trafic national
 - > 40 navires à la fois
- **1 aéroport international**
 - > 40% du trafic du pays
 - > 3 terminaux

Le diagnostic des besoins et potentialités de la commune de Casablanca a mis en lumière des constats relatifs aux secteurs relevant des attributions de la commune... (1/2)

Constats du diagnostic

Exemples d'indicateurs



Equipements sociaux, culturels et sportifs

- ▶ Infrastructures socio-culturelles **disparates entre les différents arrondissements** et souffrant d'un fort niveau de vétusté
- ▶ **Insuffisance des infrastructures** pour permettre aux habitants de disposer d'un niveau de qualité de service suffisant pour une métropole de la taille de Casablanca

- ▶ **33% des Casablancais** estiment que les activités socio culturelles leur sont inaccessibles*
- ▶ **60% des Casablancais** jugent que les équipements sportifs de proximité ne sont pas au niveau de leurs attentes*



Equipements structurants

- ▶ Potentialités importantes limitées par la **persistance de l'informel, les lacunes en termes de vision stratégique et la vétusté des systèmes de gestion** et d'organisation

- ▶ **65% du volume de la consommation nationale** annuelle de fruits et légumes est commercialisée en dehors des marchés de gros réguliers prévus par la loi
- ▶ Le marché informel répond à **70% de la demande des habitants de Casablanca en viandes rouges**



Infrastructures de base

- ▶ Importants investissements au cours des dernières années mais **nécessité d'efforts à long terme** pour positionner durablement Casablanca au niveau des grandes métropoles internationales

- ▶ **Augmentation de la fréquence des inondations dans certains quartiers de Casablanca**

* Selon la e-concertation établie pendant la phase du diagnostic

Le diagnostic des besoins et potentialités de la commune de Casablanca a mis en lumière des constats relatifs aux secteurs relevant des attributions de la commune...(2/2)

	Constats du diagnostic	Exemples d'indicateurs
 Mobilité & Transport	▶ Problématiques liées à un trafic dense nécessitant le recours à l'intermodalité pour inciter les automobilistes à recourir au transport collectif public ▶ Renforcement nécessaire de la signalisation pour désengorger les grands axes routiers	▶ 113 véhicules/1000 habitants (augmentation de 25% depuis 2004) ▶ Seulement 13% de la population utilise les transports en commun
 Coopération et relations internationales	▶ Atouts forts pour positionner Casablanca comme une métropole de niveau mondial sous réserve de la doter des instruments de pilotage stratégique nécessaires et de renforcer son rayonnement	▶ Existence de 9 accords de jumelage avec des villes étrangères dont justes 2 sont actifs
 Développement durable	▶ Infrastructures vétustes, fortes disparités en termes d'espaces verts entre les différents arrondissements et seuls trois arrondissements présentent une qualité de l'air satisfaisante ▶ Fortes inégalités sociales et territoriales et absence d'une conscience collective de l'intérêt du développement durable	▶ Seulement 400 hectares d'espaces verts disponibles au niveau de la commune, soit un ratio de 1m²/habitant ▶ La concentration des polluants à Casablanca est 3 fois supérieure de la valeur de référence préconisé par l'OMS

... ainsi que les constats relatifs aux composantes transverses structurantes, essentielles pour assurer le succès du PAC 2023-2028

Constats du diagnostic

Exemples d'indicateurs



Approche genre

- ▶ **Bons niveaux** d'accès à l'éducation, à la santé et à la vie politique pour les femmes de Casablanca
- ▶ Toutefois, ces dernières souffrent d'un **manque de sécurité** et **d'insertion dans le monde professionnel**

- ▶ **Le taux d'activité** des femmes s'élève à **25%**
- ▶ **70 % des femmes** n'occupent pas des **postes de responsabilités**



Digitalisation

- ▶ Existence d'un **schéma directeur digital** permettant de **fixer les orientations stratégiques**
- ▶ Cependant, son niveau d'exécution est fortement impacté par la **difficulté d'expression de besoins** et les interactions avec la maîtrise d'ouvrage

- ▶ **Seulement 33%** des **projets prévus** par le schéma directeur digital ont été réalisés



Gouvernance

- ▶ **Organisation actuelle insuffisante pour renforcer la performance du capital humain**, les ressources financières (y compris la valorisation du patrimoine et du foncier communal) et le développement de synergies avec l'écosystème large

- ▶ **L'âge moyen** du personnel de la commune est d'environ **54 ans**
- ▶ **900 départs de retraite par an**



III

Synthèse du diagnostic par composante

- ▶ Composantes sociales, culturelles et sportives
- ▶ Composantes économiques
- ▶ Equipements structurants
- ▶ Infrastructures de base
- ▶ Mobilité & transport
- ▶ Environnement
- ▶ Composantes transverses

Une mise à niveau des équipements sociaux est nécessaire pour combler les déficits vis-à-vis des normes préconisées

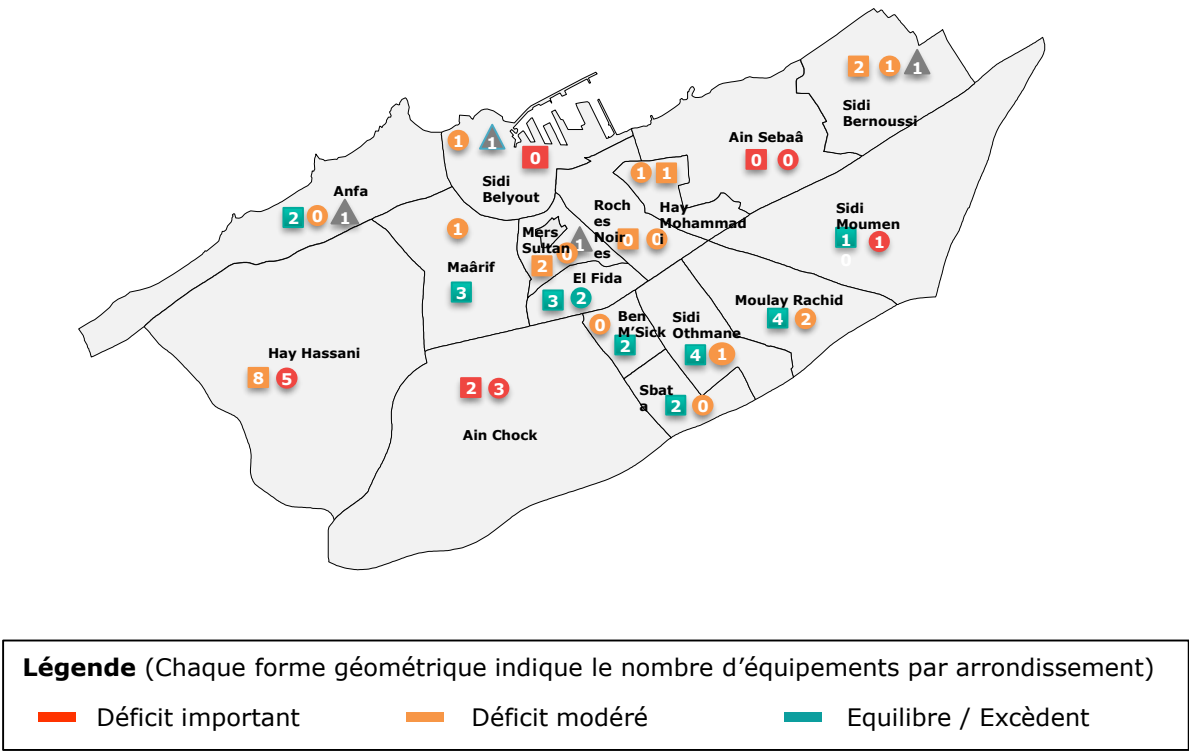
Foyers féminins

- ▶ Potentialité : nouveau modèle de la « maison digitale », permettant des formations numériques de longue durée
- ▶ Projet relatif à la dotation des foyers féminins avec du matériel technique (couture...) [statut: en cours]

Maisons de jeunes

- ▶ Les jeunes ont souligné le caractère **inefficace et désuet** des maisons des jeunes en raison du manque d'initiatives et de **compétences** en matière **d'accompagnement**.
- ▶ **Projets d'équipement** avec du matériel de bureau et informatique en cours au sein des maisons de jeunes

Répartition des foyers sociaux à Casablanca



Maisons de retraite

- ▶ Nécessité d'**alignement** avec le nouveau cahier de charges relatif aux maisons de retraite diffusé en 2020 par le ministère en charge
- ▶ Parmi les 8 projets de maisons de retraite programmés dans l'ancien PAC, seulement **1** est en cours de création

Centres sociaux d'accueil

- ▶ Existence de **catégories non couvertes** (ex. Toxicomanes)
- ▶ Ressources humaines **non adaptées** à la nature des tâches quotidiennes et aux besoins des résidents
- ▶ Une **étude** est **en cours**, menée par la direction des affaires sociales, afin de recenser les pensionnaires et leurs besoins

Une mise à niveau des équipements sociaux est nécessaire pour combler les déficits vis-à-vis des normes préconisées

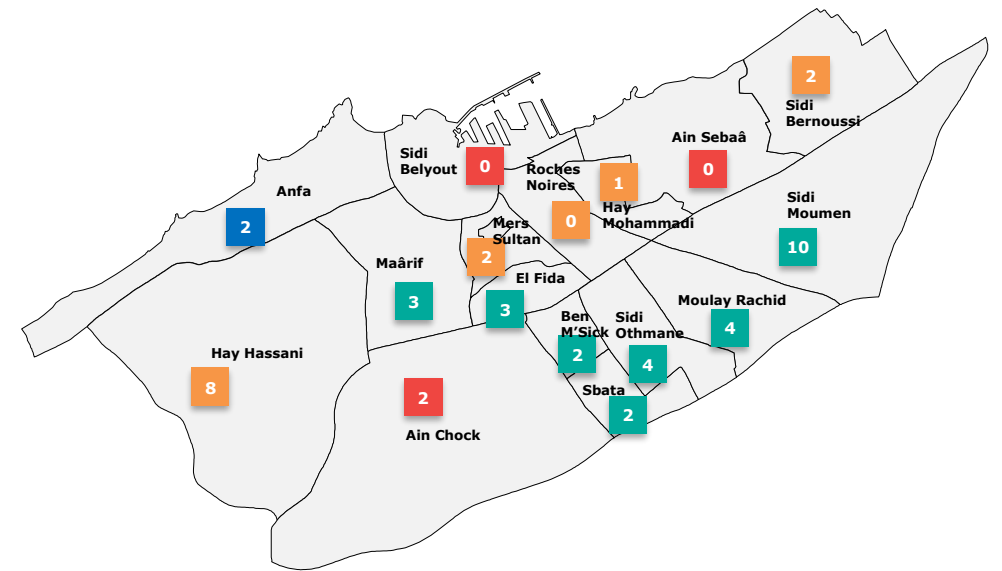
Foyers féminins

- ▶ Potentialité : nouveau modèle de la « maison digitale », permettant des formations numériques de longue durée
- ▶ Projet relatif à la dotation des foyers féminins avec du matériel technique (couture...) [statut: en cours]

Maisons de jeunes

- ▶ Les jeunes ont souligné le caractère **inefficace et désuet** des maisons des jeunes en raison du manque d'initiatives et de **compétences** en matière **d'accompagnement**.
- ▶ **Projets d'équipement** avec du matériel de bureau et informatique en cours au sein des maisons de jeunes

Répartition des foyers sociaux à Casablanca



Légende (Chaque forme géométrique indique le nombre d'équipements par arrondissement)

Red square	Déficit important	Orange square	Déficit modéré	Green square	Equilibre / Excédent
------------	-------------------	---------------	----------------	--------------	----------------------

Maisons de retraite

- ▶ Nécessité d'**alignement** avec le nouveau cahier de charges relatif aux maisons de retraite diffusé en 2020 par le ministère en charge
- ▶ Parmi les 8 projets de maisons de retraite programmés dans l'ancien PAC, seulement **1** est en cours de création

Centres sociaux d'accueil

- ▶ Existence de **catégories non couvertes** (ex. Toxicomanes)
- ▶ Ressources humaines **non adaptées** à la nature des tâches quotidiennes et aux besoins des résidents
- ▶ Une **étude** est **en cours**, menée par la direction des affaires sociales, afin de recenser les pensionnaires et leurs besoins

Une mise à niveau des équipements sociaux est nécessaire pour combler les déficits vis-à-vis des normes préconisées

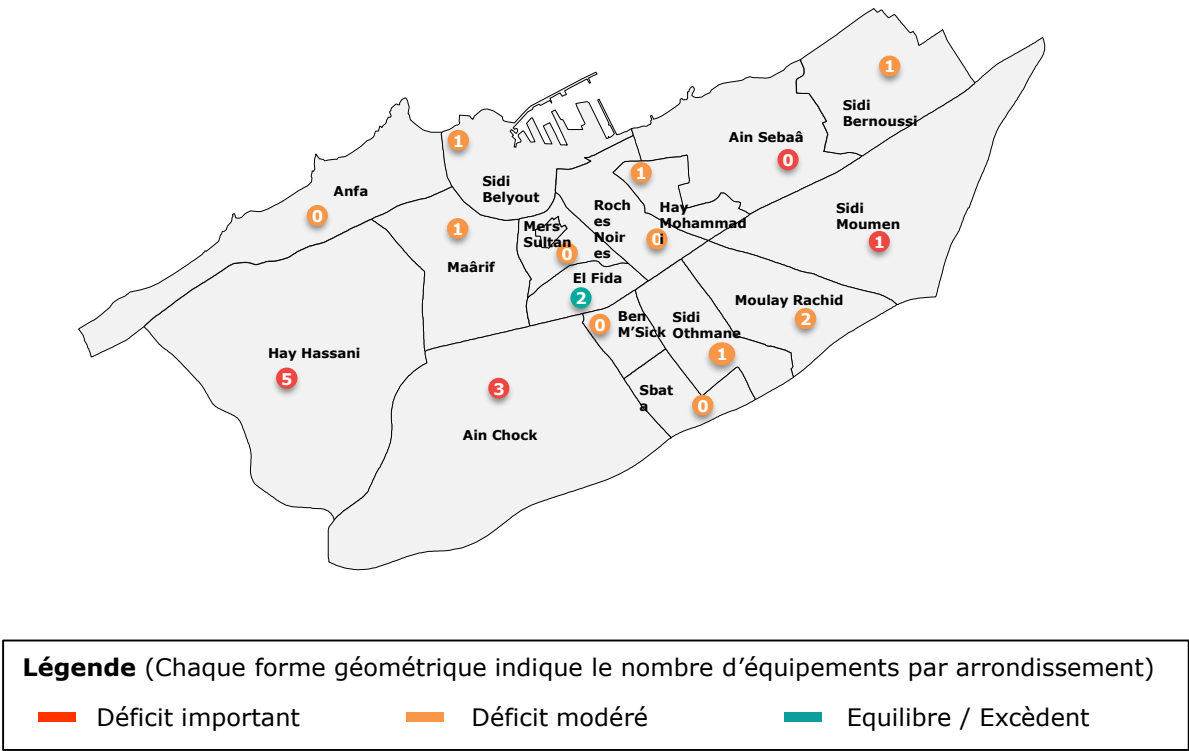
Foyers féminins

- ▶ Potentialité : nouveau modèle de la « maison digitale », permettant des formations numériques de longue durée
- ▶ Projet relatif à la dotation des foyers féminins avec du matériel technique (couture...) [statut: en cours]

Maisons de jeunes

- ▶ Les jeunes ont souligné le caractère **inefficace et désuet** des maisons des jeunes en raison du manque d'initiatives et de **compétences** en matière **d'accompagnement**.
- ▶ **Projets d'équipement** avec du matériel de bureau et informatique en cours au sein des maisons de jeunes

Répartition des foyers sociaux à Casablanca



Maisons de retraite

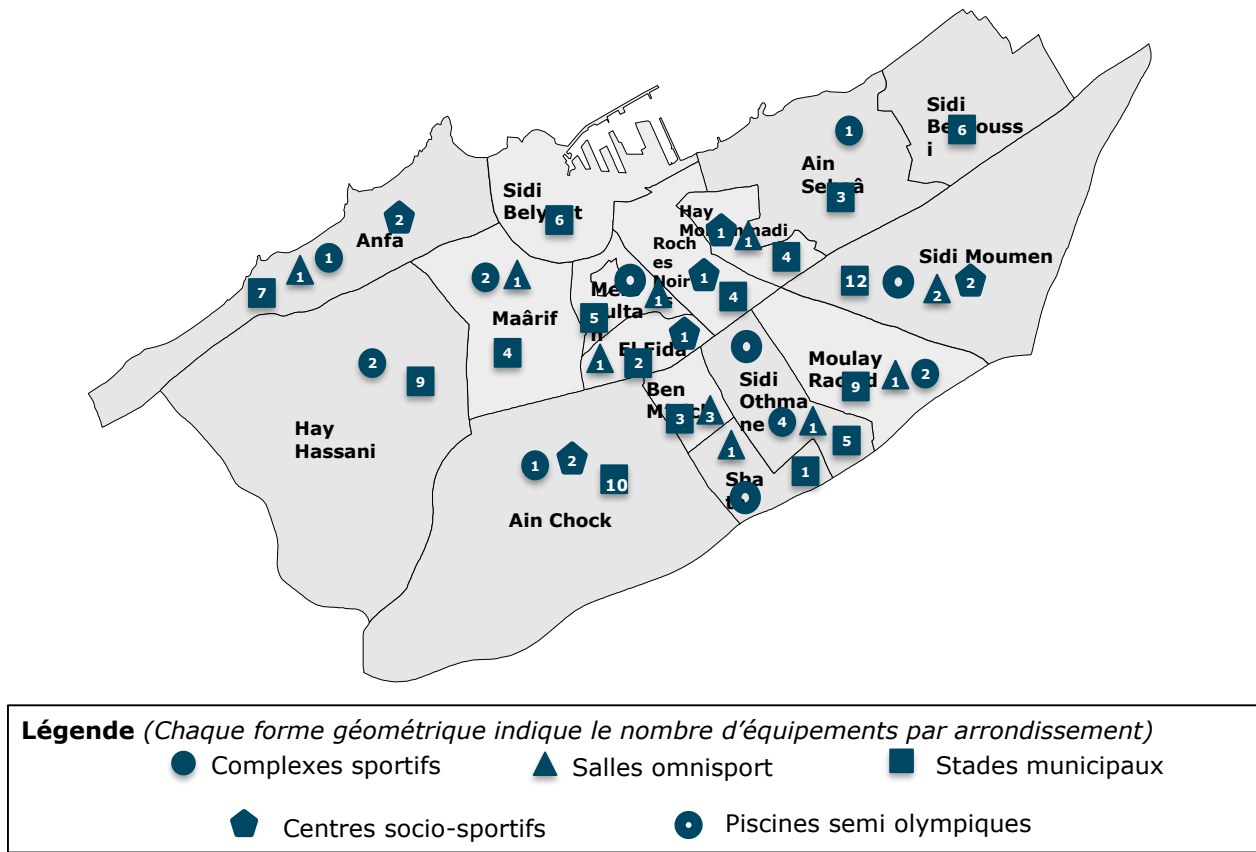
- ▶ Nécessité d'**alignement** avec le nouveau cahier de charges relatif aux maisons de retraite diffusé en 2020 par le ministère en charge
- ▶ Parmi les 8 projets de maisons de retraite programmés dans l'ancien PAC, seulement **1** est en cours de création

Centres sociaux d'accueil

- ▶ Existence de **catégories non couvertes** (ex. Toxicomanes)
- ▶ Ressources humaines **non adaptées** à la nature des tâches quotidiennes et aux besoins des résidents
- ▶ Une **étude** est **en cours**, menée par la direction des affaires sociales, afin de recenser les pensionnaires et leurs besoins

La rareté et la cherté du foncier, couplé à l’absence ou l’insuffisance des budgets de fonctionnement font que Casablanca reste sous-équipée tant en équipements sportifs de proximité qu’en grands complexes sportifs selon les indicateurs de référence

Répartition des équipements sportifs

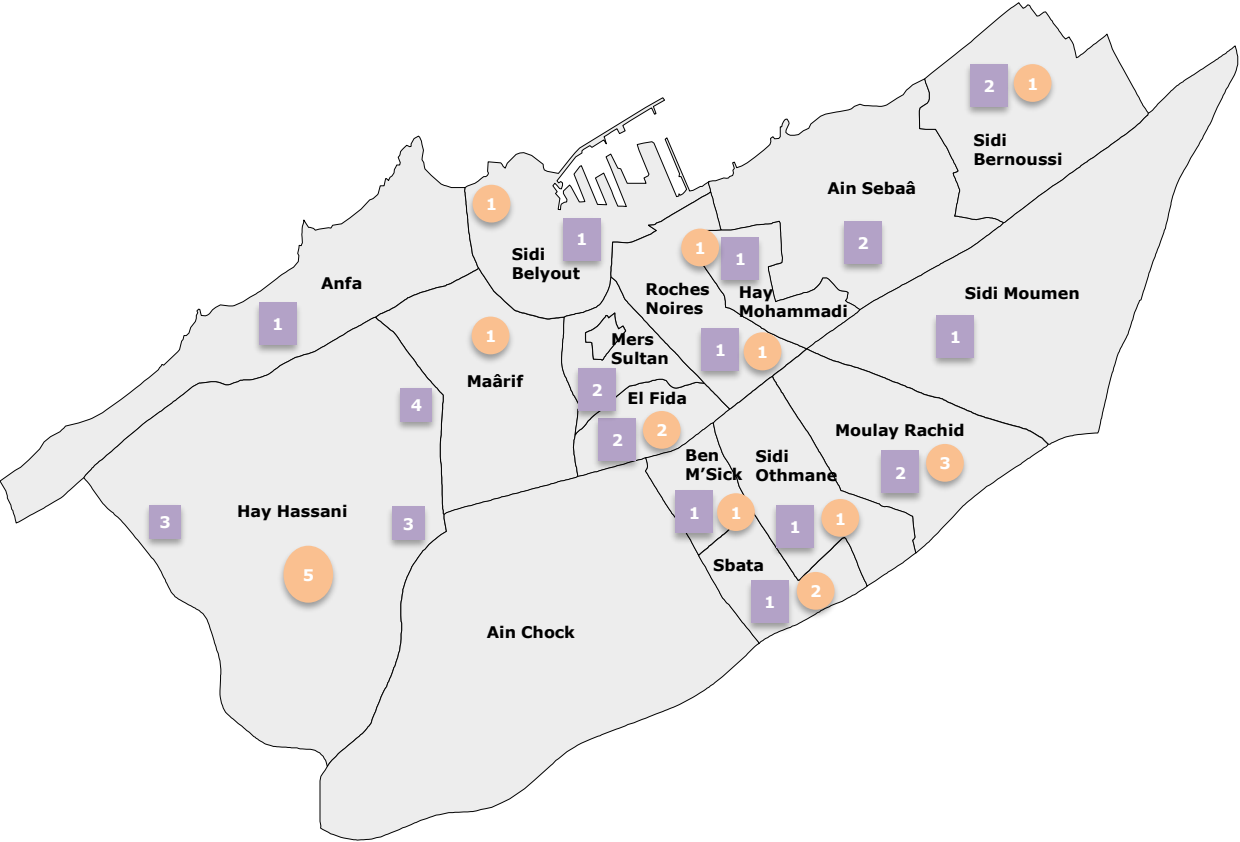


Constats

- ▶ L'offre globale constitué de 129 équipements sportifs, peut paraître non négligeable, mais elle ne couvre pas l'ensemble du territoire et ne satisfait la totalité des besoins de la population.
- ▶ Le besoin total est important, mais il apparait plus dans les nouveaux quartiers périphériques et les nouvelles zones urbanisées. La politique des terrains de sport de proximité a permis de satisfaire la demande dans certains quartiers populaires et de combler une partie du déficit qui reste toujours présent.
- ▶ Les modes de gestion de ces équipements sportifs nécessitent une réflexion et des décisions à prendre dans le but de l'optimisation.
- ▶ Les arrondissements les mieux dotés sont par ordre décroissant : Sidi Moumen, Ain Chock, Sidi Othmane, Hay Hassani, Moulay Rachid et Anfa. Mais c'est aussi les mêmes arrondissements qui ont les besoins les plus importants en termes d'équipements sportifs vue l'importance de leur population.
- ▶ Le besoin reste important d'autant plus que le taux de réalisation des équipements sportifs prévus dans les plans d'aménagements de Casablanca est de 26% (18 équipements sur 68 prévus jusqu'en 2021).

L'absence d'outil de gestion digitale des bibliothèques ainsi que la non-conformité des crèches publiques aux normes de l'UNICEF freinent le développement des infrastructures éducatives gérées par la commune

Répartition des centres éducatifs à Casablanca



Légende (Chaque forme géométrique indique le nombre d'équipements par arrondissement)

Constats

Bibliothèques

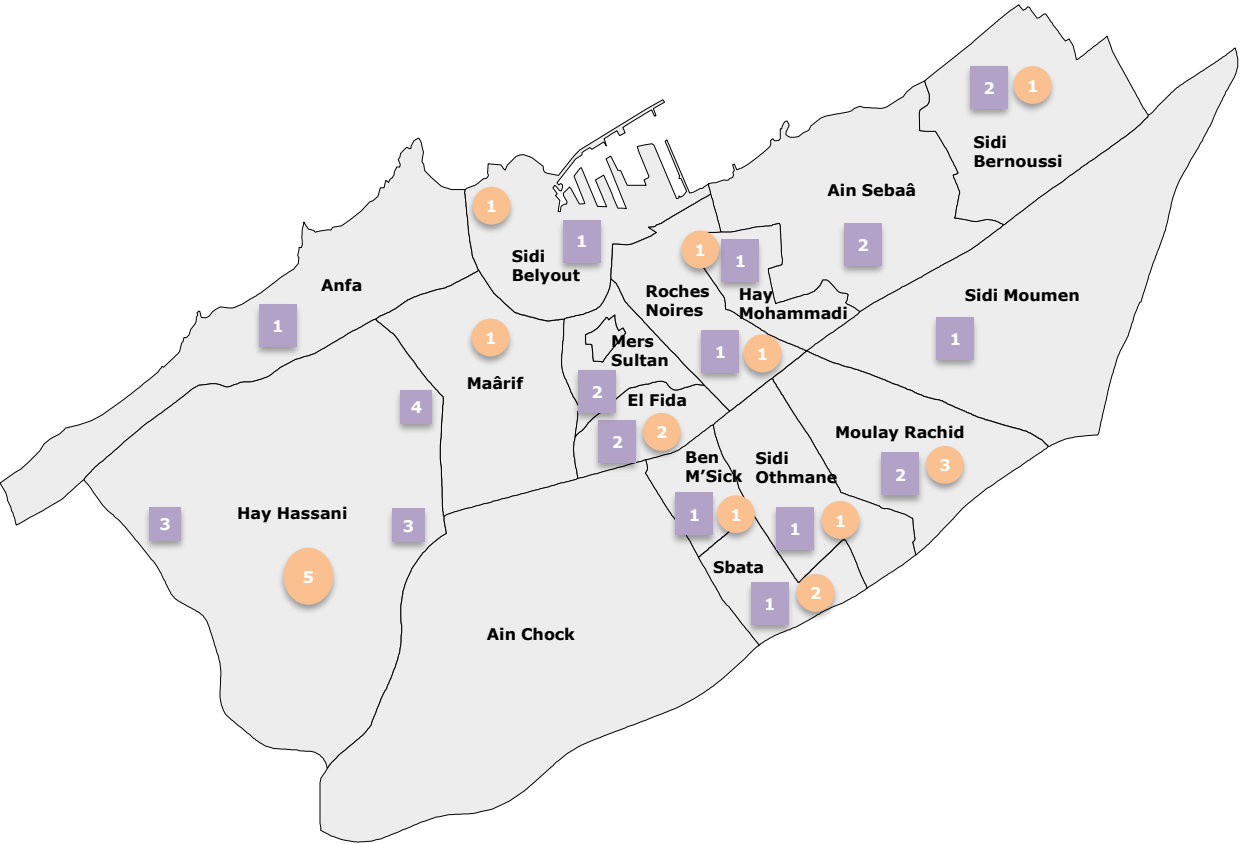
- ▶ Absence de **système de gestion informatique**
- ▶ **4 projets** prévus par l'ancien PAC, lancés mais **retardés** par le Covid-19
- ▶ **Potentialité** de créer des **bibliothèques numériques** afin de palier aux besoins de la population

Crèches et garderies

- ▶ **Hausse de fréquentation** des crèches publiques liée à crise financière engendrée par le Covid-19
- ▶ **Risque** lié à la gestion des **autorisation** et émergence des **crèches illégales**
- ▶ Nécessité de se plier au nouveau cahier de charges de l'UNICEF

L'absence d'outil de gestion digitale des bibliothèques ainsi que la non-conformité des crèches publiques aux normes de l'UNICEF freinent le développement des infrastructures éducatives gérées par la commune

Répartition des centres éducatifs à Casablanca



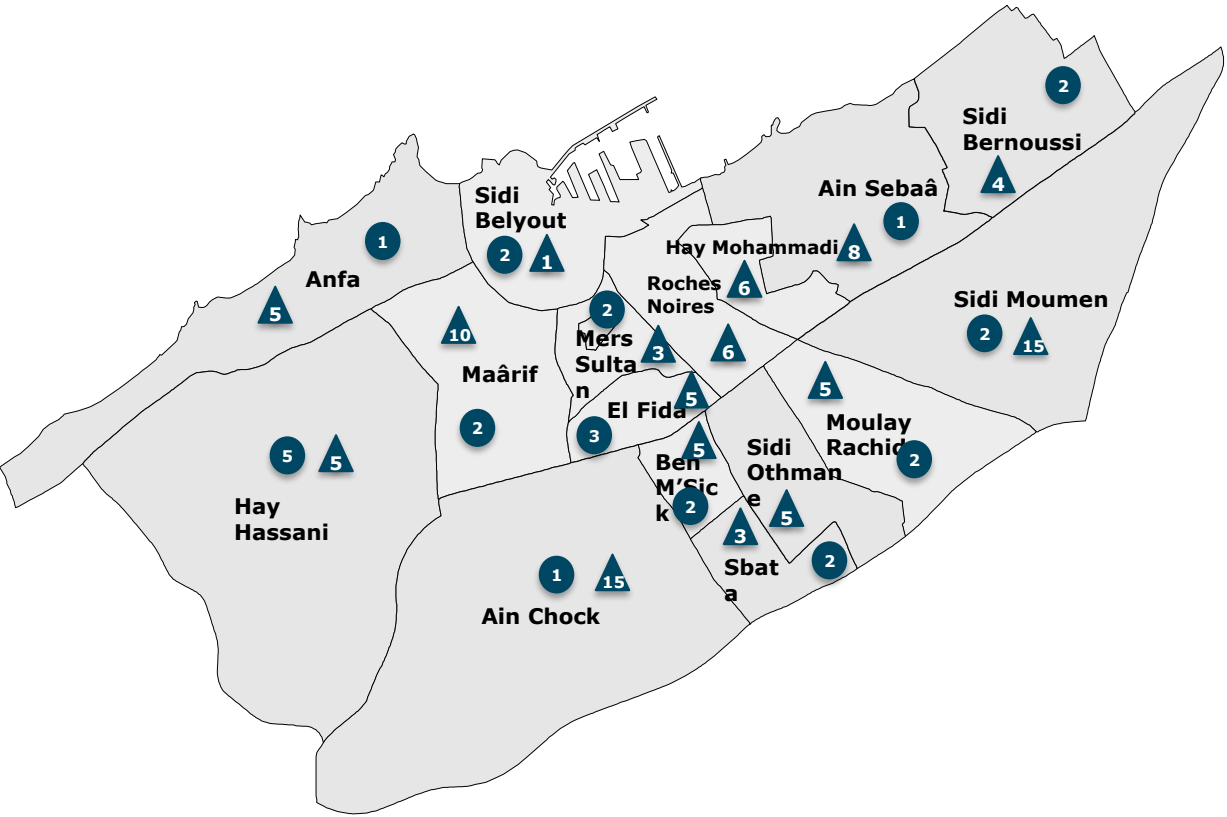
Légende (Chaque forme géométrique indique le nombre d'équipements par arrondissement)

Constats

- Bibliothèques**
 - ▶ Absence de **système de gestion informatique**
 - ▶ **4 projets** prévus par l'ancien PAC, lancés mais **retardés** par le Covid-19
 - ▶ **Potentialité** de créer des **bibliothèques numériques** afin de palier aux besoins de la population
- Crèches et garderies**
 - ▶ **Hausse de fréquentation** des crèches publiques liée à crise financière engendrée par le Covid-19
 - ▶ **Risque** lié à la gestion des **autorisation** et émergence des **crèches illégales**
 - ▶ Nécessité de se plier au nouveau cahier de charges de l'UNICEF

Les arrondissements les mieux équipés sont aussi les arrondissements qui présentent les besoins les plus élevés en raison de l'importance de leur population résidente

Répartition des équipements culturels



Légende (Chaque forme géométrique indique le nombre d'équipements par arrondissement)

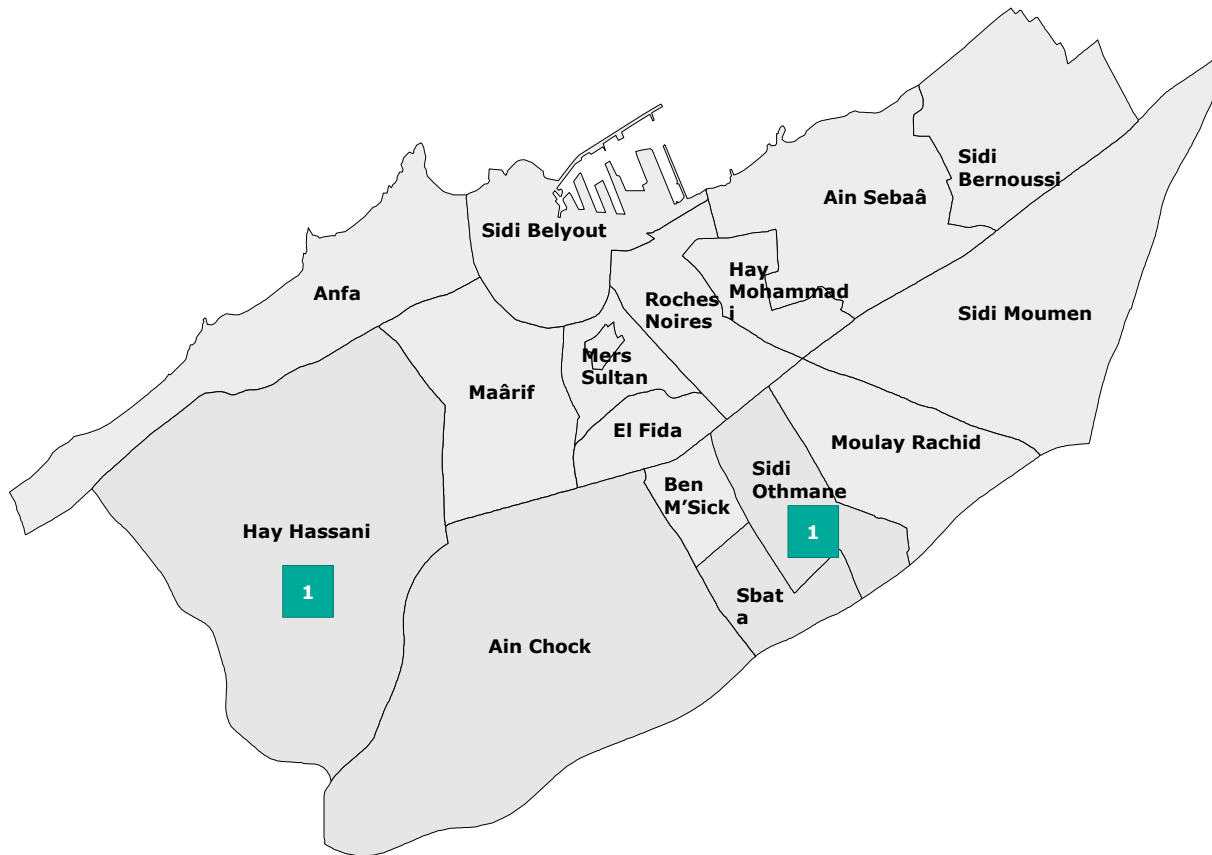
● Maisons de culture ▲ Centres socio-culturels

Constats

- ▶ L'offre en termes d'équipement culturels (de taille intermédiaire) comporte : 126 équipements dont 25 Maisons de culture et 101 Centres socio-culturels.
- ▶ Les arrondissements les mieux équipés en termes d'équipements culturels sont: Sidi Moumen (17 équipements), Ain Chock (16 équipements) et Hay Hassani (10 équipements).
- ▶ Le besoin en équipements culturels de tous les arrondissements est important, mais tenant compte de l'importance de la population, il est plus accentué dans les arrondissements de Sidi Moumen, Ain Chock et Hay Hassani.
- ▶ Ce besoin reste important d'autant plus que le taux de réalisation des équipements socioculturels prévus dans les plans d'aménagements de Casablanca est de 27%. En effet, sur 84 équipements prévus, le nombre des équipements réalisés est de 23 jusqu'en 2021.

Les cimetières de Casablanca souffrent d'une forte saturation, d'un foncier indisponible et d'actes de vandalismes réguliers

Répartition des cimetières à Casablanca*



Constats

Cimetières

- ▶ Les **deux** cimetières **en service** « Al Ghofrane » et « Arrahma » sont presque **saturés** : 10 et 15 ans avant saturation respectivement
- ▶ La **création** de cimetières à Casablanca est **bloquée** par l'indisponibilité du **foncier** : les cimetières nécessitent **+100Ha**, surface **indisponible** au sein des arrondissements de la ville
- ▶ Plusieurs cimetières sont sujets au **vandalisme**, à la **dégradation** et aux actes incivils

*Selon les données disponibles sur le schéma directeur d'aménagement urbain 2021

Source : Schéma Directeur d'Aménagement Urbain – Responsables des cimetières



III

Synthèse du diagnostic par composante

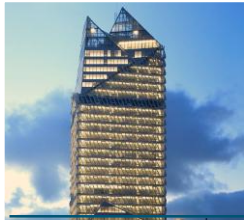
- ▶ Composantes sociales, culturelles et sportives
- ▶ Composantes économiques
- ▶ Equipements structurants
- ▶ Infrastructures de base
- ▶ Mobilité & transport
- ▶ Environnement
- ▶ Composantes transverses

Capitale économique du Maroc, Casablanca est la ville des affaires par excellence, lieu de passage obligé pour tout le Maroc



► Commerce

- › Grandes surfaces commerciales de distribution
- › **Derb ghallef et Derb Omar**
- › **Korea**
- › **Malls**
- › **Enseignes étrangères**



► Secteur financier:

Secteur solide accompagnant la croissance des activités économiques de la région, avec une longueur d'avance nationale:

- › **Modernité et performance** du système bancaire
- › **Réseau international** des principales banques et assurances
- › **Développement** de casa finance city comme plateforme financière au niveau régional



► Industrie (Ain Sebaâ – Hay Mohammadi & Sidi Bernoussi)

- › **100** ans d'existence
- › **1 435** hectares
- › **+ 1100** entreprises
- › **+ 30** branches d'activités
- › **+38 000** emplois directs



► Artisanat de production

- › **Augmentation** des investissements en artisanat
- › **Création** de l'académie des beaux-arts
- › **Création** de l'académie des arts traditionnels
- › **Lancement** de plusieurs entreprises d'artisanat ces dernières années

Capitale économique du Maroc, Casablanca est la ville des affaires par excellence, lieu de passage obligé pour tout le Maroc



► Logistique

- › **1^{ère} plateforme logistique multimodale** (ferroviaire, portuaire, aéroportuaire et autoroutière)
- › **69%** des échanges extérieurs portuaires
- › **80%** du fret aérien total de marchandises



► Secteur informel

- › Le secteur informel **pèse** encore dans le marché du travail et au niveau de certaines **activités productives** de Casablanca.
- › La prolifération des étals **anarchiques** n'a cessé d'**augmenter** avec la crise sanitaire du Covid-19 malgré quelques actions ponctuelles et localisées ayant contribué à l'organisation et à la formalisation du secteur.



► Numérique

- › Casablanca est **l'expérience pilote** de la **politique nationale** ambitieuse pour lutter contre les **disparités d'accès aux technologies informatiques**



► Tourisme

- › **Plages** de la côte atlantique
- › **Sports** nautiques
- › **Événement** culturels et sportifs
- › **Evènements** scientifiques
- › **Evènements** politiques



► Secteur tertiaire

- › Secteur des services en **plein développement**
- › **Banques et services financiers**
- › **Professions libérales**
- › **Laboratoires**
- › **Bureaux d'études**



III

Synthèse du diagnostic par composante

- ▶ Composantes sociales, culturelles et sportives
- ▶ Composantes économiques
- ▶ Equipements structurants
- ▶ Infrastructures de base
- ▶ Mobilité & transport
- ▶ Environnement
- ▶ Composantes transverses

Les grands équipements structurants présentent des potentialités importantes mais sont entravés par la persistance de l'informel, un manque de planification stratégique à terme et des systèmes d'organisation vétustes [1/2]

Marchés de gros



Chiffres clés:

- ▶ 50% du chiffre d'affaires des marchés de gros

- ▶ Dimension des marchés parallèles (65% au niveau National)
- ▶ Niveau des prix déclarés
- ▶ Organisation et contrôle
- ▶ Rôle effacé des mandataires
- ▶ Les intermédiaires faussent le jeu entre l'offre et de la demande

Abattoirs



Chiffres clés :

- ▶ Capacité d'abattage de 45000 t/an

- ▶ Le marché informel satisferait 70% des besoins du Grand Casablanca
- ▶ Existence d'abattoirs clandestins
- ▶ Besoins de lutter contre l'informel

Marchés communaux



Chiffres clés :

- ▶ 70% des marchés ne sont pas autorisés

- ▶ Non-paiement des redevances mensuelles pour la plupart (marchés autorisés), d'où des recettes très faible.
- ▶ Responsabilité des autorités pour les Marchés non autorisés
- ▶ Manque des critères pour créer des marchés
- ▶ Manque de stratégie pour la réorganisation et l'encadrement et la valorisation de ces structures et es recettes

Gare routière



Chiffres clés :

- ▶ 800 autocars par jour
- ▶ Jusqu'à 20 000 voyageurs par jour
- ▶ 32 guichets et 32 quais

- ▶ Oulad Ziane une zone névralgique et un point noir
- ▶ Problèmes d'Insécurité et insalubrité (des voyageurs et des locaux)
- ▶ Problèmes due à la circulation des autocars (Congestion et nuisance environnementaux)
- ▶ Autres problèmes socioéconomiques (Les 700 intermédiaires , les squatteurs subsahariens, enfants de rue...etc)

Les grands équipements structurants présentent des potentialités importantes mais sont entravés par la persistance de l'informel, un manque de planification stratégique à terme et des systèmes d'organisation vétustes [2/2]

Halle aux grains



Chiffres clés:

- ▶ 400 personnes employées

- ▶ Conditions déplorables de la Halle et locaux insalubres
- ▶ Congestion et stationnement difficiles à cause de la Halle
- ▶ Projet de déplacement à accélérer
- ▶ Aspect social (des femmes qui y travaillent) à prendre en considération lors du déplacement

Port



Chiffres clés :

- ▶ 30.34 Millions de tonnes comme trafic
- ▶ 65% du trafic Conteneurs domestique

- ▶ Port peu productif dans le trafic des conteneurs (sa part de trafic total est passée de 25% en 2010 à 17.6% en 2020)
- ▶ Faible capacité d'espace de stockage à l'intérieur du port Retard sur la réalisation de la route maritime (surcharge de poids lourds et difficulté d'accès au port)
- ▶ Besoins d'accompagner les projets du Port (Nouveau port de pêche et nouveau terminal des croisières)

Marché de gros de poisson



Chiffres clés :

- ▶ 170 000 tonnes / an
- ▶ Superficie de 4.5 ha

- ▶ Etroitesse du marché et mauvaises conditions de vente du poisson
- ▶ Hausse du prix de la glace
- ▶ Insécurité
- ▶ Existence d'un nombre important d'intermédiaires (qui créent une rareté des produits)

Gares ferroviaires



Chiffres clés :

- ▶ 7 gares
- ▶ 3.29 millions de voyageurs au titre du premier semestre de 2022

- ▶ Manque d'une gare ferroviaire de marchandises
- ▶ Certaines gares sont peu ou mal connectées au transport public urbain
- ▶ L'intermodalité est mal encouragée dans les déplacements
- ▶ Manque d'une stratégie de valorisation du quartier de la Gare LGV-Casa-Voyageurs



III

Synthèse du diagnostic par composante

- ▶ Composantes sociales, culturelles et sportives
- ▶ Composantes économiques
- ▶ Equipements structurants
- ▶ **Infrastructures de base**
 - Alimentation en eau potable et Assainissement
 - Réseau d'électricité et Eclairage public
- ▶ Mobilité & transport
- ▶ Environnement
- ▶ Composantes transverses

Les infrastructures de base ont bénéficié d'investissement importants mais nécessitent des efforts pour positionner Casablanca au niveau des grandes métropoles internationales (1/2)



Alimentation en eau potable

Consommation et raccordement

- ▶ 220 millions de m³/an (500.000 à 730.000 m³)
- ▶ 93,5% du raccordement au réseau d'eau potable

Besoin en termes d'infrastructures

- Exemple:
- ▶ Le projet pour l'alimentation gravitaire de la zone haute d'Ain chock
 - ▶ Besoins de 1.4 milliard de dirhams entre 2022 et 2027

Autres projets de grande envergure

- ▶ Le projet de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable de la zone sud du grand Casablanca à partir des trois adductions Bouregreg
- ▶ La station de dessalement de l'eau de mer est un projet structurant pour la ressource hydrique



Assainissement des eaux pluviales

Constat

- ▶ Besoin de renforcement des réseaux pour dépasser les problèmes des inondations

Stratégie

- ▶ Solution mixte qui consiste pour tout ce qui est front de mer de passer par "Tout tuyau" avec exutoire direct vers l'océan
- ▶ A l'intérieur des terres, on propose des bassins d'orage et des conduites vers les réseaux existants

Contraintes

- ▶ Problème de financement
- ▶ Problème du modèle de gouvernance actuelle en matière de gestion des EP
- ▶ Absence des solutions alternatives de gestion des eaux pluviales
- ▶ Problème de coordination pour intégrer les règles de la gestion des eaux pluviales dans les documents d'urbanisme



Assainissement des eaux usées

Etat du patrimoine

- ▶ 96.2% des Ménages urbains sont raccordés au réseau public d'assainissement

Difficultés et besoins

- ▶ Le schéma directeur d'assainissement des eaux usées propose trois systèmes distincts :
 - > Le Système antipollution de littoral Ouest (SAP Ouest)
 - > Le système antipollution Est (SAP Est)
 - > La création de stations d'épuration locales pour les zones périphériques éloignés



III

Synthèse du diagnostic par composante

- ▶ Composantes sociales, culturelles et sportives
- ▶ Composantes économiques
- ▶ Equipements structurants
- ▶ **Infrastructures de base**
 - Alimentation en eau potable et Assainissement
 - Réseau d'électricité et Eclairage public
- ▶ Mobilité & transport
- ▶ Environnement
- ▶ Composantes transverses

Les infrastructures de base ont bénéficié d'investissement importants mais nécessitent des efforts pour positionner Casablanca au niveau des grandes métropoles internationales (2/2)



Distribution d'électricité

Raccordement et consommation

- ▶ Raccordement au réseau d'électricité non généralisé à l'ensemble de la préfecture (96,9%)
- ▶ 3,675 millions de KWh comme consommation à la préfecture de Casablanca pour un nombre d'abonnés de 965.784 (en 2016)

Contraintes

- ▶ Apparition de certaines contraintes nécessitant du renforcement, du renouvellement et de nouveaux investissements:
 - > L'état de certains postes source est dégradé
 - > la Puissance appelée est supérieure à Puissance garantie

Risques

- ▶ Risques de sécurité et augmentation des durées des coupures
- ▶ Dégradation du rendement électrique
- ▶ Difficultés d'alimentation des nouvelles zones d'extension sans investissements importants



Eclairage public

Etat du patrimoine

- ▶ L'âge moyen des luminaires est de 15 ans, tandis que l'âge moyen des supports est de 19 ans

Difficultés et besoins

- ▶ L'éclairage public est très différent entre les arrondissements
- ▶ Types des sources consommatrices d'énergie d'où une marge importante d'économie
- ▶ Manque de coordination avec les intervenants (comme le délégataire)
- ▶ Besoin d'adopter le Schéma Directeur d'Aménagement Lumière



III

Synthèse du diagnostic par composante

- ▶ Composantes sociales, culturelles et sportives
- ▶ Composantes économiques
- ▶ Equipements structurants
- ▶ Infrastructures de base
- ▶ Mobilité & transport
- ▶ Environnement
- ▶ Composantes transverses

Le faible maillage du réseau de transport public incite le citoyen à utiliser son propre véhicule, intensifiant ainsi les problématiques de circulation



Déplacement et circulation

2,8

Déplacements par personne et par jour

113

Véhicules pour 1.000 habitants

- ▶ Augmentation constante de la demande en déplacement
- ▶ Réduction de la capacité sur voie à cause de la mise en place des modes TCSP (transport en commun sur site propre)



Transport collectif

13%

Part modale de transport en commun

10K

Passagers utilisant les autobus/jour en moyenne

200k

Passagers utilisant le tramway/jour

- ▶ Absence d'interopérabilité et d'intermodalité entre moyens de transport collectif
- ▶ Absence de mesures de priorisation des bus



Poids Lourds

231 K

Points de vente à Casablanca

25%

Part du transport de marchandise dans le trafic global à Casablanca

- ▶ Phénomène de stationnement des poids lourds peu maîtrisé
- ▶ Circulation dense du transport des marchandises dans certains secteurs



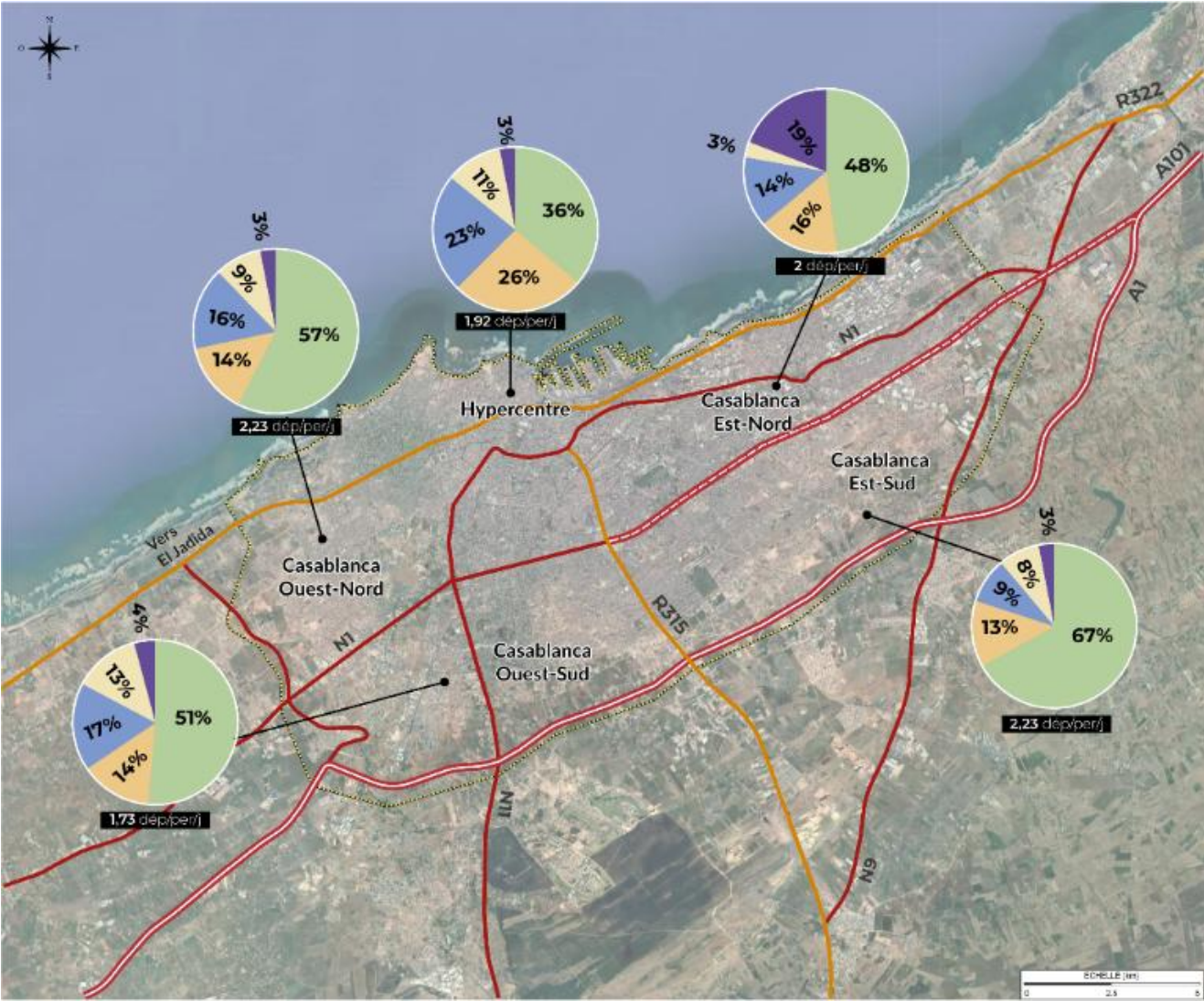
Stationnement

4,1

Taux de rotation des véhicules/jour/place

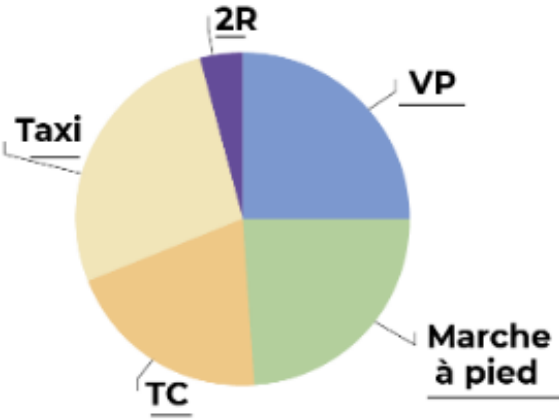
- ▶ Sous-utilisation des parkings en ouvrage
- ▶ Mauvaise gestion des places de stationnement et manque de ciblage des usagers

La part modale de transport en commun reste en effet faible en comparaison avec les grandes agglomérations européennes, ce qui conduit à une forte utilisation du transport individuel (VP, 2R) et semi-collectif (Taxis)



Légende :

- limite communale
- Route nationale
- Route régionale
- Réseau autoroutière
- Autoroute urbaine





III

Synthèse du diagnostic par composante

- ▶ Composantes sociales, culturelles et sportives
- ▶ Composantes économiques
- ▶ Equipements structurants
- ▶ Infrastructures de base
- ▶ Mobilité & transport
- ▶ **Environnement**
 - > Gestion des déchets et de la décharge
 - > Gestion des espaces verts
 - > Hygiène et salubrité
 - > Protection de l'environnement
- ▶ Composantes transverses

Malgré les efforts fournis et le coût élevé annuellement dépensé, des efforts restent à faire pour l'amélioration des contrats des DMA*

Les déchets ménagers et assimilés

- ▶ **4.000** tonnes/jour
- ▶ **6.000** agents de nettoyage
- ▶ **Dizaines de points noirs** d'insalubrité
- ▶ Les gros producteurs n'ont pas leurs contrats privés
- ▶ **60%** du nettoyage se fait la nuit
- ▶ L'utilisation des bacs polyéthylène (faible durée de vie)
- ▶ Non régularité **des paiements des délégataires**
- ▶ Le problème des **chiffonniers**
- ▶ Le comportement incivique des **citoyens**

Les déchets verts

- ▶ **40 à 70** tonnes, ce qui représente entre **1 à 2%**
- ▶ L'**irrégularité** de la production des déchets verts

Déchets encombrants

- ▶ La collecte est assurée par les sociétés délégataire
- ▶ Les **chiffonniers**, en général, récupèrent ce genre de déchets

Nettoieement des voies et places publiques

Mission :

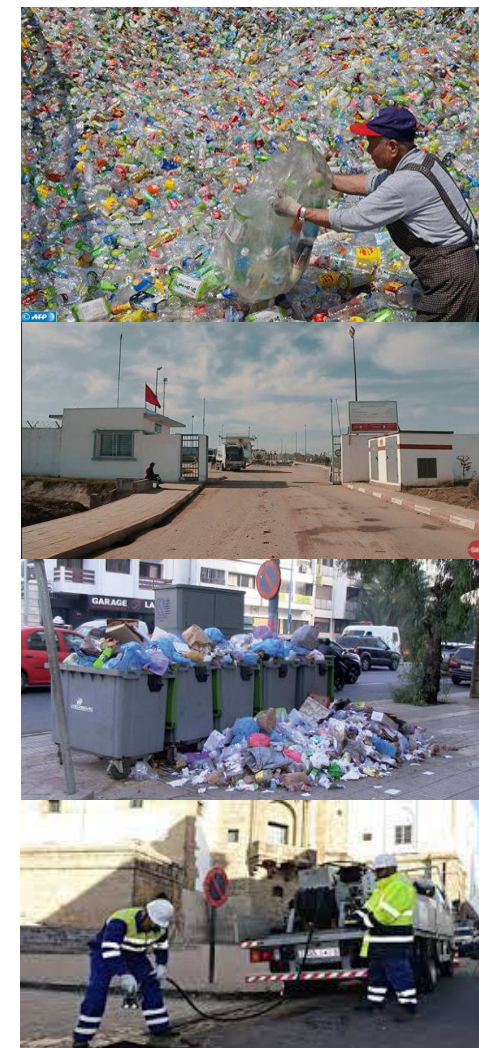
- ▶ Rentre dans le cadre du contrat
- ▶ Concerne la chaussée, les voies piétonnes, les places publiques, etc
- ▶ La fréquence est régulière dans certaines zones, et occasionnelle dans d'autres

Difficulté :

- ▶ Le stationnement qui empêche de nettoyer les abords des trottoirs
- ▶ Nécessite des infrastructures propices (carrelage aplati par exemple)

Résultats :

- ▶ Insatisfaction sur certains points noirs
- ▶ Le nettoyage se fait le plus souvent le jour au lieu de la nuit comme c'est prévu dans le contrat de la Gestion déléguée



*Déchets ménagers et assimilés

En attendant la réalisation du Centre de Traitement, de Valorisation et d'Enfouissement (CTVE) des déchets ménagers, la commune de Casablanca a aménagé la décharge contrôlée sur une surface de 35 ha

Gestion de la décharge

Le retard de paiement de la société exploitante. Dans certains cas ce retard a dépassé 12 mois. Ce retard de paiement n'aide pas à installer un climat de confiance et crée un déséquilibre sur toute la chaîne, surtout du côté de l'exploitant.

Le bassin de Lixiviat temporaire (prévu pour quelques) va durer plus que 3 ans au final. En effet, pour remédier à la sous-capacité du bassin de la décharge contrôlée, on utilise le pompage et la réinfiltration, en attendant la réalisation de la nouvelle station de traitement de Lixiviat (qui a tardé à venir)

La société exploitante actuellement, qui était aussi l'exploitant de l'ancienne décharge a un contrat « Travaux ». Cette situation peut durer 3 ans, le temps de lancer un appel d'offre international pour la gestion de la nouvelle décharge. En plus les sociétés qui font la gestion des décharges, considère que les contrats sont non équilibrés.

Puisque que la situation transitoire actuelle n'est plus tenable, il y a la Nécessité d'accélérer les démarches pour:

- ▶ La réalisation de la nouvelle décharge et le CTVE
- ▶ La reconversion de l'ancienne décharge
- ▶ La réalisation de la station du traitement de Lixiviat



III

Synthèse du diagnostic par composante

- ▶ Composantes sociales, culturelles et sportives
- ▶ Composantes économiques
- ▶ Equipements structurants
- ▶ Infrastructures de base
- ▶ Mobilité & transport
- ▶ **Environnement**
 - > Gestion des déchets et de la décharge
 - > Gestion des espaces verts
 - > Hygiène et salubrité
 - > Protection de l'environnement
- ▶ Composantes transverses

Malgré les efforts de la commune pour remettre à niveau les anciens parcs historiques de la ville, et la création de nouveaux espaces verts l'offre reste modeste et le déficit semble insurmontable

Gestion non durable

- La **non-réutilisation** des eaux usées traitées pour l'arrosage
- Le **choix non adéquat** de certaines plantes
- La **non-adoption** de l'arrosage raisonné et l'arrosage automatique
- Le **non-recours** à des pratiques alternatives pour réduire les volumes d'eaux d'arrosage comme le paillage



Ambiguïté des choix

- La mise sur la **quantité** au lieu de la **qualité** pour certains projets (**aménager** 16 jardins, un par arrondissement et ne pas **inclure** l'éclairage public dans le marché pour raison de non-suffisance de budget)



Manque de coordination

- La **non-concertation** avec les différents acteurs lors des phases de réaménagement et de réhabilitation pour les anciens projets
- La **non-concertation** avec les différents acteurs lors des phases d'aménagement et de construction pour les nouveaux projets



Déficit très lourd

- Avec seulement près **400 hectares** d'espaces verts à Casablanca, donc autour de **1m2/hab**, c'est **10** fois moins que ce que recommande l'OMS et **20** fois moins que Rabat (+ plus de **20m2/hab** : 1300 hectare pour 600000 habitants)
- Le déficit enregistré semble **très lourd** à surmonter sans une pure volonté de l'ensemble des acteurs





III

Synthèse du diagnostic par composante

- ▶ Composantes sociales, culturelles et sportives
- ▶ Composantes économiques
- ▶ Equipements structurants
- ▶ Infrastructures de base
- ▶ Mobilité & transport
- ▶ **Environnement**
 - > Gestion des déchets et de la décharge
 - > Gestion des espaces verts
 - > Hygiène et salubrité
 - > Protection de l'environnement
- ▶ Composantes transverses

Hygiène et salubrité: Une stratégie reste à adopter et des investissements restent à réaliser



Moyens et ressources de Casa Baia



Ressources humaines

- ▶ **+100** opérateurs
- ▶ Staff **technique et administratif**
- ▶ **Médecin** encadrant



Moyens techniques

- ▶ **10 pulvérisateurs** robotisés
- ▶ **10 fourgons** équipés de cages
- ▶ Divers **équipements** et petits **matériels** pour la lutte contre les nuisibles



III

Synthèse du diagnostic par composante

- ▶ Composantes sociales, culturelles et sportives
- ▶ Composantes économiques
- ▶ Equipements structurants
- ▶ Infrastructures de base
- ▶ Mobilité & transport
- ▶ **Environnement**
 - > Gestion des déchets et de la décharge
 - > Gestion des espaces verts
 - > Hygiène et salubrité
 - > Protection de l'environnement
- ▶ Composantes transverses

Pour protéger et pérenniser son environnement, le Maroc s'est doté au fil des années d'un arsenal juridique exhaustif

Le cadre réglementaire régissant la protection de l'environnement, de l'hygiène et de la salubrité



Lois diverses

- ▶ **Loi 22-07** relative aux aires protégées
- ▶ **Loi 29-05** sur les espèces menacées, fragiles et vulnérables (loi CITES) Q1
- ▶ **Loi n°13-03** relative à la lutte contre la pollution de l'air
- ▶ Stratégie Nationale de Développement Durable 2030 (**SNDD**)



Loi Cadre 99-12 – CNEDD*

- ▶ **Article 14** : Dans un délai d'un an , à compter de la publication de la présente loi-cadre, le Gouvernement adopte la SNDD 2030
- ▶ **Article 12** : Les secteurs relatifs entre autres, à l'eau et à la gestion des déchets sont d'une haute potentialité de durabilité
- ▶ **Article 10** : Le développement durable représente une valeur fondamentale que toutes les composantes de la société sont appelées à intégrer dans leurs activités

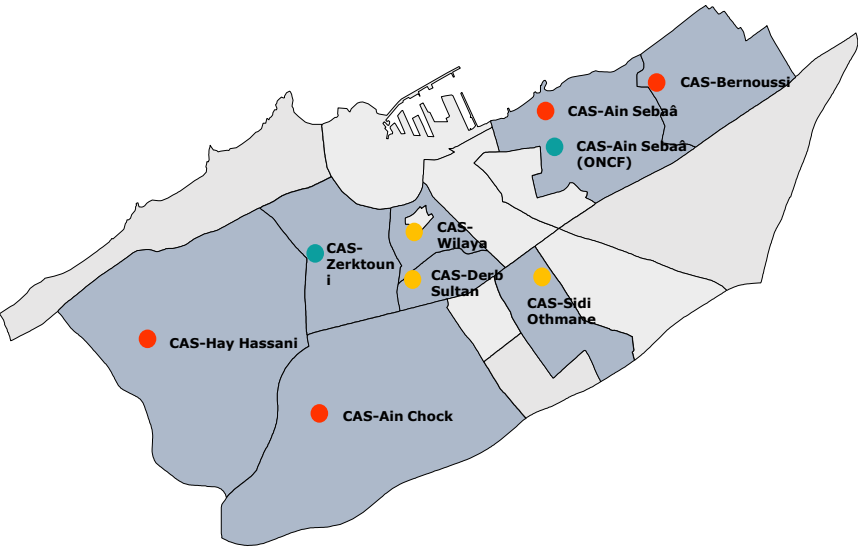


Nouvelle constitution de 2011

- ▶ **Article 35** : L'État œuvre à la réalisation d'un développement humain et durable
- ▶ **Article 152** : Elargissement du domaine de compétences du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE)
- ▶ **Article 31** : Le développement durable est un droit de tous les citoyens

L'Indice de la qualité de l'air à Casablanca est difficilement mesurable en raison de l'insuffisance et de la vétusté des stations de surveillance dédiées

Infrastructures de surveillance de la qualité de l'air



Légende - Etat des stations de surveillance

● En arrêt

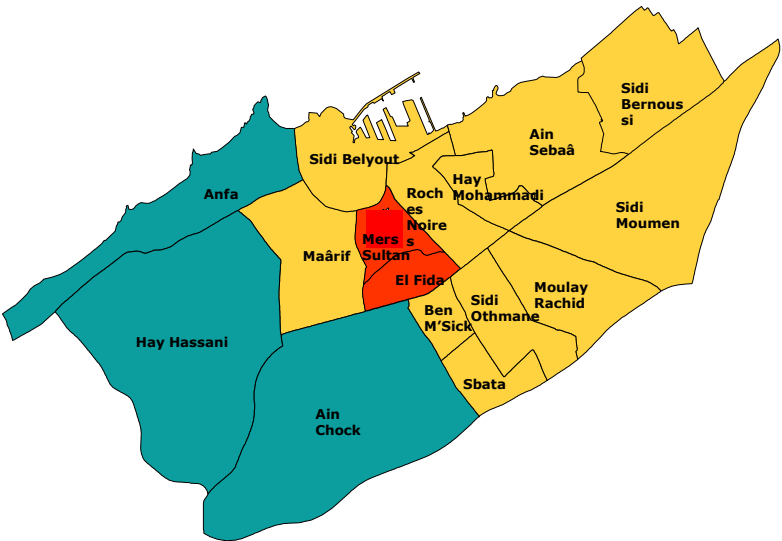
● Dégradation avancée

● Partiellement opérationnelle

- ▶ Plusieurs des stations de surveillance connaissent des dysfonctionnements pour des raisons d'âge ou de problèmes de maintenance, ne permettant pas de mesurer avec exactitude l'indice de la qualité de l'air (IQA) conformément aux conditions et modalités de calcul définies par l'arrêté n° 1653-14
- ▶ L'Indice de la qualité de l'air à Casablanca est difficilement calculable en raison de l'insuffisance des stations de surveillance et de l'état de vétusté des 09 stations existantes

Source : 1) SNDD 2) ETUDE RELATIVE A LA SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR de la région Casa-Settat

Indice de la qualité de l'air à Casablanca



Légende - Indice de la qualité de l'air

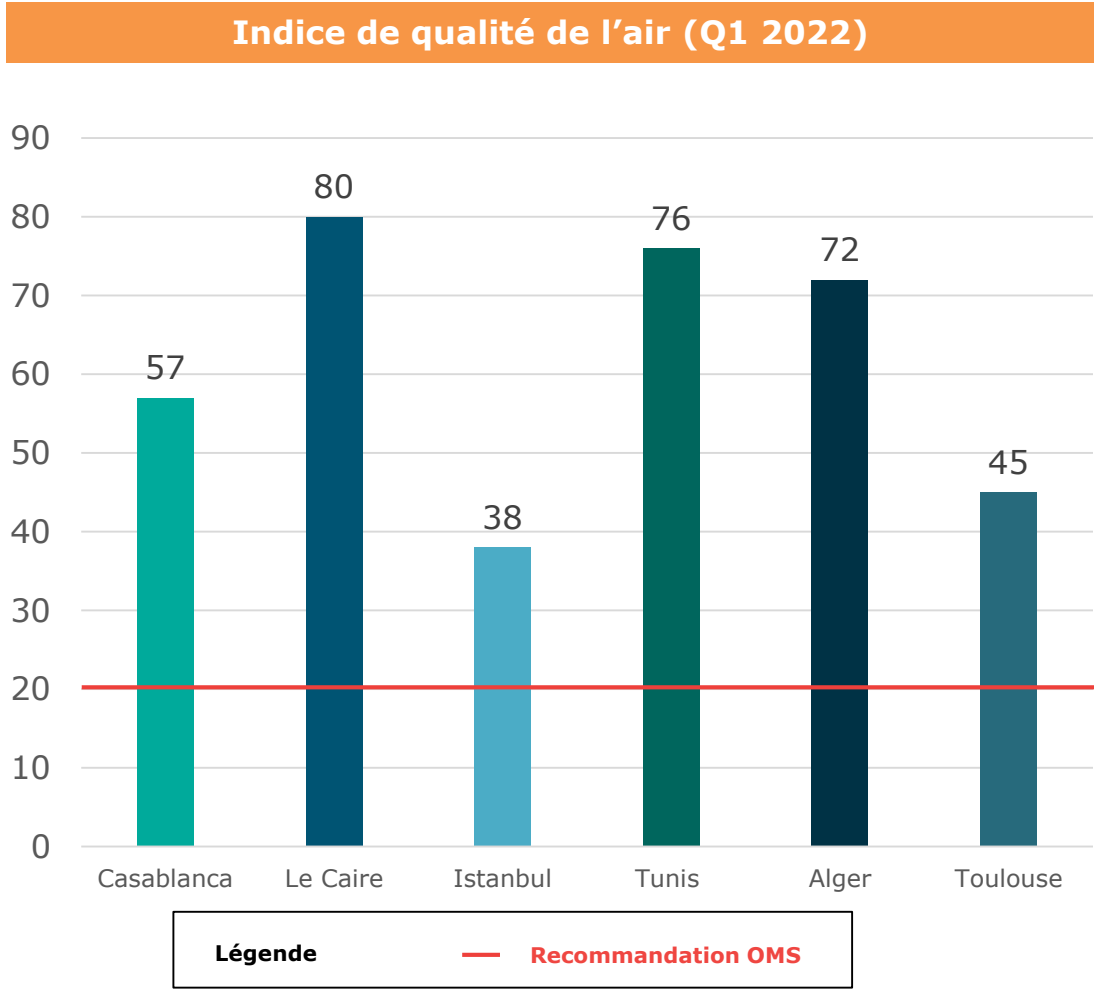
■ <-1

■ [-1; 1]

■ >1

- ▶ L'étude sur la qualité de l'air de la ville de Casablanca, réalisée par des chercheurs de l'Université Mohammed VI Polytechnique, a conclu aux résultats suivants :
- ▶ Seuls 3 arrondissements ont une bonne qualité atmosphérique, à savoir : ANFA, AÏN CHOCK et HAY HASSANI

Un benchmark de la qualité de l'air des métropoles économiques à l'image de la ville de Casablanca permet de situer cette dernière devant des villes comme le Caire, Tunis, et Alger



Observations sur la pollution de l'air de Casablanca

- ▶ La **concentration des polluants** à Casablanca est actuellement **3 fois supérieure à la valeur de référence préconisé par l'OMS** pour la qualité de l'air
- ▶ les principaux polluants de la ville sont les particules PM2,5 constituées d'un mélange de différents composés chimiques et qui peut potentiellement provoquer **des problèmes de santé pour la population dont des maladies chroniques.**
- ▶ L'indice de la qualité d'air de la ville de Casablanca est de:
 - > 40 % meilleur que celui du Caire
 - > 33% par rapport à celui de Tunis
 - > 26 % par rapport à celui de Alger



III

Synthèse du diagnostic par composante

- ▶ Composantes sociales, culturelles et sportives
- ▶ Composantes économiques
- ▶ Equipements structurants
- ▶ Infrastructures de base
- ▶ Mobilité & transport
- ▶ Environnement
- ▶ **Composantes transverses**
 - > Métropolisation, Coopération et relations internationales
 - > Développement durable
 - > Approche genre
 - > Digitalisation
 - > Gouvernance

Casablanca jouit de plusieurs atouts et d'une identité forte pour devenir une métropole régionale majeure

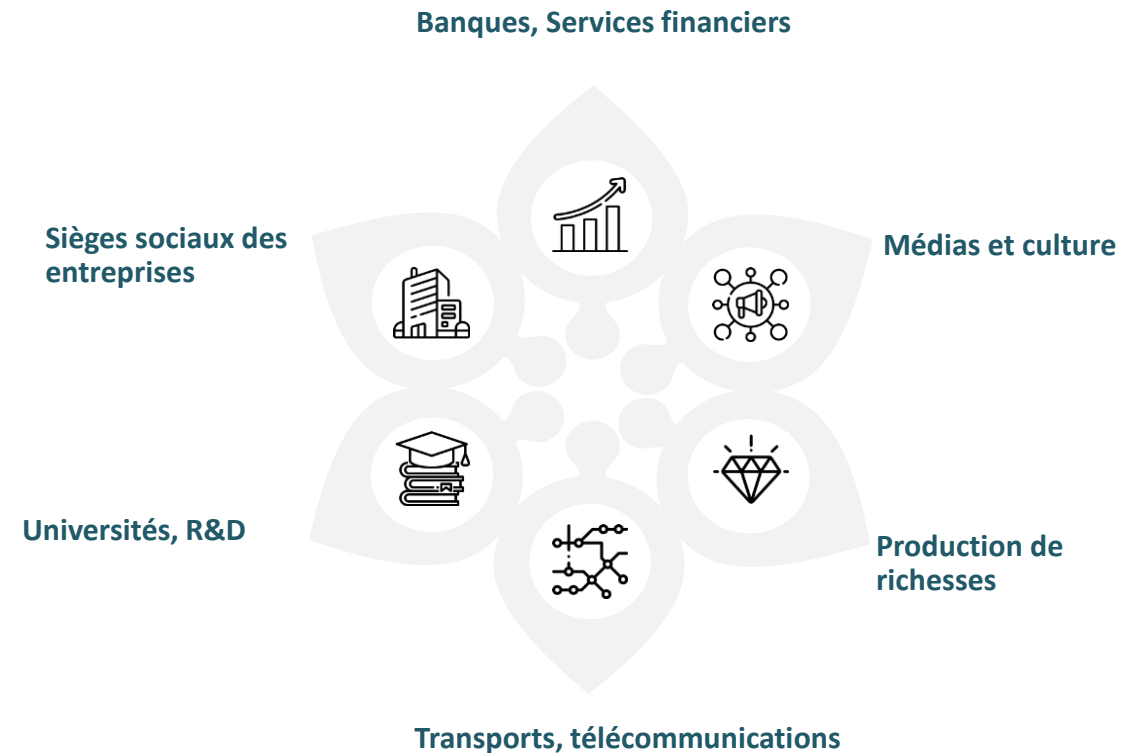
Atouts de Casablanca en sa qualité de métropole

- ▶ La métropole casablancaise qui s'est développée rapidement à travers des extensions difficilement maîtrisables, est un modèle illustrant parfaitement le processus d'une métropolisation littorale et continentale
- ▶ Casablanca est appelée à faire face aux enjeux du développement urbain, de la modernité et de la compétitivité territoriale, et aux défis de la mondialisation, de la concurrence internationale, de la crise énergétique et des effets des changements climatiques
- ▶ Casablanca possède tous les atouts pour s'imposer comme une grande métropole internationale, africaine et méditerranéenne en développant davantage d'activités métropolitaines à forte valeur ajoutée

Freins à la métropolisation

- ▶ Absence d'une instance de gouvernance métropolitaine
- ▶ Faible convergence des politiques publiques et des stratégies sectorielles
- ▶ Faiblesse des activités à forte valeur ajoutée
- ▶ Poids du secteur informel
- ▶ Forte ségrégation socio-spatiale : Indiscutablement, La Métropole casablancaise fait partie des agglomérations urbaines les mieux desservies et équipées

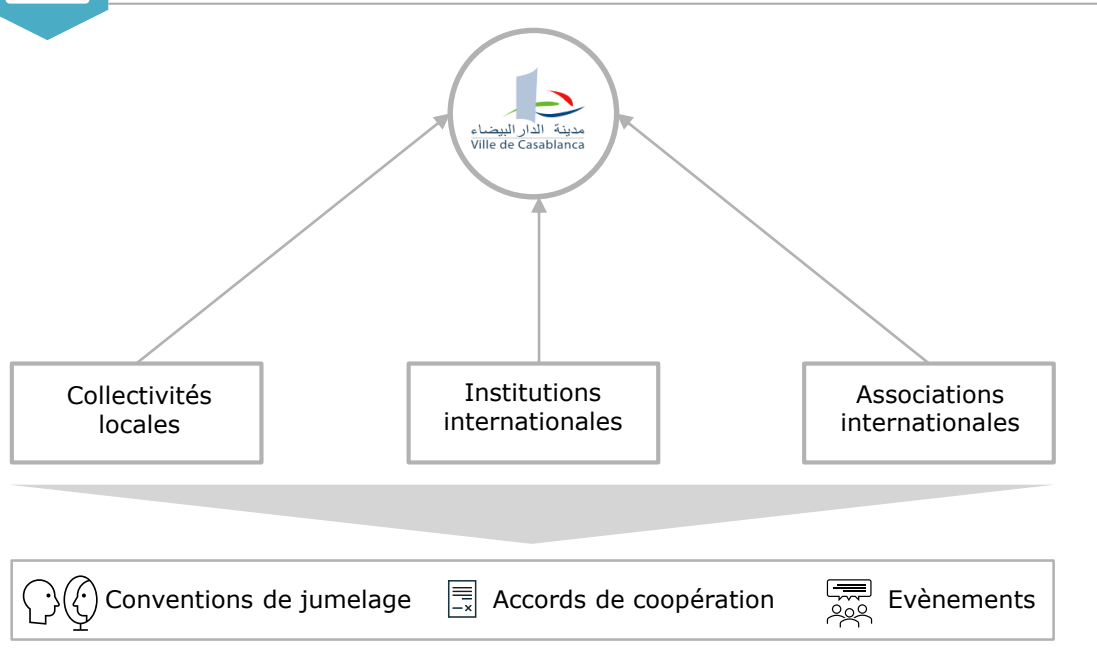
Fonctions métropolitaines



La coopération et les relations internationales représentent un pivot pour assurer une cohésion et des interactions entre les différentes parties prenantes nationales et internationales en vue d'accompagner le développement de la ville



Etat des lieux



Défaillances et besoins

- ▶ L'absence d'un cadre stratégique donne lieu à une forme de coopération réactive inapte à générer et mener des projets d'envergure avec des partenaires internationaux
- ▶ La coopération et relations internationales au sein de la commune ne bénéficie pas d'un manuel de procédures régissant des processus décisionnels rationnels



Atouts et potentialités

- ▶ Une situation géographique qui fait d'elle un carrefour naturel vers l'Afrique de l'ouest (son hub aérien est désormais reconnu)
- ▶ La présente dynamique positive de la diplomatie marocaine sur la scène internationale et régionale
- ▶ Une métropole avant-gardiste qui lance des projets innovants tels que CFC et le développement de la smart city
- ▶ Une ville cosmopolite, mixte et plurielle qui attire des peuples du monde entier

- ▶ Le département coopération et relations internationales de la commune manque d'une vision et d'une feuille de route stratégique
- ▶ Par conséquent, son action se limite à la gestion d'échanges bilatéraux ponctuels et aux différentes sollicitations étrangères
- ▶ La commune ne joue pas le rôle de « guichet unique » par lequel devrait transiter l'ensemble des parties prenantes souhaitant amorcer des initiatives de coopération avec des partenaires étrangers

- ▶ De ce fait, la multiplicité des actions entreprises par ces dernières ne se font pas en accord avec une stratégie de coopération et relations internationales commune.
- ▶ Il s'agit d'un risque significatif pouvant entraîner des incidents diplomatiques majeurs

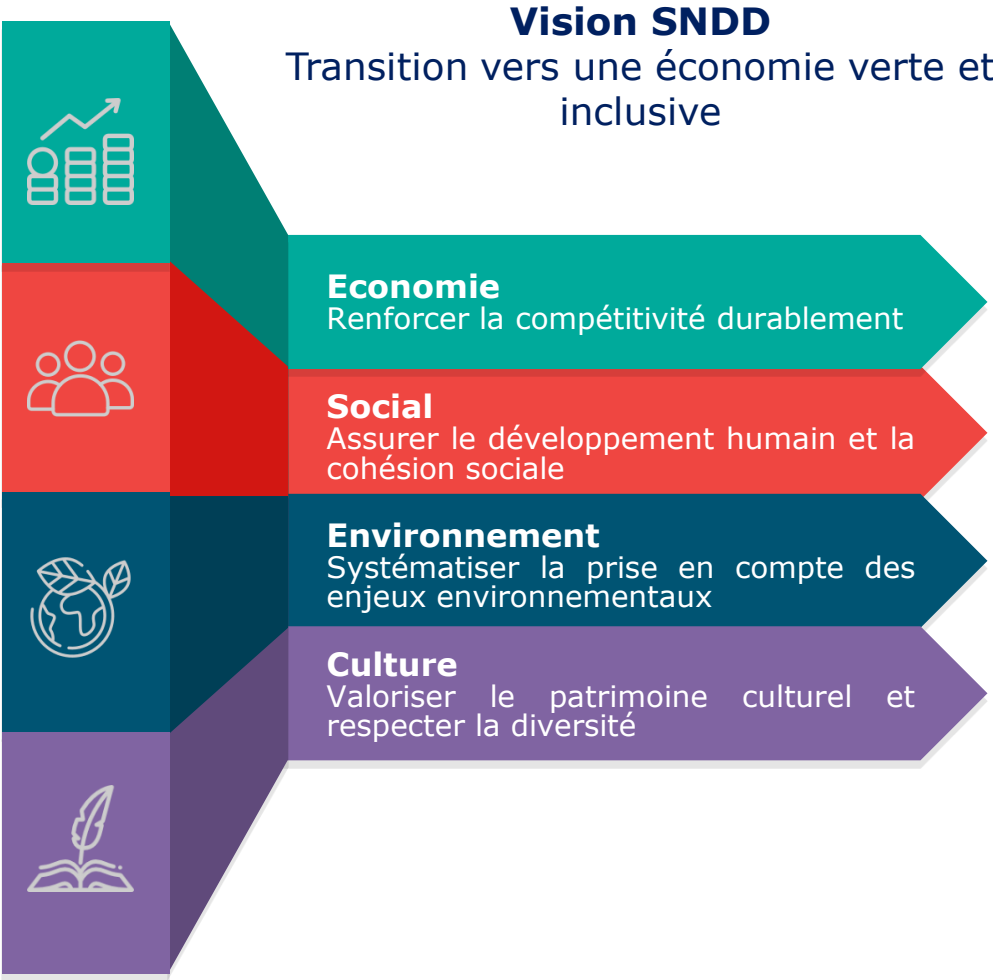


III

Synthèse du diagnostic par composante

- ▶ Composantes sociales, culturelles et sportives
- ▶ Composantes économiques
- ▶ Equipements structurants
- ▶ Infrastructures de base
- ▶ Mobilité & transport
- ▶ Environnement
- ▶ **Composantes transverses**
 - > Métropolisation, Coopération et relations internationales
 - > Développement durable
 - > Approche genre
 - > Digitalisation
 - > Gouvernance

La Stratégie Nationale du Développement Durable vient renforcer le choix stratégique du Royaume en faveur de la transition de son économie et de ses territoires vers une économie verte et inclusive



*Stratégie Nationale du Développement Durable

Source : Ministère de la Transition énergétique, analyse groupement Inetum Consulting-SUD

Casablanca a comme défi de s’inscrire davantage dans le plan d’action de la SNDD à travers la réduction des inégalités sociales et territoriales et la promotion de la culture du développement durable

- ▶ Le Maroc s’est engagé à construire un projet de société basé sur le développement durable à travers la conception d’un cadre réglementaire dans lequel s’inscrivent l’ensemble des politiques publiques et porté par :
 - > La Nouvelle constitution de 2011
 - > La Loi Cadre 99-12 portant la Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable
- ▶ Pour consolider et opérationnaliser les politiques publiques, le Maroc a adopté la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD)

Projets et initiatives menés à Casablanca dans le cadre de la SNDD

Consolider la gouvernance du développement durable	Transition vers une économie verte	Améliorer la gestion et la valorisation des ressources naturelles	Accorder une vigilance particulière aux territoires sensibles
			
La commune de Casablanca a renforcé son cadre institutionnel et ses instruments économiques par: ▶ La dynamisation des commissions permanentes ▶ La création des SDL , en l'occurrence, Casa Baia et Casa patrimoine	Des actions liées à l’efficacité énergétique dont : ▶ La mise en place d’une unité de valorisation des déchets ▶ Le lancement des nouvelles lignes BHNS ▶ La réduction de la facture énergétique liée à l’éclairage public ▶ L’utilisation des eaux usées pour l’arrosage des espaces verts	Plusieurs projets sont lancés par la Lydec afin de sécuriser l’approvisionnement en eau potable, dont : ▶ La construction du réservoir d’eau potable (35.000 mètres cubes) ▶ La mise en place d’un système d’épuration d’eau dans la région nord-est de la ville	La commune de Casablanca, via la Lydec, a lancée le projet Anti-Pollution du littoral visant à : ▶ Protéger le litoral des rejets directs ▶ Revaloriser la façade maritime ▶ La collecte et le prétraitement des eaux usées de la zone Est de Casablanca



III

Synthèse du diagnostic par composante

- ▶ Composantes sociales, culturelles et sportives
- ▶ Composantes économiques
- ▶ Equipements structurants
- ▶ Infrastructures de base
- ▶ Mobilité & transport
- ▶ Environnement
- ▶ **Composantes transverses**
 - > Métropolisation, Coopération et relations internationales
 - > Développement durable
 - > Approche genre
 - > Digitalisation
 - > Gouvernance

Les femmes de Casablanca bénéficient d'un bon niveau d'accès à la santé, mais peinent à s'intégrer dans la société active et souffrent d'insécurité



Education

Malgré le taux d'analphabétisme élevé chez les femmes (**34,5%**), l'accès à l'éducation est égal entre hommes et femmes



Emploi

Les femmes ont un niveau d'activité faible. **70%** d'entre elles occupent des postes peu qualifiés



Santé

Le taux de décès des femmes à la naissance avoisine **0%**, et leur espérance de vie est supérieure à la moyenne mondiale



Sécurité

La ville de Casablanca possède un haut niveau de prévalence de la violence à l'encontre des femmes



Vie politique

Les femmes participent de plus en plus dans la vie politique, mais occupent moins de postes de responsabilité dans la commune



L'approche genre n'est pas intégrée de façon systémique dans les travaux de la commune, notamment en ce qui concerne l'application des orientations du plan gouvernemental ICRAM 2 en faveur de l'égalité des genres



PAC 2016-2022

L'approche genre n'a **pas figuré parmi les axes de l'ancien PAC 2016-2022**, et aucun projet n'a été prévu dans ce sens



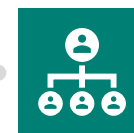
IEECAG

L'instance de l'équité, de l'égalité des chances et de l'approche genre est désignée, sera **opérationnelle dès septembre 2022** à la commune de Casablanca



ICRAM 2

La commune de Casablanca n'est pas alignée aux directives d'ICRAM, notamment en ce qui concerne **l'appui technique aux audits genre, et les conventions appuyant l'égalité des genres**



Organisation communale

La commune nécessite une réorganisation en vue de renforcer l'approche genre.

Elle se distingue notamment par **l'absence de service/département** s'occupant de l'égalité des genres

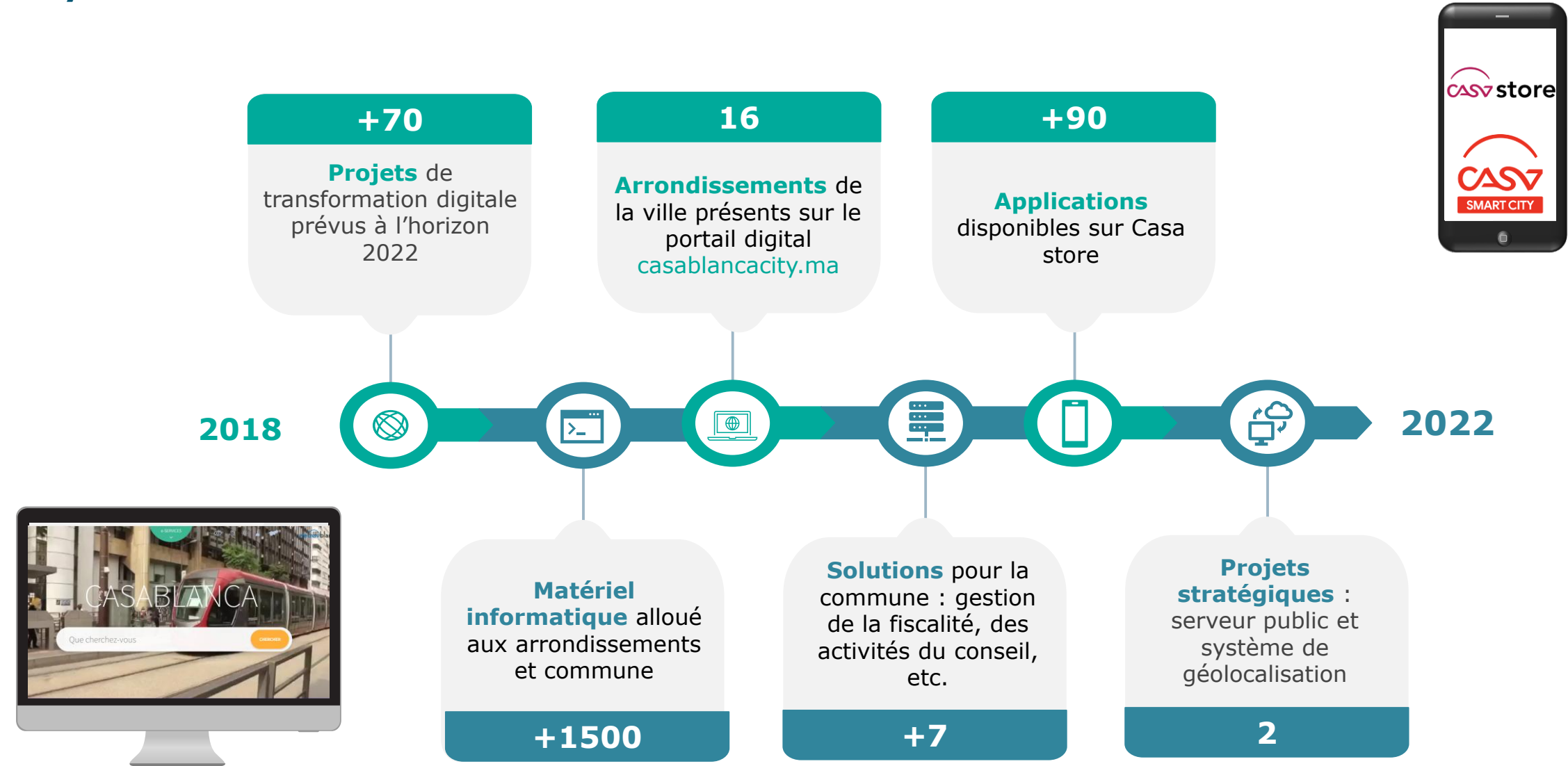


III

Synthèse du diagnostic par composante

- ▶ Composantes sociales, culturelles et sportives
- ▶ Composantes économiques
- ▶ Equipements structurants
- ▶ Infrastructures de base
- ▶ Mobilité & transport
- ▶ Environnement
- ▶ **Composantes transverses**
 - > Métropolisation, Coopération et relations internationales
 - > Développement durable
 - > Approche genre
 - > Digitalisation
 - > Gouvernance

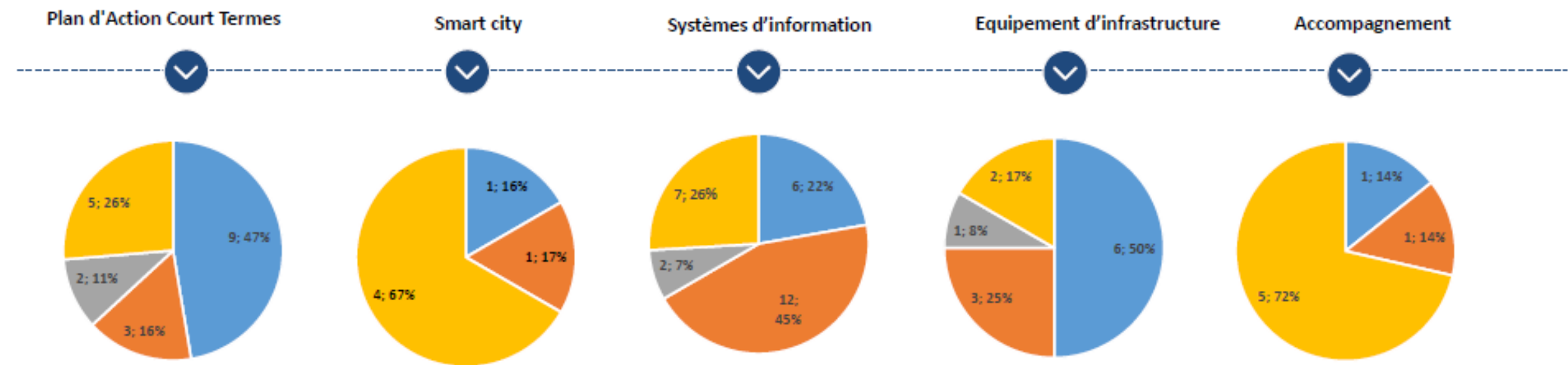
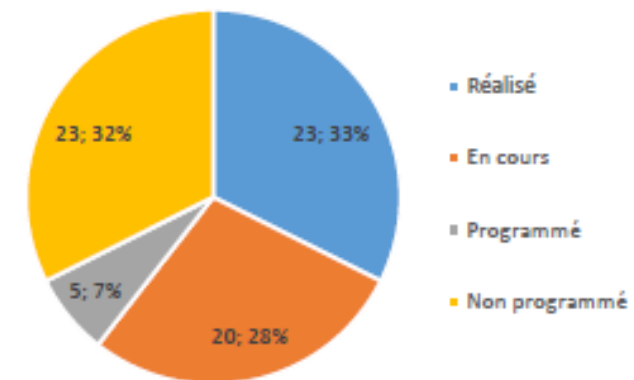
Casablanca s'est dotée en 2018 d'un Schéma Directeur de Transformation Numérique (SDTN) qui a permis de déployer plusieurs solutions digitales destinées aux arrondissements et aux citoyens



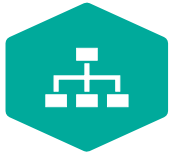
Source : Données fournies par Casa Numérique et Casa prestations

Les réalisations de Casa numérique se sont basées sur 5 axes principaux, et ont atteint un taux de 24% en 4 ans

Axes	Nombre de projet	Réalisé	En cours	Programmé	Non programmé
Plan d'Action Court Termes	19	9	3	2	5
Projets Smart city	6	1	1	2	4
Projets Systèmes d'Information	27	6	12	2	7
Projets d'équipements et d'infrastructures	12	6	3	1	2
Projets d'Accompagnement	7	1	1	5	5
Total	71	23	20	5	23



Toutefois, plusieurs freins ont retardé le déploiement du SDTN conformément aux objectifs fixés initialement



Gouvernance

Casa numérique ne dispose pas d'interlocuteurs actuellement au sein de la commune

- **Coordination et communication difficile** entre les parties prenantes des projets digitaux



Résistance au changement

Les actions de conduite de changement et les formations sont insuffisantes lors du déploiement des projets digitaux

- **Difficulté d'imprégnation des ressources humaines** de la commune de Casablanca aux nouvelles solutions digitales



Traitement de données

Ressources humaines insuffisantes (30 personnes) intervenant lors du déploiement et maintenance

- **Traitement difficile des données** et réclamation recueillies des systèmes d'information





III

Synthèse du diagnostic par composante

- ▶ Composantes sociales, culturelles et sportives
- ▶ Composantes économiques
- ▶ Equipements structurants
- ▶ Infrastructures de base
- ▶ Mobilité & transport
- ▶ Environnement
- ▶ **Composantes transverses**
 - > Métropolisation, Coopération et relations internationales
 - > Développement durable
 - > Approche genre
 - > Digitalisation
 - > Gouvernance

Les rencontres avec les présidents, les conseils et les commissions des arrondissements a permis de recenser les besoins et d'identifier les potentialités de ces derniers



Etat des lieux de l'organisation interne de la commune

- ▶ Il est possible qu'un seul directeur doive reporter à 2 ou 3 vice-présidents
- ▶ Il existe un nombre important de rattachement hiérarchiques essentiellement au niveau de la direction Support
- ▶ Il existe une ambiguïté dans les délégations de pouvoirs pour les vice-présidents entraînant des chevauchements dans leurs périmètres respectifs
- ▶ Plusieurs postes de directions (chefs de division et des chefs de service) relevant de l'organigramme de la commune ne sont pas pourvus
- ▶ Absence d'un manuel de procédures
- ▶ Certaines directions ont des périmètres délimités et des responsabilités qui ne sont pas en adéquation avec leurs domaines de compétences



Constats saillants sur les relations Intra commune

- ▶ Absence d'un comité de direction fédérateur des différentes commissions et directions
- ▶ Absence d'un Forum et/ou instance d'échange et de concertation entre les parties prenantes de la commune en fonction des missions et attributions assignées à chacune d'entre elles.



Constats saillants sur les relations avec les SDL

- ▶ Absence d'un comité de direction fédérateur des différentes commissions et directions
- ▶ Absence d'un Forum et/ou instance d'échange et de concertation entre les parties prenantes de la commune en fonction des missions et attributions assignées à chacune d'entre elles.

Les rencontres avec les présidents, les conseils et les commissions des arrondissements a permis de recenser les besoins et d'identifier les potentialités de ces derniers



Besoins et défaillances des arrondissements

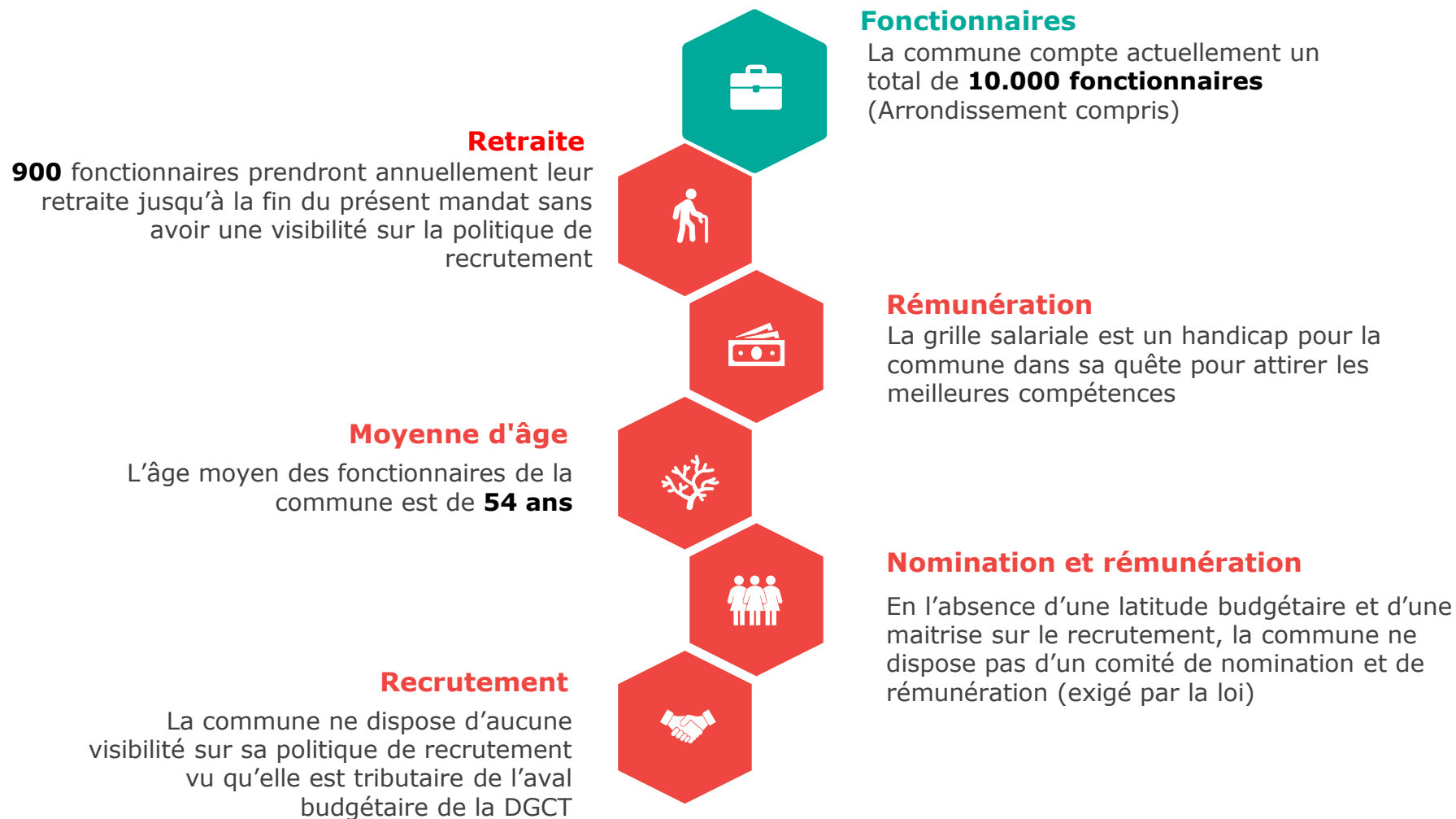
- ▶ Absence d'une équité territoriale entre les 16 arrondissements de Casablanca au niveau des projets réalisés, qu'il s'agisse d'équipements, de constructions ou de réhabilitations
- ▶ Une disparité forte est observée en termes de répartition des espaces verts au niveau des arrondissements
- ▶ Absence d'une instance d'échange et de concertation permanente entre les arrondissements, la commune et les SDL
- ▶ Certains services administratifs assurés par les arrondissements doivent leurs défaillances à la non-digitalisation des arrondissements et des services y afférents
- ▶ Une vétusté du réseau d'assainissement pour certains arrondissements
- ▶ Le réseau de mobilité urbain ne suit pas le développement des nouvelles zones résidentielles
- ▶ Les marchés ambulants interfèrent avec l'activité économique des arrondissements ;
- ▶ Les grandes infrastructures économiques la Ville de Casablanca constituent dans un certains cas une source de nuisance importante auprès des riverains : Complexe Mohamed V, gare routière, Marché de gros / marché de poisson, etc. et rappellent la nécessaire concertation entre la commune et les arrondissements pour y remédier



Atouts et potentialités des arrondissements:

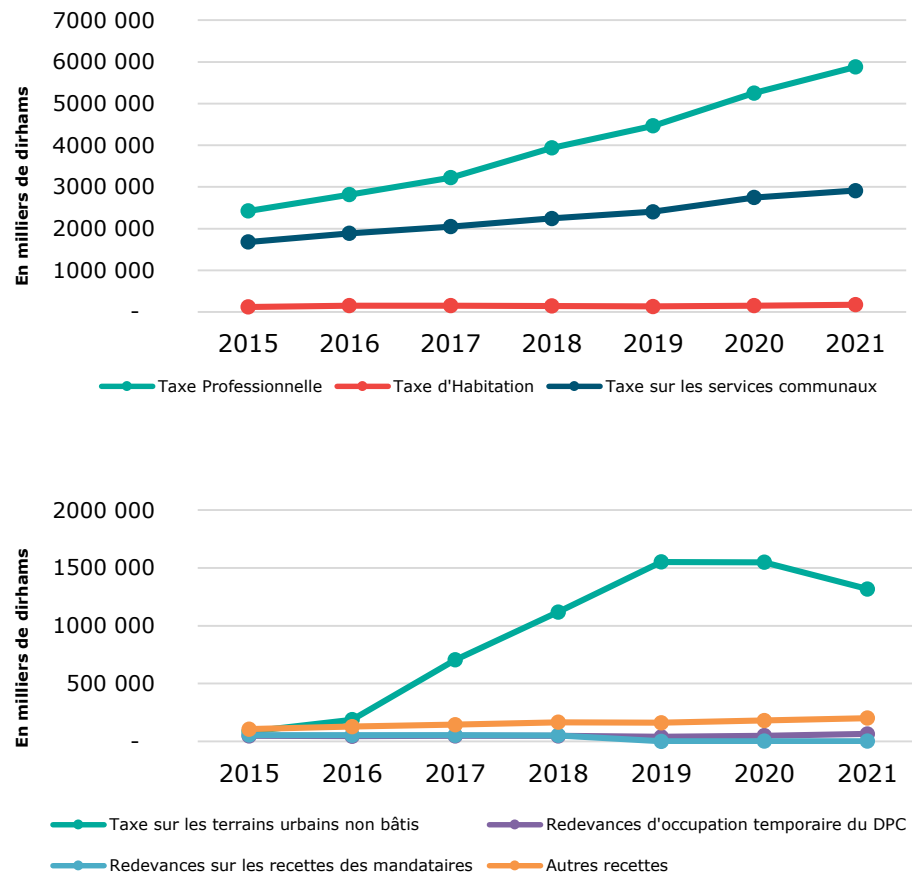
- ▶ Existence de commissions techniques et stratégiques et de comités de coordination en fonction des projets
- ▶ Compétence avérée des commissions existantes à travers la réalisation d'études et de diagnostic de leur arrondissement et l'identification des axes d'améliorations et des pistes de développements potentielles
- ▶ La disponibilité du foncier pouvant être aménagé et déployé en tant que zone d'activités dans certains arrondissements
- ▶ Des actions de recouvrements permettront de rapatrier des fonds importants pour les arrondissements
- ▶ Les marchés de gros, le port et le hub foncier sont des sources de recettes importantes pour les arrondissements
- ▶ Le littoral de Casablanca constitue un levier d'animation et de rayonnement essentiel pour les arrondissements concernés

L'analyse des ressources humaines de la commune de Casablanca permet de mettre en lumière des défaillances structurelles pouvant constituer un risque majeur pour la mise en œuvre du PAC



Analyse des ressources financières de la commune

Evolution des R à R par source et mode de gestion

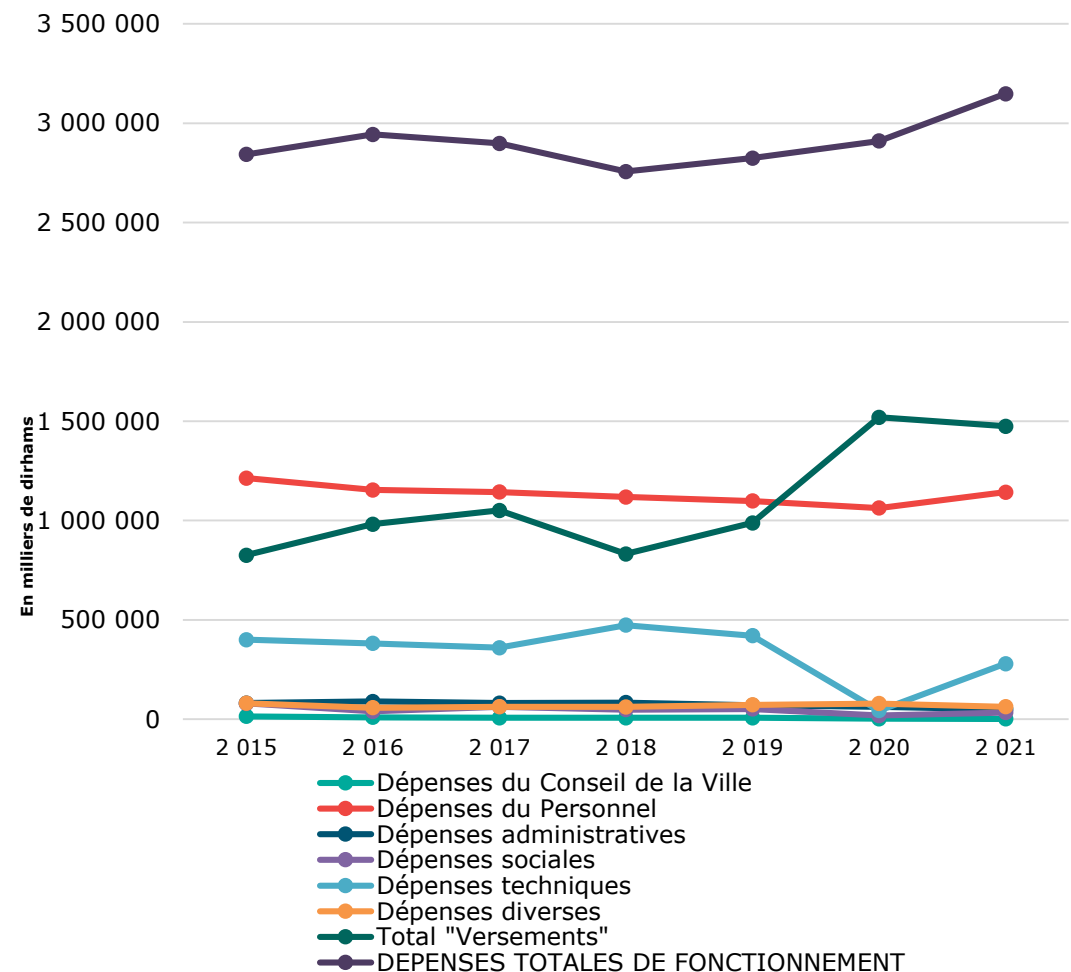


Constat

- ▶ Stagnation presque entière des prévisions budgétaires et progression faible et irrégulière des recettes ; le taux moyen de progression des recettes n'a pas dépassé **3%** sur la période couverte par l'analyse.
- ▶ Le taux de recouvrement des constatations nettes est faible et en régression permanente ; le taux de recouvrement est passé de **40,20%** en 2015 à **25,28%** en 2021.
- ▶ Accumulation inquiétante des restes à recouvrer dont le volume est passé de **4,5 milliards** en 2015 à **10,55 milliards** en 2021, soit 3,5 années de recettes de fonctionnement.
- ▶ Augmentation anormale des restes à recouvrer provenant de la taxe sur les terrains urbains non bâtis dont le montant a été multiplié par **15,3** sur la période considérée.

Analyse des ressources financières de la commune

Synthèse des dépenses de fonctionnement



Constat

- ▶ Bonne maîtrise de la progression des dépenses de fonctionnement dont le taux moyen n'a pas dépassé 3%,
- ▶ Une mutation qualitative de la structure des dépenses de fonctionnement : la masse salariale ne représente plus que 36,3% de l'ensemble des dépenses de fonctionnement, alors que la gestion déléguée représente désormais 46,3% de l'ensemble des dépenses de fonctionnement contre 29% au titre de l'exercice 2015.
- ▶ Les intérêts des prêts enregistrent une baisse significative comparativement à 2015 et 2016.

Pistes de réflexion préliminaires pour le PAC 2023-2028



Des infrastructures de proximité au service des citoyens et développées en logique de rupture

- ▶ Principe d'équité territoriale pour la mise à niveau des arrondissements
- ▶ Développement de partenariats public-privé
- ▶ Inclusion du citoyen à travers la mise en place de budgets participatifs
- ▶ Application systématique des principes de l'approche genre



Des relations institutionnelles modernisées

- ▶ Interactions renforcées avec les arrondissements, les partenaires institutionnels et le secteur privé



Une métropole ouverte, vitrine du rayonnement international du Maroc

- ▶ Services de mobilité et de connectivité de premier ordre
- ▶ Rayonnement culturel, social et sportif à travers une animation forte
- ▶ Attractivité économique renforcée grâce à CFC et aux pôles urbains rénovés
- ▶ Coopération internationale ouverte sur les nouvelles polarités (Sud-Sud notamment)



Des ressources humaines, techniques et financières renforcées

- ▶ Renforcement des ressources financières de la commune pour le financement du PAC
- ▶ Adaptation de l'organisation pour répondre aux orientations du PAC 2023-2028 et aux contraintes structurelles (moyenne d'âge, compétences, etc.)
- ▶ Transformation des pratiques managériales et numériques pour répondre aux standards d'une métropole internationale



Valorisation du patrimoine

- ▶ Renforcement de l'attractivité du patrimoine de Casablanca et promotion de son identité



Une cité durable et ouverte à l'innovation

- ▶ Cadre de vie amélioré à travers la valorisation des espaces verts
- ▶ Services smart city couvrant tous les champs applicables : mobilité, services de proximité, administration, etc.



IV

Vision et axes stratégiques du PAC 2023 - 2028

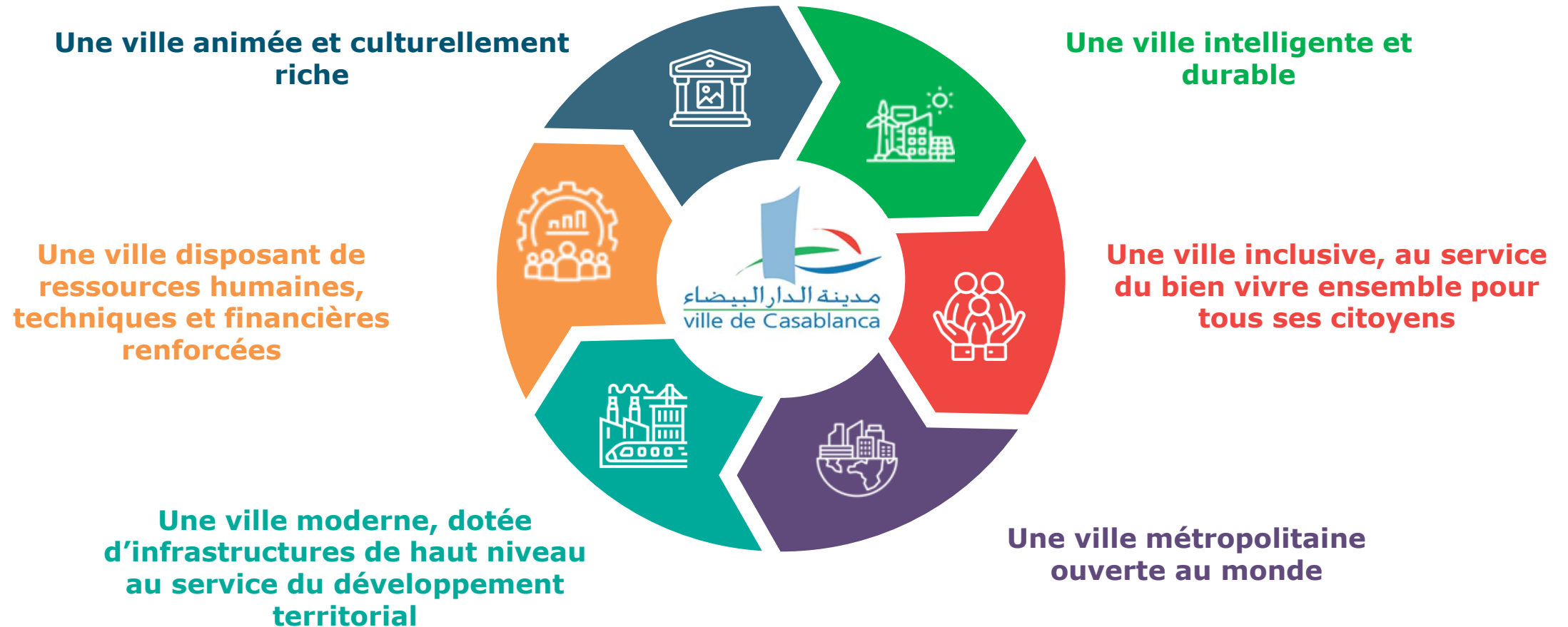
Le plan d'actions de la Commune de Casablanca s'appuie sur une vision de développement articulée autour de la durabilité et les services de proximité

Vision du PAC 2023 - 2028 : Casablanca, métropole durable et attractive au service des citoyens

Le PAC 2023-2028 a pour ambition de positionner Casablanca comme une **métropole durable et attractive** offrant un **cadre de vie, des services de proximité et une offre d'animation de haut niveau** à ses citoyens, ses entreprises et ses visiteurs.

Pour atteindre cet objectif, les projets programmés ont été retenus sur la base du **pragmatisme et de l'adéquation aux besoins prioritaires** identifiés, à travers une **démarche participative**, par les citoyens, les parties prenantes et les partenaires de la commune

Le PAC 2023 - 2028 s'articule autour de 6 axes de développement, déclinés en 24 programmes et 99 projets





Une ville animée et culturellement riche



Programmes

	Budget (MMAD)	Part de la commune	
▶ Mise en place d'infrastructures culturelles et sportives de haut niveau	1912	815	43%
▶ Déploiement d'un programme d'animation culturelle et sportive innovant	344	261	76%
Total (MMAD)	2 256	1 076	48%

Objectifs

- ▶ Faire de Casablanca une vitrine du patrimoine culturel matériel et immatériel marocain
- ▶ Offrir des services sportifs et culturels diversifiés et de qualité aux citoyens et touristes
- ▶ Renforcer l'interculturalité et le partage des valeurs

Indicateurs

- ▶ **+90%** : Niveau de satisfaction des visiteurs des équipements culturels
- ▶ **4 Millions / an** : Fréquentation des équipements culturels
- ▶ **100.000 personnes / an** : Fréquentation du centre de e-sports



Une ville intelligente et durable



Programmes

	Budget (MMAD)	Part de la commune	
▶ Amélioration des conditions environnementales et création des espaces verts	3 870	655	17%
▶ Optimisation des ressources hydriques et énergétiques	560	260	46%
▶ Mise en place de solutions de mobilité verte	21,2	9	42%
▶ Transition progressive des équipements publics vers une économie verte	12	5	42%
▶ Ancrage du développement durable dans la conscience collective	36,6	24	66%
Total (MMAD)	4500	953	21%

Objectifs

- ▶ Améliorer la qualité de vie et le bien-être des citoyens
- ▶ Renforcer la sensibilité des jeunes générations de Casablancais aux enjeux climatiques
- ▶ Exploiter de façon durable les ressources hydriques et énergétiques de la commune

Indicateurs

- ▶ **20 %** : Taux de recyclage des déchets ménagers y compris le RFD
- ▶ **12** : Nombre de stations de surveillance de la qualité de l'air de Casablanca
- ▶ **-70 %** : Niveau de réduction de la facture énergétique des locaux de la commune et des arrondissements
- ▶ **20 000 m³/jour** : Volume des eaux usées traitées pour la réutilisation en arrosage des espaces verts.



Une ville inclusive, au service du bien vivre ensemble pour tous



Programmes

	Budget (MMAD)	Part de la commune	
▶ Renforcement de l'infrastructure sociale	113	94	83%
▶ Refonte du modèle d'intervention et de gestion des activités sociales de la commune	1	1	100%
▶ Déploiement des projets économiques à caractère social, solidaire et inclusif	300	90	30%
▶ Développement d'un urbanisme vertueux	1 790	790	44%
▶ Inclusion du citoyen à travers la mise en place de budgets participatifs	128	128	100%
Total (MMAD)	2 332	1 103	47%

Objectifs

- ▶ Renforcer la cohésion et la solidarité sociale
- ▶ Renforcer le modèle de gestion des infrastructures sociales
- ▶ Diversifier les types de partenaires de la commune pour renforcer ses moyens d'action (PPP notamment)

Indicateurs

- ▶ **+ 70%** : Niveau de satisfaction des prestations et des équipements sociaux



Une ville métropolitaine ouverte au monde



Programmes

	Budget (MMAD)	Part de la commune (MMAD)	(%)
► Renforcement du dispositif de coopération internationale	3	3	100%
► Promotion de l'identité métropolitaine de Casablanca	105	105	100%
Total (MMAD)	108	108	100%

Objectifs

- Promouvoir l'identité et l'attractivité de la ville à destination des touristes et des investisseurs
- Positionner Casablanca comme une métropole ouverte à travers des partenariats diversifiés avec des capitales économiques mondiales
- Renforcer les capacités de la commune en termes de marketing territorial

Indicateurs

- **2 / an** : Nombre de conventions de partenariat et/ou de jumelage conclues au niveau international
- **10 / an** : Elus et ressources administratives de la commune formés au marketing territorial



Une ville moderne, dotée d'infrastructures de haut niveau au service du développement territorial



Programmes

	Budget (MMAD)	Part de la commune	
▶ Renforcement des infrastructures des réseaux hydriques et électriques	10 050	0	0%
▶ Renforcement des infrastructures de mobilité	6 458	2 971	46%
▶ Renforcement de l'infrastructure des équipements économiques	1 930	339	17%
▶ Amélioration de la circulation et gestion intelligente du trafic	537	435	81%
▶ Amélioration et extension de l'offre de transport public	11 365	636	6%
Total (MMAD)	30 339	4 382	14%

Objectifs

- ▶ Mettre à niveau les infrastructures de base de Casablanca pour lui permettre d'atteindre ses objectifs de développement
- ▶ Développer une infrastructure de mobilité à la hauteur des attentes des citoyens, en termes de circulation et de stationnement notamment
- ▶ Disposer d'une offre de transport public en adéquation avec le statut de métropole mondiale

Indicateurs

- ▶ **10%** : Augmentation de la fréquentation des transports publics
- ▶ **+80%** : Niveau de satisfaction des voyageurs dans les transports publics
- ▶ **4** : Nouveaux parkings en ouvrage (offrant plus de 2.000 places de stationnement supplémentaires)
- ▶ **+ 90%** : stations de bus équipées de panneaux d'information passagers



Une ville disposant de ressources humaines, techniques et financières renforcées



Programmes

	Budget (MMAD)	Part de la commune	
▶ Renforcement des ressources financières de la commune pour le financement du PAC	94	93	99%
▶ Adaptation de l'organisation de la commune pour répondre aux orientations du PAC	34	34	100%
▶ Transformation des pratiques managériales et numériques pour répondre aux standards d'une métropole internationale	20	20	100%
▶ Promotion de la contribution effective de la femme dans la gestion des affaires politiques, économiques et sociales de la ville	1	1	100%
▶ Pilotage de la performance des équipements publics	33	31	94%
Total (MMAD)	182	179	98%

Objectifs

- ▶ Renforcer la cohésion et la transversalité entre les services
- ▶ Renforcer la décentralisation et la proximité de l'administration locale
- ▶ Stimuler la performance individuelle et collective des fonctionnaires

Indicateurs

- ▶ **90%** : Taux d'organisation des instances de pilotage du PAC
- ▶ **+ 10 %** : Amélioration annuelle des recettes de la Commune
- ▶ **100%** : Niveau d'application des recommandations de la stratégie ICRAM 2 en faveur de l'approche genre



v

Programmes et projets par axe stratégique

18 projets sont identifiés comme des «projets de mandat», ayant pour vocation d'impacter durablement le quotidien des citoyens et d'améliorer l'attractivité de Casablanca en tant que métropole de niveau mondial

Création de nouvelles crèches et mise à niveau des crèches existantes



Mise en place d'un dispositif de budget participatif piloté en coordination avec les arrondissements



Organisation du festival Talents CasaWE



Organisation du Festival d'improvisation de Casablanca



Mise à niveau des équipements culturels, sportifs et sociaux (selon le principe de l'équité territoriale)



Création et réhabilitation des espaces verts et végétalisation des trottoirs



Déploiement de panneaux photovoltaïques dans les administrations et les établissements publics



Réalisation du Centre de Traitement, de Valorisation et d'Enfouissement (CTVE) des déchets ménagers



Installation de nouvelles stations d'épuration pour la réutilisation des eaux usées



Amélioration des recettes fiscales de la Commune



Actualisation du schéma de transformation digitale de Casablanca et refonte du dispositif de pilotage



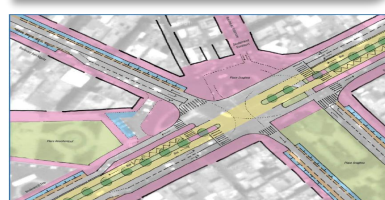
Construction du nouveau marché intégré agro-alimentaire de Casablanca



Actualisation et mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL)



Elaboration de plans de circulation sectoriels



Renforcement du réseau d'assainissement des eaux pluviales



Construction de nouvelles voies d'aménagement



Réhabilitation de la corniche de Ain Sebaa



Les projets du PAC Casablanca 2023-2028 sont répartis en 3 catégories : métropolisation, proximité et transformation

Catégorie	Description	Part dans le PAC
Projets de proximité	Projets ayant pour objectif d’offrir aux citoyens des services de proximité modernisés et répondant à leurs attentes , aussi bien en termes de quantité que de qualité, dans les différents domaines d’intervention de la commune : sport, culture, loisirs, social, espaces verts, etc.	~ 64 %
Projets de transformation	Projets destinés à remodeler les mécanismes d’intervention de la commune et son approche de la gestion territoriale dans différents domaines tels que la gouvernance, la gestion des relations entre les acteurs, la mobilisation des ressources, etc. Il s’agit également de projets visant à sensibiliser les citoyens aux enjeux stratégiques de la commune : développement durable, approche genre, etc.	~ 27 %
Projets de métropolisation	Projets ayant pour vocation de renforcer le positionnement et l’attractivité de Casablanca en tant que métropole et capitale économique de niveau mondial , disposant d’infrastructures et de services d’animation de haut niveau	~ 9%



Une ville animée et culturellement riche

Projets de métropolisation

Mise en place d'infrastructures culturelles et sportives de haut niveau

- Création du Grand musée de la culture de Casablanca (Espace culturel à Espace toro) ▲
- Création d'un complexe régional de football ▲

Déploiement d'un programme d'animation culturelle et sportive innovant

- Développement d'un circuit touristique avec bus touristique ▲

Projets de proximité

- Création du musée archéologique Ahl Leghlam ■
- Mise à niveau des bibliothèques existantes ■
- Restauration de la coupole (à la rue Curie) ■
- Mise à niveau des équipements culturels, sportifs et sociaux (selon le principe de l'équité territoriale) ■
- Redéploiement du marché central en foire culinaire cosmopolite en PPP ▲
- Création d'un aquarium ▲
- Restructuration de la fabrique culturelle des anciens abattoirs de Casablanca ▲
- Réhabilitation de l'ex bibliothèque municipale de Casablanca (PPP) ▲
- Reconversion de l'Ancien marché de gros en centre e-sports pour les jeux électroniques ▲

- Organisation du festival Talents CasaWE ■
- Organisation du grand festival de Casablanca ■
- Organisation du Salon du Livre de l'Enfant ■
- Organisation du Salon international de la culture ■
- Organisation des manifestations culturelles et sportives à Casablanca ■
- Organisation du Festival d'improvisation de Casablanca ▲
- Organisation du Festival de l'Aïta et de la musique des groupes ▲
- Organisation d'une compétition internationale de surf pour les jeunes ▲

NB : Les phasages sont associés au décaissement de la contribution de la commune

■ Projets lancés au cours de la phase1 (2023)

▲ Projets lancés au cours de la phase2 (2024-2025)

● Projets lancés au cours de la phase3 (2026-2027-2028)



Une ville intelligente et durable [1/2]

Programmes

Amélioration des conditions environnementales et création des espaces verts

- Création et réhabilitation des espaces verts et végétalisation des trottoirs ■
- Réalisation du Centre de Traitement, de Valorisation et d'Enfouissement (CTVE) des déchets ménagers ■
- Aménagement du lac d'Oulfa ■
- Mise en place des stations de mesure de la qualité de l'air et des stations météorologiques ▲
- Renforcement des infrastructures liées aux missions d'hygiène et de salubrité ▲

Optimisation des ressources hydriques et énergétiques

- Installation et mise à niveau des stations d'épuration pour la réutilisation des eaux usées ▲
- Déploiement de panneaux photovoltaïques dans les administrations et les établissements publics ▲

Projets de proximité

Projets de transformation

NB : Les phasages sont associés au décaissement de la contribution de la commune

■ Projets lancés au cours de la phase1 (2023)

▲ Projets lancés au cours de la phase2 (2024-2025)

● Projets lancés au cours de la phase3 (2026-2027-2028)



Une ville intelligente et durable [2/2]

		Projets de métropolisation	Projets de proximité	Projets de transformation
Programmes	Mise en place de solutions de mobilité verte			▪ Application des principes de la charte nationale du développement durable ▲ ▪ Mise en place du programme "un jour sans voiture" ▲
	Transition progressive des équipements publics vers une économie verte	▪ Inscription de Casablanca dans le programme de la journée mondiale de la terre ▲		
	Ancrage du développement durable dans la conscience collective		▪ Mise en place d'un programme de prêts de vélo privé ▲	▪ Création de la police de la propreté ▪ Déploiement d'un programme de sensibilisation au développement durable au sein des écoles primaires et secondaires

NB : Les phasages sont associés au décaissement de la contribution de la commune

■ Projets lancés au cours de la phase1 (2023) ▲ Projets lancés au cours de la phase2 (2024-2025) ● Projets lancés au cours de la phase3 (2026-2027-2028)



Une ville inclusive, au service du bien vivre ensemble pour tous ses citoyens [1/3]

Projets de proximité

Projets de transformation

Programmes

Renforcement de l'infrastructure sociale

- Création du nouveau cimetière « Al ihsan » ■
- Création de nouvelles crèches et mise à niveau des crèches existantes ■
- Création de la maison des aînés et réhabilitation des maisons des aînés existantes ▲
- Création d'un centre de relation chargé de l'orientation des migrants ▲

Refonte du modèle d'intervention et de gestion des activités sociales de la commune

- Création d'une plateforme digitale de bénévolat social au sein de la commune ▲

NB : Les phasages sont associés au décaissement de la contribution de la commune

■ Projets lancés au cours de la phase1 (2023)

▲ Projets lancés au cours de la phase2 (2024-2025)

● Projets lancés au cours de la phase3 (2026-2027-2028)



Une ville inclusive, au service du bien vivre ensemble pour tous ses citoyens [2/3]

Projets de proximité

Projets de transformation

Programmes

Développement d'un urbanisme vertueux

- Réhabilitation de l'ancienne Medina de Casablanca ▲
- Réhabilitation de la kasbah historique Ben Driss à Ain Chock ▲
- Mise en valeur du Centre ville Casablanca ▲
- Réhabilitation de la Cité de Ain Chock ▲
- Rehabilitation de la cite ouvriere socica - hay mohammadi ▲
- Réhabilitation du Quartier Bousbir ▲
- Reconversion de la villa Karl Fick en musée de la résistance ▲
- Réhabilitation de la Cité de Bchar el Khir ●
- Acquisition d'une réserve foncière de la ville ■
- Elaboration d'un schéma directeur du patrimoine immobilier ■

NB : Les phasages sont associés au décaissement de la contribution de la commune

■ Projets lancés au cours de la phase1 (2023)

▲ Projets lancés au cours de la phase2 (2024-2025)

● Projets lancés au cours de la phase3 (2026-2027-2028)



Une ville inclusive, au service du bien vivre ensemble pour tous ses citoyens [3/3]

		Projets de proximité	Projets de transformation
Programmes	Déploiement des projets économiques à caractère social, solidaire et inclusif	- Mise à niveau et création des marchés communaux ▲ - Création d'une annexe pour la faculté des sciences juridique , économique et sociale ▲ - Création d'une zone d'activité dédiée aux ferrailleurs ●	
	Inclusion du citoyen à travers la mise en place de budgets participatifs	Mise en place d'un dispositif de budget participatif piloté en coordination avec les arrondissements ▲	

NB : Les phasages sont associés au décaissement de la contribution de la commune

■ Projets lancés au cours de la phase1 (2023) ▲ Projets lancés au cours de la phase2 (2024-2025) ● Projets lancés au cours de la phase3 (2026-2027-2028)



Une ville moderne, dotée d'infrastructures de haut niveau au service du développement territorial [1/2]

Projets de métropolisation

Projets de proximité

Programmes

Renforcement de l'infrastructure des équipements économique

- Transformation de la foire internationale en centre de congrès et d'exposition ■

- Construction du nouveau marché intégré agro-alimentaire de Casablanca ▲
- Mise en place d'un réseau de plateformes logistiques péri-urbaines (décongestionnement de Derb Omar notamment) ●

Amélioration de la circulation et gestion intelligente du trafic

- Création des parkings en ouvrage ■
- Mise en place d'un plan de signalisation intelligent de la ville connecté au poste central de gestion du trafic ▲
- Elaboration de plans de circulation et mise en place d'une entité régulatrice du trafic ▲
- Mise en place d'un jalonnement dynamique des parkings ▲
- Création de Poste central de Commande ▲

Amélioration et extension de l'offre de transport public

- Création des lignes T3-T4 ■
- Création du réseau RER ▲

NB : Les phasages sont associés au décaissement de la contribution de la commune

■ Projets lancés au cours de la phase1 (2023)

▲ Projets lancés au cours de la phase2 (2024-2025)

● Projets lancés au cours de la phase3 (2026-2027-2028)



Une ville moderne, dotée d'infrastructures de haut niveau au service du développement territorial [1/2]

Projets de métropolisation

Renforcement des infrastructures des réseaux hydriques et électriques

Renforcement des infrastructures de mobilité

Projets de proximité

- Renforcement, renouvellement et extension du réseau d'alimentation en eau potable ■
 - Renforcement, renouvellement et construction de nouvelles infrastructures pour le réseau d'assainissement des eaux usées ■
 - Renforcement, renouvellement et extensions des infrastructures du réseau d'assainissement des eaux pluviales ■
 - Renforcement des infrastructures du réseau électrique ■
 - Adoption d'un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière et mise en place d'un dispositif d'éclairage public intelligent ■
-
- Construction et aménagement de nouvelles voies d'aménagement et de voirie ■
 - Finalisation de la phase 1 de l'aménagement de la corniche de Ain Sebaâ-Sidi Bernoussi ■
 - Mise en place et opérationnalisation d'un référentiel d'adressage unique ■
 - Mise en place des infrastructures de mobilité Casa Ouest et conception des études pour l'aménagement et la mise à niveau des infrastructures de Casa Est ▲
 - Construction et aménagement des ouvrages d'art ▲
 - Réalisation de la phase 2 de l'aménagement de la corniche de Ain Sebaâ-Sidi Bernoussi ▲
 - Réaménagement des entrées et des pénétrantes de Casablanca ▲
 - Création de trois nouvelles gares routières intégrées dans le SDAU ●

NB : Les phasages sont associés au décaissement de la contribution de la commune

■ Projets lancés au cours de la phase1 (2023)

▲ Projets lancés au cours de la phase2 (2024-2025)

● Projets lancés au cours de la phase3 (2026-2027-2028)



Une ville disposant de ressources humaines, techniques et financières renforcées [1/2]

Projets de métropolisation

Projets de transformation

Programmes

Renforcement des ressources financières de la commune pour le financement du PAC

- Organisation d'une opération de notation financière (rating) de Casablanca pour l'accès aux financements internationaux ■

- Formation et mise à niveau des acteurs de la gouvernance financière relevant de la commune ■
- Amélioration des recettes de la Commune ▲

Promotion de la contribution effective de la femme dans la gestion des affaires politiques, économiques et sociales de la ville

- Déploiement des directives en faveur de l'approche genre ■

Pilotage de la performance des équipements publics

- Mise en place d'un dispositif interne de pilotage de la performance ■
- Refonte du modèle de gestion des équipements de proximité (sociaux, culturels, sportifs, etc.) ▲
- Refonte du modèle de gestion des équipements à vocation économique ▲

NB : Les phasages sont associés au décaissement de la contribution de la commune

■ Projets lancés au cours de la phase1 (2023)

▲ Projets lancés au cours de la phase2 (2024-2025)

● Projets lancés au cours de la phase3 (2026-2027-2028)



Une ville disposant de ressources humaines, techniques et financières renforcées [2/2]

		Projets de métropolisation	Projets de transformation
Programmes	Transformation des pratiques managériales et numériques pour répondre aux standards d'une métropole internationale		- Actualisation du schéma de transformation digitale de Casablanca et refonte du dispositif de pilotage ▲ - Mise en place d'un fond documentaire communal ▲ - Création d'un observatoire digital des données communales ▲
	Adaptation de l'organisation de la commune pour répondre aux orientations du PAC 2023-2028 et aux contraintes structurelles (moyenne d'âge, compétences, etc.)		- Mise en place d'un dispositif d'évaluation du capital humain de la commune ■ - Mise en place des instances de pilotage, de contrôle et d'audit ■ - Mise en place d'une cellule PMO dédié au PAC ■ - Mise en place d'une cartographie des risques des activités menées par la commune ■ - Mise en place des instances d'échanges avec les acteurs institutionnels, les arrondissements et les partenaires clés ■ - Mise à jour du manuel des procédures ▲ - Mise en place d'un dispositif de REM/REC et d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ●

NB : Les phasages sont associés au décaissement de la contribution de la commune

■ Projets lancés au cours de la phase1 (2023) ▲ Projets lancés au cours de la phase2 (2024-2025) ● Projets lancés au cours de la phase3 (2026-2027-2028)



Une ville métropolitaine ouverte au monde

Projets de métropolisation

Projets de transformation

Programmes

Renforcement du dispositif de coopération internationale

- Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de coopération internationale avec les pays partenaires du Maroc ▲

Promotion de l'identité métropolitaine de Casablanca

- Organisation d'une tournée internationale de promotion de Casablanca « Casa s'exporte » ▲
- Organisation de l'initiative de mise en réseau des capitales économiques africaines "Africa cities initiative » ●

- Organisation d'une campagne de communication autour du PAC ■
- Inscription de la ville de Casablanca dans le réseau des villes créatives de l'UNESCO ▲
- Renforcement des compétences en Marketing territorial au sein de la commune ▲
- Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie d'influence et de Marketing territorial ▲

NB : Les phasages sont associés au décaissement de la contribution de la commune

■ Projets lancés au cours de la phase1 (2023)

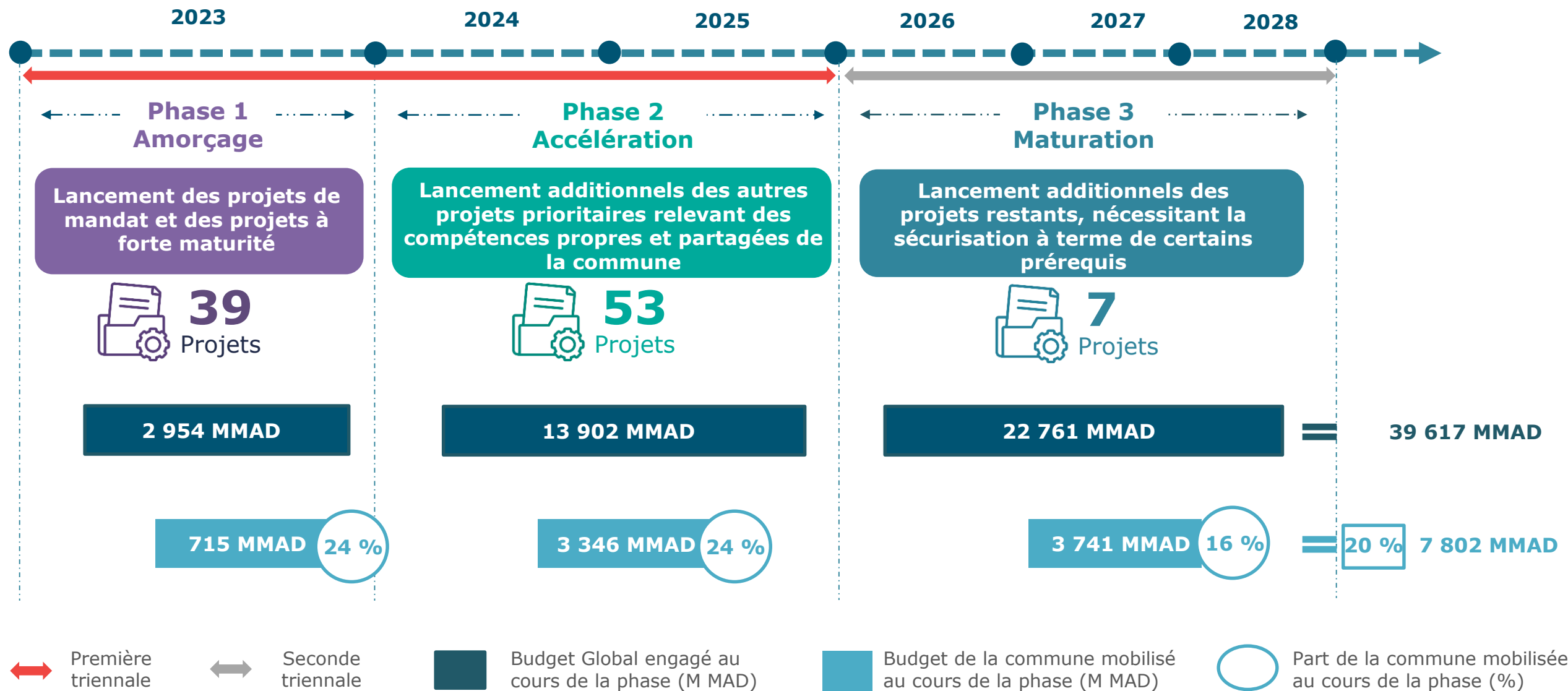
▲ Projets lancés au cours de la phase2 (2024-2025)

● Projets lancés au cours de la phase3 (2026-2027-2028)



VI Programmation et budget mobilisable pour le PAC 2023 – 2028

Le déploiement des 99 projets du PAC est planifié selon une logique de priorisation déclinée en 3 phases

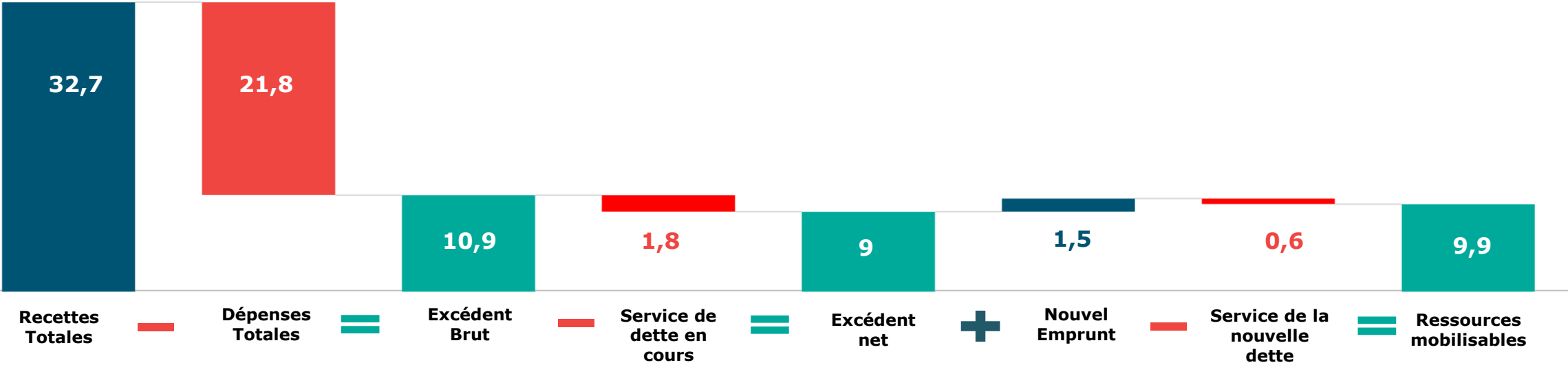


Le financement du plan d’actions de la commune de Casablanca pour la période 2023-2028 se reposera sur les excédents nets dégagés par la commune complétés par un emprunt

Le PAC 2023-2028 devra mobiliser 39,6 Milliards de DHS dont **7,8 Milliards de DHS financés par la commune**

Scénario prévoyant un recours à l’emprunt

- ▶ Hypothèses :
 - > Taux d’évolution des recettes de fonctionnement : **10 %**
 - > Emprunt : **1,5 milliards de DHS**
 - > Taux d’endettement: **6,8%**
- ▶ Résultats:
 - > Cumul des ressources mobilisables en 3 ans : **4,1 Milliards de DHS**
 - > Cumul des ressources mobilisables en 6 ans : **9,9 Milliards de DHS**





VII Dispositif de pilotage du PAC

Le pilotage de la mise en œuvre du PAC 2023-2028 repose sur des principes structurants liés à l'animation des acteurs impliqués et les outils utilisés



Définition claire des rôles et responsabilités

- ▶ Elaboration et partage systématique au démarrage des projets d'une matrice de responsabilité (RACI) détaillant les rôles et responsabilité des acteurs et la nature des informations partagées : responsables, acteurs, consultés ou informés

Digitalisation du pilotage

- ▶ Utilisation du SIC (ou d'un outil digital de pilotage en attendant son déploiement généralisé) pour :
 - > Renforcer la collecte d'informations auprès des porteurs et partenaires
 - > Optimiser les coûts liés à la mobilisation des ressources humaines
 - > Sécuriser l'accès aux données de pilotage
 - > Faciliter le partage d'information en quasi-temps réel

Partage en continu des informations et facilitation des arbitrages

- ▶ Mise en place d'un dispositif de reporting systématisé auprès des acteurs pour faciliter la prise de décision aux niveaux stratégique et opérationnel

Animation du pilotage entre les porteurs et les partenaires

- ▶ Mise en place d'instances de pilotage et de suivi opérationnel rassemblant l'ensemble des parties prenantes (commune, arrondissements, SDL, etc.), y compris les partenaires institutionnels et privés
- ▶ Accélération et suivi des décisions prises pour sécurisation de l'exécution

Gestion des risques et évaluation systématique

- ▶ Définition d'une cartographie des risques opérationnels et stratégiques et élaboration de plans d'actions d'anticipation et de correction
- ▶ Evaluation annuelle du dispositif de pilotage selon une logique d'amélioration continue : conduite du changement, organisation des instances, participation des acteurs impliqués, niveau de partage de l'information, appropriation des outils, etc.

Le dispositif de pilotage se décline autour de 5 maillons complémentaires pour sécuriser le déploiement, le suivi et l'évaluation des projets du PAC 2023-2028

Acteur / Instance		Rôles	Composition	Fréquence
Pilotage opérationnel	Cellule centrale de PMO	- Collecte des informations et animation du réseau des points focaux, en coordination avec les commissions - Alimentation du système digital de pilotage - Elaboration des reportings à destination des acteurs du pilotage - Préparation et co-animation des instances de pilotage stratégique	Service de suivi des programmes + 2-3 ressources externes dédiées au pilotage du PAC	En permanence
	Points focaux	- Identification des niveaux d'avancement, des risques et des blocages opérationnels et stratégiques des projets - Partage des informations avec la cellule centrale de PMO	1 point focal et un suppléant désignés au sein de chaque acteur porteur ou partenaire du PAC	Echanges tous les 15 jours
Pilotage stratégique	Comité de coordination	- Analyse détaillée de l'avancement (délais, coûts, qualité, etc.) et des risques des projets - Prise de décision au niveau opérationnel - Remontée, au besoin, des arbitrages au niveau du comité de pilotage	- DGS et Directeurs de la commune - Présidents des commissions - Représentants des SDL - IEECAG*	Trimestrielle
	Comité de pilotage	- Analyse globale de l'avancement (délais, coûts, qualité, etc.) et des risques du PAC - Prise de décision au niveau stratégique - Identification, au besoin, des points d'arbitrage à aborder dans le cadre du comité des partenaires	- Présidente et bureau du Conseil - Wilaya et conseil préfectoral - Présidents d'arrondissements - DGS - Directeurs généraux des SDL	Tous les 4 mois
	Comité des partenaires	- Partage de l'avancement des projets menés avec les partenaires de la commune - Prise de décision au niveau stratégique quant aux partenariats	- Présidente et bureau du Conseil - DGS - Directeurs généraux des SDL - Représentants légaux des partenaires	Annuelle et au besoin

* L'instance de l'équité, de l'égalité des chances et de l'approche genre

L'animation du dispositif de pilotage du PAC repose sur la proactivité de la cellule PMO, la disponibilité des points focaux et le sponsoring des décideurs

Phase du projet	Cellule centrale de PMO	Points focaux	Porteurs et partenaires
Lors de la contractualisation des projets	▶ Collecte des informations relatives aux projets actés entre les porteurs et partenaires : planning, rôles et responsabilités, répartition financière, engagements réciproques, etc. ▶ Saisie des informations initiales sur les projets dans l'outil de pilotage ou les templates (également les copies de conventions si possible)	▶ Partage, si besoin, des informations complémentaires avec la cellule PMO	▶ Partage des informations et des conventions avec la cellule PMO
En phase d'exécution des projets	▶ Organisation d'échanges tous les 15 jours avec les points focaux pour collecter les informations sur l'avancement physique et financier des projets, les blocages éventuels et les risques ▶ Saisie des données mises à jour dans l'outil de pilotage ▶ Elaboration et envoi de reportings mensuels aux porteurs des projets ▶ Préparation et co-animation des instances de pilotage	▶ Participation aux points d'échanges tous les 15 jours avec la cellule PMO ▶ Communication des alertes et des risques au fil de l'exécution des projets : blocages ponctuels, problématiques du foncier, retard de financement, etc.	▶ Participation aux instances de pilotage ▶ Arbitrages opérationnels et stratégiques pour sécuriser l'exécution des projets
A la clôture des projets	▶ Organisation d'une évaluation externe des projets impactants ▶ Elaboration et partage d'un reporting de clôture auprès des porteurs et partenaires des projets	▶ Communication des informations finales disponibles et de la documentation pour la clôture des projets et l'évaluation	▶ Participation à la réunion dédiée au partage de l'évaluation des projets (incluse dans l'ODJ d'une des instances)

Dans l’attente du déploiement généralisé de l’outil digital de pilotage, des templates pourront être utilisés par la cellule PMO en phase transitoire



Rapport flash
Récapitulatif des principales réalisations, des blocages et des risques par projet ainsi qu’une appréciation de l’avancement global



Tableau de bord (1/2) :
Récapitulatif des principales réalisations et tâches à réaliser ainsi que les décisions prises et / ou à prendre



Tableau de bord (2/2) :
Définition des principaux risques et actions correctives nécessaires ainsi que les principales alertes et entités à saisir



VIII Annexes

- ▶ Fiches projets
- ▶ Etats financiers



Axe - Programme

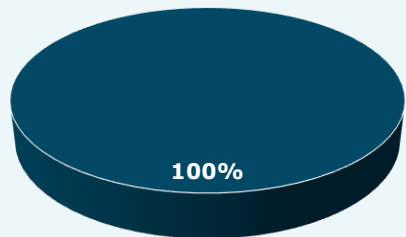


Une ville animée et culturellement riche

- ▶ Déploiement d'un programme d'animation culturelle et sportive innovant



Budget estimatif : 30 MMAD



■ Commune



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
4	5	6	5	5	5

Organisation du festival talents CasaWe



Description

Le Festival Casa Talents est une fenêtre béante sur l'art et la culture, il s'inscrit comme un dispositif de médiation culturelle et sportive et a pour vocation l'éclosion des jeunes talents de la ville de Casablanca à travers l'organisation d'une compétition. Cette dernière prendra la forme de manifestation culturelle et sportive éphémère, à caractère festif, inscrite dans un calendrier annuel, permettant ainsi de stimuler le champ culturel et l'attractivité de la métropole. Ainsi, un gagnant sera déterminé pour chaque discipline et des prix leurs seront décernés



Objectifs

- ▶ Révéler les talents Casablancais
- ▶ Faire émerger une scène artistique jeune et patriote
- ▶ Réunir les habitants de Casablanca autour d'activités communes
- ▶ Animer le champ culturel et sportif au niveau des arrondissements
- ▶ Développer le sentiment d'appartenance à la ville de Casablanca
- ▶ Promotion et développement du théâtre amateur



Actions à réaliser

- ▶ Organisation d'ateliers de concertation avec les arrondissements et la SDL Casa Events & animation pour la définition des catégories artistiques et sportives, des modalités d'organisation et des sponsors potentiels
- ▶ Identification d'un site de compétition par arrondissement et d'un autre pour le festival au niveau de l'espace des nations unies
- ▶ Mise en place des leviers d'animation avec Casa Events & Animation
- ▶ Mobilisation des ressources humaines compétentes
- ▶ Lancement d'une campagne de communication multicanaux de promotion préalable au lancement
- ▶ Mise en exploitation du festival et suivi de sa performance



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Nombre de participants : 1 600 participants / édition
- > Nombre de disciplines artistiques et sportives représentées : au moins 7 / édition

Indicateurs d'impact :

- > Niveau de visionnage : Le public en ligne du festival : 100 000 au bout de la 2^{ème} année d'exploitation



Parties prenantes impliquées

Maitre d'ouvrage/ délégué :

- > Commune
- > SDL Casa Events & animation

Partenaire(s) :

- > 16 Arrondissements
- > Partenaires privés



Localisation

- ▶ Un site par arrondissement
- ▶ Place des nations unies

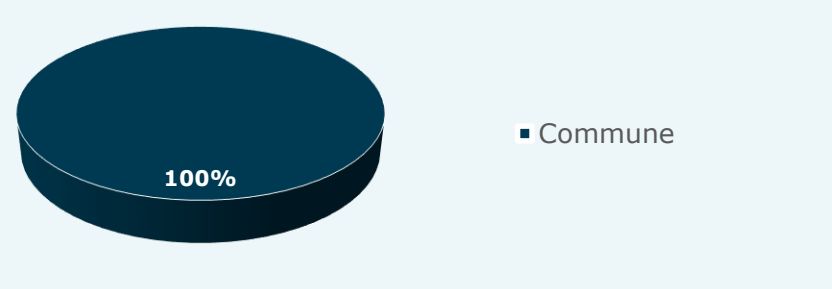


Axe - Programme

Une ville animée et culturellement riche

- ▶ Mise en place d'infrastructures culturelles et sportives de haut niveau

Budget estimatif : 700 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
150	200	120	120	70	40

Mise à niveau des équipements culturels, sportifs et sociaux (selon le principe de l'équité territoriale)



Description

Ce projet consiste à renforcer l'infrastructure sportive, culturelle et sociale de la commune, pour assurer l'équité territoriale entre les 16 arrondissements. La mise à niveau des équipements va permettre à tous les citoyens d'accéder à des installations sportives et sociaux-culturels de qualité.



Objectifs

- ▶ Capitaliser sur les infrastructures existantes dans la promotion de la pratique sportive, le rayonnement culturel et le renforcement des prestations sociales
- ▶ Consolider, mettre à niveau et renforcer l'infrastructure sportive, culturelle et sociale
- ▶ Lutter contre la délinquance et favoriser l'intégration socio-sportive



Actions à réaliser

- ▶ Organisation d'ateliers de concertation avec la Wilaya, le conseil régional et les SDL pour la définition du concept et du modèle économique et de gestion des équipements culturels, sportifs et sociaux
- ▶ Identification des équipements à mettre à niveau
- ▶ Lancement d'un appel d'offres pour la mise à niveau des équipements culturels, sportifs et sociaux
- ▶ Mise en place des leviers d'animation avec Casa Events & Animation et Casa Patrimoine
- ▶ Mobilisation et formation des ressources humaines compétentes
- ▶ Mise en exploitation des équipements culturels, sportifs et sociaux
- ▶ Prise en considération les conventions : Construction du stade municipal de Sidi Moumen et construction du centre culturel de Sidi Moumen



Indicateurs de résultat et d'impact

- Indicateurs de résultat :**

 - > Nombre d'équipements mis à niveau : au moins 100 équipements
 - > Fréquentation : 2 Millions de visiteurs / an (dont 50% de femmes)
- Indicateurs d'impact :**

 - > Niveau de satisfaction des visiteurs : >70% 2 ans après la mise à niveau



Parties prenantes impliquées

- ▶ **Maitre d'ouvrage/ délégué :**
 - > Commune
 - > SDL Casa Patrimoine
 - > SDL Casa Events & animation
 - > SDL Casa Aménagement
- ▶ **Partenaire(s) :**
 - > Ministère de l'intérieur (DGCT)
 - > Conseil régional



Localisation

- ▶ Les 16 arrondissements de la ville de Casablanca



Axe - Programme

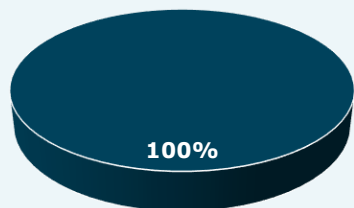


Une ville animée et culturellement riche

- Déploiement d'un programme d'animation culturelle et sportive innovant



Budget estimatif : 36 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	8	7	7	7	7

Organisation du Festival d'improvisation de Casablanca



Description

Le Festival du rire « impro » est un événement spécialisé dans l'improvisation théâtrale, rassemblant les humoristes les plus connus du Maroc et des pays francophones. Le jeu consistera dans l'affrontement de deux équipes composées d'humoristes tout en rapprochant les différentes identités culturelles et de favoriser la rencontre et le « vivre ensemble »

Un humoriste de renom est le parrain de ce festival



Objectifs

- Faire du festival de Casablanca une référence nationale et internationale en termes de spectacle du rire et d'improvisation
- Offrir un cadre de jeu agréable et professionnel pour tous les participants, convivial et divertissant pour les spectateurs
- Valoriser la culture marocaine au niveau international



Actions à réaliser

- Cadrage et planification de l'événement (objectifs spécifiques, moyens nécessaires, étapes de réalisation, mode de suivi)
- Mobilisation des ressources financières, humaines(personnel...), techniques(matériel de sonorisation, matériel de projection, groupes électrogènes...) et administratifs
- Sélection des humoristes participants au Festival : artistes casablancais, nationaux et artistes internationaux (provenant de la Suisse, la France, la Belgique, le Canada ou des pays d'Afrique francophone)
- Identification et aménagement du lieu de l'évènement
- Conception des outils de communication efficace : Outils classiques (la presse, les affiches, etc) et canaux de communication en ligne (réseaux sociaux, site internet du festival, newsletters et campagnes emailing)
- Signature de conventions avec des partenaires médiatiques nationales et internationales (2M, TF1/M6...) pour des couvertures médiatiques



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Nombre de spectacles organisés : 30/édition
- > Nombre de spectateurs : Supérieur à 1 000 000 /édition

Indicateurs d'impact :

- > Taux de satisfaction des comédiens et des spectateurs : > 90 %



Parties prenantes impliquées

Maitre d'ouvrage/ délégué :

- > Commune
- > SDL Casa Events

Partenaire(s) :

- > Ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication
- > Conseil régional
- > Partenaires privés



Localisation

- Localisation non identifiée à ce stade

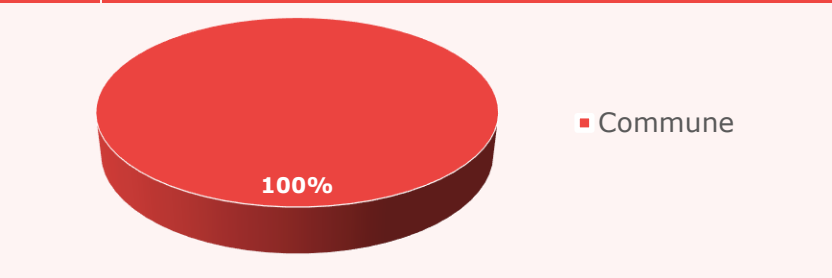


Axe - Programme

Une ville inclusive, au service du bien vivre ensemble pour tous ses citoyens

- ▶ Renforcement de l'infrastructure sociale

Budget estimatif : 60 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
10	10	10	10	20	-

Création de nouvelles crèches et mise à niveau des crèches existantes



Description

- Le projet vise à améliorer l'accès de la population active aux services de garde d'enfants, en construisant de nouvelles crèches et en améliorant les crèches existantes à travers :
- La création de cinq crèches au niveau des zones industrielles afin de faciliter l'accès pour les enfants des travailleurs des zones industrielles.
 - La mise à niveau des crèches existantes dans les 16 arrondissements de la ville
 - Mettre en place des crèches dans les arrondissements qui ne disposent pas encore de crèches.



Objectifs

- ▶ Concilier la vie professionnelle et la vie privée
- ▶ Stimuler la parentalité et renforcer l'égalité hommes/femmes
- ▶ Renforcer l'attractivité de l'entreprise
- ▶ Hausser la productivité du capital humain de l'entreprise
- ▶ Renforcer la cohésion familiale
- ▶ Faciliter l'accès aux services de garde des enfants



Actions à réaliser

- ▶ Organisation d'ateliers de concertation avec la CGEM, le Ministère de la solidarité, de la Solidarité, de l'Egalité et du Développement Social et avec le conseil régional pour la définition du modèle de gestion, des composantes et des modalités de subventions pour la création des crèches conformément au cahier de charges de l'UNICEF
- ▶ Mobilisation des zones d'activités industrielles pour la construction en mode PPP des crèches
- ▶ Lancement d'un appel d'offres pour la construction, l'aménagement et l'équipement des crèches
- ▶ Lancement d'un AMI pour identifier un opérateur spécialisé et expérimenté dans la gestion de crèches
- ▶ Mise à disposition et exploitation des locaux par les partenaires privées
- ▶ Mise en exploitation des crèches et suivi de leurs performances (le suivi pédagogique sera assuré par le ministère)



Indicateurs de résultat et d'impact

- ▶ **Indicateurs de résultat :**
 - > Fréquentation : 6.000 /an (Fin 2027)
- ▶ **Indicateurs d'impact :**
 - > Niveau de satisfaction des parents : >90% au bout de la 2ème année d'exploitation



Parties prenantes impliquées

- ▶ **Maître d'ouvrage/ délégué :**
 - > Commune
- ▶ **Partenaire(s) :**
 - > Ministère de la solidarité, de la Solidarité, de l'Egalité et du Développement Social
 - > Conseil régional
 - > CGEM



Localisation

- ▶ 5 Zones industrielles : Ain Sebaa, Sidi Bernoussi, Moulay Rachid, Hay Hassani, Sbata
- ▶ 16 arrondissements

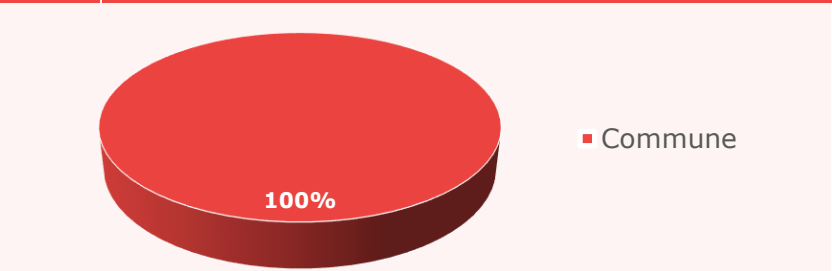


Axe - Programme

Une ville inclusive, au service du bien vivre ensemble pour tous ses citoyens

- Inclusion du citoyen à travers la mise en place de budgets participatifs

Budget estimatif : 128 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	32	32	32	32	-

Mise en place d'un dispositif de budget participatif piloté en coordination avec les arrondissements



Description

- Le Budget Participatif constitue un mécanisme participatif de dialogue et concertation, par lequel les citoyennes et citoyens décident de l'affectation d'une partie des investissements publics disponibles.
- Le Budget Participatif peut être conduit selon une approche thématique, territoriale, sociale ou peut également les combiner.



Objectifs

- Favoriser l'implication des citoyennes et citoyens et des associations dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des programmes et projets de développement.



Actions à réaliser

- Définition de la part du budget d'investissement de la commune à réserver aux arrondissements pour la réalisation de projets conduits selon un processus de codécision
- Lancement du processus du budget participatif
- Définition des modalités de participation
- Organisation des forums citoyens
- Sélection des projets prioritaires
- Vote des projets
- Vote du budget
- Réalisation des travaux et évaluation



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Pourcentage du budget d'investissement de la commune alloué aux budgets participatifs : entre 5 et 10%
- > Nombre d'arrondissement engagés : 16 arrondissements

Indicateurs d'impact :

- > Participation des citoyen(ne)s dans la gestion des affaires publiques locales



Parties prenantes impliquées

- **Porteur(s) :**
 - > Commune
 - > Conseil préfectoral



Localisation

- N/A

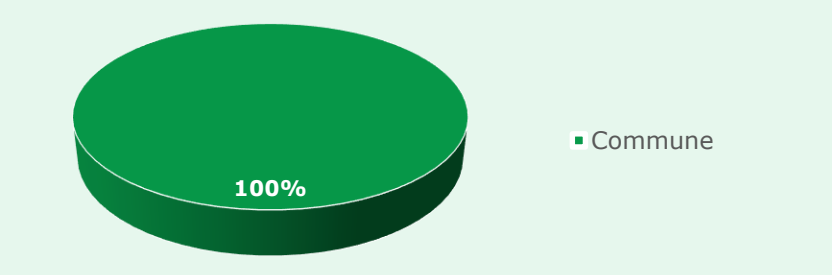


Axe - Programme

Une ville intelligente et durable

- Amélioration des conditions environnementales et création des espaces verts

Budget estimatif : 600 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
96	104	100	100	100	100

Création et réhabilitation des espaces verts et végétalisation des trottoirs

Description

- Pour faire face à l'urbanisation poussée et l'extension inquiétante du ciment, il est prévu de doter les arrondissements péri-centraux de Casablanca d'aires de respiration (espaces verts et aires de jeu) en privilégiant la plantation d'arbres du type Ficus dans ces espaces
- La végétalisation des trottoirs consiste en la micro-plantation et le fleurissement des bords des trottoirs, tout en respectant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Objectifs

- Protéger la biodiversité et favoriser la résilience des écosystèmes
- Garantir la durabilité de l'aspect vert et assurer son développement
- Associer l'extension urbanistique au développement des espaces verts
- Aménager et équiper des aires de jeux pour enfants et des espaces verts dans les arrondissements
- Améliorer l'image paysagère de la ville de Casablanca

Actions à réaliser

- Organisation d'ateliers de concertation avec les partenaires institutionnels
- Lancement d'une étude préliminaire consistant à identifier le foncier propice à la création des espaces verts et la conception technique y afférente
- Mobilisation des ressources financières pour la création des espaces verts et la végétalisation des trottoirs
- Lancement d'un appel d'offres pour la création des espaces verts et la végétalisation des trottoirs
- Définition d'un nouveau modèle de gestion pour les espaces verts
- Redéploiement de l'opération «Un arbre par foyer» activée en 2017 à travers la plantation des arbres du type « Ficus »

Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- Taux d'aménagement de 100% en nombre des projets d'espaces verts communiqués par les arrondissements
- Création de 79 d'espaces verts et Réhabilitation de 177 d'espaces verts

Indicateurs d'impact :

- Amélioration de la qualité de l'air

Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- Commune
- SDL Casa Baïa
- SDL Casa Aménagement
- SDL Casa Transport

Partenaire(s) :

- Conseil régional

Localisation

- Les 16 arrondissements de Casablanca



Axe - Programme

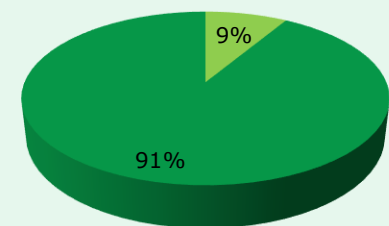


Une ville intelligente et durable

- Amélioration des conditions environnementales et création des espaces verts



Budget estimatif : 3,14 Milliards MAD



- Conseil régional Casablanca-Settat
- Ministère de l'intérieur (DGCT)



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
530	530	530	530	510	510

Réalisation du Centre de Traitement, de Valorisation et d'Enfouissement (CTVE) des déchets ménagers



Description

Le centre de traitement, de valorisation et d'enfouissement des déchets ménagers et assimilés rentre dans le cadre du Programme National des Déchets Ménagers (PNDM) visant à développer les systèmes de traitement et de recyclage et à les rendre plus efficaces sur le plan environnemental et social. Le projet vise aussi à réaliser et exploiter la station de traitement des lixiviats.



Actions à réaliser

- Identification et mobilisation du foncier (plus de 260 hectares)
- Lancement de l'étude de faisabilité et l'étude d'impact environnementale ainsi que l'ensemble des études
- Lancement de l'appel d'offre pour la réalisation du centre d'enfouissement et de valorisation des déchets dans le cadre de la gestion déléguée
- Lancement de l'appel d'offre pour la réalisation et l'exploitation de la station de traitement des lixiviats
- Introduction du projet dans un cadre participatif avec les autres communes avoisinantes (Médiouna, Mejjatia Ouled Taleb, Sidi Hajjaj Oued Hassad, Tit Mellil, Lahraouiyine, Dar Bouazza, Ouled Saleh, Ouled Azzouz, Bouskoura et Nouacer.
- Prise en considération du volet social des travailleurs dans le secteur



Indicateurs de résultat et d'impact

- Indicateurs de résultat :**
 - Capacité : traiter plus de 1.5 Millions de tonnes / an
 - Taux de valorisation des déchets (minimum 75 %) en réduisant la quantité des déchets à enfouir
 - Taux de recyclage des DMA de 20%
 - Taux de valorisation énergétique des déchets à 10%
 - Capacité : plus de 400 m³/ jour à traiter
- Indicateurs d'impact :**
 - Traiter des lixiviats cumulés: traiter le cumul des lixiviats, issus des décharges de Casablanca, et constitué dans plus d'une trentaines d'années



Parties prenantes impliquées

- Porteur(s) :**
 - Commune
 - SDL Casa Baia
- Partenaire(s) :**
 - Ministère de l'intérieur (DGCT)
 - Conseil régional Casablanca-Settat
 - Province de Mediouna



Objectifs

- Réaliser une unité de tri
- Réaliser une unité de traitement et de valorisation des déchets dont une unité de production de combustibles dérivés de déchets
- Fermer et réhabiliter la décharge de Mediouna (et la transformer en espace vert) ainsi que le décharge exploitée actuellement
- Traiter les nouveaux débits des lixiviats ainsi le stock des lixiviats cumulés depuis des decennies



Localisation

- Commune de Mejjatia Oulad Taleb

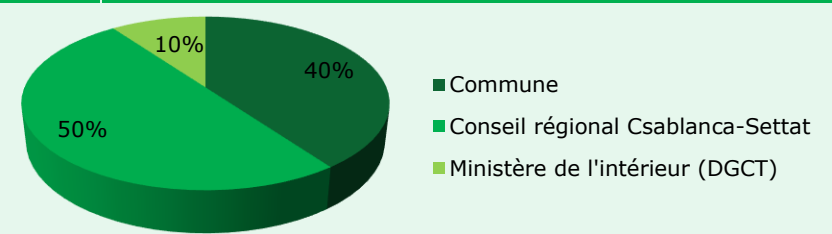


Axe - Programme

Une ville intelligente et durable

- Optimisation des ressources hydriques et énergétiques

Budget estimatif : 500 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	150	150	200	-	-

Installation et mise à niveau des stations d'épuration pour la réutilisation des eaux usées



Description

Construction de deux nouvelles stations de traitement des eaux usées, ainsi que la mise à exploitation de la STEP de Médiouna pour permettre la réutilisation des eaux usées dans l'arrosage des espaces verts.



Objectifs

- Préserver les ressources hydriques
- Utiliser ces eaux usées domestiques faiblement polluées pour l'arrosage des espaces verts et des golfs au niveau de la commune de Casablanca
- Réduire la facture élevée de LYDEC concernant l'arrosage des espaces verts



Actions à réaliser

- Identification et mobilisation du foncier ou seront localisées
- Achèvement des études nécessaires et lancer l'appel d'offre de la première phase
- Lancement de l'ensemble des études de la deuxième phase du projet
- Lancement de l'appel d'offre pour la construction de 2 nouvelles stations de traitement des eaux usées
- Introduction du projet dans un cadre participatif avec les autres parties prenantes



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- Nombre des nouvelles stations: Construire 2 stations de traitement des eaux usées
- Nombre des stations à mettre à niveau: 1 stations existantes
- Capacité: Atteindre un débit de 20000 m3/ jour des eaux usées traitées et réutilisées.

Indicateurs d'impact :

- Taux d'utilisation dans l'arrosage: Assurer 100% de l'arrosage des espaces verts par les eaux usées traitées
- Cout de l'eau d'arrosage: Réduire à 0 la facture de l'eau potable utilisée dans l'arrosage des espaces verts



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- Commune
- SDL Casa Baia

Partenaire(s) :

- Ministère de l'intérieur (DGCT)
- Ministère de l'Equipement et de l'Eau
- LYDEC
- Conseil régional Casablanca-Settat



Localisation

- Al Hank
- Sidi Bernoussi
- Mediouna

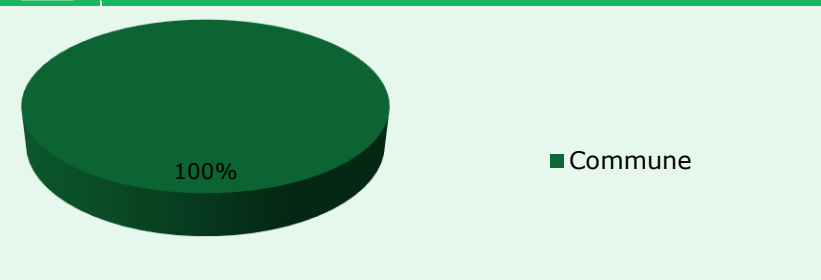


Axe - Programme

Une ville intelligente et durable

- Optimisation des ressources hydriques et énergétiques

Budget estimatif : 60 Millions MAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	12	12	12	12	12

Déploiement de panneaux photovoltaïques dans les administrations et les établissements publics



Description

Déploiement de panneaux photovoltaïques dans les locaux appartenant à la commune et ses arrondissements ainsi que l'incitation des administrations et des établissements publics à adopter l'énergie solaire dans leur consommation électrique.



Objectifs

- ▶ S'inscrire dans la politique du Royaume en matière d'adoption et d'encouragement des énergies renouvelables
- ▶ Assurer une autonomie partielle en consommation d'électricité
- ▶ Réduire la facture énergétique de la commune de Casablanca
- ▶ Donner l'exemple du modèle de transition énergétique



Actions à réaliser

- ▶ Identification et mobilisation des locaux pour accueillir cet investissement
- ▶ Lancement de l'étude de faisabilité et l'étude d'impact environnementale ainsi que l'ensemble des études
- ▶ Lancement de l'appel d'offre pour le déploiement de panneaux photovoltaïques dans les locaux de la commune et ses arrondissements
- ▶ Adoption d'une politique incitative envers les administrations et les établissements publics pour adopter l'énergie solaire dans leur consommation d'électricité
- ▶ Introduction du projet dans un cadre participatif avec les autres parties prenantes



Indicateurs de résultat et d'impact

- Indicateurs de résultat :**

 - > Superficie: 100000 m2 de superficie à exploiter
 - > Nombre de panneaux: 50000 panneaux photovoltaïque dans les locaux de la commune et ses arrondissements
 - > Puissance totale: Une puissance totale de plus de 17.000 KWc
- Indicateurs d'impact :**

 - > Facture énergétique: Réduire de 50% en (2028) la facture énergétique des locaux de la commune et ses arrondissements concernés par ce projet
 - > Taux d'adoption: Atteindre un pourcentage de 20% (en 2028) des administrations et les établissements publics de Casablanca qui adopteront l'énergie solaire dans leur consommation électrique.



Parties prenantes impliquées

- Porteur(s) :**

 - > Commune
 - > SDL Casa Baia
- Partenaire(s) :**

 - > Ministère de l'intérieur (DGCT)
 - > Ministère de la transition énergétique
 - > Wilaya de Casablanca
 - > Tous les ministères
 - > AMEE



Localisation

- ▶ Tous les arrondissements de la commune de Casablanca

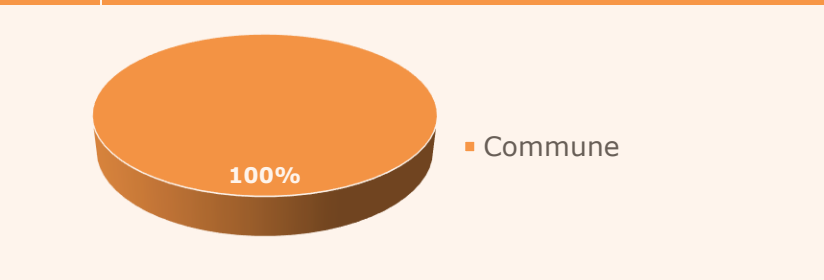


Axe - Programme

Une ville disposant de ressources humaines, techniques et financières renforcées

- Renforcement des ressources financières de la commune pour le financement du PAC

Budget estimatif : 90 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	30	30	30	-	-

Amélioration des recettes de la Commune (1/2)



Description

- L'évaluation du potentiel fiscal annuellement, mobilisable sur la base de données économiques, financières et d'hypothèses d'évolution des différents paramètres, endogènes et exogènes, pris en compte dans cette évaluation et en utilisant des outils scientifiques telle la modélisation, la gestion intégrée des ressources, la télédéclaration et le télépaiement



Objectifs

- Parvenir à une estimation réaliste du potentiel de ressources mobilisables de la commune,
- Concevoir une refonte de l'organisation et des méthodes de management et pilotage de l'administration fiscale pour garantir plus d'efficacité, d'efficience, de transparence et d'implication,
- Faire adhérer le contribuable à la dynamique de mobilisation des ressources de la commune



Actions à réaliser

- Un diagnostic analytique et un état des lieux de la commune portant sur :
 - L'analyse de sa situation financière, avec une description détaillée des différentes taxes et redevances composant les ressources de la commune, pour dégager les structures et les tendances de chaque taxe et redevance,
 - L'analyse de l'organisation et du fonctionnement des services concernés de la commune,
 - Le recensement intégral du patrimoine immobilier de la Commune générateur de ressources,
 - L'analyse du stock actuel des restes à recouvrer et la proposition d'une approche pour leur résorption,
- Proposition d'un modèle d'organisation des moyens humains et logistiques devant être mis en œuvre pour l'opérationnalité de ce potentiel et sa traduction en ressources réelles.
- Mise en place d'un système de géolocalisation fiscale



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- Augmentation du nombre de redevables,
- Amélioration du taux des émissions,
- Amélioration du nombre de déclaration spontanées

Indicateurs d'impact :

- Amélioration du taux de recouvrement,
- Baisse du stock des restes à recouvrer,
- Amélioration de la capacité d'autofinancement
- Augmentation des investissements grâce à un meilleur climat de confiance des investisseurs



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- Commune
- Casa Mawarid

Partenaire(s) :

- Direction Générale des Impôts
- Trésorerie générale du royaume



Localisation

Localisation :

- N/A

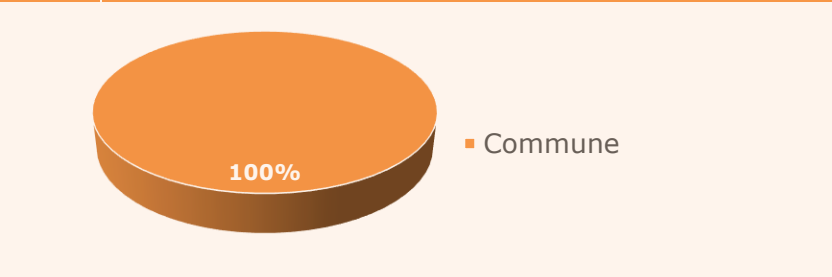


Axe - Programme

Une ville disposant de ressources humaines, techniques et financières renforcées

- Renforcement des ressources financières de la commune pour le financement du PAC

Budget estimatif : 90 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	30	30	30	-	-

Amélioration des recettes de la Commune (2/2)



Description

- Renforcement du Patrimoine communal à travers le recensement, l'enregistrement et l'inscription et la valorisation des biens de la commune : foncier et immobilier, et atteindre le système de fiscalité



Objectifs

- Recenser et enregistrer tous les biens fonciers et immobiliers de la commune
- Inscrire tous les biens fonciers et immobiliers de Casablanca au système fiscal pour garantir un paiement équitable des impôts locaux.
- Valoriser les biens fonciers et immobiliers pour générer des revenus supplémentaires pour la commune.
- Garantir une gestion efficace et transparente du patrimoine foncier et immobilier de la commune.



Actions à réaliser

- Recensement intégral du patrimoine immobilier de la Commune générateur de ressources
- Identification des grandes orientations stratégiques du Schéma directeur
- Définition des plans d'action qui en découlent du schéma directeur à travers l'Acquisition, la gestion, la valorisation du foncier
- Préparation d'une étude topographique pour identifier les fonciers de la commune
- Mise en œuvre de programmes de valorisation du patrimoine en partenariat avec la CDG
- Sélection d'un cabinet d'avocats pour des partenariats avec le secteur privé afin d'exploiter et de promouvoir les biens et installations de la commune
- Mise en œuvre du système d'information géospatiale



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- Augmentation du nombre de biens fonciers et immobiliers inscrits au système fiscal national :
- Montant des revenus supplémentaires générés par la valorisation des biens fonciers et immobiliers de la commune

Indicateurs d'impact :

- Satisfaction des citoyens quant à la gestion transparente et efficace du patrimoine foncier et immobilier de la commune



Parties prenantes impliquées

- Porteur(s) :**
- Commune
 - Casa Mawarid

- Partenaire(s) :**
- CDG



Localisation

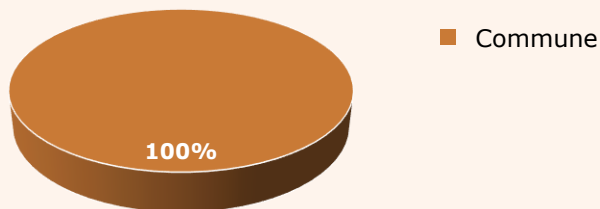
- Localisation :**
- N/A

Axe - Programme

Une ville disposant de ressources humaines, techniques et financières renforcées

- Transformation des pratiques managériales et numériques pour répondre aux standards d'une métropole internationale

Budget estimatif : 5 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	5	-	-	-	-

Actualisation du schéma de transformation digitale de Casablanca et refonte du dispositif de pilotage



Description

4 ans après la mise en œuvre du SDTN réalisé en 2014, l'actualisation de ses missions, de ses chantiers prioritaires et de ses domaines d'interventions est actuellement nécessaire.

Le SDTN doit mieux servir les citoyens et les professionnels de la ville par l'amélioration de l'environnement des affaires, du mode de vie des citoyens Casablancais et surtout par une simplification des procédures (e-administration, e-governance, etc.)



Objectifs

- Promouvoir et soutenir la coopération entre les services administratifs pour l'échange des données et pour le développement de la numérisation des services communs
- Améliorer le mode de vie des citoyens Casablancais
- Stimuler l'environnement des affaires
- Accélérer la transformation digitale de la ville de Casablanca



Actions à réaliser

- Réalisation d'un bilan du SDTN et d'un diagnostic des besoins de la ville, de ses habitants et de ses établissements publics
- Conception (en interne ou désignation d'un prestataire spécialisé) des nouveaux axes stratégiques, des programmes et des projets de transformation et d'accompagnement du SDTN
- Planification et priorisation des projets
- Désignation d'un sponsor pour chaque programme et d'une maîtrise d'ouvrage pour chaque projet
- Identification des ressources du SDTN et définition des outils de pilotage et d'évaluation des projets



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- Taux de réalisation du SDTN : 80 % (Fin 2028)
- SDTN mis à jour
- Dispositif de pilotage mis en place
- Amélioration du classement de la ville dans le scoring élaborer par la DGCT

Indicateurs d'impact :

- Amélioration du score digital de Casablanca et sa transformation en « smart city »



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- Commune
- Casa Numeric

Partenaire(s) :

- Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration



Localisation

- N/A

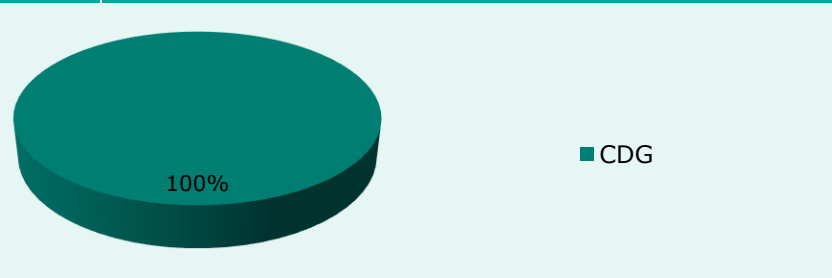


Axe - Programme

Une ville moderne, dotée d'infrastructures de haut niveau au service du développement territorial

- Optimisation des ressources hydriques et énergétiques

Budget estimatif 1,5 Milliards MAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
225	450	450	225	150	-

Adoption d'un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière et mise en place d'un dispositif d'éclairage public intelligent



Description

Adoption d'un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière pour fixer les grandes orientations en matière d'éclairage urbain, avoir un référentiel pour la gestion actuelle et future de l'éclairage public et Faire aboutir à des plans lumière par thème .



Objectifs

- Augmenter l'efficacité énergétique et la performance réseau (Réduire la consommation énergétique en optant pour les luminaires LED avec un d'éclairement conforme à la norme)
- Harmoniser l'éclairage de la ville
- Généraliser de la télésurveillance à l'armoire
- valoriser le patrimoine, mise en place d'une identité nocturne et embellissement et animation des places publiques,
- Identifier des voies structurantes et améliorer la sécurité de déplacements.



Actions à réaliser

- Constitution d'un document opposable aux tiers (Limiter le nombre de référence des équipements et Créer un référentiel d'EP structuré par typologie de voirie et d'espace public)
- Lancement de l'ensemble des études nécessaires ainsi que la prise de décision dans certains choix à faire
- Identification de la partie du réseau à renouveler et adoption d'un phasage de la mise en place du nouveau réseau
- Lancement de l'appel d'offre pour choisir un partenaire privé (contrat de 10 à 15 ans)
- Lancement de l'appel d'offre pour le renouvellement du parc à renouveler
- Introduction du projet dans un cadre participatif avec les autres parties prenantes



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- Taux de renouvellement: 40 % du réseau à renouveler
- Nombre de luminaires à renouveler : 45 000
- Consommation énergétique: Plus de 35% de réduction sur la consommation électrique de l'éclairage publique à Casablanca

Indicateurs d'impact :

- Niveau de sécurité *: Augmentation du niveau du sentiment de sécurité dans les déplacements de 20 % (vers 2028).
- Option de gradation: Pouvoir adopter la gradation du niveau d'éclairement sur au moins 50 % du réseau (en 2028).



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- Commune
- Casa Baia

Partenaire(s) :

- Ministère de l'intérieur (DGCT)
- CDG
- Ministère de la transition énergétique
- LYDEC



Localisation

- Tous les arrondissements de la commune de Casablanca

* En collaboration avec Alsa et Casa Transport

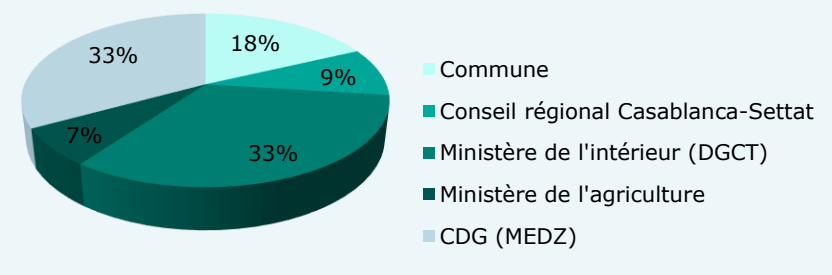


Axe - Programme

Une ville moderne, dotée d'infrastructures de haut niveau au service du développement territorial

- ▶ Renforcement de l'infrastructure des équipements économique

Budget estimatif 1.5 Milliard MAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	300	300	300	300	300

Construction du nouveau marché intégré agro-alimentaire de Casablanca

Description

Le projet consiste à construire un nouveau marché intégré agro-alimentaire de Casablanca, en délocalisant , extra-muros (vers une nouvelle plateforme à Had Soualem) , les quatre marchés de gros: le marché de gros des fruits et légumes de Sidi Othmane, le marché de gros de poisson de Lahraouyine, le marché de gros des œufs du quartier la Gironde, ainsi que du marché de gros de la volaille à Hay Mohammadi.

Objectifs

- ▶ Alléger la pression sur la ville de Casablanca
- ▶ Contribuer à la décongestion de plus en plus croissante que connaît la capitale économique
- ▶ Construire une mini-ville dotée d'un centre unifié pour les marchés ce qui va ressembler aux marchés de certaines grandes villes internationales.
- ▶ Mettre en place un espace unifié et intégré pour ses différentes activités .
- ▶ Résoudre les problèmes liés à l'état des équipements de ces marchés et à la détérioration de leurs infrastructures
- ▶ Améliorer les conditions pour inciter à respecter les règles d'hygiène, de santé et de sécurité .

Actions à réaliser

- ▶ Elaboration du processus de sa mise en œuvre et de la finalisation du projet pour qu'il soit réalisable
- ▶ Lancement d'une étude pour déterminer les meilleures conditions techniques, économiques, financières, institutionnelles et organisationnelles pour la réalisation du projet
- ▶ Choix du site approprié
- ▶ Lancement la suite de l'ensemble des études nécessaires pour la réalisation du projet
- ▶ Lancement des appels d'offres pour la réalisation du projet
- ▶ Introduction du projet dans un cadre participatif avec les autres parties prenantes et surtout les commerçants de ces marchés de gros.

Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Part de marché: 50% des volumes au niveau national des fruits et légumes
- > Les recettes: plus de 350 Millions de dirhams de recettes annuelles dès sa première année d'exploitation

Indicateurs d'impact :

- > Niveau de satisfaction des visiteurs : > 80% au bout de la 1^{ère} année d'exploitation
- > Niveau de satisfaction des commerçants: > 80% au bout de la 1^{ère} année d'exploitation

Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > Commune
- > Casa Prestations

Partenaire(s) :

- > Conseil régional Casablanca-Settat
- > Ministère de l'intérieur (DGCT)

- > Ministère de l'agriculture
- > Commune de Had Soualem
- > CDG (MEDZ)

Localisation

- ▶ Commune de Had Soualem

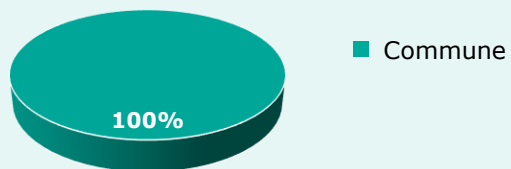


Axe - Programme

Une ville moderne, dotée d'infrastructures de haut niveau au service du développement territorial

- Amélioration de la circulation et gestion intelligente du trafic

Budget estimatif : 25 MMDH



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	25	-	-	-	-

Elaboration de plans de circulation et mise en place d'une entité régulatrice du trafic



Description

Le Plan de circulation permet de définir une politique de hiérarchisation des voies et d'organisation de la circulation. Pour veiller à sa bonne réalisation et au suivi de sa mise en œuvre, une entité régulatrice sous l'égide de la commune devra être créée



Objectifs

- Permettre une meilleure fluidité de la circulation
- Optimiser le fonctionnement des axes et des carrefours
- Cadrer les mesures d'optimisation et de régulation (signalisation, gestion des carrefours, ...)



Actions à réaliser

- Création d'une entité régulatrice du trafic pour l'élaboration des études de plan de circulation et le suivi de leur réalisation et application;
- Réalisation des plans de circulation sectoriels (par arrondissement et par maille de réseau principal) :
 - État des lieux de la problématique de la circulation sur chaque secteur ;
 - Définir l'organisation générale de la circulation sur Casablanca et analyser des scénarios ;
 - Définition du plan de circulation (Plan des voies à termes, aménagement et exploitation des principales intersections, modernisation du matériel des carrefours, stratégie de régulation locale par carrefour, gestion macro centralisée des carrefours à feux modernisés, ...)



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- Nombre d'arrondissement équipés de plans de circulation : 10

Indicateurs d'impact :

- Augmentation des marges de capacité des carrefours de 10%



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- Commune
- Casa Transports
- Les arrondissements

Partenaire(s) :

- Entité régulatrice du trafic



Localisation

- Commune de Casablanca

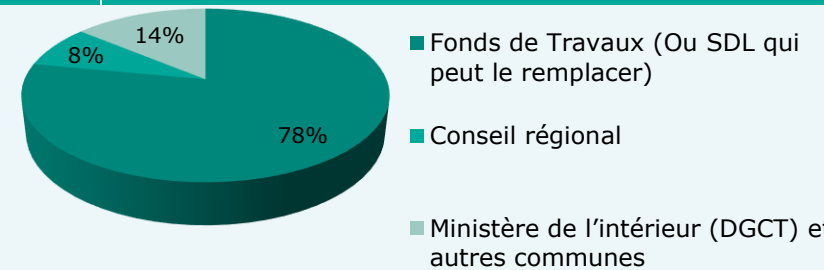


Axe - Programme

Une ville moderne, dotée d'infrastructures de haut niveau au service du développement territorial

- ▶ Renforcement des infrastructures des réseaux hydriques et électriques

Budget 4 Milliards MAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
500	700	700	700	700	700

Renforcement, renouvellement et extensions des infrastructures du réseau d'assainissement des eaux pluviales



Description

Renforcement, renouvellement, et extension du réseau d'assainissement existant Casablanca ainsi que la construction de nouvelles infrastructures en réalisant, dans la zone de la gestion déléguée, des collecteurs structurants, des Collecteurs principaux de réseaux d'extension (plus de 78 Km), des Collecteurs de renforcement (plus de 80 km) en plus d'une trentaine de Bassins d'orage sectoriels. صندوق الأشغال



Objectifs

- ▶ Protéger certaines zones comme BD Abdelhadi Boutaleb (Ex-RteAzzemour), Boulevard de la corniche, Zone d'extension d'ANFA, Oum Errabii à travers la réalisation du Système de Renforcement Ouest de Casablanca de 9,6 km (SRO) avec un débit de pointe décennal de 48 m³/s,
- ▶ Protéger certaines zones comme: Bd Al Joulane, Bd 10 Mars, zone unitaire Sidi Moumen, Salmia, Boulevard Al Qods, Bd Médiouna, Bd 10 Mars (Lahraouiyyine Nord), Ain Sebaa à travers la réalisation du Système de Renforcement Est de Casablanca de 17,7 km SRE de débit de pointe décennal de 98 m³/s
- ▶ Supprimer des points noirs de débordement (dont 5 sur Sidi Moumen), à travers la réalisation d'une trentaine de kilomètres de collecteurs structurants ainsi que les collecteurs principaux et les collecteurs de renforcement.



Actions à réaliser

- ▶ Lancement l'ensemble des études nécessaires pour définir les besoins d'une façon détaillée
- ▶ Etablissement et validation d'un nombre de projet prioritaire avec le délégataire et les autres communes qui rentre dans le cadre de la gestion déléguée et établir le programme d'investissement .
- ▶ Lancement des appels d'offres pour chaque projet défini dans le programme
- ▶ Introduction du projet dans un cadre participatif avec les autres parties prenantes



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Elimination des points noirs: Supprimer plus de 40 points noirs de débordement.

Indicateurs d'impact :

- > Risque des inondations: Réduire les risques des inondations à Casablanca de 90 % (en 2028).



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > ECI
- > LYDEC

Partenaire(s) :

- > Ministère de l'intérieur (DGCT)
- > Conseil régional



Localisation

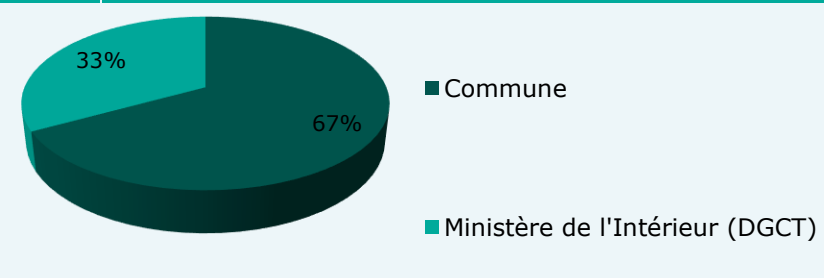
- ▶ Tous les arrondissements de la commune de Casablanca ainsi que les communes.



Axe - Programme

Une ville moderne, dotée d'infrastructures de haut niveau au service du développement territorial

► Renforcement des infrastructures de mobilité



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
200	161	320	320	585	214

Construction et aménagement des nouvelles voies d'aménagement et de voiries



Description

Le projet consiste à réaliser les travaux de construction et d'aménagement des voies de la ville de Casablanca, qui sont prévues par les plans d'aménagements. L'ouverture de ces nouvelles voies d'aménagement aura un impact direct sur le citoyen, avec des réductions des distances parcourus et des temps des trajets.



Objectifs

- Désenclaver certains quartiers de la ville de Casablanca, spécialement dans certains arrondissements tels que Sidi Moumen, Sidi Bernoussi, Hay Hassani, Ain Chock , sbata Sidi Othmane, Moulay Rchid...etc.
- Fluidifier et améliorer les conditions globales de circulation dans la ville de Casablanca.
- Diminuer le cout généralisé des déplacements de la population des arrondissements concernés par ces nouvelles voies d'aménagement.



Actions à réaliser

- Recensement des nouvelles voies d'aménagement prévues par les plans d'aménagement
- Résolution du problème du foncier pour certains tronçon de ces voies d'aménagement.
- Lancement de l'ensemble des études nécessaires pour la réalisation de ces projets
- Identification des voies prioritaires à construire et le phasage de réalisation adapté
- Lancement de l'appel d'offre par phase
- Introduction du projet dans un cadre participatif avec les autres parties prenantes
- Prise en considération des conventions signées



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Fluidité du trafic: Diminuer de 30% la congestion dans les voiries avoisinantes ces nouvelles voies d'aménagement

Indicateurs d'impact :

- > Accessibilité: : Améliorer l'accessibilité dans les quartiers et arrondissement concernés par ces nouvelles voies d'aménagement.



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > Commune
- > Casablanca Aménagement

Partenaire(s) :

- > Ministère de l'équipement et de l'eau
- > Ministère de l'intérieur (DGCT)



Localisation

- Tous les arrondissements

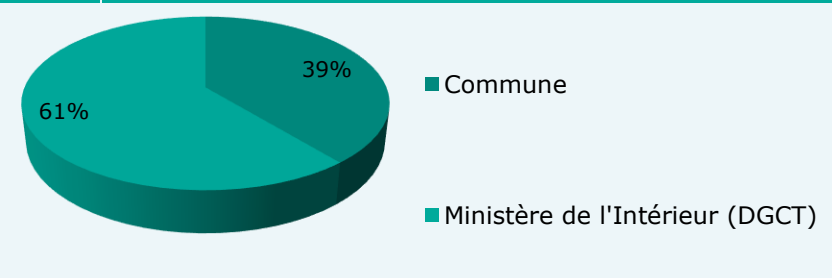


Axe - Programme

Une ville moderne, dotée d'infrastructures de haut niveau au service du développement territorial

- Renforcement des infrastructures de mobilité

Budget estimatif 123 Millions MAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
23	-	-	-	-	-

Finalisation de la phase 1 de l'aménagement de la corniche de Ain Sebaâ-Sidi Bernoussi



Description

L'aménagement de la corniche Ain Sebaâ-Sidi Bernoussi rentre dans le cadre de l'aménagement du littoral de la ville et respectera les orientations du plan national de gestion intégrée du littoral. Le projet s'étendra de l'allée des Mimosas au boulevard Annassij, sur plus de 3,5 km. Il vise à créer une continuité linéaire pour piétons (et éventuellement cycles) en offrant des espaces de jeux pour enfants, des espaces sportifs, des espaces de repos, des kiosques, des sanitaires publics et des endroits de stationnement. La phase I du projet s'étale sur 1,2 Km et concerne plus Ain Sebaâ. Elle est caractérisé par l'aménagement d'une grande place de plus de 10000 m2. Les parts de financement de la commune et de la DGCT ont été déjà débloquées.



Objectifs

- Mettre en valeur la corniche Ain Sebaâ-Sidi Bernoussi, qui est une partie importante du littoral du grand Casablanca
- offrir aux casablancais des espaces de détente, des lieux de promenade, de pratiques sportives en plein air, et d'accès direct à la mer.
- Maintenir la plage en tant que telle en gardant l'équilibre sédimentologique des plages et en évitant tout problème d'érosion.
- Améliorer et Aménager les accès à la plage, et créer des connectivités entre l'océan et la ville.
- Structurer la route côtière, la qualifier et la recalibrer en tant qu'avenue urbaine, avec piste cyclable protégée.



Actions à réaliser

- Finalisation de l'ensemble des études
- Acquisition du foncier
- Lancement de l'appel d'offre pour la réalisation de la phase I de l'aménagement de la corniche Ain Sebaâ-Sidi Bernoussi
- Introduction du projet dans un cadre participatif avec les autres partenaires et parties prenantes
- Prise de décision par rapport à la gestion des équipements de la corniche (les espaces verts, les sanitaires publics, espaces de jeux pour enfants et des espaces sportifs...etc).



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Fréquentation: + 200 % de la fréquentation de la corniche

Indicateurs d'impact :

- > Activité économique: Augmenter l'activité économique des zones riveraines de +30%



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > Commune
- > SDL Casa Aménagement

Partenaire(s) :

- > Ministère de l'intérieur (DGCT)



Localisation

- Les arrondissements de Ain Sebaâ et Sidi Bernoussi



Axe - Programme

Une ville moderne, dotée d'infrastructures de haut niveau au service du développement territorial

- Renforcement des infrastructures de mobilité

Budget estimatif 150 Millions MAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	50	50	50	-	-

Réalisation de la phase 2 de l'aménagement de la corniche de Ain Sebaâ-Sidi Bernoussi



Description

L'aménagement de la corniche Ain Sebaâ-Sidi Bernoussi rentre dans le cadre de l'aménagement du littoral de la ville et respectera les orientations du plan national de gestion intégrée du littoral. Le projet s'étendra de l'allée des Mimosas au boulevard Annassij, sur quelque 3,6 km. La phase II du projet s'étale sur plus de 2,4Km vise à créer une continuité linéaire pour piétons (et éventuellement cycles) en offrant des espaces de jeux pour enfants, des espaces sportifs, des espaces de repos, des kiosques, des sanitaires publics et des endroits de stationnement.



Objectifs

- Mettre en valeur la corniche Ain Sebaâ-Sidi Bernoussi, qui est une partie importante du littoral du grand Casablanca
- offrir aux casablancais des espaces de détente, des lieux de promenade, de pratiques sportives en plein air, et d'accès direct à la mer.
- Maintenir la plage en tant que telle en gardant l'équilibre sédimentologique des plages et en évitant tout problème d'érosion.
- Améliorer et Aménager les accès à la plage, et créer des connectivités entre l'océan et la ville.
- Structurer la route côtière, la qualifier et la recalibrer en tant qu'avenue urbaine, avec piste cyclable protégée.



Actions à réaliser

- Lancement de l'étude de faisabilité et l'étude d'impact environnementale ainsi que l'ensemble des études de la phase II.
- Lancement de l'appel d'offre pour la réalisation de la phase II de l'aménagement de la corniche Ain Sebaâ-Sidi Bernoussi
- Introduction du projet dans un cadre participatif avec les autres partenaires et parties prenantes.
- Prise de décision par rapport à la gestion des équipements de la corniche (les espaces verts, les sanitaires publics, espaces de jeux pour enfants et des espaces sportifs...etc).



Indicateurs de résultat et d'impact

- **Indicateurs de résultat :**

 - > Fréquentation: + 200 % de la fréquentation de la corniche
- **Indicateurs d'impact :**

 - > Activité économique: Augmenter l'activité économique des zones riveraines de +30%



Parties prenantes impliquées

- **Porteur(s) :**

 - > Commune
 - > SDL Casa Aménagement
- **Partenaire(s) :**

 - > Ministère de l'intérieur (DGCT)



Localisation

- Les arrondissements de Ain Sebaâ et Sidi Bernoussi



Axe - Programme

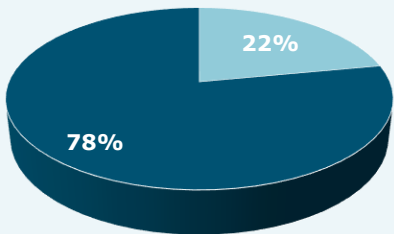


Une ville animée et culturellement riche

- Mise en place d'infrastructures culturelles et sportives de haut niveau



Budget estimatif : 9 MMAD



■ Commune

■ Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
5	4	-	-	-	-

Création du musée archéologique Ahl Leghlam



Description

Le Musée archéologique est une véritable vitrine de l'histoire nationale et régionale. Il sera érigé au niveau du site archéologique Ahl Leghlam et abritera des objets archéologiques préhistoriques, antiques, etc. provenant de plusieurs sites et monuments du Maroc et de Casablanca. Le musée sera doté d'une salle multimédia exposant des films et des documentaires sur l'histoire du Maroc et de Casablanca



Objectifs

- Faire de Casablanca une vitrine du patrimoine archéologique marocain à travers l'exposition du patrimoine archéologique et l'organisation de spectacles et d'expositions historiques et ethniques
- Valoriser le patrimoine archéologique dans tous ses affluents, renforcer l'interculturalité et la coexistence des différentes civilisations et cultures
- Développer une offre culturelle à la hauteur de attentes des Casablancais



Actions à réaliser

- Aménagement et valorisation du site archéologique Ahl Leghlam
- Acquisition du foncier (1Mdh)
- Conception de la construction du musée archéologique, avec Casa Patrimoine
 - > Phase d'études scientifiques « théoriques »
 - > Phase d'études techniques, administratives et architecturales
 - > Phase d'avant ouverture : mise en place des collections dans le cadre de la muséographie
- Ouverture du musée et mise en place des leviers d'animation avec Casa Events
 - > Accueillir et développer les publics : rendre les collections accessibles via une équipe d'accueil, billetterie, plans du musée etc.
 - > Médiatiser et communiquer : faire connaître le musée auprès des médias, conventions avec partenaires médiatiques, publicité sur différents supports promotionnels (affiches et posters au sein des villes marocaines, annonces sur web etc.)
- Entretien du musée et suivi de sa performance par l'entité de pilotage : conserver et gérer les collections, étudier et documenter les collections, développer et améliorer l'attractivité du musée etc.



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Fréquentation constituant l'audience du musée (nombre d'entrées) : 150 000 visiteur/an
- > Nombre d'expositions : 12/an

Indicateurs d'impact :

- > Taux de Satisfaction > 70%



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > Commune
- > SDL Casa patrimoine
- > SDL Casa Events & animation

Partenaire(s) :

- > Wilaya de Casablanca
- > Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
- > Conseil régional



Localisation

- Sidi Moumen (Ahl Leghlam)

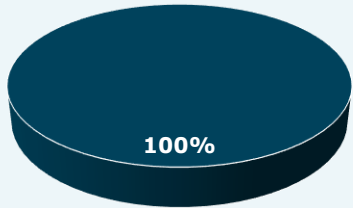


Axe - Programme

Une ville animée et culturellement riche

- Mise en place d'infrastructures culturelles et sportives de haut niveau

Budget estimatif : 150 MMAD



■ Partenariat Public-Privée

Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	50	50	50	-	-

Restructuration de la fabrique culturelle des anciens abattoirs de Casablanca



Description

La fabrique culturelle des abattoirs de Casablanca, étant un véritable espace de création et de diffusion des arts contemporains, a cessé d'ouvrir ses portes aux artistes depuis la fin de la convention avec Casa-mémoire en 2016.

Le projet consiste à faire de ce patrimoine une institution de plein droit.



Objectifs

- Faire revivre la fabrique culturelle, ayant donné naissance aux grands noms de l'art, de la culture et du sport marocains
- Dédier la fabrique à la création artistique urbaine de plusieurs disciplines artistiques confondues: street-art, arts vivants, arts de la rue et du cirque, etc.
- Améliorer l'offre et l'attractivité culturelle de Casablanca et offrir aux citoyens une offre culturelle à la hauteur de leurs attentes



Actions à réaliser

- Réaménagement et rénovation de la fabrique culturelle des abattoirs de Casablanca : nettoyage, peinture, assainissement, éclairage, etc.
- Création d'un planning détaillé des événements, compétitions et exhibitions culturelles à organiser dans la fabrique
- Rédaction de la convention de gestion de la fabrique culturelle, en collaboration avec la SDL Casa Events et Animation en précisant la durée, les objectifs, les coûts, la nature des événements, etc
- Lancement d'un appel d'offres pour la sélection d'un prestataire externe
- Validation et signature de la convention de gestion avec le partenaire identifié
- Evaluation régulière de la progression du partenaire vis-à-vis des objectifs et des indicateurs de performance prédéfinis



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Nombre d'événements réalisés: 20/an
- > Nombre de visiteurs: 150.000/an
- > Nombre d'activités: 10 activités

Indicateurs d'impact :

- > Satisfaction : >90% au bout de la 2ème année d'exploitation



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > Commune de Casablanca
- > SDL Casa Events et animation

Partenaire(s) :

- > Le ministère de la Jeunesse, et de la Culture
- > Conseil de la région



Localisation

- Fabrique culturelle des anciens abattoirs de Casablanca



Reconversion de l'ancien marché de gros en centre E- sport Casa Gaming



Description

Le centre e-sport Casa Gaming se positionnera comme un lieu de rencontre physique pour la génération numérique. Ce concept combinera les ingrédients clés de la culture numérique : jeux, musique, création de contenu et savoir-faire numérique. Dans le but d'offrir un environnement inclusif permettant aux jeunes de se connecter, de collaborer et de créer.



Objectifs

- ▶ Offrir à la commune un cadre de vie favorable à l'épanouissement de sa jeunesse
- ▶ Incorporer les valeurs d'engagement, de solidarité et culturelles
- ▶ Lutter contre la délinquance juvénile et favoriser l'intégration socio-sportive



Actions à réaliser

- ▶ Restauration du bâtiment pour reconversion en espace socio-sportif
- ▶ Réaménagement et rénovation du site , afin de pouvoir y installer les équipements socio-culturels
- ▶ Organisation d'un atelier de concertation et d'alignement avec les différentes parties prenantes sur les exigences de du centre e-sport Casa Gaming
- ▶ Lancement d'un appel d'offres pour la construction du centre
- ▶ Définition du modèle de gestion et du modèle économique du centre
- ▶ Mise en place des leviers d'animation avec Casa Events & Animation et Casa Patrimoine
- ▶ Mobilisation et formation des ressources humaines compétentes
- ▶ Mise en exploitation du centre et suivi de sa performance



Indicateurs de résultat et d'impact

- ▶ **Indicateurs de résultat :**
 - > Fréquentation : 50 000 visiteurs/an
- ▶ **Indicateurs d'impact :**
 - > Niveau de satisfaction des visiteurs : >90% au bout de la 2ème année d'exploitation



Parties prenantes impliquées

- ▶ **Porteur(s) :**
 - > Commune
 - > SDL Casa patrimoine
 - > SDL Casa Events & animation
- ▶ **Partenaire(s) :**
 - > Fédération Royale Marocaine des Jeux Électroniques
 - > INWI
 - > Ministère de sport



Localisation

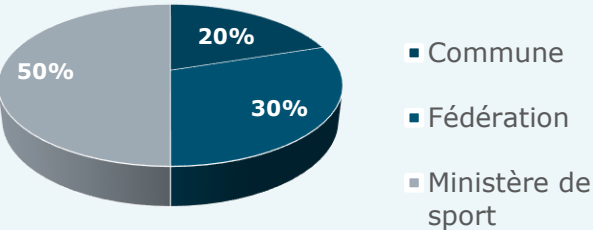
- ▶ Ancien marché de gros

Axe - Programme

Une ville animée et culturellement riche

- ▶ Mise à niveau des infrastructures sportives et culturelles de proximité existantes et création de nouvelles

Budget estimatif : 50 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	10	25	15	-	-



Axe - Programme

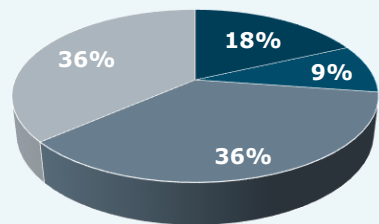


Une ville animée et culturellement riche

- Mise en place d'infrastructures culturelles et sportives de haut niveau



Budget estimatif : 165 MMAD



- Commune
- Conseil Préfectoral de Casablanca
- Conseil régional casablanca settat
- Fédération Royale Marocaine de Football



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	45	75	45	-	-

Création d'un complexe régional de football



Description

Ce projet est issu d'une convention, il vise à construire un complexe de football régional pour promouvoir la pratique du sport au niveau de la région et cela dans le cadre de la stratégie de la fédération Royale Marocaine de Football qui vise à développer la formation et soutenir les talents de la région
L'académie proposera des programmes de formation pour les jeunes talents prometteurs, ainsi que des programmes d'entraînement pour les coaches locaux.



Objectifs

- Offrir des programmes de formation pour les jeunes talents de la région
- Promouvoir l'intégration des jeunes joueurs dans le monde du football professionnel
- Encourager la pratique du football dans la région en organisant des compétitions de football locales et régionales
- Établir des partenariats avec les clubs et fédérations locaux pour promouvoir le développement du football dans la région
- Contribuer à l'encadrement des entraîneurs locaux



Actions à réaliser

- Étude de faisabilité pour déterminer la viabilité du projet, y compris les aspects techniques, financiers et environnementaux
- Elaboration d'un Plan de conception pour la construction du complexe, conformément aux normes internationales
- Supervision de la construction du complexe pour assurer la qualité du travail
- Développement de programmes de formation pour les jeunes joueurs et les entraîneurs locaux



Indicateurs de résultat et d'impact

- **Indicateurs de résultat :**
 - > Taux d'intégration dans les clubs professionnels : au moins 60%
 - > Nombre de clubs et d'associations qui profitent des équipements du complexe : au moins 50% des clubs de la région
- **Indicateurs d'impact :**
 - > Taux de satisfaction par rapport aux formations offertes : 90%



Parties prenantes impliquées

- **Porteur(s) :**
 - > Fédération Royale Marocaine de Football
- **Partenaire(s) :**
 - > Commune
 - > Conseil régional casablanca settat
 - > Conseil Préfectoral de Casablanca
 - > Conseil de la Commune de Casablanca



Localisation

- Bouskoura - Province de Nouacer

JUNIOR PRO CASABLANCA

Étape des Junior Qualifying Series de la World Surf League

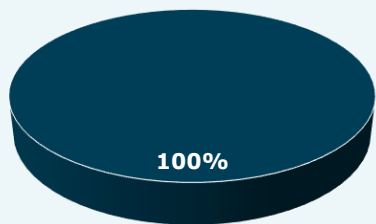


Axe - Programme

Une ville animée et culturellement riche

- ▶ Déploiement d'un programme d'animation culturelle et sportive innovant

Budget estimatif : 5 MMAD



■ Commune

Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	1	1	1	1	1

Organisation d'une compétition internationale de surf pour les jeunes



Description

Ce projet visé à organiser une phrase du prix international du surf pour la catégorie des moins de 20 ans organisé par l'association mondiale du surf « WORLD SURF LEAGUE »



Objectifs

- ▶ Mettre en place un événement sportif international dans Casablanca
- ▶ Mettre en avant Casablanca et ses plages comme destination de surf
- ▶ Animer la corniche de Casablanca avec un événement annuel qui s'étale sur plusieurs jours
- ▶ Développer la pratique du surf à Casablanca, soutenir et encourager les jeunes talents à pratiquer le sport
- ▶ Sensibilisez la population casablancaise par rapport à la préservation de la plage à travers la pratique du sport



Actions à réaliser

- ▶ programmation et encadrement de l'événement
- ▶ Mobilisation des ressources techniques la administratif nécessaire pour le bon déroulement de l'événement
- ▶ Aménagement de l'espace tel événement un partenariat avec Casa Baia
- ▶ Promotion de l'événement à travers toutes les plateformes médiatiques et les réseaux sociaux



Indicateurs de résultat et d'impact

- ▶ **Indicateurs de résultat :**
 - > Nombre de participants internationaux
 - > Nombre de participants locaux
 - > Nombre de visiteurs
- ▶ **Indicateurs d'impact :**
 - > Organisation d'événements sportifs de qualité à Casablanca annuellement
 - > Promotion et développement du sport dans la ville de Casablanca



Parties prenantes impliquées

- ▶ **Porteur(s) :**
 - > L'association internationale du surf
 - > Ses partenaires locaux
- ▶ **Partenaire(s) :**
 - > Conseil Préfectoral de Casablanca
 - > Conseil de la Commune de Casablanca



Localisation

- ▶ Plage de Ain Diab



Création du Grand musée de la culture de Casablanca



Description

Le Grand musée de Casablanca est un espace d'accueil permanent pour des expositions patrimoniales, ethniques et régionales permettant de valoriser la diversité de la culture marocaine en général et casablancaise en particulier



Objectifs

- ▶ Développer une offre culturelle de haut niveau, à la hauteur de attentes des citoyens et des touristes
- ▶ Faire de Casablanca une vitrine du patrimoine culturel matériel et immatériel marocain
- ▶ Renforcer l'interculturalité et la coexistence des différentes civilisations



Actions à réaliser

- ▶ Organisation d'ateliers de concertation avec la fondation nationale des musées, le ministère de la culture et Casablanca Patrimoine pour la définition des concepts et des composantes du grand musée
- ▶ Mobilisation du foncier
- ▶ Lancement d'un appel d'offres pour la construction du musée et définition des modalités de suivi de réalisation (coût, délai...)
- ▶ Mise en place des leviers d'animation avec Casa Events & Animation et Casa Patrimoine
- ▶ Mobilisation et formation des ressources humaines compétentes
- ▶ Lancement d'une campagne de communication multicanaux de promotion préalable au lancement
- ▶ Mise en exploitation du musée et suivi de sa performance



Indicateurs de résultat et d'impact

- ▶ **Indicateurs de résultat :**
 - > Fréquentation : 100 000 visiteurs / an
 - > Nombre d'expositions : 4 / an
- ▶ **Indicateurs d'impact :**
 - > Niveau de satisfaction des visiteurs : >90% au bout de la 2^{ème} année d'exploitation



Parties prenantes impliquées

- ▶ **Porteur(s) :**
 - > Commune
 - > SDL Casa patrimoine
 - > SDL Casa Events & animation
- ▶ **Partenaire(s) :**
 - > Fondation nationale des musées
 - > Ministère de la culture
 - > Conseil régional
 - > TGCC



Localisation

- ▶ Espace culturel à Espace Toro

Axe - Programme

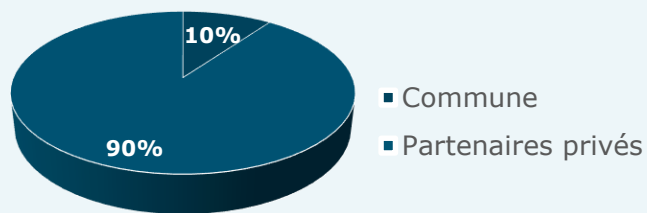


Une ville animée et culturellement riche

- ▶ Mise en place d'infrastructures culturelles et sportives de haut niveau



Budget estimatif : 350 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	150	100	100	-	-

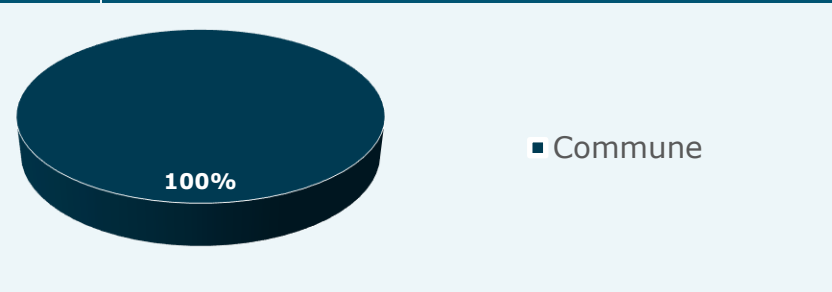


 Axe - Programme

 **Une ville animée et culturellement riche**

- ▶ Mise en place d'infrastructures culturelles et sportives de haut niveau

 Budget estimatif : 5 MMAD



 Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
5	-	-	-	-	-

Restauration de la coupole de la rue Curie



Description

Situé derrière l'église cœur, inspiré de l'architecture traditionnelle locale avec ses arcades, la coupole surélevée, les grandes portes en bois ou encore les fenêtres dotées de verres colorés, le bâtiment est d'un style hybride et exprime les prémices de l'architecture néo-mauresque



Objectifs

- ▶ Préserver le patrimoine historique et culturel de la ville de Casablanca
- ▶ Améliorer l'attractivité touristique de la ville en mettant en valeur l'architecture de la Coupole
- ▶ Enrichir l'offre culturelle de la ville de Casablanca
- ▶ Mettre en valeur le pavillon



Actions à réaliser

- ▶ Lancement d'un appel d'offres pour la restauration du bâtiment
- ▶ la rénovation complète de l'édifice, ainsi que la restauration de son architecture originale
- ▶ Réaménagement intérieur du bâtiment
- ▶ Mobilisation des ressources techniques, financières et humaines.
- ▶ Mise en place d'un dispositif de suivi et d'accompagnement



Indicateurs de résultat et d'impact

▶ **Indicateurs de résultat :**

- > Fréquentation : 50 000 visiteurs / an

▶ **Indicateurs d'impact :**

- > Restauration d'autres monuments relevant du patrimoine culturel et historique de Casablanca



Parties prenantes impliquées

▶ **Porteur(s) :**

- > Commune
- > SDL Casa patrimoine

▶ **Partenaire(s) :**

- > N/A



Localisation

- ▶ Arrondissement Sidi Belyout

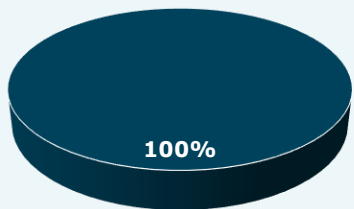


Axe - Programme

Une ville animée et culturellement riche

- Mise en place d'infrastructures culturelles et sportives de haut niveau

Budget estimatif : 10 MMAD



■ Commune

Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	2	2	2	2	2

Redéploiement du marché central en foire culinaire cosmopolite en PPP



Description

La foire culinaire du marché central est un rendez-vous quotidien des différentes saveurs et odeurs qui viennent des différentes régions du Maroc et des quatre coins du monde.

L'idée est de faire du marché central, grâce à l'adhésion inconditionnelle des commerçants, un véritable lieu de convivialité et de partage qui allie avec élégance culture et gastronomie au service des locaux et des étrangers



Objectifs

- Délecter et redécouvrir la cuisine marocaine et internationale
- Animer le quartier Art-Déco de Casablanca
- Développer l'image de marque de Casablanca
- Renforcer l'interculturalité et la coexistence des différentes civilisations



Actions à réaliser

- Organisation d'ateliers de concertation avec l'association des commerçants du marché central et les SDLs Casablanca Patrimoine, Casa Aménagement et Casa Events pour la définition des thèmes et des composantes de la foire culinaire
- Etude détaillée des besoins au niveau de l'investissement
- Lancement d'un appel d'offres pour le réaménagement du marché central et définition des modalités de suivi de réalisation (coût, délai...)
- Mise en place d'une offre culinaire locale et internationale
- Mobilisation et formation des commerçants
- Lancement d'une campagne de communication multicanaux de promotion préalable au lancement
- Mise en exploitation de la foire culinaire et suivi de sa performance



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Fréquentation : 7 000 visiteurs / semaine
- > Niveau d'hygiène : moins de 10 réclamations / an

Indicateurs d'impact :

- > Niveau de sociabilisation et de satisfaction des visiteurs : >90% au bout de la première année d'exploitation



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > Commune
- > SDL Casa patrimoine
- > SDL Casa aménagement
- > SDL Casa Events & animation

Partenaire(s) :

- > Conseil régional



Localisation

- Marché central de Casablanca

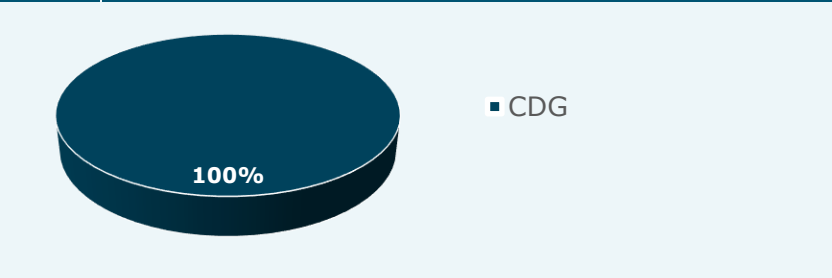


Axe - Programme

Une ville animée et culturellement riche

- Mise en place d'infrastructures culturelles et sportives de haut niveau

Budget estimatif : 50 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	10	10	10	10	10

Création d'un aquarium



Description

Le nouvel aquarium sera un centre de culture scientifique et technique de la mer.

Ce lieu offrira une aventure humaine dans la découverte de l'écosystème marin. A travers les nombreux bassins et les différents espaces, il abritera une multitude d'espèces animales (manchots du Cap, poissons tropicaux, requin taureau, raies aigle, poissons-scie, etc.)



Objectifs

- Eduquer les visiteurs à l'environnement marin
- Sensibiliser le public aux questions environnementales dans le respect de la qualité de vie des animaux



Actions à réaliser

- Organisation d'un atelier de concertation et d'alignement avec les différentes parties prenantes sur les exigences de l'aquarium
- Conception et construction du musée à travers un appel d'offres
 - > Phase d'études scientifiques « théoriques »
 - > Phase d'études techniques, administratives et architecturales
 - > Phase d'avant ouverture : mise en place et installation des espèces animales
- Gestion et exploitation de l'aquarium par un acteur privé
- Entretien de l'aquarium et suivi de sa performance : Conservation et gestion des espèces animales, étude et analyse du comportement des espèces, développement et amélioration de l'attractivité de l'aquarium, etc.



Indicateurs de résultat et d'impact

- **Indicateurs de résultat :**

 - > Fréquentation constituant l'audience de l'aquarium : 500 000 visiteurs/an
 - > Nombre d'animations et d'événements : 100/an
- **Indicateurs d'impact :**

 - > Niveau de satisfaction des visiteurs : >90% au bout de la 2ème année d'exploitation



Parties prenantes impliquées

- **Porteur(s) :**

 - > Commune
 - > CDG
 - > Ministère du Tourisme
- **Partenaire(s) :**

 - > Conseil régional
 - > INRH



Localisation

- Marina de Casablanca

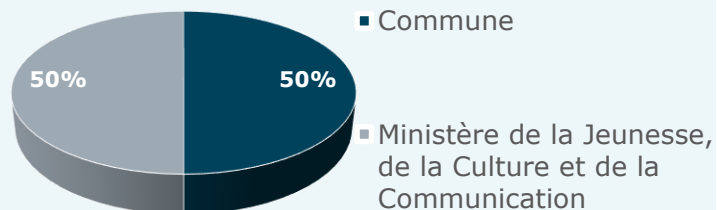


Axe - Programme

Une ville animée et culturellement riche

- Déploiement d'un programme d'animation culturelle et sportive innovant

Budget estimatif : 20 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	4	4	4	4	4

Organisation du Festival de l'Aïta et de musique de groupes

Description

Le Festival de l'Aïta est un ensemble de spectacles musicaux regroupant des troupes issues de différentes régions du Royaume et comprenant toutes les catégories de l'Aïta (Aïta Hasbaouia, Marssaouia, Zaâria, Haouzia et Jabliya).

Le festival met également en avant les différentes formes de musique de groupe et d'art telles que Nas El Ghiwan, Jil jilala et Tbourida et autres, en tant qu'expression identitaire aux multiples affluents civilisationnels et humains.

Objectifs

- Promouvoir de la culture de l'Aïta
- Faire connaître les différentes formes de musique de groupe et d'art, telles que Nas El Ghiwan, Jil jilala et Tbourida,
- Mettre en avant les multiples affluents civilisationnels et humains qui ont contribué à la richesse de la culture casablancaise.
- Revivification de la mémoire artistique et culturelle de façon à renforcer les liens d'appartenance à la nation
- Préserver et valoriser le patrimoine immatériel

Actions à réaliser

- Cadrage et planification de l'événement (objectifs spécifiques, moyens nécessaires, étapes de réalisation, mode de suivi)
- Mobilisation des ressources financières, humaines, techniques (matériel de sonorisation, matériel de projection, groupes électrogènes...) et administratives
- Sélection des artistes participants au Festival
- Identification et aménagement du lieu de l'évènement
- Conception des outils de communication efficace : presse, affiches, flyers, réseaux sociaux, site internet du festival...

Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Nombre de spectacles organisés : 20 spectacles / an
- > Nombre de spectateurs : 275 000/an

Indicateurs d'impact :

- > Taux de satisfaction des spectateurs : >90%

Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > SDL Casa Events
- > Commune

Partenaire(s) :

- > Ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication
- > Conseil régional
- > Partenaires privés

Localisation

- Localisation non identifiée à ce stade

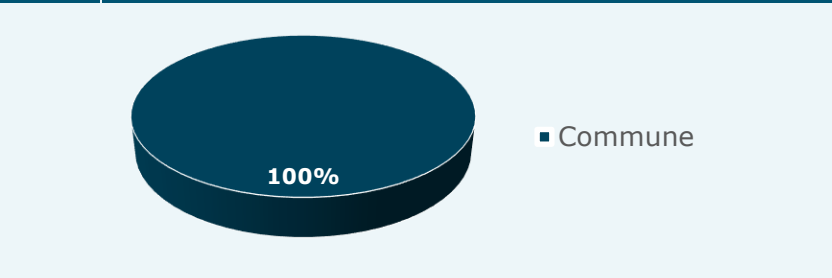


Axe - Programme

Une ville animée et culturellement riche

- Déploiement d'un programme d'animation culturelle et sportive innovant

Budget estimatif : 25 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	5	5	5	5	5

Développement d'un circuit touristique avec Bus touristique



Description

Le bus touristique pratique et ludique permettra de découvrir les célèbres sites de Casablanca. C'est aussi un moyen de transport touristique à la fois culturel et technologique, une manière agréable et reposante de découvrir la destination indépendamment des conditions météo



Objectifs

- Dynamisation et valorisation des sites historiques de la ville
- Promotion du patrimoine de la ville blanche
- Génération des revenus en créant des emplois



Actions à réaliser

- Lancement d'appels d'offres pour la création des circuits touristiques
- Sélection de prestataire et négociations
- Sélection des lieux potentiels de Casablanca : place des Nations unies, Habous, Méchouar de Casablanca Médina, anciens abattoirs, la corniche, phare Al Hank, Parc de la Ligue Arabe, Mosquée Hassan-II, place Mohammed V, marché central, église du sacré-cœur, musée du Judaïsme marocain, musée des sports, musée archéologique, maison de la culture marocaine
- Acquisition du bus touristique (Electrique)
- Suivi du déroulement de la création des circuits touristiques
- Mise en place de stratégie de marketing et communication pour la promotion du circuit
- Entretien et maintenance des circuits touristiques créés et du bus touristique



Indicateurs de résultat et d'impact

- **Indicateurs de résultat :**
 - > Nombre de visiteurs du circuit : 0,5 millions
 - > Nombre des lieux visités: 10
- **Indicateurs d'impact :**
 - > Taux de satisfaction des touristes ; >90%



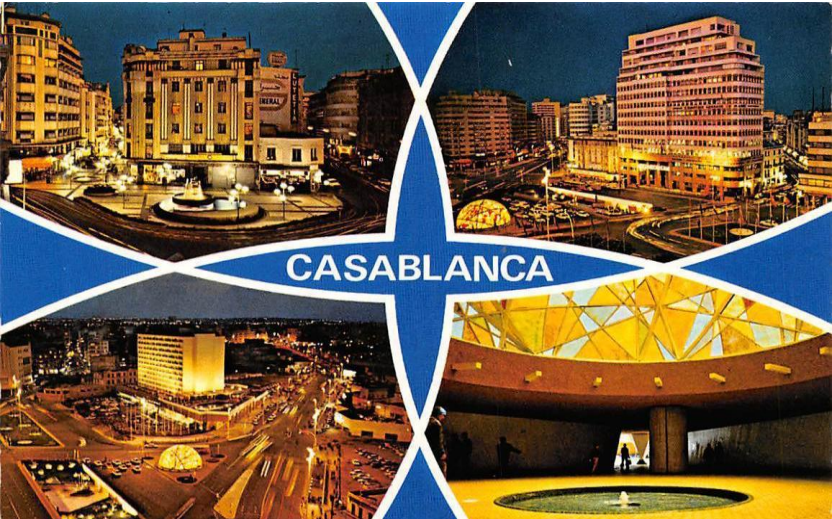
Parties prenantes impliquées

- **Porteur(s) :**
 - > SDL Casa Patrimoine
 - > Commune
- **Partenaire(s) :**
 - > Conseil régional
 - > Partenaires privés
 - > Alsa
 - > ECI
 - > SMIT



Localisation

- Arrêts potentiels : cf. liste de points d'intérêt



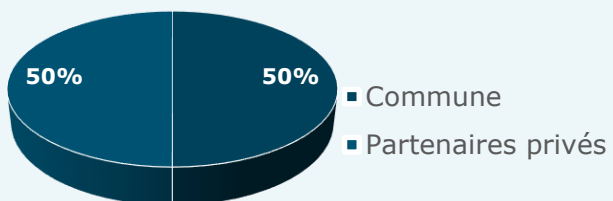
CASABLANCA

Axe - Programme

Une ville animée et culturellement riche

- Déploiement d'un programme d'animation culturelle et sportive innovant

Budget estimatif : 125 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
25	25	25	25	25	-

Organisation du Grand festival de Casablanca

Description

Le Grand Festival de Casablanca est un ensemble de spectacles artistiques représentant la diversité culturelle des régions du Royaume.

Le Grand festival met en avant le positionnement de la ville en tant qu'image de diversité culturelle, offrant de diverses activités culturelles et de loisirs et de fédérer les publics toutes catégories sociales confondues.

Objectifs

- Revivification de la mémoire artistique et culturelle de façon à renforcer les liens d'appartenance à la nation
- Préserver et valoriser le patrimoine immatériel

Actions à réaliser

- Cadrage et planification de l'événement (objectifs spécifiques, moyens nécessaires, étapes de réalisation, mode de suivi)
- Mobilisation des ressources financières, humaines, techniques (matériel de sonorisation, matériel de projection, groupes électrogènes...) et administratives
- Sélection des artistes participants au Festival
- Identification et aménagement du lieu de l'évènement
- Conception des outils de communication efficace : presse, affiches, flyers, réseaux sociaux, site internet du festival...

Indicateurs de résultat et d'impact

- **Indicateurs de résultat :**
 - > Nombre de spectacles organisés : 50 / an
 - > Nombre de visiteurs : 1 000 000/Visiteurs/an
- **Indicateurs d'impact :**
 - > Taux de satisfaction des spectateurs > 90%

Parties prenantes impliquées

- **Porteur(s) :**
 - > SDL Casa Events
 - > Commune
- **Partenaire(s) :**
 - > Ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication
 - > Conseil régional
 - > Partenaires privés

Localisation

- Localisation non identifiée à ce stade



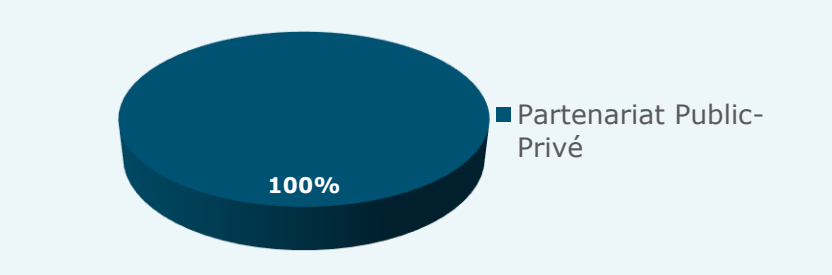
Réhabilitation de l'ex-bibliothèque municipale de Casablanca

Axe - Programme

Une ville animée et culturellement riche

- Mise à niveau des infrastructures sportives et culturelles de proximité existantes et création de nouvelles

Budget estimatif : 400 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	130	130	140	-	-

Description

Construit en 1955, le bâtiment de l'ancienne bibliothèque de Casablanca serait l'œuvre de l'architecte Duhem. Le bâtiment se compose en :

- Un rdc en double hauteur avec mezzanine
- Un premier étage se développant sur toute la surface de l'emprise foncière
- Une tour de 7 étages.

Il s'agit de la bibliothèque centrale de casa avec des annexes dans les 16 arrondissements

Objectifs

- ▶ Enrichir l'offre en matière d'équipement culturelle, touristiques et de loisirs
- ▶ Créer un centre culturel et social pour les habitants de Casablanca
- ▶ Proposer des services et des activités culturelles
- ▶ Promouvoir l'accès à l'information

Actions à réaliser

- ▶ Reconversion de l'ancienne bibliothèque en programme immobilier mixte
- ▶ Élaboration d'un plan de réhabilitation et effectuer une analyse des coûts et des délais
- ▶ Identification et sélection d'un cabinet d'architecture pour diriger l'étude technique
- ▶ Mise à disposition des moyens nécessaires pour sécuriser et protéger les lieux

Indicateurs de résultat et d'impact

- Indicateurs de résultat :**
 - > Nombre de visiteurs : 90 000/an
 - > Disponibilité des ouvrages demandés : au moins 70% des demandes
 - > Nombre de consultations sur place : 250/jour
- Indicateurs d'impact :**
 - > Taux de satisfaction des utilisateurs > 90%

Parties prenantes impliquées

- Porteur(s) :**
 - > Commune
 - > SDL Casa patrimoine
- Partenaire(s) :**
 - > Secteur privé (PPP)

Localisation

- ▶ Avenue des FAR , Arrondissement Sidi Belyout

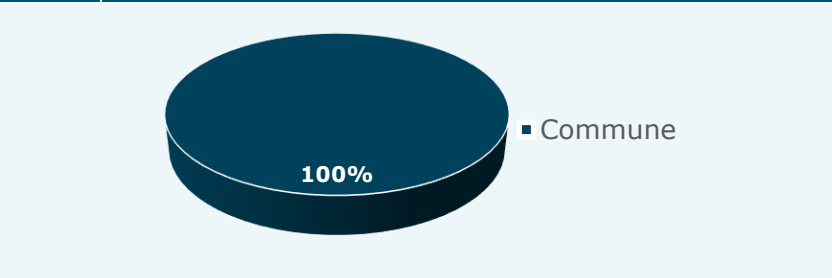


Axe - Programme

Une ville animée et culturellement riche

- ▶ Mise en place d'infrastructures culturelles et sportives de haut niveau

Budget estimatif : 23 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
15	8	-	-	-	-

Mise à niveau des bibliothèques existantes

Description

Le projet consiste à remettre à niveau les infrastructures de bibliothèques existantes (rénovation des bâtiments, achat de nouveaux mobiliers, etc.) et intégrer l'utilisation des outils digitaux

Objectifs

- ▶ Repositionner les bibliothèques publiques en tant que structure pour l'animation et la sensibilisation à la lecture (ateliers, rencontres, concours de lecture)
- ▶ La numérisation des collections de la bibliothèque pour offrir un accès en ligne aux livres et aux documents

Actions à réaliser

- ▶ Choix des bibliothèques devant être mises à jour
- ▶ Mobilisation du foncier : Identification des logements économiques et des appartements à mettre à la disposition de la commune à convertir en bibliothèques
- ▶ Identification des exigences pour la mise à jour des bibliothèques sélectionnées
- ▶ Préparation d'un plan pour mettre à jour les bibliothèques de manière sûre et efficace
- ▶ Installation des nouvelles versions de bibliothèques numérisées
- ▶ Mise en place des tests complets pour garantir l'intégrité du système après la mise à jour
- ▶ Préparation des documents de support et de documentation pour les utilisateurs et les développeurs sur les nouveaux changements

Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Nombre de visiteurs : 30 000/an
- > Disponibilité des ouvrages demandés : au moins 50% des demandes
- > Nombre de consultations sur place : 50/jour/bibliothèque
- > Consultation de bibliothèque numérique : 2000 consultations / semaine

Indicateurs d'impact :

- > Taux de satisfaction des utilisateurs > 90%

Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > Commune de Casablanca
- > AMEE

Partenaire(s) :

- > Ministère chargé de la Culture
- > Conseil de la région

Localisation

▶ Anciennes bibliothèques de Casablanca

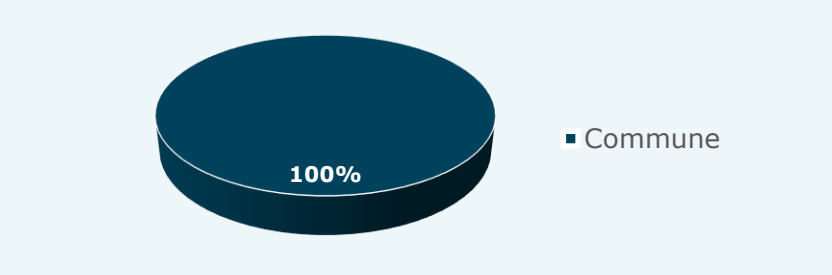


Axe - Programme

Une ville animée et culturellement riche

- ▶ Déploiement d'un programme d'animation culturelle et sportive innovant

Budget estimatif : 53 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
10,6	10,6	10,6	10,6	10,6	-

Organisation des manifestations culturelles et sportives à Casablanca



Description

- Le projet comprend l'organisation des événements culturels et sportifs suivants :
- Contribution à l'organisation de divers grands événements culturels et artistiques
 - Organisation de la Journée scolaire annuelle pour le développement et la promotion de la culture, des arts et des sports
 - Organisation internationale du marathon de Casablanca
 - Organiser l'événement sportif annuel pour consolider les principes d'esprit sportif et de lutte contre les émeutes sportives dans la ville de Casablanca
 - Organiser l'ouverture et la fermeture de la saison sportive



Objectifs

- ▶ Échanger des idées et promouvoir le dialogue culturel
- ▶ Promouvoir l'activité culturelle et artistique dans la ville et offrir une plate-forme aux artistes, musiciens, écrivains et intellectuels pour présenter leur travail.
- ▶ Améliorer la communication et le développement des compétences
- ▶ Promouvoir l'esprit sportif et l'activité physique



Actions à réaliser

- ▶ Déterminer le type de manifestation, le lieu approprié et les besoins en matériel et en personnel. Il est également nécessaire de rechercher des partenaires et des sponsors potentiels.
- ▶ Organiser les événements, établir le planning et assigner les tâches et les responsabilités aux membres de l'équipe. Il faut également mener des actions pour attirer le public et encourager la participation.
- ▶ Équiper le site et fournir des installations, des divertissements et des services de restauration pour les participants.
- ▶ Promouvoir les événements par la diffusion de publicités, de médias sociaux, d'annonces dans les journaux locaux, à la radio et à la télévision.
- ▶ Gérer les événements, suivre leur progression, repérer les difficultés et les traiter de manière efficace.



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat

- > Nombre d'écoles, d'associations et d'institutions culturelles et artistiques qui ont participé à la journée scolaire annuelle : plus de 50 participants incluant des écoles, associations et institutions culturelles
- > Nombre de participants au Marathon International de Casablanca : plus de 10 000 participants et 100 000 visiteurs.

Indicateurs d'impact :

- > Taux de satisfaction des spectateurs > 90%



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > SDL Casa Events
- > Commune

Partenaire(s) :

- > Ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication



Localisation

- ▶ Emplacement non précisé à ce stade



Axe - Programme

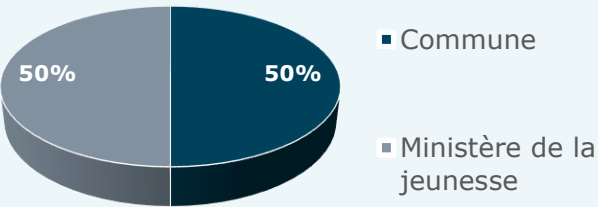


Une ville animée et culturellement riche

- ▶ Déploiement d'un programme d'animation culturelle et sportive innovant



Budget estimatif : 20 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
4	4	4	4	4	-

Organisation du Salon du Livre de l'Enfant



Description

Le Salon du Livre de l'Enfant est un événement annuel qui vise à promouvoir la lecture et l'éducation auprès des enfants. Cet événement rassemble des auteurs, des éditeurs, des illustrateurs et des professionnels de l'éducation autour de la littérature jeunesse.

Le projet prévoit une exposition principale à l'Hermitage et 16 points secondaires dans les centres culturels des arrondissements



Objectifs

- ▶ Offrir un espace convivial pour les enfants et leurs parents pour découvrir de nouveaux livres
- ▶ Rassembler des auteurs, des éditeurs, des illustrateurs et des professionnels de l'éducation autour de la littérature jeunesse
- ▶ Promouvoir la lecture et l'éducation auprès des enfants



Actions à réaliser

- ▶ Élaboration d'un plan de communication pour promouvoir l'événement auprès des enfants, des parents, des écoles et des bibliothèques
- ▶ Sélection et invitation d'auteurs, d'éditeurs et d'illustrateurs pour participer au salon
- ▶ Mettre en place un comité d'organisation pour préparer l'événement en partenariat avec les arrondissements concernés
- ▶ Réservation d'un espace approprié pour accueillir les participants et les visiteurs
- ▶ Planification de conférences, de débats et d'ateliers en relation avec la littérature jeunesse et l'éducation
- ▶ Organisation de séances de dédicaces et de rencontres avec les auteurs et les illustrateurs
- ▶ Mise en place d'un espace de vente pour les livres
- ▶ Recrutement et formation de bénévoles pour assister dans la logistique de l'événement et l'accueil des visiteurs



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Nombre de visiteurs Salon du Livre de l'Enfant : plus de 300 000

Indicateurs d'impact :

- > Niveau de satisfaction et des exposants et des visiteurs : > 90%



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > SDL Casa Events
- > Commune

Partenaire(s) :

- > Ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication



Localisation

- ▶ L'hermitage



Axe - Programme

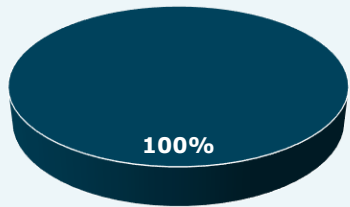


Une ville animée et culturellement riche

- ▶ Déploiement d'un programme d'animation culturelle et sportive innovant



Budget estimatif : 30 MMAD



■ Commune



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
5	5	5	5	5	5

Organisation du Salon international de la culture



Description

Le Salon International du Livre de Casablanca sera l'un des plus grands événements culturels organisés chaque année au Maroc. Ce salon sera l'occasion de rassembler des éditeurs, des auteurs et des passionnés de livres pour échanger et découvrir les dernières tendances dans le monde de l'édition.

L'objectif principal de ce salon est de promouvoir la culture du livre et de l'édition, ainsi que de permettre aux professionnels de l'industrie de se rencontrer et de partager leurs idées



Objectifs

- ▶ Offrir une plateforme pour les éditeurs pour présenter leurs dernières publications et tendances
- ▶ Transformer Casablanca en plaque culturelle tournante
- ▶ Promouvoir l'activité culturelle et artistique dans la ville et offrir une plate-forme aux écrivains et intellectuels pour présenter leur travail.



Actions à réaliser

- ▶ Élaboration d'un plan de communication pour promouvoir l'événement auprès des enfants, des parents, des écoles et des bibliothèques
- ▶ Sélection et invitation d'auteurs, d'éditeurs et d'illustrateurs pour participer au salon
- ▶ Réservation d'un espace approprié pour accueillir les participants et les visiteurs
- ▶ Planification de conférences, de débats et d'ateliers en relation avec la littérature jeunesse et l'éducation
- ▶ Organisation de séances de dédicaces et de rencontres avec les auteurs et les illustrateurs
- ▶ Mise en place d'un espace de vente pour les livres
- ▶ Recrutement et formation de bénévoles pour assister dans la logistique de l'événement et l'accueil des visiteurs



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Nombre de visiteurs participant au Salon International du Livre de Casablanca : plus de 400 000

Indicateurs d'impact :

- > Niveau de satisfaction et des exposants et des visiteurs : > 90%



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > SDL Casa Events
- > Commune

Partenaire(s) :

- > Ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication



Localisation

- ▶ Le centre d'exposition

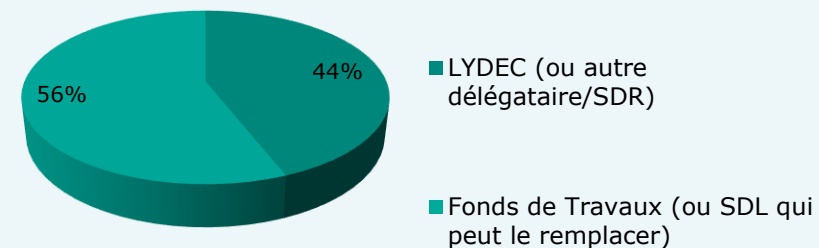


Axe - Programme

Une ville moderne, dotée d'infrastructures de haut niveau au service du développement territorial

- Renforcement des infrastructures des réseaux hydriques et électriques

Budget estimatif 750 Millions MAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
112	128	128	143	132	108

Renforcement, renouvellement et extensions des infrastructures du réseau d'assainissement des eaux usées

Description

Renforcement renouvellement, et extension du réseau d'assainissement existant Casablanca ainsi que la construction de nouvelles infrastructures en réalisant, dans la zone de la gestion déléguée des stations d'épurations des eaux usées (au moins deux grandes STEP) 26 stations de pompages (une trentaine), plus d'une centaine de kilomètres de collecteurs principaux dans la zone de la gestion déléguée, en plus de plusieurs petites STEP (pour arrosage des espaces verts) évoquées dans le projet de la réutilisation des eaux usées

Objectifs

- Assurer l'Assainissement EU de certaines zones comme la zone Est Sidi Moumen, la zone Basse Sidi Bernoussi
- Assurer l'assainissement des nouvelles zones ouvertes à l'urbanisation.
- Assurer le raccordement de plusieurs douars au réseau public d'assainissement
- Renforcer et assurer l'extension du réseau d'assainissement afin de mieux préserver l'environnement.
- Mieux contrôler la qualité des eaux de baignade sur les plages de Casablanca

Actions à réaliser

- Lancement l'ensemble des études nécessaires pour définir les besoins d'une façon détaillée
- Etablir et validé un nombre de projet prioritaire avec le délégataire et les autres communes qui rentre dans le cadre de la gestion déléguée et établir le programme d'investissement .
- Lancement des appels d'offres pour chaque projet défini dans le programme
- Introduction du projet dans un cadre participatif avec les autres parties prenantes

Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Taux de raccordement: Augmenter à 99% (en 2028) le Taux de raccordement des ménages de Casablanca au réseau public d'assainissement (au lieu de 96.2% en 2014).

Indicateurs d'impact :

- > Qualité: Améliorer et Mieux contrôler la qualité des eaux de baignade sur les plages de Casablanca

Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > ECI
- > LYDEC

Partenaire(s) :

- > Ministère de l'intérieur (DGCT)

Localisation

- Tous les arrondissements de la commune de Casablanca ainsi que les communes

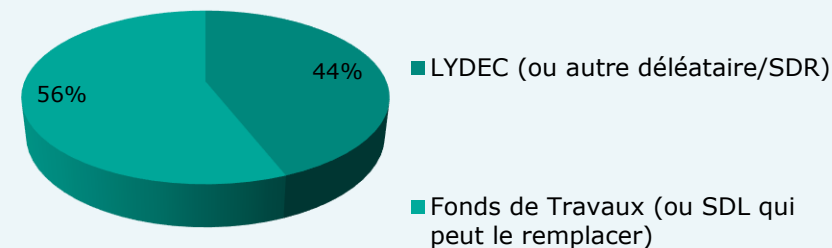


Axe - Programme

Une ville moderne, dotée d'infrastructures de haut niveau au service du développement territorial

- ▶ Renforcement des infrastructures des réseaux hydriques et électriques

Budget estimatif 1,8 Milliards MAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
260	306	306	306	377	245

Renforcement, renouvellement et extensions des infrastructures du réseau électrique



Description

Renforcement renouvellement, et extension du réseau électrique à Casablanca ainsi que l'optimisation du réseau et son rendement en construisant deux nouveaux postes sources (2 postes sources), et en assurant l'extension de plusieurs postes sources (10 Extensions de postes sources) ainsi que la création de quelques centaines de kilomètres de réseau HTA (plus de 109 Km).



Objectifs

- ▶ Permettre l'alimentation des nouvelles zones en expansion (zone de l'AUDA par exemple)
- ▶ Renouveler les ouvrages vétustes ou présentant des signes de vieillissement; ainsi que le renouvellement des câbles vieillissant (âge>40ans)
- ▶ Eviter la saturation du réseau HTA et PS ainsi que la saturation des départs de MT (comme à Sbata)
- ▶ Eviter la dégradation du rendement électrique ainsi que l'augmentation du nombre d'incidents dus aux vieillissements du réseau
- ▶ Mettre en place des protections supplémentaires au niveau de tout les postes sources



Actions à réaliser

- ▶ Lancement l'ensemble des études nécessaires pour définir les besoins d'une façon détaillée
- ▶ Etablissement et validation d'un nombre de projet prioritaire avec le délégataire et les autres communes qui rentre dans le cadre de la gestion déléguée et établir le programme d'investissement .
- ▶ Lancement des appels d'offres pour chaque projet défini dans le programme
- ▶ Introduction du projet dans un cadre participatif avec les autres parties prenantes



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > le Taux de raccordement : Augmenter à 99% (en 2028) le Taux de raccordement des ménages de Casablanca au réseau électrique (au lieu de 96.9% en 2014).

Indicateurs d'impact :

- > Risque Incident: Diminuer de 70% le risque d'incidents dus aux vieillissements du réseau (2028)
- > Risque Qualité: Diminuer de 80 % le risque de la baisse de la qualité de l'énergie électrique en terme de continuité de service (2028 par rapport à 2022).



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > ECI
- > LYDEC

Partenaire(s) :

- > Ministère de l'intérieur (DGCT)
- > ONEE



Localisation

- ▶ Tous les arrondissements de la commune de Casablanca ainsi que les communes

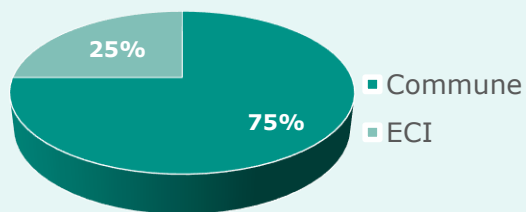


Axe - Programme

Une ville moderne, dotée d'infrastructures de haut niveau au service du développement territorial

- Amélioration de la circulation et gestion intelligente du trafic

Budget estimatif : 1 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	0,5	0,3	0,2	-	-

Mise en place d'un plan de signalisation intelligent de la ville connecté au poste central de gestion du trafic



Description

La signalisation intelligente est un concept clé dans le cadre de la régulation du trafic et la gestion dynamique de la demande, elle permet l'optimisation du flux de la circulation en prévenant les conducteurs des encombrements et proposant des itinéraires de substitution avec l'affichage dynamique



Objectifs

- Assurer une meilleure fluidité de la circulation des usagers de la route
- Décongestionner les axes saturés en temps réel et en liaison avec le PCC
- Augmenter l'efficacité et la sécurité du réseau viaire de Casablanca



Actions à réaliser

- Réalisation d'un plan de jalonnement communal pour orienter les flux et accompagner les orientations des plans de circulation
- Réalisation d'une étude pour l'implantation d'un jalonnement dynamique :
 - Identification des axes prioritaires à surveiller, tranquilliser et à préserver du trafic non désiré ;
 - Définition de l'architecture fonctionnel, logiciel et matériel du système de signalisation intelligent ;
 - Dimensionnement du système en fonction des axes concernés ;
 - Communication du système avec le PCC
 - Étude d'impact ;
 - Estimation du coût et délai de réalisation
- Lancement d'un appel d'offre pour la réalisation du projet ;
- Mise en service du système et suivi de sa performance.



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- Nombre des panneaux à message variable :équipement des 10 axes principaux de la ville

Indicateurs d'impact :

- Réduction de la concentration de trafic aux heures de pointe sur les axes saturés



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- Commune
- ECI

Partenaire(s) :

- N/A



Localisation

- Les localisations sont à identifier lors de l'étude du projet

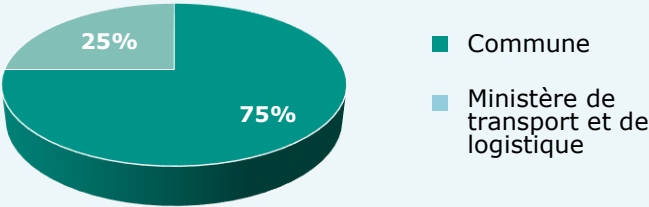


Axe - Programme

Une ville moderne, dotée d'infrastructures de haut niveau au service du développement territorial

- ▶ Amélioration de la circulation et gestion intelligente du trafic

Budget estimatif : 400 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
100	100	100	100	-	-

Création des parkings en ouvrage

Description

- ▶ Mettre en place des 4 parkings en ouvrage recommandés dans la politique de stationnement de la ville : au Triangle des hôtels, à Bnou Tofail, parking de l'AUDA et à roches noires

Objectifs

- ▶ Augmenter l'offre en stationnement, notamment au niveau des arrondissements caractérisés par une inadéquation entre l'offre et la demande
- ▶ Satisfaire les besoins des habitants de la ville

Actions à réaliser

- ▶ Implémentation de la politique de stationnement de la ville qui vise à mieux utiliser le stationnement comme outil en faveur de la mobilité et de mieux gérer les places de stationnement
- ▶ Lancement d'études des parkings (urbanisme, architecture et accessibilité) ;
- ▶ Lancement d'un appel d'offre pour la construction des parkings ;
- ▶ Développement de parkings en ouvrage, et notamment de leur usage à travers une meilleure signalisation : dynamique et statique ;
- ▶ Mise en exploitation des parkings et suivi de leur performance.

Indicateurs de résultat et d'impact

- | | |
|---|---|
| Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none">> Nombre de nouveau parkings : 4> Nombre de place en stationnement : 2000 | Indicateurs d'impact : <ul style="list-style-type: none">> Augmentation du niveau de satisfaction des besoins en stationnement de 20% |
|---|---|

Parties prenantes impliquées

- | | |
|--|--|
| Porteur(s) : <ul style="list-style-type: none">> Commune> Casa Aménagement | Partenaire(s) : <ul style="list-style-type: none">> Casa Transport |
|--|--|

Localisation

- ▶ Roches noires, Auda, Ibnou Tofail et Triangle des hôtels

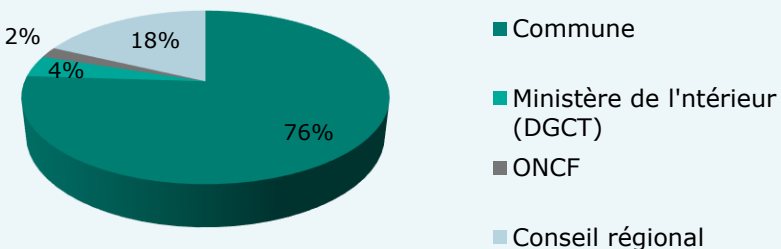


Axe - Programme

Une ville moderne, dotée d'infrastructures de haut niveau au service du développement territorial

- ▶ Renforcement des infrastructures de mobilité

Budget estimatif 625 Millions



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	224	224	136	34	7

Construction et aménagement des ouvrages d'art



Description

Le projet consiste en l'aménagement et la rénovation des ouvrages d'art, tels que les ponts, les tunnels, les viaducs et les passages inférieurs ainsi que la démolition de certains ouvrages abandonnés, et remplacement de certains ouvrages en relation avec le réseau ferroviaire.



Objectifs

- ▶ Améliorer la sécurité des usagers de la route en renforçant les structures des ouvrages d'art et la durabilité des ouvrages d'art existants
- ▶ Augmenter la sécurité pour la voie ferrée et les usagers
- ▶ Démolition la passerelle piétonne abandonnée (KM2+010) qui présente des désordres avancés avec risque imminent de chutes de blocs de béton.
- ▶ Démolir et remplacer de la passerelle piétonne KM 2+531, puisque l'ouvrage construit au 1950 est fortement dégradé et présente un réel danger pour la voie ferrée et les usagers
- ▶ Réaliser les travaux de réparation urgents pour certains ouvrages (comme le pont de la Gironde KM1+374, le pont Habous KM 2+209 et le pont route sur BD Youssef Ibn Tachfine PK : 0+669) pour améliorer la sécurité de ces ouvrages qui accusent des désordres liés au vieillissement des matériaux et au manque d'entretien à temps.
- ▶ Réaliser les travaux de réhabilitation de certains ouvrages pour améliorer leur durabilité et le confort des usagers (le cas des ponts route à l'accès au port de Casablanca PK 0+328 et au PK 0+380 et la Passerelle piétonne au PK : 3+650).

Actions à réaliser



- ▶ Lancement l'ensemble des études nécessaires pour le cas de la passerelle à remplacer et la passerelle à démolir.
- ▶ Lancement des appels d'offres pour ces deux projets
- ▶ Lancement de l'appel d'offre pour la réalisation des travaux de réparation urgents pour certains ouvrages ainsi que les travaux de réhabilitations pour d'autres ouvrages
- ▶ Introduction du projet dans un cadre participatif avec les autres parties prenantes
- ▶ Prise en considération des conventions signées : aménagement et construction des ouvrages d'art



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Sécurité: réduire à zéro le danger d'insécurité pour la voie ferrée et les usagers pour les ouvrages à démolir , à remplacer ou à entretenir.

Indicateurs d'impact :

- > Durabilité: Augmenter de 50% la durabilité des ouvrages réhabilités.
- > Niveau du confort: Augmenter de 50% le confort des usagers des ponts routes et passerelles réhabilités.



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > Commune

Partenaire(s) :

- > Ministère de l'intérieur (DGCT)
- > ONCF
- > Conseil régional



Localisation

- ▶ Plusieurs arrondissement sur le réseau ferroviaire.

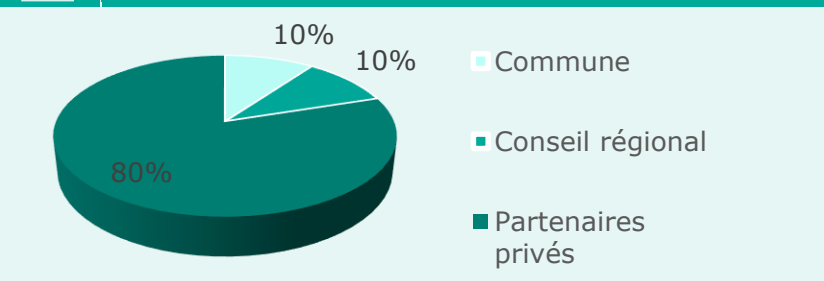


Axe - Programme

Une ville moderne, dotée d'infrastructures de haut niveau au service du développement territorial

- Amélioration et extension de l'offre de transport public

Budget estimatif : 365 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
165	200	-	-	-	-

Réalisation des lignes de tramway T3 et T4



Description

Ce projet est issu d'une convention, il prévoit la création de nouvelles lignes de tramway entre dans le cadre du développement du réseau de transport en commun en site propre de Casablanca en permettant d'étendre ce réseau de 26,5 km supplémentaire de lignes de tramway.



Objectifs

- Renforcer le réseau principal TCSP de la ville de Casablanca
- Promouvoir le report modal et diminuer la congestion automobile
- Mieux desservir les quartiers de la ville



Actions à réaliser

- Réalisation de la ligne de tramway T3, : d'une longueur de 14 km, elle comportera 20 stations. Elle desservira les axes : Bvds Abdelkader Essahraoui, Idriss El Allam, Idriss Harti, Mohammed VI, Place de la Victoire, Mohammed Smiha, Gare Casa Port. Cette ligne comptera 5 points de correspondance avec le réseau TCSP de la ville : avec T1, T2, T4, L2 et comportera des aménagements urbains de façade à façade.
- Réalisation de la ligne de tramway T4, : d'une longueur de 12,5 km, elle comportera 19 stations. Elle desservira les axes : Bvds Okba Ibnou Nafaa, Idriss al Harti, Idriss El Allam, Forces Auxiliaires, Boulevard du Nil, Anoual, 10 Mars, Oulad Ziane, Place de la Victoire, Rahal Meskini, Allal El Fassi, Parc de la Ligue Arabe. Cette ligne comptera 4 points de correspondance avec le réseau TCSP de la ville : avec T1, T2, T3 et comportera des aménagements urbains de façade à façade.
- Réalisation d'un nouveau centre de maintenance



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- Nombre d'utilisateurs : 150 000 utilisateurs/j

Indicateurs d'impact :

- Réduction du temps de parcours des citoyens
- Réduction des émissions CO2



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- Commune
- Casa Transports

Partenaire(s) :

- Conseil régional
- Les arrondissements
- Wilaya
- Partenaires privés



Localisation

- Commune de Casablanca

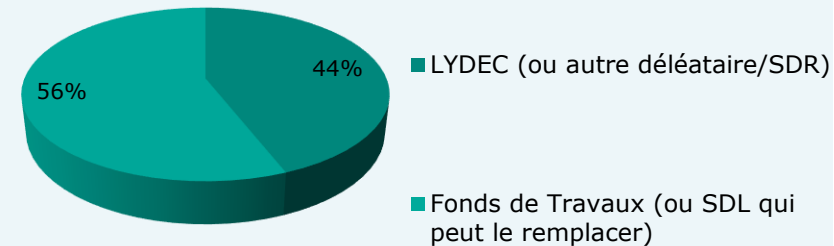


Axe - Programme

Une ville moderne, dotée d'infrastructures de haut niveau au service du développement territorial

- ▶ Renforcement des infrastructures des réseaux hydriques et électriques

Budget estimatif 2 Milliards MAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
320	360	330	310	310	370

Renforcement, renouvellement et extension du réseau d'alimentation en eau potable



Description

Renforcement, renouvellement, et extension du réseau d'alimentation en eau potable à Casablanca ainsi que l'optimisation du réseau AEP et son rendement en construisant plusieurs réservoirs (9 sur toute la zone de la gestion délégué avec une capacité de stockage de plus de 180000 m3), plusieurs stations de pompes (4 sur toute la zone de GD) et quelques centaines de kilomètres de conduites.



Objectifs

- ▶ Faire face au stress hydrique
- ▶ Accompagner le développement urbain en raccordant les nouvelles zones urbanisées.
- ▶ Améliorer la gestion du patrimoine ;
- ▶ Réduire les eaux non facturées.
- ▶ Sécuriser l'alimentation de certaines zones menacée par une autonomie actuelle < 24h (Hay Hassani par exemple)
- ▶ Suivre la montée en charge de certaines zones (Ain Chock par exemple)
- ▶ Sécuriser l'alimentation en eau potable du grand Casablanca à partir des trois adductions Bouregrag



Actions à réaliser

- ▶ Lancement l'ensemble des études nécessaires pour définir les besoins d'une façon détaillée
- ▶ Etablissement et validation d'un nombre de projet prioritaire avec le délégataire et les autres communes qui rentrent dans le cadre de la gestion déléguée et établir le programme d'investissement .
- ▶ Lancement des appels d'offres pour chaque projet défini dans le programme
- ▶ Introduction du projet dans un cadre participatif avec les autres parties prenantes.



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Taux de raccordement : Augmenter à 98% (en 2028) le Taux de raccordement des ménages de Casablanca au réseau d'eau potable (au lieu de 93.5% en 2014).
- > Consommation totale: Maintenir comme plafond 220 millions de m3 la consommation annuelle d'eau potable sur le réseau du délégataire.

Indicateurs d'impact :

- > Rendement du réseau: Augmenter le rendement du réseau d'eau potable à 80% (au lieu de 77 % en 2022)
- > Autonomie de stockage: Augmenter l'autonomie de stockage à 31 heures
- > Respect des normes: Mieux se conformer aux normes de l'eau potable



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > ECI
- > LYDEC

Partenaire(s) :

- > Ministère de l'intérieur (DGCT)
- > ONEE



Localisation

- ▶ Tous les arrondissements de la commune de Casablanca ainsi que les communes



Transformation de la foire internationale en centre de congrès et d'exposition



Description

Adaptation et mise à niveau du site de la Foire de Casablanca en Centre de Congrès et expositions provisoire en attendant la construction d'un véritable Palais des congrès à Casablanca. Le centre de congrès et expositions comprendra une salle de conférence de 2101 places, et deux salles pinières (98 places).



Objectifs

- ▶ Améliorer l'offre régionale en termes d'infrastructures d'accueil
- ▶ Offrir un espace de rencontre polyvalent adapté aux besoins des organisateurs d'événements
- ▶ Constituer un générateur économique régional en permettant l'organisation des événements de taille importante à caractère national et international



Actions à réaliser

- ▶ Lancement d'une étude pour déterminer les meilleures conditions techniques, économiques, financières, institutionnelles et organisationnelles pour la réalisation du projet
- ▶ Choix des partenaires privés
- ▶ Aménagement de l'espace du centre de congrès et d'expositions : conception des salles d'exposition, des salles de conférence et des espaces de restauration.
- ▶ Lancement des appels d'offres pour la réalisation du projet
- ▶ Mise en exploitation du centre de congrès et d'expositions
- ▶ Promotion des installations du centre auprès des organisateurs d'événements et des participants potentiels
- ▶ Gestion efficace des événements : planification de l'espace pour les expositions et les conférences, la gestion des inscriptions des participants et la coordination des services tels que la restauration et l'hébergement



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Création d'emplois: au minimum 2000 Emplois Directs et Indirects créés

Indicateurs d'impact :

- > Augmentation de +6% des nuitées des visiteurs business à Casablanca
- > Attractivité : Améliorer de 25% l'attractivité de Casablanca matérialisé par un flux entrant pour des raisons business de 25% de plus



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > Conseil régional
- > Commune

Partenaire(s) :

- > Ministère de l'intérieur (DGCT)
- > Ministère de l'industrie
- > Partenaires privés



Localisation

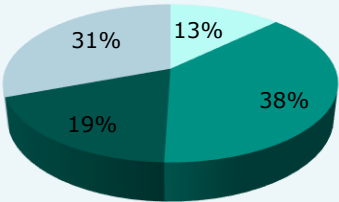
- ▶ Foire internationale de Casablanca

Axe - Programme

Une ville moderne, dotée d'infrastructures de haut niveau au service du développement territorial

- ▶ Renforcement de l'infrastructure des équipements économique

Budget estimatif : 80 millions MAD



■ Commune

■ Conseil régional Casa-Settat

■ Ministère de l'intérieur (DGCT)

■ Ministère de l'industrie

Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
20	60	-	-	-	-

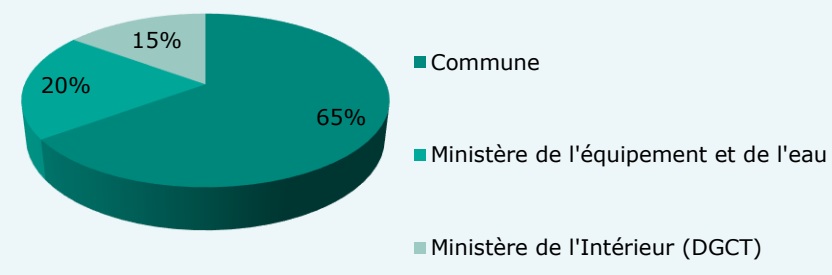


Axe - Programme

Une ville moderne, dotée d'infrastructures de haut niveau au service du développement territorial

- ▶ Renforcement des infrastructures de mobilité

Budget estimatif 1000 Millions MAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	200	200	200	250	150

Réaménagement des entrées et des pénétrantes de Casablanca



Description

Le projet consiste à réaliser les travaux de réaménagement des entrées et des pénétrantes de la ville de Casablanca, en construisant de nouvelles trémies, des échangeurs, des passages supérieurs et des carrefours giratoires. Le réaménagement de ces entrées et pénétrantes aura un impact direct sur le citoyen, avec la réduction importante du temps des déplacements des usagers de la route.



Objectifs

- ▶ Fluidifier et Améliorer la mobilité et la circulation entre la ville de Casablanca et les province de Nouaceur, Mediouna et Mohammedia, pour une meilleure mobilité et connectivité territoriale.
- ▶ Réduire les engorgements de la circulation suscité par l'urbanisation qui ne cesse de croître entre la ville de Casablanca et les provinces avoisinants.
- ▶ Fluidifier et améliorer les conditions globales de circulation dans les zones d'Anfa, Hay Hassani, Ain Chock, Sidi Bernoussi, Sidi Moulen, Sidi Othmane, Moulay Rachid et Sbata, et diminuer ainsi le cout généralisé des déplacements.



Actions à réaliser

- ▶ Identification des entrées et pénétrantes prioritaires à réaménager et le phasage de réalisation adapté
- ▶ Lancement de l'ensemble des études nécessaires pour la réalisation de ces projets
- ▶ Lancement des appels d'offres par phase
- ▶ Introduction du projet dans un cadre participatif avec les autres parties prenantes



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Fluidité du trafic: Diminuer la congestion dans les entrées et pénétrantes concernées par ce projet.

Indicateurs d'impact :

- > Accessibilité: : Améliorer l'accessibilité de la ville depuis les provinces et communes voisines.
- > Niveau de satisfaction : + 30% de satisfaction des usagers de ces pénétrantes.



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > Commune
- > Casablanca Aménagement

Partenaire(s) :

- > Ministère de l'intérieur (DGCT)
- > Ministère de l'équipement et de l'eau



Localisation

- ▶ Les arrondissements : Sidi Bernoussi, Sidi Moulen, Sidi Othmane, Moulay Rachid, Sbata, Anfa, Hay Hassani et Ain Chock.

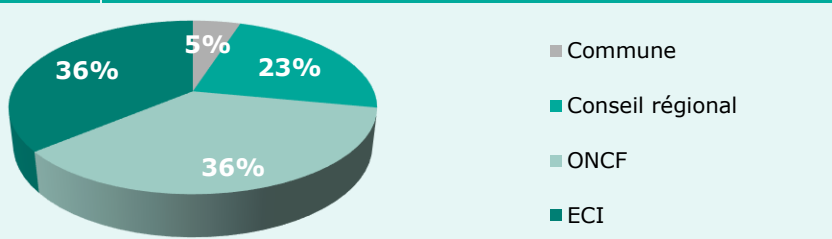


Axe - Programme

Une ville moderne, dotée d'infrastructures de haut niveau au service du développement territorial

- Amélioration et extension de l'offre de transport public

Budget estimatif : 11 000 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	-	2450	2450	3050	3050

Création du réseau RER



Description

- Mise en place d'une offre métropolitaine & régionale de transport ferroviaire : nouvelles lignes métropolitaines (entre Mohammedia & Nouaceur) et renforcement de la desserte sur les lignes régionales
- Réalisation de travaux d'infrastructure & acquisition de matériel dédié



Objectifs

- Renforcer l'attractivité de la métropole pour les entreprises, les citoyens, les investisseurs étrangers
- Renforcer la cohésion territoriale de la métropole
- Contribuer à limiter la congestion et l'impact environnemental des déplacements par véhicules particuliers

Actions à réaliser

- Élaboration d'un Master plan & d'un plan de transport
 - Étude du trafic (horaires, fréquences, prix, gares/haltes supplémentaires)
 - Analyse du besoin en investissement (infrastructures & matériel roulant)
 - Plan de transport (horaires, fréquences, prix, gares/haltes supplémentaires) & business plan
 - Plan marketing/communication de l'offre régionale & étude d'impact socio-économique
- Constitution du tour de table & choix du montage (mode d'exploitation, portage des actifs, gouvernance)
 - Partenaires potentiels : Ville de Casablanca, Communes de Mohammedia & Nouaceur, MTL, ONCF, CDG (via SAZ)
 - Création d'une structure dédiée pour l'exploitation avec participation de la Région
- Réalisation des travaux, achat du matériel roulant & lancement de l'exploitation



Indicateurs de résultat et d'impact

- | | |
|---|---|
| Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none">Fréquentation : 200 000 voyageurs / jour | Indicateurs d'impact : <ul style="list-style-type: none">Augmentation de la part modale de TC de 20% |
|---|---|



Parties prenantes impliquées

- | | |
|---|--|
| Porteur(s) : <ul style="list-style-type: none">Conseil régionalCommuneONCF | Partenaire(s) : <ul style="list-style-type: none">Autres partenaires : CDG (via la SAZ), MTL, ONDA, OCPECI |
|---|--|



Localisation

- Toute la Région sauf Benslimane & Sidi Bennour

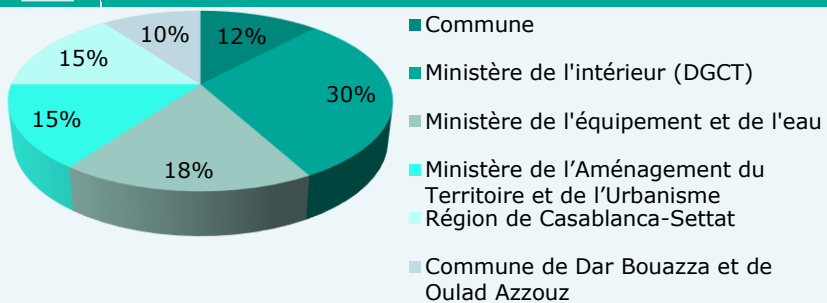


Axe - Programme

Une ville moderne, dotée d'infrastructures de haut niveau au service du développement territorial

- Renforcement des infrastructures de mobilité

Budget estimatif 2000 Millions MAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	352	352	448	496	352

Mise en place des infrastructures de mobilité Casa Ouest et conception des études pour l'aménagement et la mise à niveau des infrastructures de Casa Est

Description

Le projet consiste à développer les infrastructures de mobilité entre la ville de Casablanca et la Province de Nouaceur, et concerne particulièrement les arrondissements d'Anfa, Hay Hassani et Ain Chock à Casablanca ainsi que les communes de Dar Bouazza, Oulad Azzouz et Bouskoura à la Province de Nouaceur. Il comporte l'aménagement de huit trémies, l'aménagement de quatre échangeurs et passages supérieurs, l'aménagement de cinq nouvelles voies, l'élargissement et/ou prolongement de quatre voies, ainsi que l'aménagement des carrefours giratoires.

Objectifs

- Améliorer la mobilité et la circulation entre la ville de Casablanca et la Province de Nouaceur pour accompagner l'urbanisation rapide de la zone Casa Ouest.
- Désengorger la circulation pour une meilleure connectivité territoriale entre les arrondissements d'Anfa, Hay Hassani et Ain Chock à Casablanca d'une part et les communes de Dar Bouazza, Oulad Azzouz et Bouskoura d'autre part.
- Diminuer le coût généralisé des déplacements de la population des arrondissements concernés par ces nouvelles infrastructures.

Actions à réaliser

- Lancement de l'ensemble des études nécessaires pour la réalisation de ces projets
- Choisir le phasage de réalisation adapté (de préférence en deux phases)
- Lancement des appels d'offres pour la phase 1
- Lancement des appels d'offres pour la phase 2
- Introduction du projet dans un cadre participatif avec les autres parties prenantes

Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Fluidité du trafic: Diminuer la congestion dans les zones concernées par ces infrastructures de ce projet.

Indicateurs d'impact :

- > Accessibilité : Améliorer l'accessibilité de la ville depuis la province de Nouaceur et ses communes de Dar Bouazza, Oulad Azzouz et Bouskoura
- > Niveau de satisfaction : + 30% de satisfaction des usagers des infrastructures concernées par le projet.

Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > Commune
- > Ministère de l'intérieur (DGCT)
- > Casablanca Aménagement

Partenaire(s) :

- > Ministère de l'équipement et de l'eau
- > Ministère de l'Aménagement du Territoire
- > Région de Casablanca-Settat
- > Les communes de Dar Bouazza et de Oulad Azzouz

Localisation

- les arrondissements d'Anfa, Hay Hassani et Ain Chock et les communes de Dar Bouazza, Oulad Azzouz et Bouskoura.

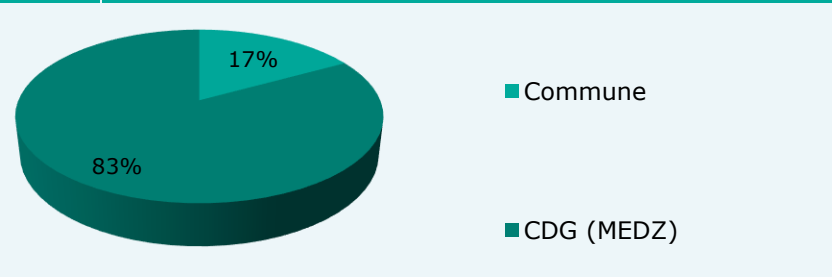


Axe - Programme

Une ville moderne, dotée d'infrastructures de haut niveau au service du développement territorial

- Renforcement de l'infrastructure des équipements économique

Budget estimatif 350 Millions MAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	-	-	100	250	-

Mise en place d'un réseau de plateformes logistiques péri-urbaines (décongestionnement de Derb Omar notamment)



Description

Le projet consiste à développer une zone d'activité commerciale et logistique dans la province de Médiouna pour délocaliser et augmenter les capacités des marchés de gros et de demi-gros se trouvant à Casablanca intramuros, essentiellement le marché Derb Omar. Le projet sera doté d'entrepôts, des magasins, des parkings, des zones de groupage et de dégroupage, des cafés, des restaurants, des bureaux, d'hôtels, en plus d'une zone d'habitations.



Objectifs

- Réduire fortement la circulation des poids lourds dans Casablanca intra-muros (entre 800 et 1000 Poids lourds à Derb Omar chaque jour), et ainsi contribuer à la décongestion et alléger la pression sur la ville de Casablanca
- Requalifier graduellement les sites actuels du centre ville qui représentent une cinquantaine d'hectares
- Réduire la part du commerce informel en lui donnant les moyens de se viabiliser, sécuriser les emplois existants et créer de nouveaux emplois.
- Transformer progressivement le site en un lieu d'exposition des articles et de négoce et consolider sa place comme référence nationale pour certaines professions et certains produits.



Actions à réaliser

- Elaboration du processus de sa mise en œuvre et de la finalisation du projet pour qu'il soit concrétisable.
- Lancement d'une étude pour déterminer les meilleures conditions techniques, économiques, financières, institutionnelles et organisationnelles pour la réalisation du projet.
- Choix du site approprié pour être à proximité de l'aéroport et de l'autoroute et sur un corridor logistique et industriel
- Choix de l'opérateur qui va aménager, développer, maintenir, exploiter et gérer la zone d'activités commerciale et logistique.
- Lancement de la suite des études nécessaires et ensuite les appels d'offres pour la réalisation du projet.
- Introduction du projet dans un cadre participatif avec les autres parties prenantes et surtout les commerçants de ces marchés de gros et de demi-gros.



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Superficie du projet: 33 hectares (zone d'activité commerciale) et 12 hectares (zone d'habitations)
- > Surface de stockage : Plus de 100.000 mètres carrés .
- > Création d'emplois: plus de 3000 emplois créés

Indicateurs d'impact :

- > Niveau de satisfaction des visiteurs : > 70% au bout de la 1ère année d'exploitation
- > Niveau de satisfaction des commerçants: > 70% au bout de la 1ère année d'exploitation



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > Commune
- > Casablanca Aménagement

Partenaire(s) :

- > Ministère de l'intérieur (DGCT)
- > CDG (MEDZ)



Localisation

- La commune Al Majjatia Ouled Taib et la commune de Laraouiya à la province de Mediouna



POSTE CENTRAL

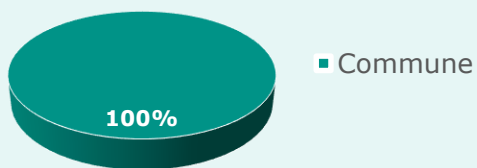
DE REGULATION DE LA CIRCULATION

Axe - Programme

Une ville moderne, dotée d'infrastructures de haut niveau au service du développement territorial

- ▶ Amélioration de la circulation et gestion intelligente du trafic

Budget estimatif : 109 MMDH



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	109	-	-	-	-

Création d'un poste central de commande

Description

Ce projet est issu d'une convention, il prévoit la création d'un poste central de commande de Casablanca, et au-delà de sa fonction de vidéo-surveillance liée à la sécurité, permettra une gestion optimisée des carrefours à feux et une fluidification de la circulation dans la ville

Objectifs

- ▶ Permettre une meilleure fluidité de la circulation
- ▶ Permettre une meilleure sécurité au niveau des intersections et des places névralgiques
- ▶ Permettre un suivi des flux en temps réel et alimentation de l'observatoire de mobilité

Actions à réaliser

- ▶ Equipement des carrefours et places importantes de la ville de caméras de sécurité
- ▶ Equipements des carrefours à feux de contrôleurs de feux modernes et de caméras de détection en vue d'une meilleure gestion des flux
- ▶ Mise en place de deux bâtiments centralisés de gestion de trafic et de surveillance
- ▶ Mise en place d'une vingtaine de postes déportés de contrôle

Indicateurs de résultat et d'impact

- ▶ **Indicateurs de résultat :**
 - > Nombre de carrefours équipés : 200
 - > Nombre de caméras déployées : 760
- ▶ **Indicateurs d'impact :**
 - > Réduction de la congestion de trafic de 5%

Parties prenantes impliquées

- ▶ **Porteur(s) :**
 - > Commune
 - > Casa Transports
- ▶ **Partenaire(s) :**
 - > Wilaya
 - > DGCT

Localisation

- ▶ Commune de Casablanca



Mise en place d'un jalonnement dynamique des parkings



Description

Les parkings en ouvrage existants, notamment ceux situés au centre de Casablanca et Derb Omar, sont caractérisés par une sous utilisation majeure, cela s'explique par le manque de signalisation et de la non connaissance du terrain.

Ce projet consiste alors à augmenter le taux d'occupation de ces parkings par la mise en place d'une signalisation dynamique



Objectifs

- ▶ Renforcer et optimiser l'usage des parkings de la ville
- ▶ Contrôler le stationnement au sein de la ville
- ▶ Satisfaire les besoins des habitants de la ville
- ▶ Optimiser la circulation routière en supprimant les distances inutiles parcourues par les voitures pour rechercher des places de stationnement



Actions à réaliser

- ▶ Identification des parkings en ouvrage existants au sein du territoire communal ;
- ▶ Définir le positionnement des panneaux de signalisation ;
- ▶ Installation des panneaux de signalisation, à message variable, qui reprendront des informations en temps réel liées aux disponibilités des parkings de la ville et des places ;
- ▶ Lancement d'une application smartphone pour permettre aux conducteurs d'avoir des informations sur les parkings proches (localisation, capacité, état d'occupation, itinéraire, etc.) ;
- ▶ Mise en service du système et suivi de sa performance.



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Nombre de parkings équipés: 15
- > Nombre de panneaux de signalisation dynamique installée : 150

Indicateurs d'impact :

- > Augmentation du taux d'occupation des parkings d'ouvrage de 20%
- > Réduction du temps de recherche de place de 50%



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > Commune
- > Casa Baia

Partenaire(s) :

- > Commune
- > Ministère du transport
- > Ministère de l'intérieur



Localisation

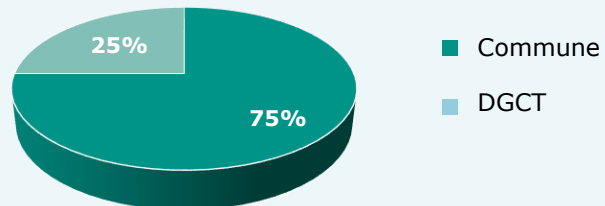
- ▶ Les localisations sont à identifier lors de l'étude du projet

Axe - Programme

Une ville moderne, dotée d'infrastructures de haut niveau au service du développement territorial

- ▶ Amélioration de la circulation et gestion intelligente du trafic

Budget estimatif : 1,5 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	0,5	1	-	-	-

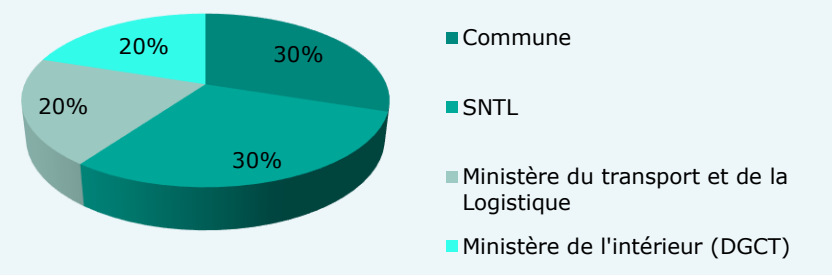


Axe - Programme

Une ville moderne, dotée d'infrastructures de haut niveau au service du développement territorial

- ▶ Renforcement des infrastructures de mobilité

Budget estimatif 750 Millions MAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	-	-	300	450	-

Création de trois nouvelles gares routières intégrées dans le SDAU



Description

Création des trois gares prévues par le SDAU. Une gare au Nord de Casablanca (à la commune de Sidi Bernoussi), une gare au Sud (à l'arrondissement Hay Hassani) et une gare à Route de Mediouna
Ces gares sont de nouvelle génération avec plus de 40 quais chacune, des espaces de restauration et d'attente ainsi que des parkings.



Objectifs

- ▶ Faire de la gare routière un équipement métropolitain moderne, en créant un espace de valorisation urbain et des usagers en phase avec les attentes des résidents et visiteurs de Casablanca.
- ▶ Diminuer les problèmes de la nuisance environnementale au quartiers riverains, ainsi que le problème de congestion aux alentours de l'actuelle gare.
- ▶ Diminuer le poids des voyages qui repose sur la gare routière de Ouled Ziane.
- ▶ Résoudre le problème de l'insécurité et l'inquiétude des voyageurs et des riverains de la gare actuelle.



Actions à réaliser

- ▶ Identification et mobilisation du foncier pour accueillir les deux nouvelles gares, en commençant par la gare Nord
- ▶ Choix du mode de gouvernance le plus adéquat pour les des deux nouvelles gares (Société Gestionnaire délégataire, SDL, SNTL, ...etc) et la création éventuelle d'une nouvelle SDL
- ▶ Lancement de l'étude de faisabilité et l'étude d'impact environnementale ainsi que l'ensemble des études nécessaires
- ▶ Lancement de l'appel d'offre pour la première gare
- ▶ Introduction du projet dans un cadre participatif avec les autres parties prenantes



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Fréquentation (dans chaque gare) : jusqu'à 25000 voyageurs/ jour
- > Normes: équipements conformes aux exigences internationales en matières de sureté, de sécurité et de qualité de services
- > Création d'emplois: plus 500 nouveaux emplois
- > Superficie (chaque gare): 8 hectare et plus de 20000 m2 couverts

Indicateurs d'impact :

- > Niveau de satisfaction des visiteurs : > 80% au bout de la 1^{ère} année d'exploitation



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > Commune
- > Casablanca Aménagement

Partenaire(s) :

- > Ministère de l'intérieur (DGCT)
- > Ministère de transport et de la logistique
- > Conseil régional
- > SNTL



Localisation

- ▶ Arrondissement Sidi Bernoussi
- ▶ Arrondissement Hay Hassani
- ▶ Route de Mediouna

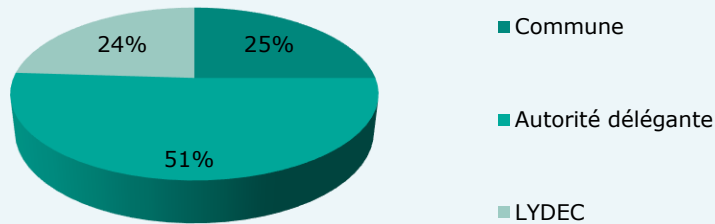


Axe - Programme

Une ville moderne, dotée d'infrastructures de haut niveau au service du développement territorial

- Renforcement des infrastructures de mobilité

Budget estimatif 9,8 Millions MAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
1	2,8	3	3	-	-

Mise en place et opérationnalisation d'un référentiel d'adressage unique

Description

Mise en place d'un référentiel d'adressage unique au niveau de Casablanca, à travers la création d'une centrale d'adressage intégrée dans le système d'information géographique de la ville.

Le projet vise à simplifier la gestion des données géographiques et à améliorer la coordination entre les différents acteurs impliqués dans la gestion de ces données.

Objectifs

- Faciliter aux habitants et aux touristes l'identification et l'orientation
- Simplifier le processus de numérotation et nomination tout en assurant son appropriation par le citoyen
- Optimiser la gestion du patrimoine d'adressage (maintenance des plaques, création de nouvelles...)
- Faciliter l'accès rapide aux différents services urbains (taxis, distribution du courrier, ambulanciers, pompiers, police...)

Actions à réaliser

- Mise en place d'un système d'information pour la mise à jour permanente des données relatives au modèle des données d'adressage (nomination et numérotation)
- Développement d'un outil informatique mobile pour permettre la remontée par les services concernées de la ville des anomalies sur les composantes des référentiels d'adressage (les voies, la numérotation et les plaques de signalétique)
- Mise en place d'un système de géocodage inversé
- Création d'une interface standard avec laquelle les systèmes utilisateurs tiers pourraient s'adapter
- Intégration des données relatives au système d'adressage et des besoins des services de voirie

Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Nombre d'adresses ajoutées au référentiel
- > Taux de satisfaction de 75% des utilisateurs

Indicateurs d'impact :

- > Amélioration de la qualité des données d'adressage
- > Amélioration du temps d'intervention des équipes de la commune et des services de secours sur le terrain
- > Amélioration de la gestion du territoire

Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > Commune
- > Casablanca Prestations

Partenaire(s) :

- > Autorité Déléguée
- > LYDEC
- > Wilaya

Localisation

- Commune de Casablanca

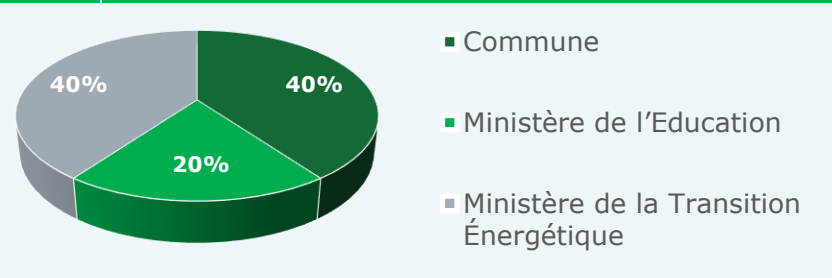


Axe - Programme

Une ville intelligente et durable

- ▶ Ancrage du développement durable dans la conscience collective

Budget estimatif : 6 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
1	1	1	1	1	1

Déploiement d'un programme de sensibilisation au développement durable au sein des écoles primaires et secondaires

Description

Déploiement d'un programme pour sensibiliser les élèves des écoles primaires et secondaires sur les enjeux du développement durable et les inciter à adopter des comportements éco-responsables: campagnes et visites régulières avec des activités écologiques à forte impact sur la protection de l'environnement

Objectifs

- ▶ Sensibiliser et éduquer les enfants des écoles primaires et secondaires aux enjeux du développement durable
- ▶ Développer la conscience écocitoyenne des élèves en menant des actions concrètes permettant de réduire leur empreinte écologique

Actions à réaliser

- ▶ Concertation avec la commune et le Ministère de l'éducation nationale pour le déploiement du programme de sensibilisation au développement durable au sein des écoles primaires et secondaire
- ▶ Elaboration d'une feuille de route du programme de sensibilisation, identifiant les écoles primaires et secondaires concernées par le programme, les objectifs et le planning des visites de sensibilisation
- ▶ Mise en place d'un guide d'accompagnement pour l'organisation des visites de sensibilisation au développement durable au niveau des écoles
- ▶ Organisation des visites et programmation des actions de sensibilisation au développement durable : tenue de conférences et des séances de formation sur les thématiques du Développement durable, mise en place des activités écologiques (jardinage, tri et prévention des déchets...), planification des concours et des compétitions incitant les jeunes à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement
- ▶ Suivi et évaluation de la feuille de route du programme

Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Nombre de visites de sensibilisation : 1 visite/semestre/école
- > Nombre des élèves participants au programme: 0,5 millions

Indicateurs d'impact :

- > Niveau d'implication des élèves dans les actions de DD

Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > SDL Casa Baia
- > Commune

Partenaire(s) :

- > Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports
- > Ministère de Transition Énergétique et du Développement Durable

Localisation

- ▶ Casablanca

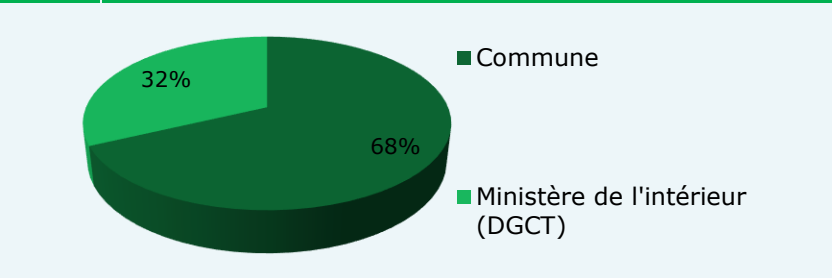


Axe - Programme

Une ville intelligente et durable

- Amélioration des conditions environnementales et création des espaces verts

Budget estimatif 40 Millions MAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	16	12	12	-	-

Renforcement des infrastructures liées aux missions d'hygiène et de salubrité



Description

Le renforcement des infrastructures liées aux missions d'hygiène et de salubrité, à travers la construction d'une nouvelle fourrière animale, la création des toilettes publiques, ainsi que le renforcement des structures du contrôle de l'hygiène alimentaire publique.



Objectifs

- Améliorer la qualité de vie, préserver la santé des citoyens de la ville et améliorer le contrôle de l'hygiène alimentaire.
- Réaliser une fourrière animale avec des équipements modernes, des rayons spécialisés, un centre vétérinaire et une unité technique chargée des dépouilles
- Aménager de nouvelles toilettes publiques, entretenir et maintenir les toilettes publiques existante



Actions à réaliser

- Identification et mobilisation du foncier pour la fourrière et pour la mise en place des toilettes publiques
- Lancement de l'étude de faisabilité et l'étude d'impact environnementale
- Lancement de l'appel d'offre pour le renforcement des infrastructures liées aux missions d'hygiène et de salubrité et de santé publique.
- Construction de la fourrière et des toilettes publiques
- Renforcement de l'inspection d'hygiène de la commune, les bureaux municipaux d'hygiène des arrondissements et la police administrative (police de l'environnement) qui œuvrent pour préserver la santé des consommateurs.
- Recrutement des ressources humaines nécessaires pour le service d'inspection d'hygiène de la ville et pour la maintenance des équipements d'hygiène
- Introduction du projet dans un cadre participatif avec les autres communes périphériques



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- Nombre de toilettes publiques créées : 100 toilettes publiques
- Augmentation de 20% du nombre d'inspection d'hygiène
- Réduction de nombre de plaintes reçues par l'inspection d'hygiène de la commune : -15% /année
- Réduction de 50% des plaintes liées aux chiens errants

Indicateurs d'impact :

- Niveau de satisfaction des usagers: >80% au bout de la 1ère année d'exploitation des toilettes publiques, à travers l'offre d'un service sanitaire décent en mettant en place des toilettes publiques en accès gratuit.
- Réduction des intoxications: Réduire des intoxications alimentaires publiques à la ville en 2028.



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- Commune
- SDL Casa Baia

Partenaire(s) :

- Ministère de l'intérieur (DGCT)
- Direction régionale de l'ONSSA
- Direction Régionale de la Santé
- Associations des animaux



Localisation

- La commune de Mejjatia pour la fourrière.
- Les différents arrondissements de Casablanca

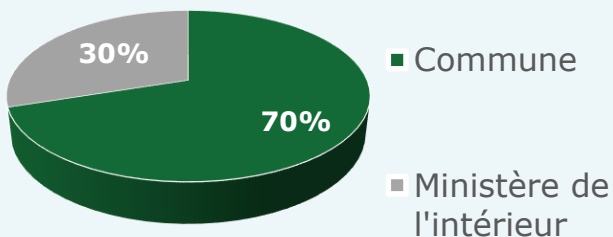


Axe - Programme

Une ville intelligente et durable

- Ancrage du développement durable dans la conscience collective

Budget estimatif : 30 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
10	20	-	-	-	-

Création de la police de la propreté

Description

- Le projet consiste en la création de la police de propreté dans la ville. Cette police aura pour objectif de sensibiliser la population à l'importance de la propreté et d'améliorer l'état des espaces publics.
- Le projet consiste aussi à assurer à la police de propreté des conditions de travail optimales et de surcroît les doter de tous les moyens matériels et logistiques nécessaires.

Objectifs

- Doter la ville d'une police de la propreté performante, efficace et en mesure de faire face aux défis qui se posent en matière de propreté
- Réaliser des missions de contrôle, d'inspection et de constatation des infractions relatives au non-respect de la propreté des espaces publics
- Sensibiliser la population à l'importance de la propreté et d'améliorer l'état des espaces publics.
- Encourager les comportements respectueux de l'environnement.

Actions à réaliser

- Organisation d'ateliers de concertation avec la DGSN, le ministère de la Justice ou encore les inspecteurs de contrôle du ministère de Transition Énergétique et du Développement Durable (MTEDD) et avec la SDL Casa Baia pour la définition de la nouvelle feuille de route de la police de la propreté, coordonner l'action et délimiter les compétences et les champs des parties prenantes pour éviter toute confusion ou dispersion des efforts.
- Réalisation d'un diagnostic des problématiques et définition des enjeux et des missions de la police de l'environnement
- Définition d'un cadre légal et normatif pour la police de la propreté
- Mobilisation des fonds nécessaires et lancement d'un appel d'offres pour l'achat des équipements nécessaires
- Opérationnalisation de la police de la propreté et suivi de sa performance

Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Nombre d'agents/ inspecteurs : 20
- > Nombre des opérations de contrôle : 200 / an

Indicateurs d'impact :

- > Niveau des infractions liées au non respect de l'environnement: - 50 % au bout de 2028

Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > Commune
- > SDL Casa Baia

Partenaire(s) :

- > Ministère de l'intérieur
- > Ministère de la Justice
- > DGSN
- > Ministère de Transition Énergétique

Localisation

- Casablanca

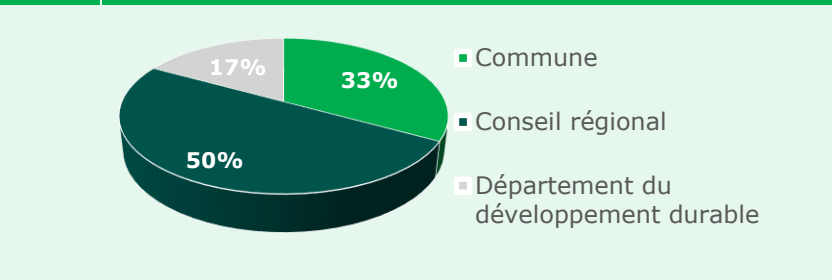


Axe - Programme

Une ville intelligente et durable

- Amélioration des conditions environnementales et création des espaces verts

Budget estimatif : 60 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
17	22	21	-	-	-

Aménagement du Lac El Oulfa



Description

- Le projet d'aménagement du Lac El Oulfa permettra la revalorisation urbanistique et environnementale de la zone du Lac, en offrant aux riverains et aux habitants de Casablanca un espace de vie et de loisirs respectueux de l'environnement et prenant en compte la protection de la biodiversité.



Objectifs

- Protéger la biodiversité et favoriser la résilience des écosystèmes
- Améliorer l'image paysagère de la ville de Casablanca
- Aménager des jardins thématiques et écologiques
- Assurer l'aération du Lac et son ensemencement bactériologique



Actions à réaliser

- Instituer un comité de suivi du projet qui va veiller à prendre des mesures pour permettre la réalisation du projet dans les meilleures conditions et dans le respect du délai.
- Lancer les études paysagères du projet et lancer les études techniques du projet
- Lancement d'un appel d'offres pour les différents types des travaux
- Prise de décision par rapport à la gestion des équipements (le club de sport, les espaces de jeux pour enfants, le parc de stationnement ...etc).



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > N/A

Indicateurs d'impact :

- > Niveau de satisfaction : + 100% de satisfaction des riverains.



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > Commune
- > SDL Casa Baia

Partenaire(s) :

- > Conseil régional
- > Département du développement durable
- > Préfecture d'arrondissement Hay Hassani
- > AUDA
- > LYDEC



Localisation

- Arrondissement Hay Hassani

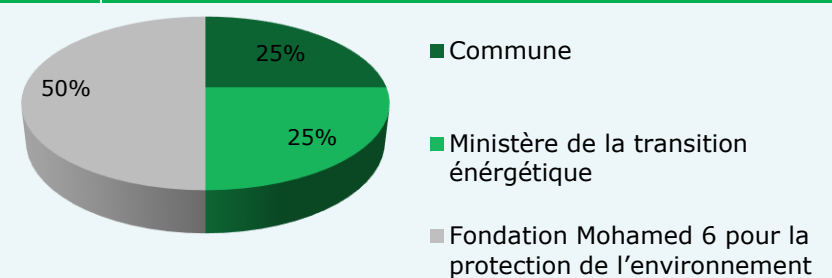


Axe - Programme

Une ville intelligente et durable

- Amélioration des conditions environnementales et création des espaces verts

Budget estimatif : 30 Millions MAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	11	13	2	2	2

Mise en place des stations de mesure de la qualité de l'air et des stations météorologiques



Description

Mise en place des stations de mesure de la qualité de l'air et des stations météorologiques, ainsi que la mise à niveau du réseau des stations existantes, ce qui va permettre de mieux surveiller la qualité de l'air dans la ville de Casablanca



Objectifs

- Contrôler la pollution atmosphérique et surveiller la qualité de l'air ambiant
- Evaluer l'étendue et l'intensité de la pollution dans la ville en comparant les concentrations mesurées aux normes
- Evaluer l'efficacité des politiques de réduction des émissions polluantes, par secteur d'activité ou par procédé (modèles) pour satisfaire les objectifs exigeante de qualité de l'air.
- Comprendre les phénomènes de pollution atmosphérique et évaluer à long terme des mesures de réduction des émissions.



Actions à réaliser

- Etude et analyse de l'état actuel du réseau des stations de mesure de la qualité de l'air à Casablanca
- Identification le besoin en nombre des nouvelles stations et leurs emplacement, ainsi que le besoin en renouvellement et maintenance du réseau des stations existant
- Introduction du projet dans un cadre participatif avec les autres parties prenantes
- Lancement de l'appel d'offre pour la mise en place des nouvelles stations et la mise à niveau des anciens.



Indicateurs de résultat et d'impact

- Indicateurs de résultat :**
 - Nombre des nouvelles stations: Installation de 12 nouvelles stations de surveillance de la qualité de l'air dont six stations de proximités
 - Nombre des stations renouvelés: Renouvellement de 5 stations existantes
- Indicateurs d'impact :**
 - Lieux des mesures: Permettre la mesure des concentrations des polluants à proximité des sources de pollution (usines, trafic...etc)
 - Polluants mesurés : Permettre d'installer des nouveaux analyseurs, autres que les cinq réglementés.



Parties prenantes impliquées

- Porteur(s) :**
 - Commune
 - SDL Casa Baia
- Partenaire(s) :**
 - Ministère de la transition énergétique
 - Fondation Mohamed 6 pour la protection de l'environnement
 - Direction générale de la météorologie



Localisation

- Plusieurs quartiers de la ville

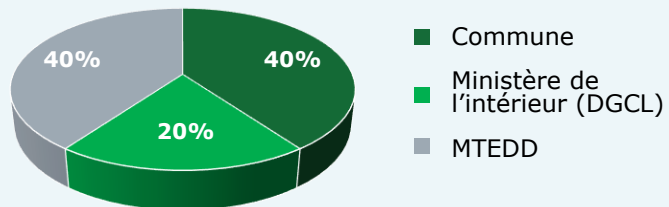


Axe - Programme

Une ville intelligente et durable

- Mise en place de solutions de mobilité verte

Budget estimatif : 20 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	4	4	4	4	4

Application des principes de la charte nationale du développement durable

Description

Application des principes de la charte nationale du développement durable dans une approche participative. Ses principes reposent sur la réalisation de l'objectif de développement durable, l'intégration de la composante environnementale dans les politiques, la participation collective dans l'adoption de décisions, la R&D, la prévention des risques environnementaux et l'éco-responsabilité du citoyen

Objectifs

- Protéger et valoriser l'environnement et le développement durable
- Améliorer le cadre de vie des citoyens
- Renforcer la gestion durable des ressources naturelles
- Promouvoir les activités économiques respectueuses de l'environnement
- Accélérer le remplacement du parc automobile par des voitures à faibles émissions

Actions à réaliser

- Concertation entre la société civile, les autorités publiques et les acteurs économiques pour la définition des modalités d'application des principes de la charte nationale du développement durable
- Choisir une zone (ensemble de parkings de préférence) et l'équiper de bornes de recharge comme projet pilote
- Définition des plans d'actions d'application des principes de la charte nationale du développement durable (des plans intégrés ayant des objectifs précis et réalisables dans tous les secteurs d'activité)
- Mise en place des mécanismes institutionnels et mobilisation des ressources financières requises pour l'application des principes découlant de la charte
- Mise en œuvre des principes de DD dans les politiques, les stratégies et les plans d'action des opérateurs économiques
- Définition et suivi des indicateurs de bonne gouvernance évaluant la concertation citoyenne, économique, territoriale, internationale

Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Taux d'alignement avec les principes de la charte de développement durable >50%
- > Mettre en place 200 bornes de recharge (30kDH/borne)

Indicateurs d'impact :

- > Concertation citoyenne et économique
- > Augmentation du parc de voitures électriques

Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > SDL Casa Baia

Partenaire(s) :

- > Ministère de Transition Énergétique et du Développement Durable (MTEDD)
- > Ministère de l'intérieur (DGCL)

Localisation

- Casablanca

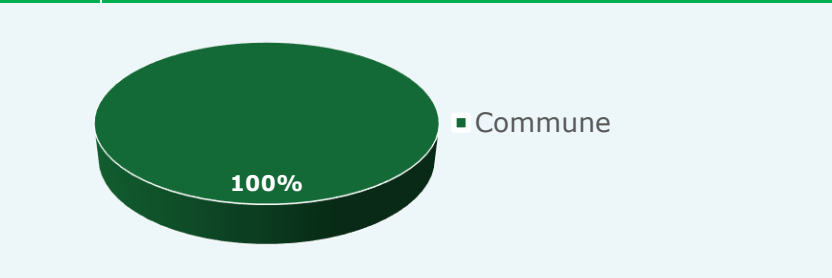


Axe - Programme

Une ville intelligente et durable

- Mise en place de solutions de mobilité verte

Budget estimatif : 1,2 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2

Mise en place du programme "un jour sans voiture"



Description

Organisation d'un jour sans voiture incite les casablancais à adopter une démarche écocitoyenne en privilégiant les déplacements alternatifs tels que les transports publics, le covoiturage, l'autopartage, le vélo... ou de créer des solutions de substitution à la voiture



Objectifs

- Sensibiliser le citoyen sur la pollution de l'air occasionnée par les véhicules à moteur
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Promouvoir les transports en communs
- Améliorer la qualité de vie en diminuant la pollution de l'espace public en villes ainsi qu'en permettant aux piétons et aux cyclistes de s'approprier l'espace urbain



Actions à réaliser

- Organisation d'ateliers de concertation avec le ministère de l'intérieur, le ministère de transition énergétique et de développement durable et la commune pour la définition des modalités du programme "un jour sans voiture" et la mobilisation des acteurs concernés.
- Planification de la journée sans voiture et mobilisation des ressources financières, humaines et techniques.
- Choix de la journée sans voiture : Dimanche du jour de marathon ou jour férié
- Concertation avec les acteurs de transport pour mobilisation des lignes supplémentaires des transports en commun
- Concertation avec le ministère de l'intérieur pour application des restrictions pour les citoyens qui ne respectent pas les règles
- Mise en place de stratégie marketing et de communication pour la promotion de la journée
- Lancement d'une campagne de sensibilisation aux enjeux de la pollution et incitation de la pratique d'un jour sans voiture



Indicateurs de résultat et d'impact

- **Indicateurs de résultat :**
 - > Nombre de fréquentation des transports en commun : + 15%
- **Indicateurs d'impact :**
 - > Opinion publique sur l'expérience
 - > Baisse de la pollution sonore
 - > Augmentation de l'usage de la marche et du vélo



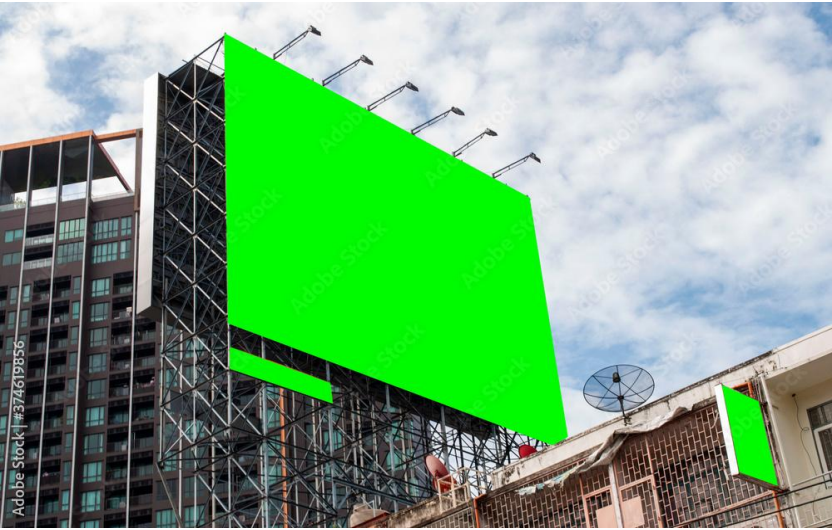
Parties prenantes impliquées

- **Porteur(s) :**
 - > SDL Casa Baia
 - > Commune
- **Partenaire(s) :**
 - > Ministères (DGCL, MTEDD)
 - > SDL Casa Transport
 - > Casa Tramway et ALSA



Localisation

- Casablanca

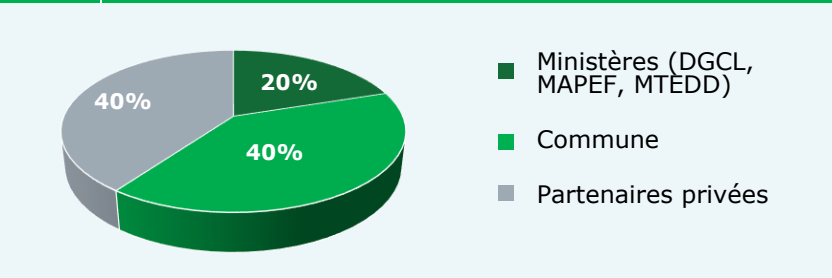


Axe - Programme

Une ville intelligente et durable

- Transition progressive des équipements publics vers une économie verte

Budget estimatif : 12 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	3	3	2	2	2

Inscription de Casablanca dans le programme de la journée mondiale de la terre



Description

Faire de la Journée mondiale de la terre un rendez-vous annuel de sensibilisation des Casablancais aux enjeux environnementaux, en les incitant à adopter les bonnes actions pour la préservation de l'environnement. Le projet consiste à instaurer un programme d'affichage vert sur tous les panneaux publicitaires de la ville



Objectifs

- Encourager la sensibilisation et l'action en faveur de l'environnement
- Sensibiliser et prendre des mesures pour protéger notre environnement, les écosystèmes et la biodiversité
- Réévaluer les objectifs environnementaux, les priorités sociales et l'engagement de Casablanca envers la durabilité



Actions à réaliser

- Organisation d'ateliers de concertation avec le ministère de Transition Énergétique et du Développement Durable, le conseil régional et la commune pour la définition des modalités d'inscription de Casablanca dans le programme de la journée mondiale de la terre
- Identification des actions de sensibilisation dans le cadre de la journée mondiale de la terre (journée panneaux verts, campagne de sensibilisation...)
- Mobilisation des ressources humaines et financières
- Rédaction du cahier des charges pour l'élaboration de la journée panneau vert et lancement d'un appel d'offres pour l'organisation du programme d'affichage vert
- Lancement d'une campagne de sensibilisation aux enjeux environnementaux (Presse, Affiches, réseaux sociaux...)



Indicateurs de résultat et d'impact

- Indicateurs de résultat :**
 - Nombre d'expositions panneaux verts : 100 panneaux
- Indicateurs d'impact :**
 - N/A



Parties prenantes impliquées

- Porteur(s) :**
 - SDL Casa Baia
 - SDL Casa Event
 - Commune
- Partenaire(s) :**
 - Ministère de l'intérieur
 - Ministère de Transition Énergétique et du Développement Durable (MTEDD)
 - Ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts (MAPEF)
 - Partenaires privés



Localisation

Casablanca

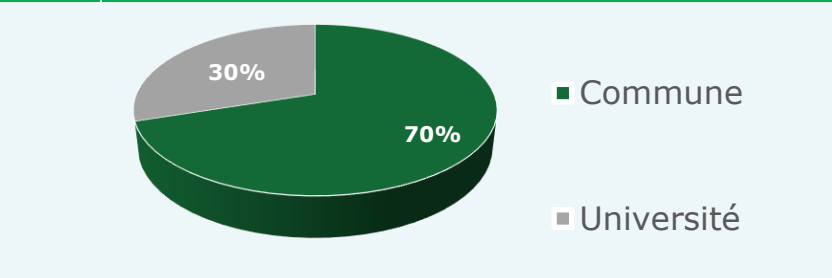


Axe - Programme

Une ville intelligente et durable

- ▶ Ancrage du développement durable dans la conscience collective

Budget estimatif : 0,5 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	0,5	-	-	-	-

Mise en place d'un programme de prêt de vélo privé



Description

- ▶ Le programme de prêt de vélo privé tend à favoriser l'utilisation des modes de déplacements vertueux et avantageux et répond pleinement à l'enjeu de la transition écologique. La réussite du programme est tributaire du développement des aménagements cyclables et de l'amélioration de la sécurité routière
- ▶ En guise d'une expérience pilote, le programme sera déployé dans les quartiers universitaires



Objectifs

- ▶ Inciter à l'utilisation des modes de transport vertueux, bénéfiques pour la santé et l'environnement.
- ▶ Faire du vélo une alternative attractive à la voiture individuelle pour les déplacements de proximité
- ▶ Réduire l'empreinte carbone



Actions à réaliser

- ▶ Organisation d'ateliers de concertation avec les SDL Casa Baïa, Casa Aménagement et Casa prestations pour la définition du modèle économique et de la feuille de route du programme
- ▶ Choix de l'opérateur privé pour la gestion du projet
- ▶ Identification des pistes cyclables potentielles et par conséquent l'université partenaire
- ▶ Lancement d'un appel d'offres pour l'achat des vélos
- ▶ Développement d'une application mobile pour la gestion de la flotte des vélos
- ▶ Mise en œuvre du programme et suivi de sa performance par l'opérateur privé



Indicateurs de résultat et d'impact

- | | |
|---|---|
| Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none">> Nombre de bénéficiaires : 10.000 / an | Indicateurs d'impact : <ul style="list-style-type: none">> Niveau de satisfaction : >90% au bout de la première année d'exploitation |
|---|---|



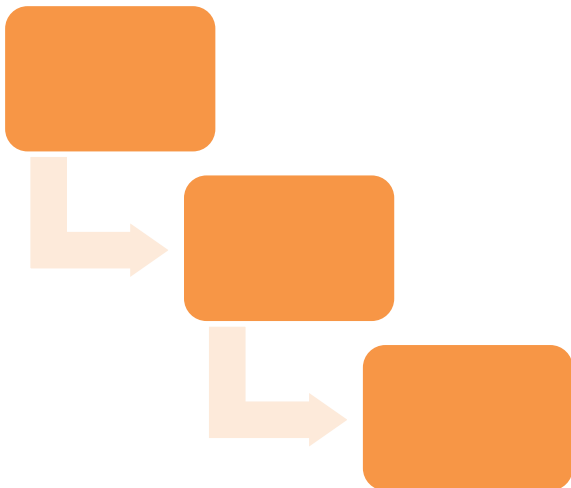
Parties prenantes impliquées

- | | |
|---|---|
| Porteur(s) : <ul style="list-style-type: none">> Commune> SDL Casa Baïa | Partenaire(s) : <ul style="list-style-type: none">> Ministère de Transition Énergétique et du Développement Durable (MTEDD)> Université |
|---|---|



Localisation

- ▶ Casablanca



Formation et mise à niveau des acteurs de la gouvernance financière relevant de la commune



Description

Mettre à jour et consolider les connaissances et le savoir faire du personnel de la commune en relations avec les opérations de gestion des ressources fiscales : la division de la fiscalité et les régies déconcentrées (arrondissements et régies spécifiques)



Objectifs

Mettre à jour et consolider les connaissances et le savoir faire du personnel de la commune en relations avec les opérations de gestion des ressources fiscales : la division de la fiscalité et les régies déconcentrées (arrondissements et régies spécifiques)



Actions à réaliser

- Organisation des sessions thématiques sur les :
 - L'assiette fiscale,
 - Le recouvrement des différents impôts, taxes et redevances,
 - Le contrôle fiscal,
 - Le contentieux fiscal,
- Initier et approfondir les connaissances et la savoir faire du personnel de la commune en matière de :
 - Gestion intégrée de la ressource,
 - la télédéclaration et
 - le télépaiement



Indicateurs de résultat et d'impact

- Indicateurs de résultat :**
 - Augmentation du taux des émissions
 - Diminution du délai des émissions
 - Amélioration du taux de recouvrement
- Indicateurs d'impact :**
 - La baisse du volume du contentieux fiscal
 - Baisse du stock des restes à recouvrer



Parties prenantes impliquées

- Porteur(s) :**
 - La Commune
- Partenaire(s) :**
 - La Région



Localisation

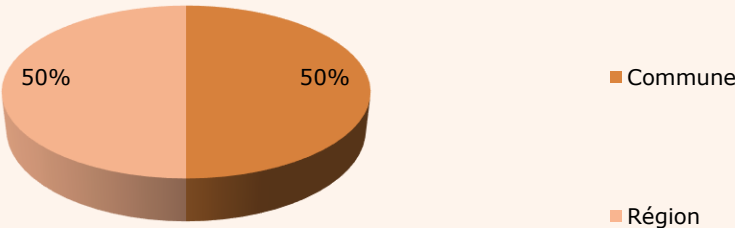
- Localisation**
 - Tout le territoire de la Commune

Axe - Programme

Une ville disposant de ressources humaines, techniques et financières renforcées

- Renforcement des ressources financières de la commune pour le financement du PAC

Budget estimatif : 2 Millions de Dhs



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
2	-	-	-	-	-



Organisation d’une opération de notation financière (rating) de Casablanca pour l’accès aux financements internationaux



Description

- ▶ Formuler une opinion d’expert, qui reflète l’aptitude de la commune de Casablanca à honorer ses engagements financiers à leur échéance
- ▶ Attribuer une note à Casablanca, correspondant aux perspectives de remboursement de ses engagements envers ses créanciers



Objectifs

- ▶ Accorder une note, fixée sur une échelle unique pour tous les secteurs constituant un passeport pour l’accès aux marchés financiers, aux financements bancaires et aux opérations de refinancement.
- ▶ Rassurer les partenaires financiers de la ville de Casablanca en prouvant sa capacité à honorer ses engagements et ses contrats.



Actions à réaliser

- ▶ Mandater une agence de notation (Moody’s, Standard & Poor’s, Fitch ratings, etc.)
- ▶ Identifier et quantifier les risques de non-respect des engagements financiers,
- ▶ Opérer une appréciation des risques majeurs à caractères (i) Institutionnel, (ii) socio-économiques, (iii) budgétaires et (iv) on budgétaires
- ▶ Réaliser une analyse rétrospective et prospective de la situation financière de la commune sur une période significative
- ▶ Publier la note financière de Casablanca, afin d’accéder à plus de financement à meilleurs taux



Indicateurs de résultat et d’impact

- ▶ **Indicateurs de résultat :**
 - > Positionner Casablanca sur l’échelle rating de AAA à RD-D, dans l’ordre décroissant, la note AAA étant la plus élevéeCommune
- ▶ **Indicateurs d’impact :**
 - > Bénéficier d’un taux d’intérêt plus attractif sur les marchés bancaire et des capitaux



Parties prenantes impliquées

- ▶ **Porteur(s) :**
 - > La Commune
- ▶ **Partenaire(s) :**
 - > Le Ministère de l’Intérieur, la DGCT,
 - > Le Ministère des Finances, Direction du Trésor et des fiances extérieures



Localisation

▶ N/A



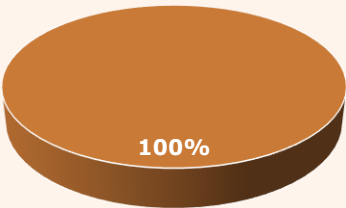
Axe - Programme

Une ville disposant de ressources humaines, techniques et financières renforcées

- ▶ Renforcement des ressources financières de la commune pour le financement du PAC



Budget estimatif : 2 MMAD



■ Commune



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
1	1	-	-	-	-



Mise en place des instances de pilotage, de contrôle et d'audit



Description

Dans le cadre de la refonte de l'organisation de la commune et des arrondissements, il est impératif de mettre en place des instances de pilotage, de contrôle et d'audit comme un outil d'ancrage de la bonne gouvernance au sein des communes et d'amélioration de leurs relations avec les usagers



Objectifs

- ▶ Piloter la mise en œuvre du PAC
- ▶ Piloter la performance RH et financière de la commune et des arrondissements
- ▶ Assurer la réalisation des différentes opérations d'audit et de contrôle de manière professionnelle, objective et impartiale



Actions à réaliser

- ▶ Sensibilisation des fonctionnaires de la commune et des présidents des communes à l'intérêt du pilotage, du contrôle et de l'audit
- ▶ Définition des fiches de postes et des périmètres d'interventions des instances
- ▶ Mobilisation des ressources humaines compétentes
- ▶ Réalisation des cartographies des risques
- ▶ Réalisation d'un plan d'action
- ▶ Mise en place des instances de pilotage, de contrôle et d'audit



Indicateurs de résultat et d'impact

- ▶ **Indicateurs de résultat :**
 - > Performance RH : -50 % en taux d'absentéisme
 - > Performance financière : amélioration du taux de recouvrement de 20% / an et réduction des charges d'exploitations hors masse salariale de 5% / an
 - > Taux de réalisation du plan d'action : 90%
- ▶ **Indicateurs d'impact :**
 - > Taux de réalisation des objectifs annuels des fonctionnaires : +90% en moyenne au bout de la 3^{ème} année de la mise en place des instances de pilotage



Parties prenantes impliquées

- ▶ **Porteur(s) :**
 - > Commune
- ▶ **Partenaire(s) :**
 - > DGCT



Localisation

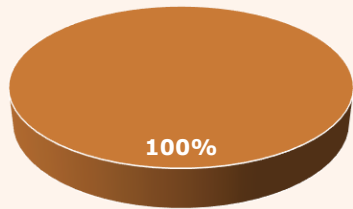
- ▶ N/A

Axe - Programme

Une ville disposant de ressources humaines, techniques et financières renforcées

- ▶ Adaptation de l'organisation pour répondre aux orientations du PAC 2023-2028 et aux contraintes structurelles

Budget estimatif : 3 MMAD



■ Commune

Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5

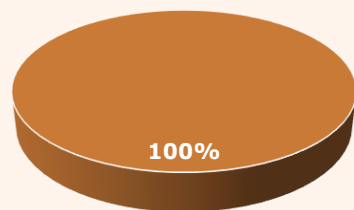


Axe - Programme

Une ville disposant de ressources humaines, techniques et financières renforcées

- ▶ Adaptation de l'organisation pour répondre aux orientations du PAC 2023-2028 et aux contraintes structurelles

Budget estimatif : 0,6 MMAD



■ Commune

Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1

Mise en place des instances d'échanges avec les acteurs institutionnels, les arrondissements et les partenaires clés



Description

Pour un développement harmonieux de la commune et des arrondissements, il convient de mettre en place des instances d'échanges qui seront régulièrement consultées sur diverses problématiques d'intérêt communal afin de s'assurer de la convergence et de la synchronisation des actions à l'échelon locale



Objectifs

- ▶ Piloter la mise en œuvre du PAC
- ▶ Assurer l'échange et à la diffusion de l'information nécessaire à la conduite et au pilotage des opérations
- ▶ Affirmer le principe de la démocratie participative
- ▶ Être à l'écoute des concitoyens



Actions à réaliser

- ▶ Définition de la composition, des missions et des prérogatives des instances d'échanges
- ▶ Mobilisation des ressources humaines compétentes
- ▶ Désignation des points focaux
- ▶ Mise en place des instances d'échanges



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Pour chaque partenaire : au moins un interlocuteur métier au niveau de la commune

Indicateurs d'impact :

- > Diffusion de l'information : 95 % des protagonistes de la gestion de la ville sont au courant de l'avancement et la déclinaison du PAC dès la première année de sa mise en œuvre



Parties prenantes impliquées

- ▶ **Porteur(s) :**
 - > Commune

- ▶ **Partenaire(s) :**
 - > Acteurs institutionnels, arrondissements, partenaires clés



Localisation

- ▶ N/A

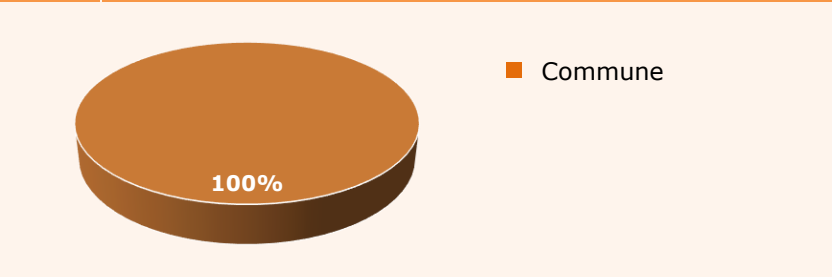


Axe - Programme

Une ville disposant de ressources humaines, techniques et financières renforcées

- Adaptation de l'organisation pour répondre aux orientations du PAC 2023-2028 et aux contraintes structurelles (moyenne d'âge, compétences, etc.)

Budget estimatif : 1 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	1	-	-	-	-

Mise à jour du manuel des procédures



Description

La mise à jour du manuel des procédures consistera à la saisie, la description, l'analyse et l'évaluation des systèmes, procédures et tâches actuelles, et les responsables correspondantes; afin de redéfinir les conditions de réalisation de toutes les opérations relatives au fonctionnement de la commune



Objectifs

- ▶ Offrir un meilleur service aux citoyens de la commune
- ▶ Garantir une efficacité optimale au niveau de chaque
- ▶ Réduire les risques de commettre des erreurs, de transmettre des instructions erronées



Actions à réaliser

- ▶ Rédaction du cahier des charges relatif à la prestation qui se déroulera en trois phases :
 - > Phase 1 : Diagnostic des méthodes et des procédures en vigueur
 - > Phase 2 : Mise à jour du manuel des procédures
 - > Phase 3 : Elaboration du plan d'action de mise en œuvre
- ▶ Lancement de l'appel d'offres
- ▶ Suivi de réalisation de la prestation
- ▶ Exécution du plan d'action



Indicateurs de résultat et d'impact

- ▶ **Indicateurs de résultat :**

 - > Taux de réalisation du plan d'action : 90%
- ▶ **Indicateurs d'impact :**

 - > Satisfaction des citoyens de la qualité des services de la commune



Parties prenantes impliquées

- ▶ **Porteur(s) :**

 - > Commune
- ▶ **Partenaire(s) :**

 - > N/A



Localisation

- ▶ N/A

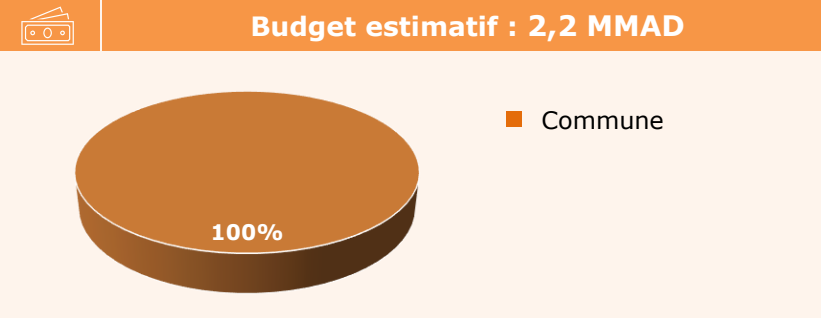


Axe - Programme

Une ville disposant de ressources humaines, techniques et financières renforcées

- ▶ Pilotage de la performance des équipements publics

Budget estimatif : 2,2 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
1,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2

Mise en place d'un dispositif interne de pilotage de la performance



Description

Le dispositif de pilotage de la performance permet d'Identifier régulièrement des mesures concrètes d'amélioration de la performance des équipements publics et de suivre la tendance des indicateurs de mesures dont essentiellement la satisfaction des concitoyens



Objectifs

- ▶ Assurer la communication et la synchronisation entre les différentes parties prenantes
- ▶ Stimuler la performance individuelle et collective des fonctionnaires
- ▶ Améliorer la qualité de service des équipements publics



Actions à réaliser

- ▶ Sensibilisation des différentes parties prenantes à la culture du pilotage de la performance
- ▶ Définition des différentes instances de pilotage
- ▶ Mise en place d'un système d'information
- ▶ Mobilisation des ressources humaines compétentes
- ▶ Identification des leviers de performance
- ▶ Mise en place d'indicateurs de performance
- ▶ Mise en place du dispositif de pilotage de la performance et suivi de sa mise en œuvre



Indicateurs de résultat et d'impact

- ▶ **Indicateurs de résultat :**
 - > Tenue des instances de pilotage périodique : au moins 2 forums / an / nature d'équipement public
- ▶ **Indicateurs d'impact :**
 - > Niveau de satisfaction des citoyens : >70%



Parties prenantes impliquées

- ▶ **Porteur(s) :**
 - > Commune
- ▶ **Partenaire(s) :**
 - > DGCT



Localisation

- ▶ N/A

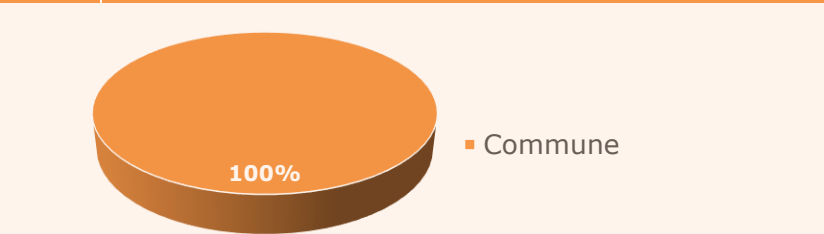


Axe - Programme

Une ville disposant de ressources humaines, techniques et financières renforcées

- Adaptation de l'organisation pour répondre aux orientations du PAC 2023-2028 et aux contraintes structurelles

Budget estimatif : 12 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
2	2	2	2	2	2

Mise en place d'une cellule PMO dédié au PAC



Description

- La mise en œuvre d'une cellule PMO se révèle un outil des plus efficaces pour faire face aux dysfonctionnements encore classiques des projets : coûts élevés, non-respect des délais, ...



Objectifs

- Améliorer la gestion des projets au sein de l'organisation en créant une structure centrale et professionnelle
- Offrir une meilleure visibilité sur les projets en cours, les coûts associés et les risques encourus.
- Renforcer la gouvernance des projets en mettant en place des processus de contrôle et de suivi



Actions à réaliser

- Définition des objectifs de la cellule PMO dédiée au Plan d'action de la commune 2023-2028 : Détermination des résultats attendus pour amélioration des processus de gestion de projet
- Identification des membres de la cellule PMO: en se basant sur leurs expériences et leurs compétences en matière de gestion de projet
- Etablissement d'une charte de la cellule PMO définissant les rôles et responsabilités, ainsi que les processus de travail et les délais
- Développement d'un plan de projet définissant les étapes clés de la mise en place de la cellule PMO dédiée au PAC, incluant les échéances claires, les jalons, les indicateurs de performance et les étapes de validation pour mesurer le succès de la cellule PMO.
- Etablissement des normes et des procédures pour assurer la cohérence et la qualité des résultats des projets de PAC.
- Mise en place d'un système de suivi pour mesurer la performance des projets de PAC et fournir des données pour l'amélioration continue des processus de gestion de projet.



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- Performance des projets PAC : taux de réussite, le temps de cycle, le budget réel par rapport au budget prévu
- Réduction des coûts

Indicateurs d'impact :

- Taux d'exécution du PAC : au moins 80%
- Projets conformes : nombre de non-conformités détectées et corrigées



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- La Commune

Partenaire(s) :

- N/A



Localisation

- La Commune

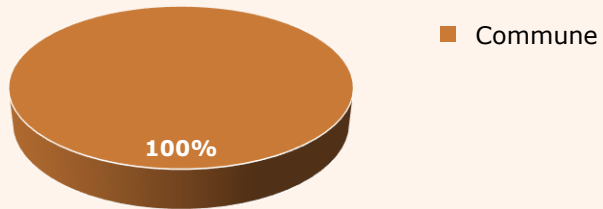


Axe - Programme

Une ville disposant de ressources humaines, techniques et financières renforcées

- Promotion de la contribution effective de la femme dans la gestion des affaires politiques, économiques et sociales de la ville

Budget estimatif : 1 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
1	-	-	-	-	-

Déploiement des directives en faveur de l'approche genre

Description

Déploiement des directives claires pour une mise en œuvre réussie de l'approche genre dans la gouvernance locale de la communes. Ces directives émanent du Plan Gouvernemental pour l'Egalité ICRAM 2, qui comprend 7 axes, 23 objectifs et 83 critères traduits en indicateurs d'évaluation quantitative et qualitative. Ce plan s'engage à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes.

Objectifs

- Intégrer l'approche genre dans la gouvernance locale
- Favoriser une gestion efficace des besoins des citoyennes et de réduire les inégalités sociales et territoriales
- Institutionnaliser l'égalité au niveau de tous les secteurs

Actions à réaliser

- Conduite de tous types de veille et d'analyses, permettant une vue plus claire et détaillée sur les disparités, discriminations et atteintes aux droits des femmes et cela pour tous les domaines sous la responsabilité de la commune de Casablanca
- Réalisation d'un audit genre (auto-évaluation) par les services de la commune afin de contribuer à une prise de conscience systématique de la question du genre dans le travail quotidien de la commune
- Préparation et création des conditions nécessaires, afin de mobiliser les services de la commune, pour une mise en œuvre de leurs missions en ciblant l'égalité entre les femmes et les hommes
- Mobilisation des ressources appropriées dans le processus de déploiement des directives
- Etude et analyse en profondeur du plan gouvernemental pour l'égalité, et mise en place d'une feuille de route de déploiement des directives de ICRAM 2, tout en allouant un budget permettant le déploiement de ces directives
- Implication du secteur privé et des organisations de la société civile
- Suivi du déploiement des directives en faveur de l'approche genre

Indicateurs de résultat et d'impact

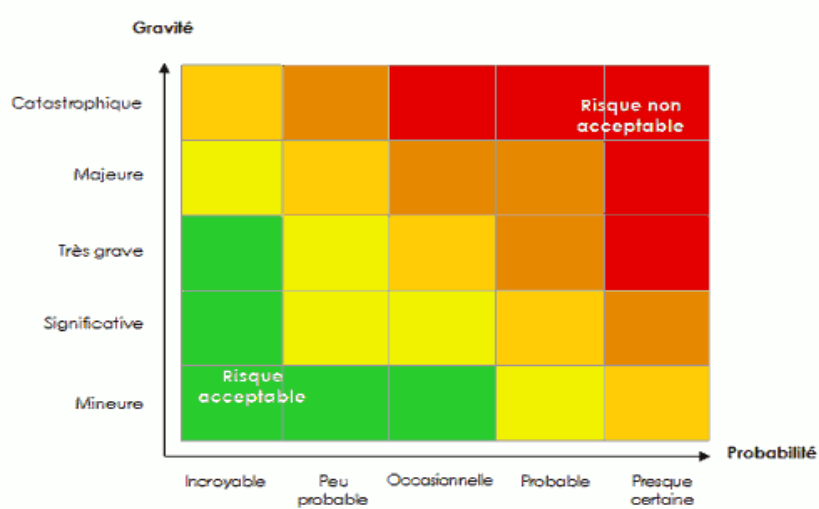
- | | |
|---|---|
| Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> > Taux de déploiement des directives en faveur de l'approche genre > Nombre de mesures mises en place | Indicateurs d'impact : <ul style="list-style-type: none"> > Amélioration des indicateurs de l'approche genre |
|---|---|

Parties prenantes impliquées

- | | |
|---|--|
| Porteur(s) : <ul style="list-style-type: none"> > Commune > IIECAG | Partenaire(s) : <ul style="list-style-type: none"> > La commission ministérielle pour l'égalité |
|---|--|

Localisation

- Commune de Casablanca

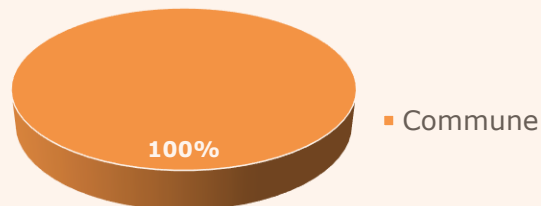


Axe - Programme

Une ville disposant de ressources humaines, techniques et financières renforcées

- Adaptation de l'organisation pour répondre aux orientations du PAC 2023-2028 et aux contraintes structurelles

Budget estimatif :10MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
10	-	-	-	-	-

Mise en place d'une cartographie des risques des activités menées par la commune



Description

- La cartographie des risques est un processus clé pour identifier, évaluer et prioriser les risques potentiels auxquels les projets et les activités (urbanisme, travaux et financements) de la commune sont confrontés. L'objectif de la cartographie des risques est de minimiser les risques potentiels et garantir la réussite des projets de la commune



Objectifs

- Identifier les risques potentiels liés aux projets
- Évaluer l'impact et la probabilité de chaque risque identifié
- Développer une stratégie de gestion des risques pour atténuer ou éviter les risques identifiés



Actions à réaliser

- Identification des objectifs des projets et activités de la commune pour comprendre les risques potentiels qui pourraient entraver sa réalisation.
- Identification des parties prenantes impliquées dans les projets et de comprendre comment elles sont affectées par les risques.
- Identification des risques potentiels associés aux projets et activités de la commune
- Évaluation des risques en termes d'impact potentiel et leur probabilité d'occurrence et établissement des matrices de risques pour déterminer le niveau de risque associé à chaque projet.
- Priorisation des risques et leur classement en fonction de leur gravité et de leur probabilité d'occurrence afin d'aider la commune à concentrer ses efforts sur les risques les plus importants et à allouer les ressources de manière appropriée.
- Établissement d'un plan d'action pour atténuer les risques identifiés : établir un plan d'action pour chaque risque identifié
- Suivi et mise à jour de la cartographie de façon régulière pour refléter les changements et les nouveaux risques identifiés



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- Respect des délais prévus
- Respect des budgets prévus
- Niveau d'achèvement du projet par rapport aux objectifs initiaux
- Nombre de personnes touchées directement ou indirectement touchées par le projet

Indicateurs d'impact :

- Taux de participation des parties prenantes
- Taux de satisfaction des parties prenantes
- Amélioration de la qualité de vie des résidents de la commune grâce aux projets



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- La Commune



Localisation

Localisation :

- La Commune

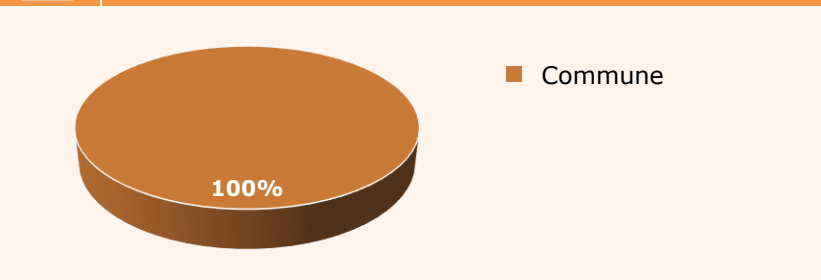


Axe - Programme

Une ville disposant de ressources humaines, techniques et financières renforcées

- Transformation des pratiques managériales et numériques pour répondre aux standards d'une métropole internationale

Budget estimatif : 5 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	2	3	-	-	-

Création d'un observatoire digital des données communales



Description

- L'observatoire digital aura pour objectif de fournir une représentation techniquement contrôlée et validée des données communales, à travers la collecte de l'information, l'analyse de cette information, l'élaboration d'instruments d'analyse et diffusion de cette information
- L'observatoire servira également de plateforme open data qui exposera, en accès libre et gratuit, des données et des statistiques multiples et variées



Objectifs

- Alimenter les diagnostics et études de la commune
- Aiguiller les décisions de la commune pour adapter les politiques publiques aux réalités des besoins de la population ;
- Faciliter l'accès à l'information dans différents domaines d'intervention de la commune



Actions à réaliser

- Concertation avec Casa numérique sur les modalités de création de l'observatoire et de l'analyse des données locales
- Rencontre avec les différents types d'utilisateurs futurs de l'observatoire digital (élus, agents, partenaires) afin de bien calibrer l'offre de données et la trame de l'observatoire
- Election/recrutement des membres du bureau exécutif de l'Observatoire digital des données communales
- Construction d'un système d'information fiable et facile d'accès : le SI doit être fiable et clair pour une bonne prise en main par les différents acteurs amenés à y travailler
- Proposition des outils et des types de visualisation des données locales afin de s'adapter aux besoins de chaque type d'utilisateurs : cartographies, fiches thématiques, fiches de synthèse territoriale, etc.
- Création des bonnes conditions afin de pérenniser la dynamique de l'observatoire communal : temps de réflexion communs, ateliers de travail, etc.
- Consultation, analyse et exploitation des données recueillies par l'observatoire digital afin d'améliorer la prise de décision et la gestion de projets au sein de la commune



Indicateurs de résultat et d'impact

- | | |
|--|---|
| Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> Nombre de données collectées et analysées Résultat de l'exploitation des données | Indicateurs d'impact : <ul style="list-style-type: none"> Prise de décision pertinentes Meilleure gestion de projets |
|--|---|



Parties prenantes impliquées

- | | |
|---|--|
| Porteur(s) : <ul style="list-style-type: none"> Commune Casa Numérique | Partenaire(s) : <ul style="list-style-type: none"> Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration |
|---|--|



Localisation

- Commune de Casablanca

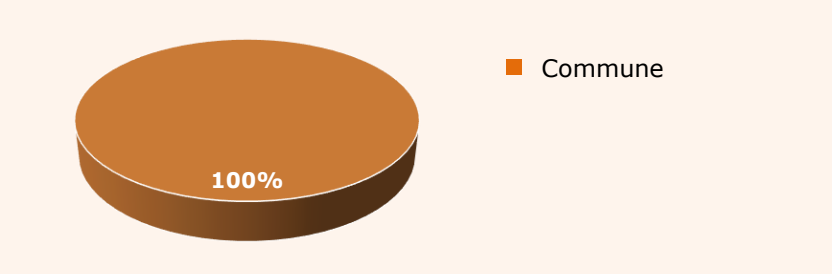


Axe - Programme

Une ville disposant de ressources humaines, techniques et financières renforcées

- ▶ Pilotage de la performance des équipements publics

Budget estimatif : 1 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	1	-	-	-	-

Refonte du modèle de gestion des équipements de proximité (sociaux, culturels, sportifs, etc.)



Description

- ▶ Pour pérenniser et améliorer la qualité de service des équipements de proximité il est nécessaire de repenser leur modèle de gestion
- ▶ Grâce au RSU, un système de ciblage peut être opéré afin d'exiger un paiement pour les personnes disposant d'un revenu et offrir la gratuité pour les personnes ne disposant d'aucun revenu. L'idée est de créer, dans un esprit de solidarité, une autonomie financière pour ces équipements



Objectifs

- ▶ Améliorer la qualité de service des équipements de proximité
- ▶ Pérenniser l'existence des équipements de proximité
- ▶ Assurer l'autonomie financière des équipements de proximité
- ▶ Concilier la conception et la gestion d'un équipement de proximité



Actions à réaliser

- ▶ Organisation d'ateliers de concertation avec le conseil régional, l'agence urbaine, Casa patrimoine et avec les partenaires institutionnels et privés la définition du mode de gestion des équipements de proximité
- ▶ Identification des PPP potentiels
- ▶ Mobilisation et institutionnalisation des mécènes
- ▶ Signature de conventions



Indicateurs de résultat et d'impact

- ▶ **Indicateurs de résultat :**
 - > Taux des équipements de proximité financièrement autonome : 50 % au bout de 2027
- ▶ **Indicateurs d'impact :**
 - > Niveau de satisfaction des citoyens : >70%
 - > Pérennité des infrastructures : 0 fermeture / an



Parties prenantes impliquées

- ▶ **Porteur(s) :**
 - > Commune
- ▶ **Partenaire(s) :**
 - > Conseil régional, agence urbaine, Acteurs institutionnels, arrondissements, partenaires clés



Localisation

- ▶ N/A

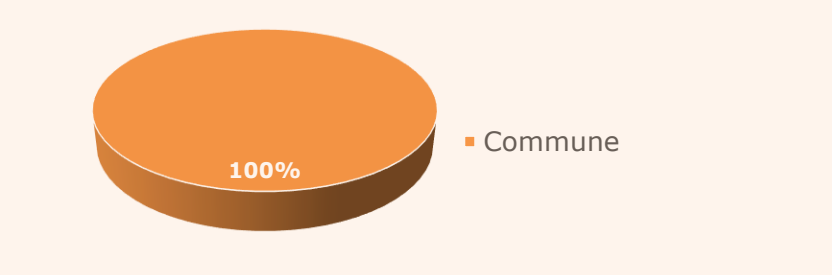


Axe - Programme

Une ville disposant de ressources humaines, techniques et financières renforcées

- Adaptation de l'organisation pour répondre aux orientations du PAC 2023-2028 et aux contraintes structurelles

Budget estimatif : 10 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	5	5	-	-	-

Mise en place d'un fond documentaire communal



Description

- Le projet vise à créer un fond documentaire communal afin de centraliser et de faciliter l'accès à l'ensemble des documents et informations qui concernent la commune. Il s'agit de mettre en place une base de données numérique accessible à tous les habitants de la ville ainsi qu'aux administrations concernées



Objectifs

- Centraliser et faciliter l'accès à l'ensemble des documents et informations qui concernent la commune.
- Créer une base de données numérique accessible à tous les habitants de la ville ainsi qu'aux administrations concernées.
- Permettre une gestion plus efficace et transparente des documents et informations liés à la vie communale.



Actions à réaliser

- Identification des types de documents et informations à inclure dans le fond documentaire.
- Détermination des sources d'information, telles que les archives de la ville, les publications officielles et les documents administratifs.
- Élaboration d'un plan de classification des documents et informations pour faciliter leur recherche et leur utilisation.
- Élaboration d'un plan directeur pour la mise en œuvre d'un système d'archivage numérique
- Mise en place d'une base de données numérique pour stocker les documents et informations.
- Élaboration d'une politique de sécurité et de confidentialité pour protéger les données stockées.
- Formation du personnel chargé de la gestion du fond documentaire et des utilisateurs du système.



Indicateurs de résultat et d'impact

- Indicateurs de résultat :**
 - Un fond documentaire communal créé et mis en place.
 - Accessibilité de la base de données numérique à tous les habitants de la ville ainsi qu'aux administrations concernées.
- Indicateurs d'impact :**
 - Une gestion plus efficace et transparente des documents et informations liés à la vie communale.
 - Une amélioration de la qualité de service rendu aux habitants de la ville.



Parties prenantes impliquées

- Porteur(s) :**
 - La Commune



Localisation

- Localisation :**
 - Tout le territoire de la Commune

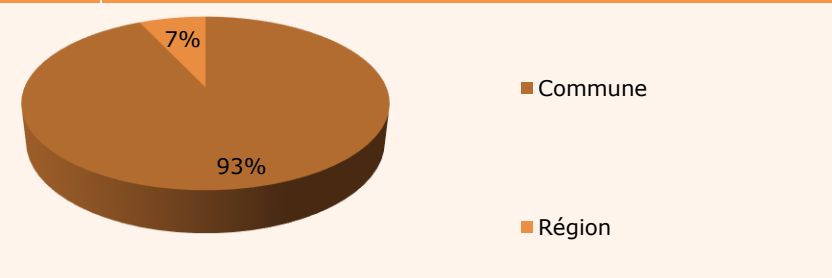


Axe - Programme

Une ville disposant de ressources humaines, techniques et financières renforcées

- Pilotage de la performance des équipements publics

Budget estimatif 30 Millions MAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	6	6	6	6	6

Refonte du modèle de gestion des équipements à vocation économique

Description

Le projet consiste à étudier tous aspects techniques, économiques, financiers, institutionnelles et organisationnelles des équipements à vocation économique de Casablanca, dans l'objectif de la refonte du modèle de gestion de ses équipements et dépasser le modèle actuel de gestion qui devient obsolète économiquement et institutionnellement.

Objectifs

- Redéfinir le rôle, les missions et les activités de tous les équipements à vocation économique de la ville (marchés communaux, marchés de gros...etc)
- Valoriser le patrimoine à usage commercial de la ville de Casablanca
- Palier aux problèmes de gestion, de structuration et Faire face au non-paiement des redevances mensuelles par les commerçants locataire
- Augmentation des recettes générées par plus de 14000 locaux commerciaux que possède la commune, puisque les dépenses actuelles de ce patrimoine dépassent les recettes générés.
- Faire face à l'informel et à l'occupation du domaine public.

Actions à réaliser

- Lancement d'une étude qui vise à identifier, recenser, diagnostiquer et définir le rôle de tous les équipements à vocation économique de la ville.
- Lancement d'une étude pour déterminer le modèle de gestion optimal des équipements à vocation économique
- Identification des meilleures conditions techniques, économiques, financières, institutionnelles et organisationnelles qui doivent accompagner ce modèle pour assurer sa réussite.
- Définition des outils de suivi de la mise en œuvre du nouveau modèle de gestion
- Introduction du projet dans un cadre participatif avec les autres parties prenantes

Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- Recette : Multiplier par 10 les recettes des locaux commerciaux de la commune (atteindre 200 Millions MAD en 2028) et par 2 les recettes des marchés de gros en 2028.
- Généraliser le paiement des redevances des locaux commerciaux: Atteindre 95 % en 2027.

Indicateurs d'impact :

- Attractivité des marchés: Augmenter de 30% l'attractivité des équipements à vocation économique
- Qualité des services: Augmenter de 30 % la qualité des services des équipements économique de la ville

Parties prenantes impliquées

- Porteur(s) :**
 - Commune
 - Casablanca Prestations
- Partenaire(s) :**
 - Conseil Régional
 - Ministère de l'Intérieur
 - Les associations des commerçants

Localisation

- Tous les arrondissements de la ville

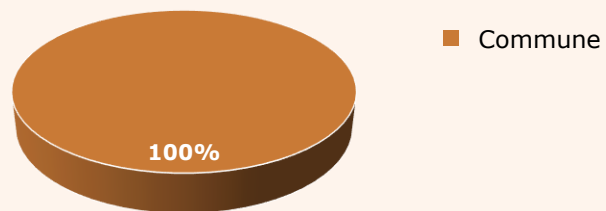


Axe - Programme

Une ville disposant de ressources humaines, techniques et financières renforcées

- ▶ Adaptation de l'organisation pour répondre aux orientations du PAC 2023-2028 et aux contraintes structurelles (moyenne d'âge, compétences, etc.)

Budget estimatif : 5 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
2	3	-	-	-	-

Mise en place d'un dispositif d'évaluation du capital humain de la commune



Description

Le dispositif d'évaluation permettra aux employés de la commune de s'exprimer sur leurs attentes, leurs souhaits d'évolution à court ou moyen terme, dans leurs postes actuels, et permettra aux responsables de faire le point, réfléchir aux actions de développement et d'amélioration des employés



Objectifs

- ▶ Booster l'engagement des employés et à consolider leur adhésion aux projets de la commune
- ▶ Allouer les ressources en fonction de leurs compétences, ou de définir des plans d'action ajustés au profil des employés.
- ▶ Cibler et de proposer des formations qui correspondent à chaque profil.



Actions à réaliser

- ▶ Concertation en interne, ou avec un prestataire externe pour définir :
 - > Le système d'évaluation des performances adapté à la commune : entretiens annuels, trimestriels, feedback 360°, etc.
 - > Les paramètres du dispositif : format, support, contenu, indicateurs, périodicité, etc.
 - > Le process dans la totalité de son cycle : les étapes, les dates, etc.
 - > Le mode d'évaluation : formulaire papier, logiciel, application, etc.
 - > La grille de notation et catalogue de compétences
- ▶ Notification des employés du dispositif d'évaluation de performance, et explication de la démarche
- ▶ Conduite des entretiens, en se basant sur l'écoute, et la confiance mutuelle
- ▶ Réalisation de la synthèse de toutes les informations recueillies lors des entretiens, afin d'évaluer les performances de chaque employé et dresser un bilan général sur le ressenti des employés à propos de leurs situations au sein de la commune
- ▶ Mise en place des plans de formations répondant aux besoins des employés



Indicateurs de résultat et d'impact

- ▶ **Indicateurs de résultat :**
 - > Nombre d'évaluations menées
 - > Quantité d'informations recueillies
- ▶ **Indicateurs d'impact :**
 - > Satisfaction des employés



Parties prenantes impliquées

- ▶ **Porteur(s) :**
 - > Commune
- ▶ **Partenaire(s) :**
 - > Wilaya de Casablanca



Localisation

- ▶ Commune de Casablanca

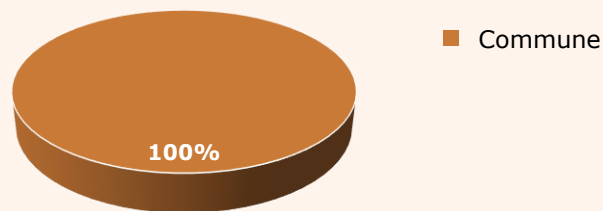


Axe - Programme

Une ville disposant de ressources humaines, techniques et financières renforcées

- Adaptation de l'organisation pour répondre aux orientations du PAC 2023-2028 et aux contraintes structurelles (moyenne d'âge, compétences, etc.)

Budget estimatif : 2,5 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	-	-	1	1,5	-

Mise en place d'un dispositif de REM/REC et d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences



Description

Le référentiel des emplois et des compétences contribue à identifier les compétences qui sont nécessaires pour le bon exercice des fonctions confiées, et celles que l'apparition d'activités nouvelles appelle à développer



Objectifs

- Avoir une vue d'ensemble des métiers et compétences disponibles au sein de la commune, afin d'en faciliter la gestion
- Mieux identifier, exprimer et apprécier l'ensemble des compétences requises au bon fonctionnement de la commune
- Favoriser le développement des compétences



Actions à réaliser

- Concertation en interne, ou avec un prestataire externe pour :
 - L'analyse et le recueil des données sur l'évolution des emplois et des activités au sein de la commune
 - Le recensement et la validation des principaux métiers ainsi que les compétences liées à chaque métier
 - Le classement et la hiérarchisation des compétences pour chaque métier
 - La déduction des compétences : leur définition, par nature et niveau, en cohérence avec les activités de l'emploi
 - L'identification des besoins en compétences
- Rédaction des référentiels :
 - Définition des activités constituant le cœur de l'emploi de référence, communes à l'ensemble des situations de travail et des spécialités regroupées et décrites dans l'emploi
 - Description des compétences, des missions et des niveaux de responsabilités attendus pour chaque métier présent dans l'organisation
 - Regroupement des compétences par activité ou domaine (organisationnel, managérial, technique...)
- Diffusion du référentiel auprès des employés de la commune



Indicateurs de résultat et d'impact

- Indicateurs de résultat :**
 - Nombre d'évaluations menées
 - Quantité d'informations recueillies
- Indicateurs d'impact :**
 - Satisfaction des employés



Parties prenantes impliquées

- Porteur(s) :**
 - Commune
- Partenaire(s) :**
 - le ministère de l'Emploi et de la formation professionnelle



Localisation

- Commune de Casablanca

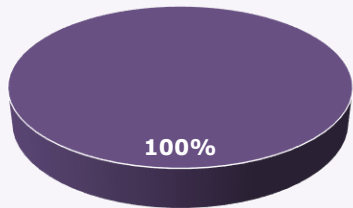


Axe - Programme

Une ville métropolitaine ouverte au monde

- Promotion de l'identité métropolitaine de Casablanca

Budget estimatif : 31 MMAD



■ Commune

Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
6	5	5	5	5	5

Organisation d'une campagne de communication autour du PAC



Description

La campagne de communication autour du PAC comprend l'élaboration d'un plan de communication pertinent et efficace, qui assurera la bonne visibilité du PAC auprès des acteurs de Casablanca.



Objectifs

- Faire connaître le PAC
- Véhiculer les bons messages sur le PAC
- Diffuser une image cohérente



Actions à réaliser

- Lancement d'une consultation pour la définition de l'axe de communication (ligne éditoriale, ton, slogan)
- Rédaction d'une stratégie de communication (actions)
- Définition des moyens de communication et du message.
- Lancement de la campagne et suivi



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Démarcation par rapport aux villes concurrentes

Indicateurs d'impact :

- > Augmentation du nombre de visite généré par les moyens de communication (site web, réseaux sociaux, sites, etc.)
- > Taux élevé de pénétration de message (i.e: connaissance des projets du PAC)



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > Commune
- > Les SDL

Partenaire(s) :

- > Conseil régional



Localisation

- Commune
- Arrondissements
- Partenaires public et privé locaux

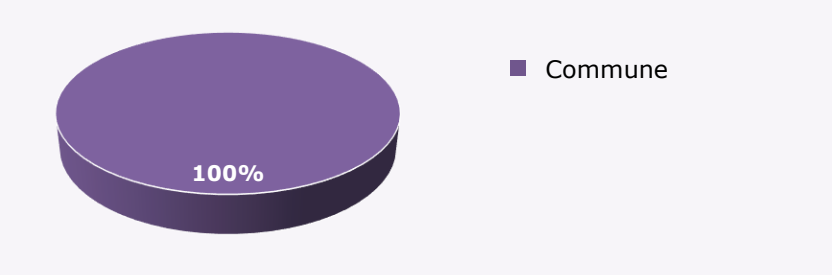


Axe - Programme

Une ville métropolitaine ouverte au monde

- ▶ Renforcement du dispositif de coopération internationale

Budget estimatif : 3 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	1,5	1,5	-	-	-

Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de coopération internationale avec les pays partenaires du Maroc

Description

L'élaboration d'une stratégie de coopération internationale représente un levier majeur qui permettra à Casablanca de promouvoir l'ensemble de ses atouts en vue d'étendre son influence et son rayonnement international.

En somme, il s'agit d'un outil qui permettra la mise en place d'initiatives visant à augmenter l'attractivité et la visibilité de Casablanca à l'international.

Objectifs

- ▶ Maintenir les relations de partage et d'échange avec les villes dont la coopération est active
- ▶ Relancer des accords et des jumelages en veille ou restés au stade protocolaire
- ▶ Mettre en valeur l'image de la ville de Casablanca en tant que métropole internationale et pôle financier de première importance du continent

Actions à réaliser

- ▶ Rédaction du cahier des charges pour l'élaboration de la stratégie de coopération internationale en 3 phases :
 - > Phase 1 : Réalisation d'une cartographie des programmes de coopération existants et définition des défaillances et besoins
 - > Phase 2 : Identification des pays potentiels de coopération en alignement avec la vision de la commune
 - > Phase 3 : Elaboration des projets de contrats de partenariat et de coopération avec les pays retenus
- ▶ Lancement de l'appel d'offres pour la réalisation de l'étude
- ▶ Exécution et suivi des contrats de coopération internationale

Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Nombre de contrats de coopération internationale signé
- > Respect des engagements définis dans les contrats

Indicateurs d'impact :

- > Développement de l'image de la ville de Casablanca incarner par des demandes croissantes de partenariat

Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > Commune

Partenaire(s) :

- > OIM
- > Ministère des Affaires Etrangères
- > Conseil régional

Localisation

- ▶ N/A

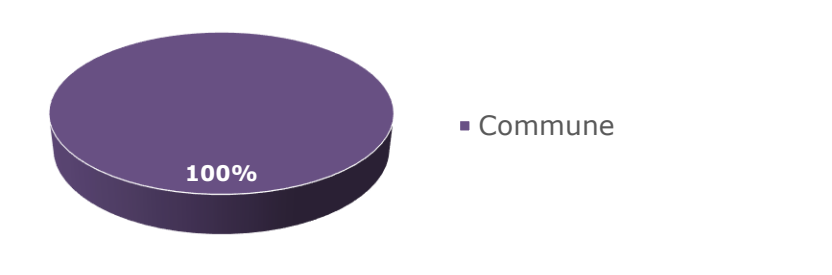


 Axe - Programme

 **Une ville métropolitaine ouverte au monde**

- ▶ Promotion de l'identité métropolitaine de Casablanca

 **Budget estimatif : 51 MMAD**



 Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	11	20	10	10	-

*Hors estimation budgétaire en cas de partenariat effectif

Organisation d'une tournée internationale de promotion de Casablanca "Casa s'exporte"

 **Description**

L'exportation de l'image de Casablanca est le fait de passer d'un marketing territorial à un marketing territorial offshore ancré dans une logique de branding de ses actifs immatériels. Ce projet est particulièrement adapté à la ville car elle dispose d'un patrimoine culturel et immobilier exceptionnel. Casablanca est donc en mesure de promouvoir son image sur un marché international très large.

 **Objectifs**

- ▶ Valoriser à l'international les multiples expertises et patrimoines de Casablanca
- ▶ Renforcer la notoriété de Casablanca

 **Actions à réaliser**

- ▶ Organisation d'ateliers de concertation sectoriel avec les délégations régionales, l'ODCO et Casablanca Patrimoine ainsi que Casa Events et animation pour l'identification des actifs immatériels (à valoriser en tant que marques)
- ▶ Prospection des partenariats
- ▶ Identification des villes cibles
- ▶ Lancement d'une consultation pour l'élaboration de la feuille de route

 **Indicateurs de résultat et d'impact**

Indicateurs de résultat :

- > Nombre des actifs immatériels: 1 / an à partir de 2024
- > Nombre de partenariat :1 / an à partir de 2024

Indicateurs d'impact :

- > Meilleur classement de Casablanca en tant que de destination (business et touristique)
- > Augmentation du nombre des touristes et des entreprises étrangères délocalisées ou créées

 **Parties prenantes impliquées**

Porteur(s) :

- > Commune, SDL Casa patrimoine, SDL Casa Events & animation, Conseil régional

Partenaire(s) :

- > ODCO, AMDIE, Conseil régional, Partenaires potentiels (mairies étrangères), CGEM

 **Localisation**

- ▶ Localisation non identifiée à ce stade

Inscription de la ville de Casablanca dans le réseau des villes créatives UNESCO



Description

L'élaboration et le processus d'inscription du dossier de la ville de Casablanca dans le programme « Réseau des villes créatives » lancé par l'UNESCO visant les villes ayant adopté la créativité comme facteur stratégique de leur développement urbain durable : plus de 300 villes y sont actuellement et travaillent en collaboration vers l'objectif commun de placer la créativité et les industries culturelles au cœur du plan de développement localement et coopérer dans le même sens internationalement



Objectifs

- ▶ Faire inscrire la ville de Casablanca dans le réseau des villes culturelles et créatives
- ▶ Bénéficier du plan de développement et des action de coopération au niveau international qui bénéficient les villes inscrites dans ce réseau



Actions à réaliser

- ▶ Présentation de la demande officielle auprès de l'UNESCO pour l'inscription dans le réseau des villes créatives
- ▶ Évaluation des critères et des standards requis par l'UNESCO
- ▶ Mise en place du réseau de partenaires nationaux et internationaux à la finalisation du dossier
- ▶ Développement d'un plan d'action détaillé pour la mise en œuvre des activités créatives et culturelles.
- ▶ Organisation des manifestation in-situ préalables à la réception et validation du dossier par la délégation UNESCO



Indicateurs de résultat et d'impact

- ▶ **Indicateurs de résultat :**

 - > Nombre des industries culturelles et créatives promues
 - > Augmentation de 20% le nombre de coopération avec les autres villes du même réseau
- ▶ **Indicateurs d'impact :**

 - > Mise à niveau de nouvelles infrastructures culturelles relatives aux industries culturelles et créatives



Parties prenantes impliquées

- ▶ **Porteur(s) :**
 - > Commune
 - > SDL Casa patrimoine



Localisation

▶ N/A

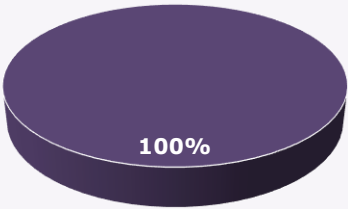


Axe - Programme

Une ville métropolitaine ouverte au monde

- ▶ Promotion de l'identité métropolitaine de Casablanca

Budget estimatif : 3 MMAD



■ Commune

Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	3	-	-	-	-



Axe - Programme

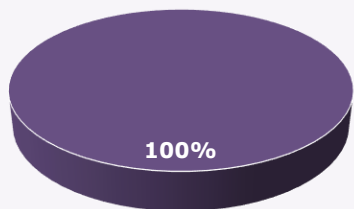


Une ville métropolitaine ouverte au monde

- Promotion de l'identité métropolitaine de Casablanca



Budget estimatif : 4 MMAD



■ Commune



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028-
-	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8

Renforcement des compétences en marketing territorial au sein de la commune



Description

La commune de Casablanca est un acteur majeur de l'aménagement du territoire, avec un fort potentiel pour dynamiser son attractivité touristique et son activité économique. En effet, le renforcement des compétences en marketing territorial au sein de la commune comprend la formation aux outils et méthodes de marketing territorial ainsi que le recrutement de spécialistes en marketing territorial.



Objectifs

- Organiser la fonction marketing territorial au sein de la commune
- Former les compétences de la commune aux enjeux et aux étapes de la construction d'une stratégie d'attractivité
- Recruter des profils spécialistes en marketing territorial
- Participer dans la formation des élus et des compétences des collectivités territoriales à l'attractivité territoriale



Actions à réaliser

- Lancement d'une consultation pour la réalisation d'un diagnostic organisationnel axé sur la fonction marketing et pour sa structuration (objectifs, stratégie et plan d'action)
- Lancement d'une consultation pour la réalisation de l'ingénierie de formation pour la commune
- Lancement d'un appel à candidature pour le recrutement des profils spécialistes en marketing territorial
- Organisation annuelle d'un séminaire sur « savoir utiliser le marketing territorial comme levier de développement économique de Casablanca » pour les partenaires publics
- Mise en place d'un COOC (Corporate Online Open Course)



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Fonction marketing territorial clairement défini: plan d'actions sur 5 ans, recrutement de 4 cadres
- > Nbr de formation: 2/an pour les compétences de la commune
- > Nbr de séminaire: 1/ an pour les élus de la commune

Indicateurs d'impact :

- > Mieux afficher une image commune du territoire et des potentialités
- > Mieux représenter la commune et fédérer les acteurs locaux



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > Commune
- > SDL Casa Events & animation

Partenaire(s) :

- > Ministère de l'Intérieur (DGCL)
- > Coopérations internationales (GIZ, AFD, etc.)
- > Partenaires (exemple: Agence de Développement Digital)



Localisation

- Commune de Casablanca



Axe - Programme

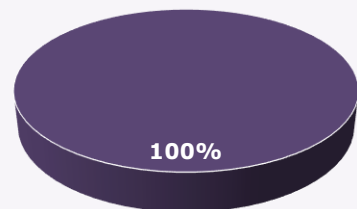


Une ville métropolitaine ouverte au monde

- Promotion de l'identité métropolitaine de Casablanca



Budget estimatif : 6 MMAD



■ Commune

Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	2	1	1	1	1

Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie d'influence et de Marketing territorial



Description

La stratégie marketing territorial de Casablanca repose sur la conviction que le développement du marketing d'influence est indispensable pour promouvoir Casablanca dans le monde. Il s'agit de développer des partenariats avec des ambassadeurs, des leaders d'opinion, afin de promouvoir Casablanca à travers le monde



Objectifs

- Améliorer l'image de marque de Casablanca
- Entretien la notoriété de Casablanca
- Faire connaître les actions de la commune (projets)



Actions à réaliser

- Réalisation d'un audit de la stratégie de marketing territorial
- Lancement d'une consultation pour l'élaboration de la stratégie de marketing d'influence
- Organisation des ateliers de concertation avec le Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger pour l'identification des ambassadeurs de la marque WeCasablanca
- Préparation des contenus
- Lancement de la campagne d'influence et suivi



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Nbr de partenariat : 5 ambassadeurs / 6 ans
- > Nbr de partenariat: 3 influenceurs / an
- > Nbr de posts : 4 posts/ influenceur/ mois
- > Nbr de voyage de presse: 1/ an / ambassadeur

Indicateurs d'impact :

- > Augmentation de nombre de visite généré par la partenariat (site web, réseaux sociaux, sites, etc.)
- > Taux élevé de pénétration de message (i.e: connaissance des projets du PAC)



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > Commune
- > SDL Casa Prestations
- > SDL Casa Events & animation

Partenaire(s) :

- > Ministères ou étbls. publics
- > Conseil régional



Localisation

- Canaux digitaux

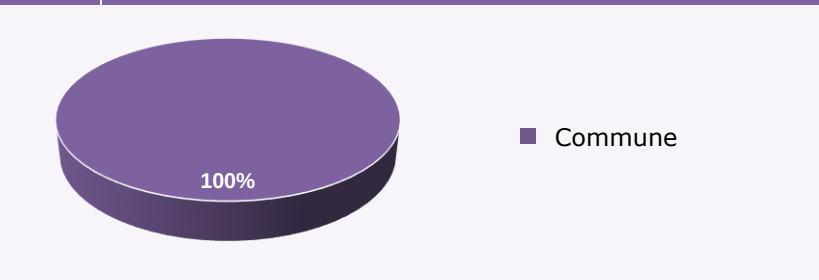


Axe - Programme

Une ville métropolitaine ouverte au monde

- Promotion de l'identité métropolitaine de Casablanca

Budget estimatif : 10 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	-	-	3,3	3,3	3,4

Organisation de l'initiative de mise en réseau des capitales économiques africaines "Africa cities initiative"

Description

A l'instar d'Eurocities, ce projet vise à mettre en place un réseau de villes africaines qui partagent les valeurs fondamentales liées au développement durable et l'inclusion sociale ainsi que la même vision de modernité avec l'ambition de développer une ville intelligente, etc.

Objectifs

- Définir des objectifs en termes d'équité sociale, de développement durable, d'accueil de migrants et plans d'actions communs visant à les atteindre
- Soutenir la vision du royaume consistant à initier et prendre les rênes de projets stratégiques en Afrique

Actions à réaliser

- Elaboration d'une stratégie globale pour la mise en réseau des capitales économiques africaines et établir des partenariats avec des villes et des organismes internationaux
- Etablissement d'un groupe de travail interne au sein de la commune pour élaborer un plan d'action pour l'initiative
- Identification et prise de contact des responsables des villes participantes et leur fournir des informations et des ressources
- Création des plateformes en ligne pour faciliter la mise en réseau des acteurs et pour encourager l'échange d'informations et de connaissances
- Organisation des ateliers et des conférences pour informer les représentants des villes et des organismes internationaux sur l'initiative et ses objectifs
- Élaboration des procédures et des outils pour faciliter la mise en place de l'initiative
- Suivi de l'avancement des travaux et des résultats

Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- Nombre de villes faisant parties du réseau : 5 nouvelles villes / an à partir de 2028

Indicateurs d'impact :

- Augmentation du volume des échanges économiques
- Augmentation des flux d'investissements marocains en Afrique

Parties prenantes impliquées

- Porteur(s) :**
 - Commune
- Partenaire(s) :**
 - Villes africaines (à définir)

Localisation

- N/A

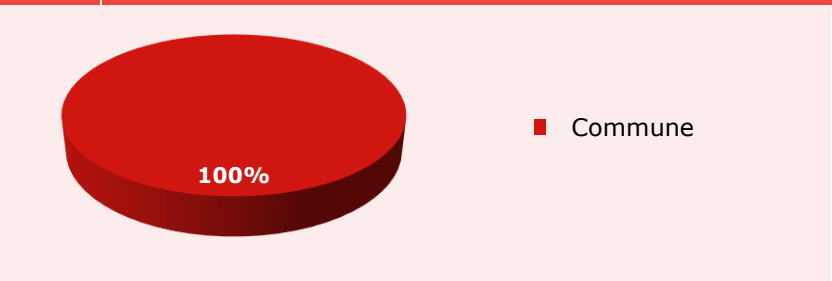


Axe - Programme

Une ville inclusive, au service du bien vivre ensemble pour tous ses citoyens

- ▶ Développement d'un urbanisme vertueux

Budget estimatif : 500 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
100	100	100	100	100	-

Acquisition d'une réserve foncière



Description

Faisant face au manque de foncier urbanisable, La commune doit disposer d'une stratégie et d'instruments lui permettant de mobiliser du foncier tant à l'intérieur des limites administratives que dans la périphérie immédiate de la commune en prévision d'une extension du périmètre urbain.

En plus de la récupération des friches urbaines, la commune peut œuvrer pour la constitution d'un capital foncier conséquent par acquisition à l'amiable sur le marché ou par expropriation.



Objectifs

- ▶ Disposer d'un patrimoine foncier permettant à la commune de réaliser ses projets
- ▶ Contribuer à la maîtrise de l'urbanisation et de l'extension de la ville



Actions à réaliser

- ▶ Définition des caractéristiques de la réserve foncière recherchée: localisation géographique, superficie, prix, spécificités (terrain nu, bâti existant, etc.) et contraintes (zonage, réglementation, etc.).
- ▶ Évaluation des offres : sélection des offres correspondant aux critères définis
- ▶ Réalisation d'une étude de faisabilité : étude géotechnique, étude de marché, étude d'impact environnemental, etc.
- ▶ Lancement des opérations d'acquisition foncière
- ▶ Constitution de la réserve foncière
- ▶ Gestion du terrain : entretien, sécurité, éventuelles autorisations administratives à obtenir (permis de construire, etc.).



Indicateurs de résultat et d'impact

- ▶ **Indicateurs de résultat :**
 - > Augmentation de la réserve foncière de la commune à hauteur de 500 MMAD de réserve foncière
- ▶ **Indicateurs d'impact :**
 - > Augmentation du nombre d'équipements socio-culturels et sportifs appartenant à la commune



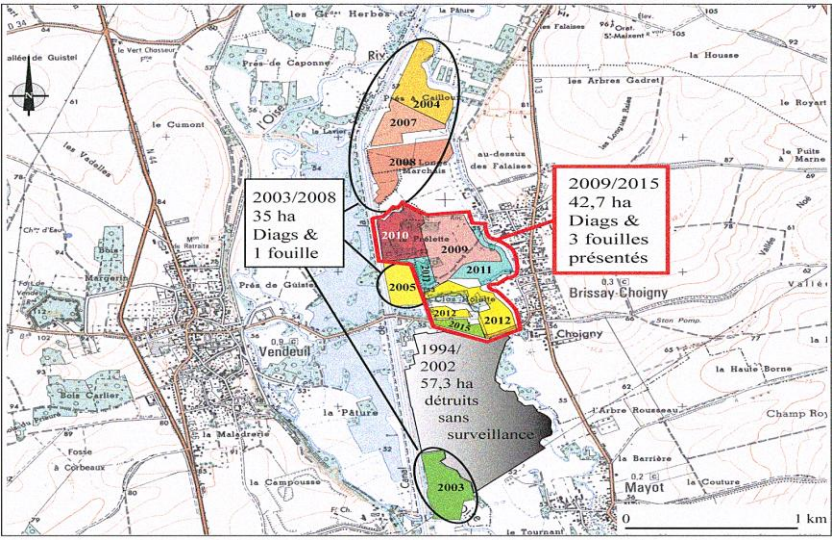
Parties prenantes impliquées

- ▶ **Porteur(s) :**
 - > Commune
 - > SDL Casa Aménagement
- ▶ **Partenaire(s) :**
 - > Région
 - > CDG
 - > Wilaya
 - > Agence Urbaine



Localisation

- ▶ Localisation non identifiée à ce stade

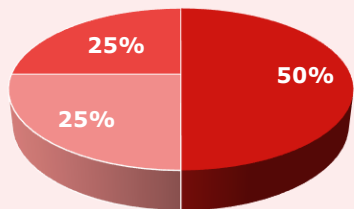


Axe - Programme

Une ville inclusive, au service du bien vivre ensemble pour tous ses citoyens

- ▶ Développement d'un urbanisme vertueux

Budget estimatif : 30 MMAD



- Commune
- Agence Urbaine
- Casa Patrimoine

Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
10	10	10	-	-	-

Elaboration d'un schéma directeur du patrimoine immobilier

Description

Le Schéma Directeur du Patrimoine Immobilier permet de planifier la gestion et la mise en valeur du patrimoine immobilier de Casablanca et de garantir une gestion efficiente et durable du patrimoine immobilier.

Ce schéma va contribuer à la maitrise de l'urbanisation et permettra d'évaluer les besoins fonciers de la commune

Objectifs

- ▶ Gestion efficiente et durable du patrimoine immobilier de la commune sur le long terme
- ▶ Identifier et évaluer les besoins fonciers de la commune.
- ▶ Mettre à la disposition des aménageurs et des promoteurs immobiliers des terrains à valoriser
- ▶ Contribuer à la maitrise de l'urbanisation et de l'extension de la ville

Actions à réaliser

- ▶ Lancement d'une étude en partenariat avec l'Agence Urbaine pour identifier les zones d'intervention foncière
- ▶ Conduite d'une étude visant à sélectionner le scénario le plus approprié pour valoriser chacun des biens communaux
- ▶ Collecte des informations sur l'ensemble des biens immobiliers
- ▶ Évaluation de l'état actuel du patrimoine immobilier et Identification des besoins futurs en matière d'infrastructure et de développement immobilier
- ▶ Développement d'une stratégie pour la gestion à long terme des biens immobiliers, en prenant en compte les besoins actuels et futurs
- ▶ Élaboration d'une feuille de route pour la prise de décisions en matière d'investissement immobilier
- ▶ Mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du schéma directeur du patrimoine immobilier
- ▶ Mobilisation et formation des ressources humaines compétentes

Indicateurs de résultat et d'impact

- ▶ **Indicateurs de résultat :**
 - > Définition du scénario le plus approprié pour au moins 80% les biens communaux
- ▶ **Indicateurs d'impact :**
 - > Augmentation du revenu émanant du patrimoine de la commune de 30%

Parties prenantes impliquées

- ▶ **Porteur(s) :**
 - > Commune
 - > SDL Casa Aménagement
 - > SDL Casa Patrimoine
- ▶ **Partenaire(s) :**
 - > Agence Urbaine
 - > Région
 - > Wilaya

Localisation

- ▶ Localisation non identifiée à ce stade

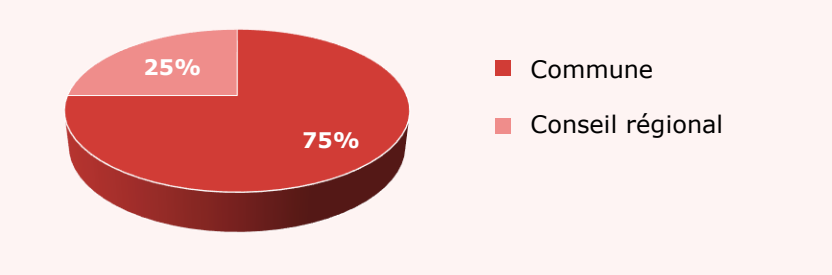


Axe - Programme

Une ville inclusive, au service du bien vivre ensemble pour tous ses citoyens

- ▶ Renforcement de l'infrastructure sociale

Budget estimatif : 25 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
5	10	10	-	-	-

Création du nouveau cimetière « Al Ihsan »



Description

Le cimetière « Al Ihsan » est un nouvel espace funéraire qui sera construit sur un terrain de 100 hectares.
Ce projet viendra pour palier à la problématique de saturation des cimetières au niveau de la commune.



Objectifs

- ▶ Améliorer les conditions d'inhumation de la population de Casablanca



Actions à réaliser

- ▶ Organisation d'un atelier de concertation et d'alignement avec la préfecture de Médiouna sur les exigences et les besoins du cimetière en termes d'équipement et d'aménagement
- ▶ Lancement d'un appel d'offres pour l'aménagement du terrain et la définition des modalités de suivi de réalisation (coût, délai...)
- ▶ Mobilisation des ressources humaines compétentes
- ▶ Mise en exploitation du cimetière



Indicateurs de résultat et d'impact

- Indicateurs de résultat :**

 - > Capacité d'accueil : 100 décès par jour
- Indicateurs d'impact :**

 - > Niveau de satisfaction des visiteurs en ce qui concerne la gestion et la maintenance du site : >80% au bout de la 2^{ème} année d'exploitation



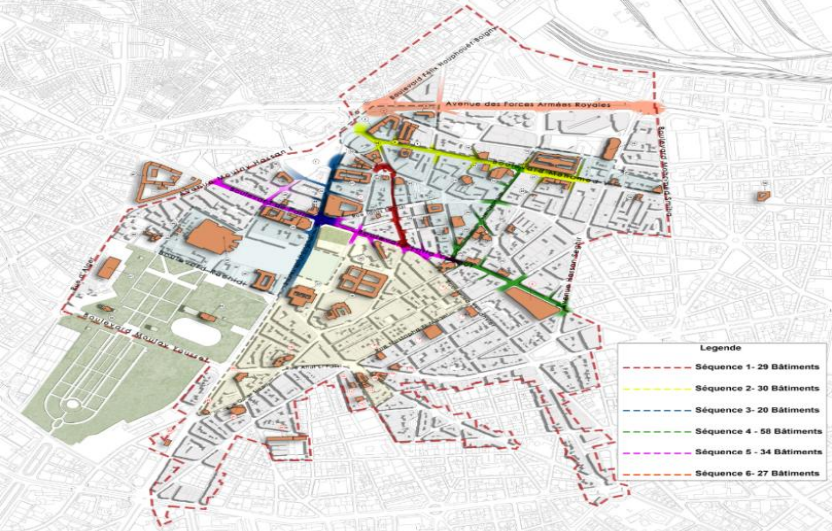
Parties prenantes impliquées

- ▶ **Porteur(s) :**
 - > Commune
 - > Conseil régional
 - > Préfecture de Mediouna



Localisation

- ▶ Commune de Sidi Hajaj-Oued Hassar (préfecture de Médiouna)

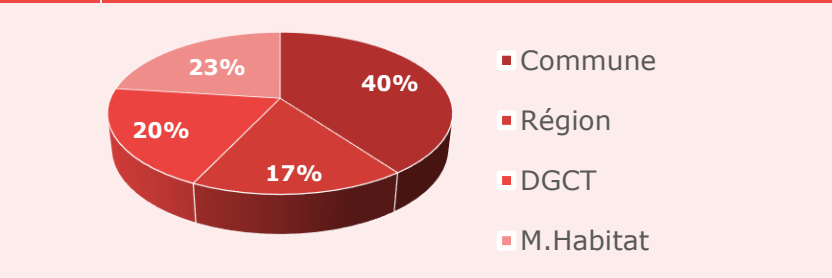


Axe - Programme

Une ville inclusive, au service du bien vivre ensemble pour tous ses citoyens

- Protection et valorisation du patrimoine architectural et urbanistique de Casablanca

Budget estimatif : 150 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	75	60	15	-	-

Mise en valeur du centre ville de Casablanca



Description

Le projet consiste à la mise en valeur du centre-ville de Casablanca et la revitalisation de son économie. Le ravalement de façades consiste à mettre à niveau des bâtiments, ce qui peut améliorer l'apparence de la ville. Le projet permet d'améliorer l'attractivité du centre-ville, ce qui peut à son tour stimuler l'activité économique et favoriser le développement durable de la ville.



Objectifs

- Capitaliser sur les infrastructures existantes dans la promotion du rayonnement culturel et le renforcement des prestations sociales
- Mettre à niveau et renforcer l'identité culturelle et sociale du centre ville de Casablanca
- Favoriser le développement durable de la ville



Actions à réaliser

- Ravalement des façades du centre -ville, notamment des bâtiments dégradés du centres villes
- Réorganisation des devantures commerciales
- Mise en place de circuits thématiques autour de la zone du centre-ville
- Restauration et mise en valeur des passages historiques
- Mise à niveau des infrastructures pour faciliter l'accès au centre-ville pour les habitants et les visiteurs.



Indicateurs de résultat et d'impact

- Indicateurs de résultat :**
 - Réhabilitation d'au moins 80% des bâtiments patrimoniaux réhabilités du centre-ville
 - Mise à niveau de 100% des bâtiments qui furent identifier comme étant dégradés
- Indicateurs d'impact :**
 - Niveau de satisfaction des habitants : > 90%



Parties prenantes impliquées

- Porteur(s) :**
 - Commune
 - SDL Casa patrimoine
- Partenaire(s) :**
 - DGCT
 - Conseil régional
 - Ministère de l'habitat
 - Ministère du Tourisme



Localisation

- Arrondissement Sidi Belyout

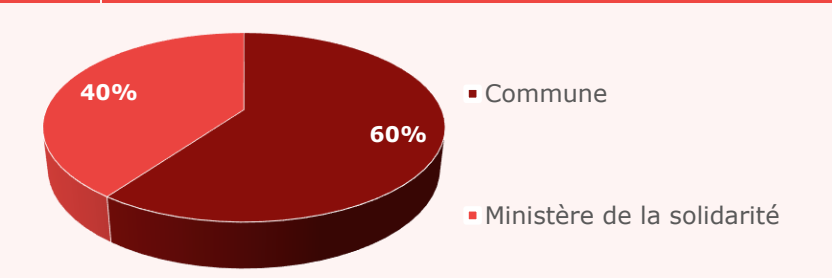


Axe - Programme

Une ville inclusive, au service du bien vivre ensemble pour tous ses citoyens

- ▶ Renforcement de l'infrastructure sociale

Budget estimatif : 25 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	10	10	5	-	-

Création de la maison des aînés et réhabilitation des maisons des aînés existantes

Description

Objectifs

Le projet prévoit la création d'une maison des aînés d'accueil pour la nuitée et mise à niveau des maisons d'accueil de jour localisées à Ain chock, Anfa, Hay hassani. Elles présentent un aspect résidentiel et offrent des soins et des services adaptés aux personnes âgées, à leur état de santé physique et mentale.

Les maisons des aînés seront payantes pour les personnes disposant d'un revenu/pension de retraite et gratuites pour les personnes ne disposant d'aucun revenu. L'idée est de créer, dans un esprit de solidarité, une autonomie financière pour ces institutions

- ▶ Améliorer le quotidien et les conditions de vie des personnes âgées et la préservation de leur dignité
- ▶ Renforcer la solidarité sociale

Actions à réaliser

- ▶ Organisation d'ateliers de concertation avec le ministère de l'intérieur, le ministère de la solidarité, la fondation Mohammed V pour la solidarité, l'entraide nationale, le conseil régional, le conseil préfectoral et d'autres partenaires privés pour la définition du modèle de gestion et des composantes des maisons des aînés et la signature des conventions de gestion et de financement
- ▶ Mobilisation des associations gestionnaires des maisons des aînés
- ▶ Identification et mobilisation du foncier de la maison d'accueil à créer
- ▶ Lancement d'un appel d'offres pour la construction, l'aménagement et l'équipement des maisons des aînés
- ▶ Mobilisation et formation des ressources humaines compétentes
- ▶ Mise en exploitation des maisons des aînés et suivi de leurs performances

Indicateurs de résultat et d'impact

- Indicateurs de résultat :**

 - > Nombre de bénéficiaires : 100 / centre / an
 - > Nombre d'activités organisées : au moins 10 / an
- Indicateurs d'impact :**

 - > Niveau de satisfaction : >90% au bout de la troisième année d'exploitation

Parties prenantes impliquées

Localisation

- Porteur(s) :**

 - > Commune
- Partenaire(s) :**

 - > Ministère de l'intérieur, Ministère de la solidarité, la fondation Mohammed V pour la solidarité, l'entraide nationale, le Conseil régional, le Conseil préfectoral, Partenaires privés

▶ Arrondissements de Ain chock, Anfa, Hay hassani

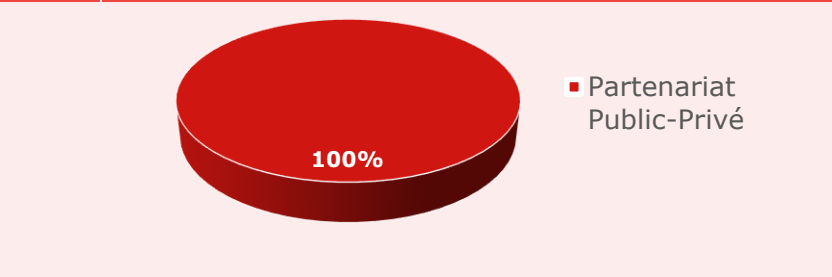


Axe - Programme

Une ville inclusive, au service du bien vivre ensemble pour tous ses citoyens

- ▶ Renforcement de l'infrastructure sociale

Budget estimatif : 3 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	1	2	-	-	-

Création d'un centre de relation client chargé de l'orientation des migrants



Description

Création d'un centre d'appel chargé de l'orientation et de l'accompagnement des migrants, en coordination avec la Stratégie nationale d'immigration et d'Asile (SNIA)

Le centre a pour objet d'offrir une consultation paralégale et sociale pour les immigrants et les demandeurs d'asile



Objectifs

- ▶ Assister et accompagner les migrants dans leur démarches administratives
- ▶ Permettre aux migrants d'accéder aux droits administratifs et aux informations sur les potentialités territoriales d'investissement



Actions à réaliser

- ▶ Organisation d'ateliers de coordination avec le Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des MRE et le conseil régional pour la définition des rôles clés du centre
- ▶ Identification des partenaires extérieurs spécialisés
- ▶ Lancement d'un appel d'offres pour l'aménagement et l'équipement du centre chargé de l'orientation des migrants
- ▶ Mobilisation des ressources financières et des ressources humaines compétentes
- ▶ Organisation des formations du personnel du centre
- ▶ Lancement d'une campagne de communication multicanaux de diffusion préalable au lancement
- ▶ Mise en exploitation du centre et suivi de sa performance



Indicateurs de résultat et d'impact

- Indicateurs de résultat :**

 - > Traitement de 80% des demandes d'orientation
- Indicateurs d'impact :**

 - > Niveau de réactivité et performance du centre : Taux de satisfaction supérieur à 75%



Parties prenantes impliquées

- Porteur(s) :**

 - > Commune
- Partenaire(s) :**

 - > Conseil régional
 - > Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des MRE (MAECAMRE)
 - > Partenaires extérieurs spécialisés



Localisation

- ▶ Au niveau du centre de Casablanca

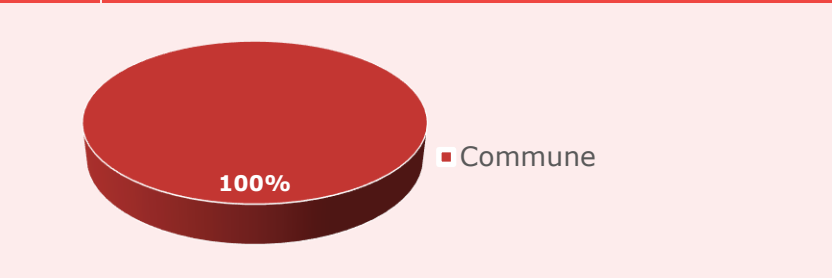


Axe - Programme

Une ville inclusive, au service du bien vivre ensemble pour tous ses citoyens

- ▶ Refonte du modèle d'intervention et de gestion des activités sociales de la commune

Budget estimatif : 1 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	0,5	0,5	-	-	-

Création d'une plateforme digitale de bénévolat social au sein de la commune



Description

Plateforme digitale proposant des activités caritatives régulières en partenariat avec des associations et des fondations, permettant de développer la cohésion et le sens de l'entraide et de solidarité entre les habitants de Casablanca



Objectifs

- ▶ Mettre en relation les personnes qui cherchent à aider et les associations
- ▶ Favoriser l'initiative, la créativité et l'esprit de responsabilité, ainsi que l'intégration et la participation sociale
- ▶ Améliorer et faciliter l'accessibilité des citoyens aux actes de bénévolat



Actions à réaliser

- ▶ Définition du type d'actions de bénévolat à inclure dans la plateforme : réaménager des écoles vétustes, action Achoura, action Aid-lekbir, couffins de Ramadan, caravanes, dons du sang, gala de charité, etc.
- ▶ Identification des associations partenaires et réalisation des ateliers de concertation
- ▶ Définition du modèle de fonctionnement de la plateforme et de son cahier des charges, en concertation avec Casa Numeric : création d'espace utilisateur, possibilité de dons en ligne, temps d'affichage des actions de bénévolat, types de publications, fiche « action bénévole », mode d'hébergement de l'application, etc.
- ▶ Réalisation d'une campagne de communication et de médiatisation de la nouvelle plateforme
- ▶ Lancement de la plateforme, avec une dizaine d'offre de bénévolat, communiquées par les associations partenaires
- ▶ Mise en œuvre des évolutions techniques et des actions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement de la plateforme
- ▶ Evaluation et suivi régulier du fonctionnement de la plateforme par Casa Numérique



Indicateurs de résultat et d'impact

- ▶ **Indicateurs de résultat :**
 - > Flux de visiteurs de la plateforme digitale : 50.000/an
- ▶ **Indicateurs d'impact :**
 - > Augmentation de 30% des actions de bénévolat au niveau de Casablanca



Parties prenantes impliquées

- ▶ **Porteur(s) :**
 - > Commune
 - > SDL Casa numérique
- ▶ **Partenaire(s) :**
 - > Le ministère de la Solidarité, du développement social, de l'égalité et de la famille
 - > La société civile
 - > Entraide nationale



Localisation

- ▶ Web et Mobile



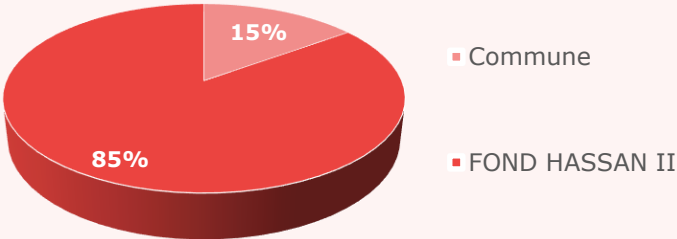
Axe - Programme



Une ville inclusive, au service du bien vivre ensemble pour tous ses citoyens

- ▶ Développement d'un urbanisme vertueux

Budget estimatif : 1000 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	200	200	200	250	150

Réhabilitation de l'ancienne Medina de Casablanca



Description

Le projet de réhabilitation de l'ancienne Medina de Casablanca vise à améliorer les conditions de vie et à améliorer l'environnement urbain, par le développement d'infrastructures locales, d'installations publiques et par la préservation et la promotion du patrimoine historique et architectural. Le projet vise à apporter des solutions adaptées au phénomène des bâtiments menacés de démolition.



Objectifs

- ▶ Améliorer les conditions de vie et de logement des habitants de l'ancienne Medina.
- ▶ Développement et mise à jour du plan de développement et de protection de l'ancienne Medina de Casablanca
- ▶ Identification du relogement des bidonvilles et de ceux et de la manipulation des bâtiments tombés
- ▶ Poursuivre le développement des infrastructures et des travaux publics (assainissement, eau potable, éclairage public et téléphones).
- ▶ Réhabilitation de routes, places, espaces publics et espaces verts
- ▶ Restauration du mur et des portes
- ▶ Organisation des activités commerciales et artisanales



Actions à réaliser

- ▶ Soutien social aux familles vivant dans des logements menaçant ruine dans l'ancienne Medina de Casablanca.
- ▶ Réalisation du diagnostic et lancement des études nécessaires à la réalisation de ce projet
- ▶ Lancement des appels d'offres pour ce programme
- ▶ Assistance technique et suivi du renforcement et de la démolition des bâtiments tombés dans l'ancienne Medina
- ▶ Soumission de projets en partenariat avec autres acteurs



Indicateurs de résultat et d'impact

- ▶ **Indicateurs de résultat :**
 - > L'augmentation du rayonnement du site vis à vis des touristes et des habitants de la ville
 - > Mise à niveau de 70% des immeubles de l'ancienne médina de Casablanca
- ▶ **Indicateurs d'impact :**
 - > Taux de satisfaction des habitants et visiteurs du centre de Casablanca : 90%



Parties prenantes impliquées

- ▶ **Porteur(s) :**
 - > Commune
 - > Agence urbaine
 - > Fonds Hassan II pour le développement économique et social
- ▶ **Partenaire(s) :**
 - > Ministère de l'intérieur
 - > Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et la Réhabilitation des Bâtiments Menaçant Ruine (ANRUR)



Localisation

- ▶ Tous les arrondissements

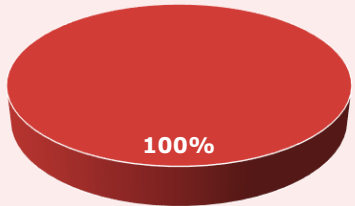


Axe - Programme

Une ville inclusive, au service du bien vivre ensemble pour tous ses citoyens

- ▶ Développement d'un urbanisme vertueux

Budget estimatif : 15 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	5	10	-	-	-

Réhabilitation de la kasbah historique Ben Driss à Ain Chock

Description

Le projet concerne la restauration de la Kasbah de Ben Driss qui est un patrimoine en péril, et ce à travers la mise en place d'un programme d'exploitation adéquat susceptible de rayonner sur toute la zone. La Kasbah se présente comme une construction en maçonnerie de brique traditionnelle, incluant une galerie d'arcades, un corridor d'entrée et une habitation traditionnelle (ancienne demeure du Qadi Ben Driss)

Objectifs

- ▶ Rendre la valeur patrimoniale au monument historique emblématique
- ▶ Créer une dynamique socio-économique ayant pour base: l'îlot central de la Kasbah de Ben Driss qui est stratégiquement placé
- ▶ Palier au problème de l'habitat insalubre dans l'environnement immédiat du site
- ▶ Créer un centre d'interprétation du Patrimoine et de la mémoire du lieu

Actions à réaliser

- ▶ Lancement d'un appel d'offres pour la mise à niveau de la Kasbah
- ▶ La réfection/ reconstruction de l'enveloppe de la Kasbah (la muraille historique)
- ▶ La reconstruction des arcades historiques disparues (à l'identique selon les vestiges apparents)
- ▶ La mise à niveau/ reconversion des espaces internes de la Kasbah (le patio, la galerie des arcades, la demeure interne non exploitée)
- ▶ L'aménagement de l'entourage du site et des abords de la muraille

Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Le taux des des arcades historiques reconstruits : 90%

Indicateurs d'impact :

- > Niveau de satisfaction des visiteurs : Taux de satisfaction supérieur à 90%

Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > Commune
- > SDL Casa patrimoine

Partenaire(s) :

- > Conseil régional de Casablanca-Settat

Localisation

- ▶ Arrondissement Ainchok

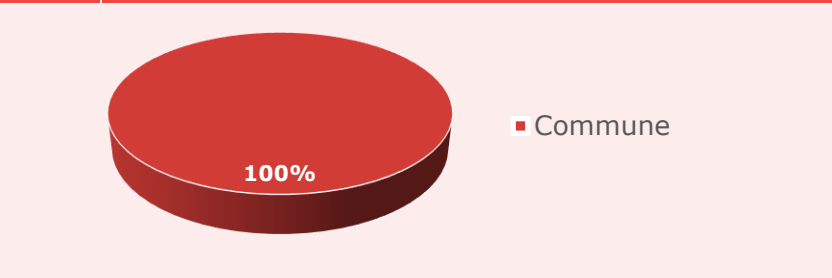


Axe - Programme

Une ville inclusive, au service du bien vivre ensemble pour tous ses citoyens

- Protection et valorisation du patrimoine architectural et urbanistique de Casablanca

Budget estimatif : 15 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	10	5	-	-	-

Réhabilitation de la cite Ain Chok



Description

La cité de Ainchock fut construite entre les années 1936 et 1946, par l'architecte responsable du projet, Antoine Marchisio. Ce dernier conçoit alors le plan de la cité modèle d'Aïn Chock «Derb Laqdim», à Casablanca. Le quartier se caractérise par sa géométrie particulière dont une voie principale qui longe la cité. Les constructions s'implantent alors en alignement sur des voies inclinées à 45°.



Objectifs

- Capitaliser sur les infrastructures existantes dans la promotion du rayonnement culturel et le renforcement des prestations sociales
- Conservation du patrimoine reflet d'une époque
- Améliorer les conditions de vie des habitants



Actions à réaliser

- Organisation d'ateliers de concertation avec la Wilaya, le conseil régional et les SDL pour la définition du concept et du modèle économique et de gestion des équipements culturels et sociaux
- Ravalement des façades
- Renforcement des éléments architectoniques de l'époque
- Lancement d'un appel d'offres pour la mise à niveau des constructions
- Mobilisation et formation des ressources humaines compétentes



Indicateurs de résultat et d'impact

- | | |
|------------------------------------|--|
| Indicateurs de résultat : | Indicateurs d'impact : |
| > Taux de réalisation au moins 80% | > Niveau de satisfaction des habitants > 70% |



Parties prenantes impliquées

- | | |
|-----------------------|------------------------|
| Porteur(s) : | Partenaire(s) : |
| > Commune | > Dyar Imadina |
| > SDL Casa patrimoine | |



Localisation

- Arrondissement Ainchock



Réhabilitation de la cite ouvrière Socica - hay Mohammadi



Description

Le projet consiste en la réhabilitation de la cité ouvrière Socica conçue par l'architecte Edmon Brion.

La cite Socica se présente comme un ensemble de bâtiments construit pour abriter les travailleurs venant des régions rurales du Maroc. Aujourd'hui, ce lieu abrite un grand nombre de familles défavorisées qui vivent dans des bâtiments précaires .



Objectifs

- ▶ Rénover les bâtiments existants et les adapter aux normes d'habitat moderne
- ▶ Restaurer et réhabiliter les composantes architecturales de la cité
- ▶ Consolider, mettre à niveau et renforcer son identité culturelle et sociale
- ▶ Améliorer les conditions et le cadre de vie des habitants



Actions à réaliser

- ▶ Lancement d'un appel d'offres pour la mise à niveau des immeubles patrimoniaux
- ▶ Évaluation de l'état actuel de la cité pour faire un état de lieux des conditions actuelles des bâtiments et des infrastructures pour déterminer les réparations et les améliorations nécessaires.
- ▶ Amélioration de l'infrastructure par la mise à niveau des routes, des trottoirs, de l'éclairage public, de l'assainissement, des canalisations d'eau, etc.
- ▶ Rénovation des bâtiments de la cité ouvrière incluant la réparation des toits, des murs, des fenêtres, des portes, des plafonds, des sols, etc. pour améliorer l'habitabilité des logements



Indicateurs de résultat et d'impact

Indicateurs de résultat :

- > Le taux différents bâtiments restaurés et remis en état : 80%

Indicateurs d'impact :

- > Le niveau de satisfaction des habitants : > 90%



Parties prenantes impliquées

Porteur(s) :

- > Commune
- > SDL Casa patrimoine

Partenaire(s) :

- > Ministère de l'intérieur
- > Conseil régional de Casablanca-Settat
- > Conseil préfectoral de Casablanca
- > Arrondissement Hay Mohammadi



Localisation

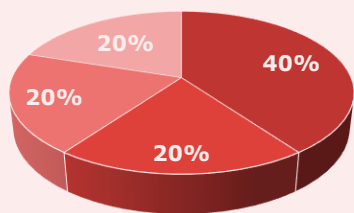
- ▶ Arrondissement Hay Mohammadi

Axe - Programme

Une ville inclusive, au service du bien vivre ensemble pour tous ses citoyens

- ▶ Protection et valorisation du patrimoine architectural et urbanistique de Casablanca

Budget estimatif : 25 MMAD



- Commune
- Région
- DGCT
- Conseil Prefectoral

Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	15	10	-	-	-

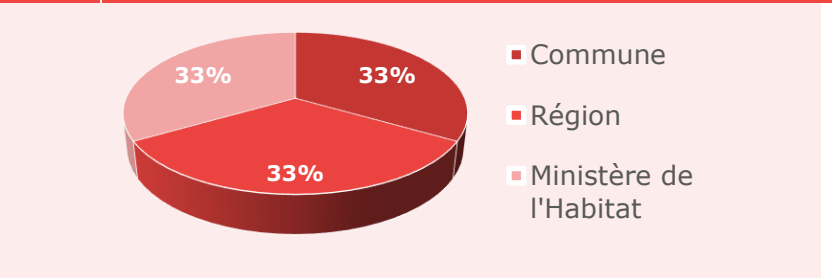


Axe - Programme

Une ville inclusive, au service du bien vivre ensemble pour tous ses citoyens

- Protection et valorisation du patrimoine architectural et urbanistique de Casablanca

Budget estimatif : 30 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	15	15	-	-	-

Réhabilitation du quartier Bousbir



Description

Le projet consiste en la réhabilitation du quartier Bousbir conçu par l'architecte Edmon Brion.
Le projet de réhabilitation du quartier comprend la mise à niveau de ses immeubles et des façades
Il vise l'amélioration des conditions et le cadre de vie des habitants



Objectifs

- Capitaliser sur les infrastructures existantes dans la promotion du rayonnement culturel et le renforcement des prestations sociales
- Consolider, mettre à niveau et renforcer son identité culturelle et sociale
- Améliorer les conditions et le cadre de vie des habitants



Actions à réaliser

- Lancement d'un appel d'offres pour la réhabilitation du quartier
- Évaluation de l'état actuel du quartier pour faire un état de lieux des conditions actuelles des bâtiments et des infrastructures pour déterminer les réparations et les améliorations nécessaires.
- Amélioration du quartier : Mise à niveau des immeubles patrimoniaux, Ravalement de façades de la construction, Aménagement des abords, Aménagement paysager adapté
- Rénovation des bâtiments du quartier incluant la réparation des toits et des murs



Indicateurs de résultat et d'impact

- Indicateurs de résultat :**
 - Le taux des différents bâtiments restaurés et remis en état : > 90%
- Indicateurs d'impact :**
 - Niveau de satisfaction des habitants : > 90% à la fin des travaux



Parties prenantes impliquées

- Porteur(s) :**
 - Commune
 - SDL Casa patrimoine
- Partenaire(s) :**
 - Conseil régional de Casablanca-Settat
 - Ministère de l'habitat
 - Arrondissement Mers sultan



Localisation

- Arrondissement Mers sultan

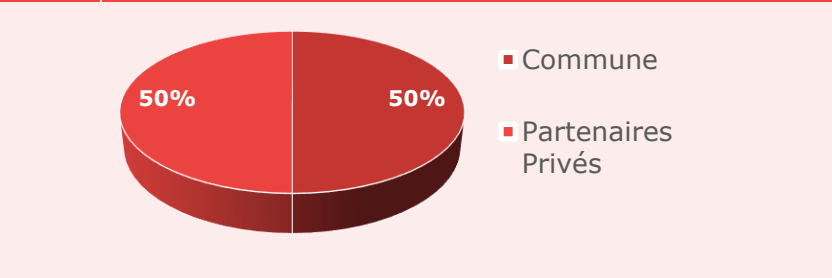


Axe - Programme

Une ville inclusive, au service du bien vivre ensemble pour tous ses citoyens

- Protection et valorisation du patrimoine architectural et urbanistique de Casablanca

Budget estimatif : 20 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	10	10	-	-	-

Reconversion de la villa Karl Fick en musée de la résistance



Description

Le projet consiste en la reconversion de la villa Karl Fick en musée de la Résistance. La villa Karl Fick est un édifice situé sur le Bd de la résistance en face de l'immeuble 17 étages, elle a été construite en 1910 par Karl Flick chef d'une maison de commerce allemande de Casablanca.



Objectifs

- Capitaliser sur les infrastructures existantes dans la promotion du rayonnement culturel et le renforcement des prestations sociales
- Conserve le patrimoine reflet d'une époque
- Améliorer l'offre muséale de Casablanca



Actions à réaliser

- Récupération de la villa après sa restauration par la SDL Casa Aménagement
- Lancement d'un appel d'offres pour la création du musée de la résistance et définition des modalités de suivi de réalisation (coût, délai...)
- Aménagement scénographique et requalification du musée et aménagement des abords
- Mise en place des leviers d'animation et mobilisation et formation des ressources humaines compétentes
- Lancement d'une campagne de communication multicanaux de promotion préalable au lancement
- Mise en exploitation du musée et suivi de sa performance



Indicateurs de résultat et d'impact

- Indicateurs de résultat :**

 - Fréquentation : 100 000 visiteurs / an
 - Nombre d'expositions : 4 / an
- Indicateurs d'impact :**

 - Niveau de satisfaction des visiteurs après la mise à niveau : >90% au bout de la 2^{ème} année d'exploitation
 - Amélioration de l'attractivité de l'arrondissement



Parties prenantes impliquées

- Porteur(s) :**

 - Commune
 - SDL Casa patrimoine
- Partenaire(s) :**

 - Conseil régional de Casablanca-Settat
 - M.Culture
 - Arrondissement El Fida
 - Partenaires Privés



Localisation

- Arrondissement El Fida

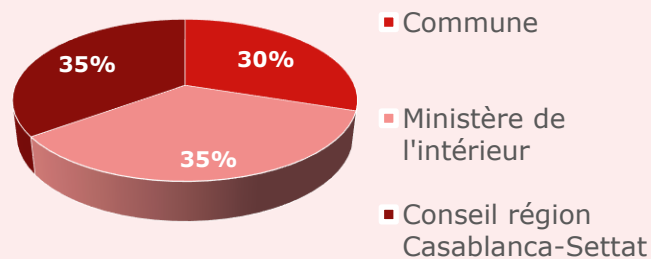


Axe - Programme

Une ville inclusive, au service du bien vivre ensemble pour tous ses citoyens

- Déploiement des projets économiques à caractère social, solidaire et inclusif

Budget estimatif : 200 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	50	50	50	50	-

Mise à niveau et création des marchés communaux



Description

Le projet a pour but de réhabiliter et mettre à niveau les marchés communaux de Casablanca pour leur donner une nouvelle attractivité, ainsi que de créer de nouveaux marchés au niveau de Hay Hassani et Ain chock. Le projet prévoit aussi la finalisation du Souk Dallas



Objectifs

- Redonner de l'attractivité aux marchés communaux et améliorer leurs organisations (Approche économique).
- Intégrer les marchands ambulants dans le secteur formel à travers la mise en place de marchés pilotes ou de nouvelles structures commerciales où ils devraient être casés (approche sociale).
- Mettre fin à l'occupation du domaine public par les marchands ambulants et aussi par les commerçants des marchés communaux qui ont transformé des espaces vides dans les marchés en magasins.
- Augmenter et valoriser les recettes de la commune



Actions à réaliser

- Lancement d'une étude de diagnostic détaillé de l'état des édifices et des équipements des marchés communaux et identification des besoins et des types de travaux nécessaires à leur réhabilitation.
- Identification des zones optimales pour recevoir les nouveaux marchés communaux
- Lancement des appels d'offres pour réaliser des travaux de réhabilitation nécessaires pour les anciens marchés ainsi que les travaux de construction des nouveaux.
- Introduction du projet dans un cadre participatif avec les autres parties prenantes



Indicateurs de résultat et d'impact

- **Indicateurs de résultat :**
 - > Généraliser le paiement des redevances: Atteindre 95 % en 2027.
- **Indicateurs d'impact :**
 - > Attractivité des marchés: Augmenter de 30% l'attractivité des marchés pour les commerçants
 - > Fréquentation : Augmenter de 20% la fréquentation journalière des marchés communaux en 2028



Parties prenantes impliquées

- **Porteur(s) :**
 - > Commune
 - > SDL Casa Aménagement
- **Partenaire(s) :**
 - > Conseil régional de Casablanca-Settat
 - > Ministère de l'Intérieur
 - > Les associations des commerçants



Localisation

- Hay Hassani, Ain chock, souk Dallas



Réhabilitation de la cité de Bchar Al-Khir



Description

La cité Bchar IKhir constitue un des quartiers les plus représentatifs du caractère architectural et urbanistique de son époque. Une zone urbaine de 3 Ha, composée de bâtiments à usage d'habitations RDC commercial au niveau des placettes, organisée selon une trame géométrique orthogonale interceptée par des espaces verts structurants.



Objectifs

- ▶ Améliorer les conditions de vie des habitants
- ▶ Conservation du patrimoine reflet d'une époque
- ▶ Renforcer l'identité patrimoniale et culturelle du Hay Mohammadi



Actions à réaliser

- ▶ Évaluation de l'état actuel de la cité pour faire un état de lieux des conditions actuelles des bâtiments et des infrastructures pour déterminer les réparations et les améliorations nécessaires.
- ▶ Amélioration de l'infrastructure par la mise à niveau des routes, des trottoirs, de l'éclairage public, de l'assainissement, des canalisations d'eau, etc.
- ▶ Renforcement des éléments architectoniques de l'époque
- ▶ Lancement d'un appel d'offres pour la mise à niveau des constructions
- ▶ Mobilisation des ressources techniques, financières et humaines.



Indicateurs de résultat et d'impact

- ▶ **Indicateurs de résultat :**
 - > Le taux des différents bâtiments restaurés et remis en état : > 90%
- ▶ **Indicateurs d'impact :**
 - > Taux de satisfaction des visiteurs : > 90%



Parties prenantes impliquées

- ▶ **Porteur(s) :**
 - > Commune
 - > SDL Casa patrimoine
- ▶ **Partenaire(s) :**
 - > Dyar Imadina
 - > Région Casablanca Settat
 - > Arrondissement de Hay Mohammadi



Localisation

- ▶ Arrondissement Hay Mohammadi



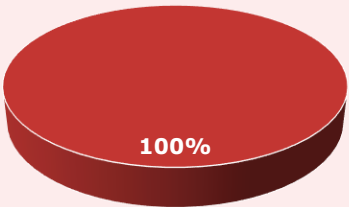
Axe - Programme

Une ville inclusive, au service du bien vivre ensemble pour tous ses citoyens

- ▶ Protection et valorisation du patrimoine architectural et urbanistique de Casablanca



Budget estimatif : 5 MMAD



■ Commune



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	-	-	5	-	-

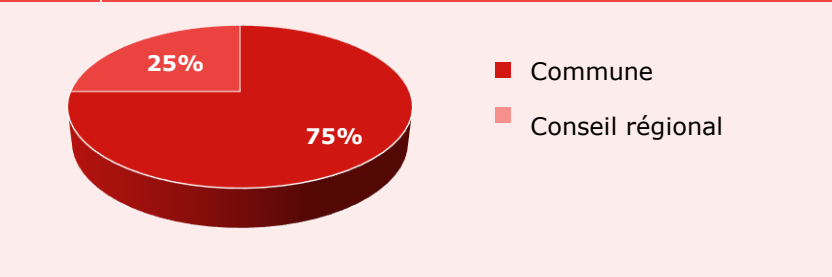


Axe - Programme

Une ville inclusive, au service du bien vivre ensemble pour tous ses citoyens

- ▶ Déploiement des projets économiques à caractère social, solidaire et inclusif

Budget estimatif : 40 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	-	-	10	15	15

Création d'une zone d'activité dédiée aux ferrailleurs



Description

Cette zone regroupera toutes les activités polluantes causant des nuisances olfactives, sonores ou paysagères visuelle disséminé dans les quartiers à forte densité de la population.
Il s'agit d'aménager, équiper et de mettre à la disposition des bénéficiaires des locaux susceptibles d'accueillir ces activités loin des zones d'habitation.



Objectifs

- ▶ Réduire la pollution sous toutes ses formes, notamment dans les quartiers populaires.
- ▶ Lutter contre le secteur informel
- ▶ Rendre ces activités plus accessibles quant ils sont regroupés sur un site intégré;
- ▶ Contribuer à l'amélioration des conditions environnementales dans la ville



Actions à réaliser

- ▶ Identification et recensement des activités polluantes dans la ville
- ▶ Identification et mobilisation du foncier
- ▶ Lancement d'un appel d'offre pour l'aménagement de la zone d'activité
- ▶ Réalisation des infrastructures nécessaires
- ▶ Lancement d'une campagne de communication multicanaux de promotion préalable au lancement
- ▶ Mise en exploitation de la zone d'activité et suivi de sa performance



Indicateurs de résultat et d'impact

- Indicateurs de résultat :**

 - > Taux d'occupation de 60% de la zone d'activité
- Indicateurs d'impact :**

 - > Niveau de satisfaction des visiteurs et des ferrailleurs: >90% au bout de la 5^{ème} année d'exploitation



Parties prenantes impliquées

- Porteur(s) :**

 - > Commune
 - > Association ou coopérative
- Partenaire(s) :**

 - > Conseil régional



Localisation

- ▶ Zone el Hajjaj

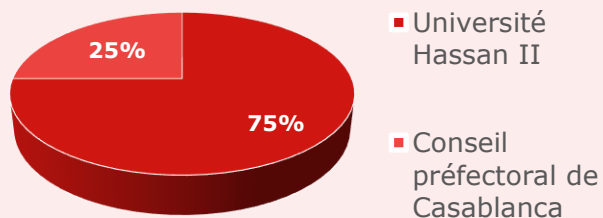


Axe - Programme

Une ville inclusive, au service du bien vivre ensemble pour tous ses citoyens

- Déploiement des projets économiques à caractère social, solidaire et inclusif

Budget estimatif : 60 MMAD



Horizon temporel - Répartition financière MMAD

2023	2024	2025	2026	2027	2028
-	20	20	20	-	-

Création d'une annexe pour la faculté des sciences juridique , économique et sociale et d'une bibliothèque universitaire

Description

Le projet consiste en la création d'une annexe pour la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales Hassan II ainsi que d'une bibliothèque universitaire dans l'arrondissement de Moulay Rachid, afin de répondre aux besoins des étudiants et des chercheurs de la région. L'annexe comprendra des salles de cours, des salles de conférence, des espaces de travail pour les enseignants et les étudiants, ainsi que des bureaux administratifs. La bibliothèque universitaire offrira un accès à une grande variété de ressources éducatives, y compris des livres, des revues, des articles et des bases de données en ligne..

Objectifs

- Contribuer au développement et à l'expansion de l'offre universitaire en renforçant l'infrastructure d'accueil et l'accessibilité des étudiants à celle-ci.
- Intégration de l'Université Hassan II dans l'environnement économique et social de Casablanca en renforçant son partenariat avec les collectivités territoriales
- Faciliter l'accès aux ressources documentaires et technologiques pour les étudiants et les enseignants

Actions à réaliser

- L'organisation d'un échange de fonciers avec la direction des domaines pour que la commune puisse mettre en disposition de l'université un terrain de 6000 m²
- Elaboration d'une analyse approfondie des besoins et des attentes des utilisateurs de la faculté et de la bibliothèque universitaire.
- Élaboration du plan de construction et la conception détaillée de la nouvelle annexe et de la bibliothèque
- La construction d'une bibliothèque universitaire sur une surface de 1350 m² et d'une l'annexe universitaire

Indicateurs de résultat et d'impact

- **Indicateurs de résultat :**
 - > Taux d'avancement des travaux : 100% au bout de la troisième année (2026)
- **Indicateurs d'impact :**
 - > Taux de remplissage des salles de cours : > 80%

Parties prenantes impliquées

- **Porteur(s) :**
 - > Commune
 - > Université Hassan II
- **Partenaire(s) :**
 - > Conseil préfectoral
 - > Direction des domaines de l'état

Localisation

- Arrondissement Moulay Rachid



VIII Annexes

- ▶ Fiches projets
- ▶ Etats financiers

Annexe : Augmentation des recettes de fonctionnement de 10% par an en conformité avec l'engagement vis-à-vis de la Banque Mondiale ; Augmentation des charges de fonctionnement hors service de la dette de 5% par an,

	Budget approuvé 2023	2024	2025	2026	2027	2028	Cumul 2023-2028
Recettes totales de fonctionnement	4.238.000	4.661.800	5.127.980	5.640.778	6.204.856	6.825.341	32.698.755
Dépenses de fonctionnement effectives	3.205.710	3.365.996	3.534.295	3.711.010	3.896.561	4.091.389	21.804.960
Excédent brut	1.032.290	1.295.805	1.593.685	1.929.768	2.308.295	2.733.953	10.893.795
Service de la Dette en cours	285.000	325.126	326.981	345.699	304.476	276.116	1.863.398
Excédent net	747.290	970.679	1.266.704	1.584.069	2.003.819	2.457.837	9.030.398
Contribution de la Commune au PAC 2023-2028	715.280	1.642.030	1.701.980	1.696.470	1.528.640	512.600	7.797.000
Besoin en ressources d'emprunt	32.010	- 671.351	- 435.276	- 112.401	475.179	1.945.237	- 1.219.028
Ressources d'emprunt	-	800.000	500.000	200.000	-	-	1.500.000
Service de la dette nouvelle	-	-	100.188	100.188	100.188	100.188	
	-	-	-	62.618	62.618	62.618	
	-	-	-	-	25.047	25.047	
Service de la nouvelle dette	-	-	100.188	162.806	187.853	187.853	638.700
Total ressources d'équipement disponibles	32.010	128.649	- 35.464	- 75.207	287.326	1.757.384	2.094.698
Total Service de la dette	285.000	325.126	427.169	508.505	492.329	463.969	2.502.098
Taux d'endettement	6,72%	6,97%	8,33%	9,01%	7,93%	6,80%	



مدينة الدار البيضاء
ville de Casablanca